

RG2-07-12/2020

بنك الأمان  
AMEN BANK  
Le Partenaire de votre Succès



# RAPPORT ANNUEL 2020





# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2021



RAPPORT  
ANNUEL | 2020



# PLAN RAPPORT ANNUEL 2020

<b>1/ AMEN BANK – VALEURS, ENGAGEMENTS ET DISTINCTIONS</b>	<b>4</b>	<b>5/ STRATEGIE ET ORIENTATION DE LA BANQUE</b>	<b>43</b>
<b>2/ GOUVERNANCE D'AMEN BANK</b>	<b>8</b>	Plan stratégique de développement 2018-2022	44
<b>3/ FAITS SAILLANTS</b>	<b>13</b>	<b>6/ ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET DE TRANSFORMATION NEXT</b>	<b>45</b>
Conjoncture	14	<b>7/ RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS ET CONSOLIDES</b>	<b>47</b>
Implémentation des normes IFRS	15	Rapport général des commissaires aux comptes	48
Chiffres clés	16	Rapport spécial des commissaires aux comptes	52
Autres faits saillants	19	Etats financiers individuels	56
Activité	20	Notes aux Etats Financiers individuels	60
Résultat	28	Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés du groupe AMEN BANK	98
<b>4/ METIERS D'AMEN BANK</b>	<b>34</b>	Etats financiers consolidés	102
4-1 Activités bancaires	<b>35</b>	Notes aux états financiers consolidés	106
Monétique	35	<b>8/ INFORMATIONS FINANCIERES SUR LES INSTITUTIONS D'AMEN GROUP</b>	<b>134</b>
Réseau d'agences	35	<b>9/ RESOLUTIONS</b>	<b>138</b>
Déploiement de la nouvelle version CRM V2	35	<b>10/ INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>	<b>141</b>
Transformation du Centre d'Appel en un Centre de Relations Clients	36	Répartition du capital	142
Activité commerciale	36	Répartition des droits de vote	143
Nouveaux produits et services	36	Conditions d'accès à l'Assemblée Générale	143
Activité de l'international	37	Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil de Surveillance	143
Marché des capitaux	38	Autres informations	143
Activité de la Banque d'Affaires	38	Réseau d'agences	144
Activités dépositaire et titres	38		
4-2 Système d'information, gestion des risques et gestion sociale	<b>39</b>		
Système d'information	39		
Gestion des risques	40		
Audit Interne	41		
Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme	41		
Ressources humaines	41		

# AMEN BANK VALEURS, ENGAGEMENTS ET DISTINCTIONS



# 1/ AMEN BANK – VALEURS, ENGAGEMENTS ET DISTINCTIONS

## VALEURS

Depuis sa création, AMEN BANK a toujours cherché à être pionnière dans son domaine, tout en faisant face à une concurrence de plus en plus exacerbée et en s'adaptant à son environnement, en constante mutation.

Durant des décennies, AMEN BANK n'a cessé de relever des challenges avec comme premier objectif de maintenir sa position parmi le trio de tête des banques les plus performantes et les plus dynamiques du pays.

Elle a toujours fait preuve d'innovation, tout en restant toujours proche de sa clientèle, avec le souci majeur de bien la servir et ainsi de la fidéliser. Dans ce cadre, elle veille continuellement à hisser ses exigences en termes de qualité de services rendus à sa clientèle.

Ainsi et grâce à sa bonne gouvernance, AMEN BANK a su devenir une Banque de référence en Tunisie, tout en jouissant d'une excellente réputation sur le plan international.

## ENGAGEMENTS

### Responsabilité Sociétale d'AMEN BANK

AMEN BANK s'est engagée dans une démarche d'amélioration continue des domaines majeurs du Développement Durable, à savoir les domaines Economique, Environnemental, Social et Sociétal. Dans ce cadre AMEN BANK a élaboré sa politique de Responsabilité Sociétale (RSE), qui a été approuvée par le Conseil de Surveillance et publiée au niveau de son site web.

Au cours de l'année 2020 et face à la pandémie Covid-19, des mesures exceptionnelles ont été initiées par la banque pour soutenir les efforts nationaux de solidarité, afin de faire face aux répercussions économiques, sociales et sanitaires engendrées par la pandémie.

Ainsi, AMEN BANK a initié une série d'actions citoyennes qui sont notamment : un don de 11,4 Millions de dinars versé au profit du fonds 1818 de lutte contre la Covid-19, la mise à la disposition des personnes non bancarisées du service «Dinars Express» permettant de retirer leurs aides sociales, la gratuité de plusieurs services pendant six mois et le lancement d'actions de sensibilisation pour rappeler les gestes barrière à appliquer.

Dans un autre volet, AMEN BANK a entamé des ateliers de travail avec le Ministère de l'Education pour une collaboration stratégique visant à prendre en charge la réhabilitation de plusieurs écoles publiques tunisiennes, situées notamment dans des régions défavorisées.

De plus et dans le cadre de l'amélioration continue de son dispositif de gestion environnementale et sociale, AMEN BANK a procédé en 2020 à l'actualisation de sa Politique Générale Environnementale et Sociale afin de l'adapter à la nouvelle organisation de la Banque et de renforcer le suivi des risques E&S.

Par ailleurs, AMEN BANK a poursuivi son engagement pour soutenir l'économie verte et ce, par l'accompagnement du marché des énergies renouvelables ainsi que les projets de dépollution et respectueux de l'environnement, profitant ainsi des opportunités qu'offre la transition énergétique et environnementale à l'échelle nationale et internationale. Cet engagement s'étend aussi pour accompagner les institutions de microfinance qui représentent un levier important dans le développement économique et la création d'emploi.

## Actions de communication à responsabilité sociétale

Vu les circonstances particulières de l'année 2020, qui a été marquée par la Covid-19, la communication événementielle d'AMEN BANK a été assez réduite, par rapport aux années précédentes.

En effet, beaucoup d'actions de sponsoring programmées pour le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> trimestre 2020, ont été annulées ou reportées à des dates ultérieures.

Par ailleurs, la principale action qui a été réalisée au cours de l'année 2020, a été le sponsoring du 33<sup>ème</sup> Congrès International de l'OECT organisé par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, qui s'est déroulé à la Cité de la Culture, au mois de février 2020.

Cet événement, qui a eu pour thème « La révolution digitale : défis et apport pour l'économie tunisienne », a permis à AMEN BANK de bénéficier d'une grande visibilité, de mettre en avant ses nouveautés et d'approcher les professionnels du métier comptable, en leur proposant une panoplie de produits et services, qui répondent à leurs besoins.



AMEN BANK a aussi soutenu l'événement « Digital Marketing Days», organisé par l'Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis (ESSECT) à la fin du mois de février 2020, qui a permis de promouvoir ses produits destinés aux jeunes et en particulier AMEN First Bank.



AMEN BANK a aussi sponsorisé la journée d'information, portant sur les « Enjeux, défis et opportunités des PME Tunisiennes : Post Covid-19 » organisée par L'Association Tunisienne pour la Promotion de la Culture Financière (ATCF) ; cet événement a été l'occasion de mettre en exergue la plateforme Ne@d'AMEN BANK, destinée à prendre en charge les demandes des entreprises.



Veillant toujours à encourager tout genre d'initiative à caractère pédagogique et scientifique, qui cadre exactement avec sa démarche à vocation RSE, AMEN BANK a également sponsorisé, la 2<sup>ème</sup> édition du Forum de recrutement de l'INSAT, organisée par la Junior Entreprise INSAT et qui s'est déroulée en mode 100% digital sur la plateforme Fab'Host.



Ce Forum a constitué l'occasion idéale pour les étudiants pour décrocher des stages de fin d'études, participer à des workshops et assister à un débat sous la thématique « L'entrepreneuriat à l'épreuve d'un monde imprévisible ».

D'autres actions qui cadrent avec la stratégie RSE d'AMEN BANK ont été réalisées, à savoir le sponsoring annuel du diner Gala du Lion's club Tunis Doyen. La contribution à cette action a permis à cette association de réaliser des œuvres et des actions sociales, compte tenu de son rôle philanthropique.

Cette stratégie RSE veille à consolider les relations d'AMEN BANK, avec ses clients et ses prospects, tout en instaurant également une relation de confiance et de proximité avec eux.

## Distinctions

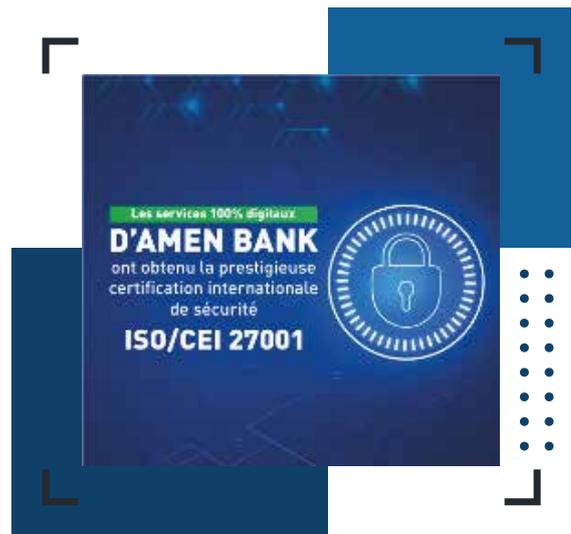
### Confirmation de la certification internationale de sécurité ISO/IEC 27001 (TÜV Rheinland)

Consciente des attentes de ses clients et des risques de cyber sécurité qui pèsent sur les services bancaires numériques, AMEN BANK a obtenu en 2019, la prestigieuse certification internationale de sécurité ISO/CEI 27001 sur l'ensemble de ses plateformes de la banque digitale dont notamment la première agence bancaire en ligne en Tunisie AMEN FIRST BANK.

En effet, la certification ISO/CEI 27001 est l'une des plus prestigieuses certifications internationales qu'une entreprise peut obtenir dans le domaine de la protection et la sécurité de l'information.

Afin de maintenir cette certification, un audit de maintien doit être réalisé annuellement. Cet audit permet de vérifier que le programme et le système de management de la sécurité de la banque sont appropriés, efficaces et conformes aux bonnes pratiques et aux exigences des normes de sécurité ISO 27001.

Dans ce cadre, un audit de maintien a été effectué, en septembre 2019 par l'organisme certificateur TÜV Rheinland Maghreb et la Banque a confirmé sa certification internationale de sécurité de l'information ISO 27001 de la plateforme Banque Digitale (@mennet, AMEN Mobile et AMEN First Bank), au début de l'année 2020.



### Obtention du Prix de la Transformation : « Création de valeur transformationnelle, à travers l'innovation » et le Prix de la Solution Digitale : AmenPay »

AMEN BANK a obtenu, par le cabinet international Trusted Advisors ([www.TransformersAwards.com](http://www.TransformersAwards.com)), le Prix de la transformation « Création de valeur transformationnelle à travers l'innovation » et le Prix de la Solution Digitale « AmenPay ». Il est à rappeler, qu'« AmenPay » est l'application de Mobile Payment, 100% tunisienne d'AMEN BANK, qui fonctionne sur les technologies « QR Code » et « NFC » de mobile à mobile et répond parfaitement aux normes internationales de sécurité. Cette application est disponible au téléchargement sur Play Store (Android) et sur App Store (IOS).

Ces deux distinctions internationales confirment la position d'AMEN BANK, en tant que Banque leader dans l'innovation, la digitalisation de ses process et la prise en compte permanente de l'expérience client, notamment après le lancement réussi en 2015 d'AMEN First Bank, la première banque 100% en ligne en Tunisie.



# GOUVERNANCE D'AMEN BANK



## 2/ GOUVERNANCE D'AMEN BANK

AMEN BANK a opté, après approbation de son Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mai 2012, pour un mode de gouvernance dualiste, basé sur un Conseil de Surveillance et un Directoire.

Par ailleurs, AMEN BANK a mis en place toutes les actions nécessaires pour consolider les piliers de la bonne gouvernance, en se basant sur les dispositions réglementaires et sur les meilleures pratiques internationales.

### Conseil de Surveillance

#### Mission

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Banque par le Directoire.

#### Composition

<b>M. Rached Fourati</b>	Président du Conseil de Surveillance
<b>Mme Selma Babbou</b>	Vice Présidente et Représentant permanent de la P.G.I S.A, société de participation, de gestion et d'investissement
<b>M. Nébil Ben Yedder</b>	Membre
<b>M. Abdelkader Boudriga</b>	Membre indépendant
<b>M. Rachid Tmar</b>	Membre indépendant
<b>M. Ahmed Bouzguenda</b>	Membre représentant les petits porteurs
<b>M. Slaheddine Ladjimi</b>	Membre
<b>M. Hakim Ben Yedder</b>	Représentant permanent de la COMAR S.A Compagnie Méditerranéenne d'Assurance et de la Réassurance
<b>M. Mohamed Anouar Ben Ammar</b>	Représentant permanent de PARENIN S.A, Parc Engins Industriel et Agricole
<b>M. Mohamed Al Nemah</b>	Représentant permanent d'Ekuity Capital (Ex CTKD)
<b>M. Khaled Belhiba</b>	Représentant permanent de la société Le Pneu

Le Conseil de Surveillance d'AMEN BANK comporte deux membres indépendants et un membre représentant les petits porteurs. La présidence du Comité des Risques et du Comité d'Audit est assurée par des membres indépendants.

De même, AMEN BANK a adopté un code de gouvernance. Ce code traite principalement des questions afférentes à la mission et aux prérogatives du Conseil de Surveillance et des différents comités émanant du Conseil, aux procédures d'évaluation régulières du Conseil et des comités, à la politique de gestion des conflits

d'intérêts, à la politique de lutte contre les délits d'initiés, à la politique du contrôle interne, aux règles régissant le contrôle de la conformité et à la politique de communication et d'information. Sont également annexés à ce code, une charte du membre du Conseil de Surveillance et un code de déontologie de l'exercice de l'activité bancaire. Les membres du Conseil de Surveillance sont nommés pour un mandat de trois années renouvelables.

Le Conseil s'est réuni cinq fois au cours de 2020 :

Date du Conseil de Surveillance	06/02 2020	27/03 2020	08/05 2020	27/08 2020	05/11 2020	TAUX DE PRESENCE
Nombre de présents	10	12	12	12	11	95,0%

### Directoire

#### Mission

Le Directoire est investi des pouvoirs nécessaires pour agir au nom de la société, accomplir ou autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet et représenter la société en tous pays, vis-à-vis de tous tiers, de tous établissements et administrations publics ou privés et de tous Etats. Sa compétence s'étend à tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'Assemblée Générale et au Conseil de Surveillance par la loi ou par les Statuts d'AMEN BANK.

#### Composition

Le Directoire se compose de quatre membres :

- M. Ahmed El Karm, Président du Directoire,
- M. Karim Ben Yedder, Membre du Directoire, Directeur Général,
- M. Néji Ghandri, Membre du Directoire, Directeur Général,
- M. Mehrez Riahi, Membre du Directoire.

Il est assisté par un Secrétaire Général en la personne de M. Khaled Boukhris et par les comités suivants :

- Comité du Directoire
- Comité de Direction
- Comité Exécutif de Crédit
- Comité Supérieur des Risques
- Comité de Recouvrement
- Comité Organisation, Normes, Méthodes et Nouveaux Produits

L'organigramme d'AMEN BANK se présente comme suit :

Pôle Transformation (par intérim)	<b>M. Khaled Boukhris</b>
Pôle Gestion des Risques	<b>M. Zied Kassar</b>
Pôle Opérations	<b>M. Youssef Ben Ghorbel</b>
Pôle Banque Retail	<b>M. Atef Khemiri</b>
Pôle Banque Corporate	<b>M. Hatem Zaara</b>
Directrice Centrale de la Gestion Juridique	<b>Mme Sana Choukaier</b>
Directeur Central – PMO Central	<b>M. Slim Jomâa</b>
Directeur Central – PMO Opérations	<b>M. Lotfi Ben Jannet</b>
Directrice Centrale de l'Audit	<b>Mme Houda Machat</b>
Directeur Central du Contrôle de la Conformité	<b>M. Sami Gasmî</b>
Directeur Central du Risque Opérationnel	<b>M. Ilyes Jrad</b>
Directeur Central du Recouvrement	<b>M. Moncef Ben Mansour</b>
Directeur Central Back Offices	<b>M. Taoufik Fourati</b>
Directeur Central des Moyens Généraux et Administration	<b>M. Naoufel Dernaoui</b>
Directeur Central de l'Organisation, du Conseil Interne et de la Qualité	<b>M. Mohamed Safrâoui</b>
Directeur Central Finances et Stratégies (par Intérim)	<b>M. Aymen Ben Hlima</b>
Directeur Central des Ressources Humaines	<b>M. Anis Brahem</b>
Directeur Central du Système d'Informations	<b>M. Mounir Chtioui</b>
Directeur Central de la Sécurité des SI	<b>M. Belhassen Dridi</b>
Directeur Central Marketing et Communication	<b>M. Khaled Mokaddem</b>
Directeur Central Banque de Marché	<b>M. Sami Hrîga</b>
Directeur Central de la distribution (Pôle Retail Banking)	<b>M. Radhi Ben Ali</b>
Directrice – PMO Juridique et Compliance	<b>Mme Basma Kaak</b>
Directeur – PMO RH	<b>M. Mohamed Ben Dhiab</b>
Directeur du Recouvrement Dynamique	<b>M. Nabil Boussaidi</b>
Directeur du Recouvrement Contentieux	<b>M. Mourad Bondi</b>
Directrice du Risque ALM et de Marché	<b>Mme Latifa Dahmen</b>
Directeur des Risques de Crédit	<b>M. Mohsen Slama</b>
Directrice de Suivi des Engagements	<b>Mme Alya Amri</b>
Directeur des Opérations Retail	<b>M. Chaker Somai</b>
Directeur des Opérations Corporate	<b>M. Moncef Tahri</b>
Directeur des Systèmes de Paiements	<b>M. Walid Bhar</b>
Directeur des Opérations Spéciales	<b>M. Zakaria Ben Abdennebi</b>
Directrice de la Stratégie et Etudes Financières	<b>Mme Nadia Babba</b>
Directeur de la Fiscalité	<b>M. Ahmed Zouari</b>
Directrice du Recrutement et de la Formation	<b>Mme Saida Msakni</b>
Directeur de l'Exploitation et Infrastructures	<b>M. Kais Alioua</b>
Directeur des Projets de la Relation Clientèle et de l'Intégration	<b>M. Kamel Memmi</b>
Directeur des Projets des Métiers	<b>M. Yacine Manai</b>
Back Office	

Directeur de la Qualité du Système d'Informations  
 Directeur du Marketing (par intérim)  
 Directeur du Marché de Change  
 Directrice des Opérations de Marché  
 Directeur des Centres d'Affaires  
 Directrice de l'Analyse de Crédit  
 Directeur de la Zone Tunis I  
 Directeur de la Zone Tunis II  
 Directeur de la Zone Tunis III  
 Directeur de la Zone Tunis IV  
 Directeur de la Zone Tunis V  
 Directeur de la Zone Tunis VI  
 Directeur de la Zone Tunis VII  
 Directeur de la Zone Nord  
 Directeur de la Zone Cap Bon  
 Directeur de la Zone Sousse  
 Directeur de la Zone Sahel  
 Directeur de la Zone Centre  
 Directeur de la Zone Sfax  
 Directeur de la Zone Sud

**M. Abdelwaheb Chahed**  
**M. Aymen Ennouri**  
**M. Hichem Ben Alaya**  
**Mme Hédia Jellouli**  
**M. Zied Sdiri**  
**Mme Nour Ben Cheikh**  
**M. Jamel Maâloul**  
**M. Naoufel Hajji**  
**M. Walid Sahli**  
**M. Hichem Shili**  
**M. Heithem Dhakkar**  
**M. Youssef Baâtour**  
**M. Yadh Ben Hamida**  
**M. Naoufel Babbou**  
**M. Imed Mahmoud**  
**M. Slim Trabelsi**  
**M. Taoufik Belaanes**  
**M. Mohamed Karoui**  
**M. Mohamed Mehdi**  
**M. Nizar Boufi**

## Comités spécialisés

### COMITÉ D'AUDIT

#### Composition

Ce comité est constitué de 3 membres du Conseil de Surveillance, désignés pour une durée de 3 ans renouvelables.

Le comité est composé des membres suivants :

- **M. Rachid TMAR** : Président du Comité d'Audit
- **Mme Selma BABBOU** : Membre représentant la PGI
- **M. Khaled BELHIBA** : Membre représentant la société Le Pneu
- **M. Lotfi BEN HADJ KACEM** : Conseiller

Le Comité peut inviter à ses réunions ou à une partie d'entre elles, tout membre du Directoire, les Commissaires aux Comptes ainsi que tout responsable d'une structure interne de la Banque ou d'une filiale dont la présence est jugée utile.

#### Décision du Comité

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents. En cas de partage des voix, la question est soumise au Conseil de Surveillance.

Les délibérations du Comité sont consignées dans un procès-verbal de réunion, qui est transmis à tous les membres du Conseil lors de sa prochaine réunion.

#### Secrétariat

Le secrétariat est assuré par le Directeur Central de l'Audit d'AMEN BANK. A ce titre, il est chargé de :

- Préparer les projets d'ordre du jour qu'il soumet, au préalable, au Président du Comité ;
- Gérer les relations avec les structures de la Banque concernées par l'ordre du jour ;
- Assurer la collecte et la centralisation de tout document préparé pour les besoins du Comité ;
- Elaborer le procès-verbal de chaque réunion du Comité.

## Attributions

Le Comité d'Audit est chargé de :

- Procéder à la vérification de la clarté des informations fournies et à l'appréciation de la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de la maîtrise des risques,
- Suivre le bon fonctionnement du contrôle interne, proposer des mesures correctrices et s'assurer de leur mise en œuvre,
- Réviser les principaux rapports de contrôle interne et les informations financières avant leur transmission à la Banque Centrale de Tunisie,
- Donner son avis au Conseil de Surveillance sur le rapport annuel et les états financiers,
- Suivre l'activité des organes chargés des fonctions de contrôle et donner son avis au Conseil de Surveillance sur la nomination du responsable de l'organe d'audit interne, sa promotion ainsi que sa rémunération,
- Proposer la nomination du ou des Commissaires aux Comptes et donner son avis sur les programmes de contrôle ainsi que leurs résultats.

## Activité en 2020

Au cours de l'exercice 2020, le Comité a examiné les états financiers trimestriels, semestriels et annuels et les avis et observations des commissaires aux comptes et a apprécié l'évolution périodique des créances classées et des ratios réglementaires trimestriels ainsi que des engagements des groupes et autres bénéficiaires d'un encours supérieur ou égal à 5 millions de dinars.

Par ailleurs, le Comité a examiné et validé :

- La charte du Comité d'Audit révisée,
- La charte de l'audit interne révisée,
- Le rapport d'activité du Comité d'Audit au titre de l'exercice 2019,
- Le rapport d'activité de la Direction de l'Audit pour l'exercice 2019,
- Le plan d'audit au titre de l'exercice 2020 et ce, conformément aux normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne éditées par « The Institute of Internal Auditors » (IIA),
- Le rapport sur le contrôle interne de l'exercice 2019 avant sa transmission à la BCT,
- Le rapport d'audit du dispositif de lutte anti blanchiment d'argent et financement du terrorisme (LAB/FT).

Le Comité a également examiné l'état d'avancement de la mise en place des recommandations formulées par les Co-commissaires aux Comptes dans la lettre de Direction de l'exercice 2019 et a apprécié les efforts déployés par les Directions de la Banque pour la régularisation des constats relevés.

En outre, le Comité a suivi les travaux de transformation de la banque et du projet d'implémentation du référentiel IFRS.

Dans le cadre de suivi de l'activité de la banque compte tenu de la crise sanitaire provoquée par la pandémie Covid-19, le Comité a examiné :

- La note relative au plan de continuité d'activité Covid-19,
- Le reporting spécifique sur les mesures prises par la banque contre la Covid-19,
- Les mesures exceptionnelles de soutien des particuliers dans le contexte de la pandémie du Covid-19.

## COMITÉ DES RISQUES

### Composition

Le comité des risques est présidé par Monsieur Abdelkader Boudriga, membre indépendant du Conseil de Surveillance. Il est composé des membres du Conseil de Surveillance suivants :

- M. Hakim Ben Yedder, membre permanent, représentant de la COMAR

- M. Mohamed Anouar Ben Ammar, membre permanent, représentant de PARENIN.
- M. Aziz Haj Romdhane, consultant.

### Mission

Il a pour mission d'aider le Conseil de Surveillance à s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière.

Il est chargé d'assister le Conseil de Surveillance notamment dans :

- La conception et la mise à jour de la stratégie de gestion de tous les risques et la fixation des limites d'exposition et des plafonds opérationnels,
  - Le contrôle du respect de la stratégie fixée pour la gestion des risques,
  - L'approbation des systèmes de mesures et de surveillance des risques,
  - L'analyse de l'exposition d'AMEN BANK à tous les risques, y compris ceux du crédit, de marché, de liquidité et opérationnel,
  - L'évaluation de la politique de provisionnement et l'adéquation permanente des fonds propres, par rapport au profil des risques de la banque,
  - L'étude des risques découlant des décisions stratégiques des organes concernés,
  - L'approbation des Plans de Continuité d'Activité,
  - La proposition du responsable de la structure chargée de la surveillance et le suivi des risques,
  - La vérification de l'application des normes réglementaires régissant la division et la couverture des risques et le suivi de l'évolution des engagements,
- Le Comité des Risques présente régulièrement au Conseil de Surveillance, les procès-verbaux de ses réunions et un rapport détaillé sur son activité.

### Activité en 2020

En 2020, le Comité des Risques a mené ses travaux autour des axes suivants :

- L'élaboration et la validation de la politique de gestion des risques de crédit avec la mise en place d'un nouveau schéma délégataire pour l'octroi des crédits,
  - L'avancement du chantier IFRS et ses impacts comptables et fiscaux sur la banque,
  - L'examen des travaux d'estimation de la perte en cas de défaut (LGD) comme continuité de l'exploitation de la probabilité de défaut (PD) et aussi comme outil de suivi des réalisations de la filière de recouvrement,
  - Le suivi des déblocages des crédits pour une meilleure maîtrise du ratio crédits sur dépôts « LTD »,
  - La maîtrise du taux des créances classées à travers une appréciation plus diligente du découvert et un suivi plus rapproché des créances inférieures à 50 mdt,
  - La diversification des canaux de recouvrement à travers le recours à des sociétés spécialisées. Le Comité a assuré l'analyse périodique des réalisations de la filière recouvrement,
  - La fixation des limites de l'activité change sur la base de la métrique Value at Risk (VaR),
  - La mise à jour de la politique environnementale et sociale suite à la nouvelle organisation de la banque,
- Suite à la pandémie Covid19, le Comité a examiné les deux exercices de stress test en matière de risque de crédit conduits par la BCT pour évaluer la résilience des banques.

Sur le volet du risque opérationnel, le Comité a suivi de près le plan de continuité d'activité de la Banque, déclenché suite à la pandémie covid19. Il a également assuré le suivi du dispositif de maîtrise des risques opérationnels majeurs et l'examen du reporting de suivi du risque LAB/FT sur une base trimestrielle.

D'autre part, le Comité a suivi l'avancement du projet du système de notation interne (SNI). Il a ainsi examiné la refonte des modèles des grandes entreprises et des PME/TPE suite aux travaux de backtesting et le développement d'un outil de scoring pour les crédits à la consommation aux particuliers. Il a également suivi la création d'un comité de notation interne visant à intégrer davantage cet outil dans la gestion du risque de crédit.

Sur le volet des risques ALM, le Comité a assuré l'examen et l'approbation de la politique de négociation. Il a aussi procédé au monitoring de la situation de la banque à travers le tableau de bord ALM et la conduite d'exercices de stress test de liquidité en 2020.

## COMITÉ DE NOMINATION ET DE RÉMUNÉRATION

### Composition

Le Comité est composé des membres suivants :

- M. Rached Fourati, Président du Conseil de surveillance,
- Mme Selma Babbou, Vice - Présidente du Conseil de Surveillance,
- M. Nébil Ben Yedder, Membre du Conseil de Surveillance.

### Mission

Le Comité de nomination et de rémunération assiste le Conseil de Surveillance notamment dans la conception et le suivi des politiques :

- de nomination et de rémunération,
- de remplacement des dirigeants et des cadres supérieurs et de recrutement,
- et de gestion des situations de conflits d'intérêts.

## DIRECTION CENTRALE DU CONTROLE DE LA CONFORMITE

### Mission

La mission de l'organe de contrôle de la conformité consiste essentiellement à identifier les risques de non-conformité que présentent tous les métiers de la banque. Ses principales responsabilités sont les suivantes :

- Définir les procédures et les mesures de contrôle du risque de non-conformité,
- Identifier et évaluer les risques de non-conformité au regard de la réglementation bancaire et mettre en œuvre des mesures appropriées pour atténuer ces risques,
- Donner son avis sur la conformité des nouveaux produits et adresser des rapports à ce sujet, au Conseil de Surveillance,
- Préparer des mesures visant à maîtriser et contrôler le risque de non-conformité,
- Veiller au respect du code de déontologie ainsi que des normes professionnelles,
- Veiller à ce que le personnel de la Banque, y compris les personnes chargées du contrôle de la conformité, bénéficie d'une Formation continue, particulièrement dans le domaine de la Conformité.

### Activité en 2020

L'activité de la Direction centrale du contrôle de la conformité a principalement porté sur les points suivants :

- Optimisation et amélioration de la fiche KYC pour les personnes physiques, les personnes morales, les associations et les mandataires,
- Diffusion de circulaires internes au sujet des mesures de vigilance LAB/FT à prendre par la banque pendant la période COVID-19, concernant l'identification des clients, l'utilisation des comptes personnels à des fins professionnelles ainsi que les risques liés aux transferts internationaux,

- Contrôle du respect des délais de déclaration à la Banque Centrale de Tunisie et au Conseil du Marché Financier,
- Analyse des opérations suspectes et déclaration à la Commission Tunisienne des Analyses Financières (CTAF) des opérations pour lesquelles il existe des éléments de suspicion,
- Formation en ligne LAB/FT pour le personnel du réseau et des services centraux,
- Action d'assainissement des comptes ouverts pour des associations,
- Action de mise à jour des comptes des personnes politiquement exposées PPE,
- Revue de la politique LAB/FT
- Lancement d'une version test de la plateforme GoAML et du projet Hannibal.

# FAITS SAILLANTS



## 3/ FAITS SAILLANTS

### Conjoncture

#### Conjoncture économique

L'activité économique a été marquée par une contraction économique plus forte que prévue pour l'ensemble de l'année 2020, en relation principalement avec la deuxième vague de la COVID-19. En effet, le taux de croissance économique estimé pour l'ensemble de l'année 2020 a été révisé à la baisse, passant de -7,3% à -8,8%, et ce, suite à la contraction de l'activité économique dans les principaux secteurs productifs à l'exception de celui de l'agriculture et pêche qui a bénéficié de la récolte exceptionnelle des olives.

En effet, les retombées de la crise sanitaire causée par la pandémie covid-19 ont lourdement pesé sur l'activité dans les services marchands, en particulier sur le tourisme et le transport, dont les principaux indicateurs ont connu une forte détérioration par rapport à ceux réalisés en 2019. Également, les principales branches des industries manufacturières, hormis les industries agroalimentaires, ont connu une contraction en relation avec la baisse de la demande émanant de la Zone Euro.

La campagne agricole 2020-2021 devrait connaître plusieurs difficultés liées, d'une part, au manque des précipitations et à son effet surtout sur les grandes cultures, et d'autre part, au caractère cyclique de la production oléicole. En effet, la production d'huile d'olive attendue pour la campagne 2020-2021 ne devrait pas dépasser 140 mille tonnes, enregistrant ainsi une régression de 65% par rapport à la campagne précédente estimée à 400 mille tonnes. Quant à la récolte des dattes, elle a connu une hausse de l'ordre de 4,0% par rapport à la campagne 2019-2020, pour atteindre 345 mille tonnes, dont 283 mille tonnes de Deglet Nour. Aussi, la production d'agrumes est-elle estimée à 440 mille tonnes, en hausse de 20% par rapport à la campagne précédente.

Pour ce qui est de la balance alimentaire, son déficit s'est atténué de 39,7% durant l'ensemble de l'année 2020, pour revenir à 859,4 millions de dinars contre 1.425,8 millions de dinars un an plus tôt. Cette évolution est expliquée par la reprise des exportations (+14,1% contre -13%) en relation, essentiellement, avec la production record d'huile d'olive, contre une décélération des importations (0,6% contre 5,9%). Ainsi, le taux de couverture s'est amélioré de 10 points de pourcentage pour s'établir à 84,9%.

L'indice de la production industrielle a accusé, au cours de 2020, un fléchissement à un rythme plus accentué, soit -5,3% contre -3,9% une année auparavant. Cette évolution est imputable, principalement, à la poursuite de la baisse de la production des industries manufacturières (-5,7% contre -4,5%) et des industries non manufacturières (-5,1% contre -5,8%).

S'agissant des industries manufacturières, la contraction a touché la majorité des secteurs à l'exception des industries agroalimentaires qui ont progressé de 5,8% contre -1,8%, en relation avec le niveau record d'huile d'olive. Cette régression a concerné, notamment, les industries du textile, habillement et cuirs (-18,4% contre -3,2%) et les industries mécaniques et électriques (-15,8% contre -1,9%), suite à la baisse de la demande extérieure émanant de la Zone Euro.

Quant à la baisse de la production des industries non manufacturières, elle revient au repli observé dans le secteur des mines (-6,2% contre +6%) et à la poursuite de la contraction de la production de l'énergie (-5% contre -7,4%).

Sur le plan des échanges commerciaux avec l'extérieur, les principaux secteurs exportateurs ont été affectés par la baisse de la demande extérieure durant l'année 2020, comme en témoigne la baisse des exportations des industries manufacturières en particulier celles des industries mécaniques et électriques (-14% contre +12,3%) et du secteur textile et habillement et des cuirs et chaussures (-13,8% contre +4,2%).

Parallèlement, les importations des biens d'équipement et des matières premières et demi-produits ont connu, en 2020, un fléchissement de 24,6% et 14,5%, respectivement, contre +9,5% et -2% en 2019, suite à la dégradation de l'activité industrielle et au recul des investissements.

Concernant la balance énergétique et suite à la baisse des importations à un rythme plus accéléré que celui des exportations, soit -37,2% et -9,4%, respectivement, le taux de couverture a connu une hausse de 10,5 points de pourcentage pour se situer à 34,3%, ce qui a entraîné une baisse de 46% du déficit énergétique, revenant, d'une année à l'autre, de 7.756,4 millions de dinars à 4.200,5 millions de dinars.

Pour l'ensemble de l'année 2020, la pandémie de la COVID-19 et les mesures de confinement adoptées dans plusieurs pays ont précipité le secteur du tourisme dans une crise sans précédent, sous l'effet du choc brutal et immense qu'elle a provoqué pour l'activité touristique. En effet, les flux de touristes étrangers ont accusé un repli de 82,1% contre une hausse de 15,4% une année auparavant, pour revenir à 1,4 million de touristes.

Suite à ces évolutions, la balance générale des paiements s'est soldée par un excédent de 3.878 millions de dinars (contre +5.228 millions de dinars une année auparavant). De son côté, le niveau des avoirs nets en devises s'est inscrit en hausse pour atteindre 23.113 millions de dinars, soit l'équivalent à 162 jours d'importation, au terme de 2020, contre 19.465 millions de dinars et 111 jours, respectivement, à la fin de 2019.

Sur toute l'année 2020, l'inflation moyenne s'est établie à 5,6% contre 6,7% une année auparavant, et ce, suite au ralentissement des prix des produits alimentaires (4,7% contre 6,9%) et des produits manufacturés (6,5% contre 8,2%). Néanmoins, une légère accélération a marqué le rythme d'évolution des prix des services (5,5% contre 5,1%).

#### Conjoncture monétaire et financière

La masse monétaire M3 a connu, durant l'année 2020, une légère accélération (11,2% contre 10% en 2019) qui trouve son origine dans les effets conjugués de la progression des créances nettes sur l'Etat (18,7% contre 12,7%) et des concours à l'économie (9,3% contre 3,6%) à un rythme nettement plus soutenu que celui de 2019, alors que les créances nettes sur l'extérieur ont accusé une nette décélération (+890 millions de dinars contre +4.138 millions de dinars).

En effet, les concours à l'économie ont connu durant l'année 2020 une augmentation de leur rythme de croissance tiré, principalement, par les crédits à l'économie (9,2% ou 8.042 millions de dinars contre 3,5% ou 2.925 millions de dinars) et le portefeuille-titres auprès des banques (12% ou 567 millions de dinars contre 5,6% ou 252 millions de dinars).

Quant aux créances nettes sur l'Etat, elles ont augmenté en 2020, à un rythme accéléré, reflétant essentiellement, la consolidation de l'encours des bons du Trésor achetés par la BCT dans le cadre des Opérations d'Open Market (1.365 millions de dinars contre 296 millions de dinars) de ceux détenus par les banques de la place (1.324 millions de dinars contre 447 millions de dinars) ainsi que de la mobilisation des ressources en devises auprès de certaines banques de la place pour un appui budgétaire (712M€ et 130M\$). L'amélioration du niveau de la liquidité chez les banques, au cours du dernier trimestre de 2020, a amené la Banque Centrale à réduire ses interventions sur le marché monétaire lesquelles sont revenues d'une moyenne de 9.822 millions de dinars au T3-2020 à 9.318 millions de dinars au T4-2020, soit une baisse de 504 millions de dinars.

Le nombre des Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) a été stable à 119 unités à fin décembre 2020. Les actifs nets détenus par les OPCVM se sont situés à 4.683 millions de dinars, contre 3 675, à fin 2019, avec un rendement

positif de 4,5% depuis le début de l'année contre 5,2% une année auparavant.

En 2020, l'indice Tunindex a enregistré une deuxième baisse annuelle consécutive, clôturant l'année à 6 884,93 points en régression de 3,33%.

Au terme de l'année 2020 et par rapport à sa valeur à fin 2019, le taux de change du dinar a enregistré une baisse sur le marché interbancaire de 5,6% vis-à-vis de l'euro, de 3,2% vis-à-vis du dirham marocain et de 0,8% par rapport au yen japonais.

En revanche, il s'est apprécié de 3,5% à l'égard du dollar américain.

## Implémentation des normes IFRS

Dans l'optique de se conformer au projet du conseil National de la Comptabilité Tunisienne et de s'aligner aux standards internationaux en matière de production d'informations financières fiables et comparables, AMEN BANK a commencé à mettre en place les grandes lignes de cette première implémentation des normes IFRS.

En effet, un plan stratégique et une feuille de route pour la conduite du projet FTA des « full IFRS » du groupe ont été mis en place et communiqués à la BCT afin de se conformer à la circulaire BCT 2020-01 définissant les mesures préalables pour l'adoption des normes internationales d'information financière (IFRS).

Le projet d'implémentation des normes IFRS est composé de 4 phases:

- Diagnostic de l'existant et analyse du gap par rapport aux normes IFRS ;
- Choix des options comptables et simulation de l'impact ;
- Elaboration d'un plan d'implémentation ;
- Mise en place et production des reporting IFRS.

AMEN BANK a entamé la phase du cadrage et du diagnostic et qui s'est concrétisée par :

- L'élaboration d'une première version globale du catalogue de divergences.
- L'élaboration d'un cahier de divergences par métiers.
- L'analyse du business model.
- L'organisation des workshops pour la discussion des divergences identifiées et des principales options comptables.
- Valorisation de son portefeuille titres, des immobilisations.

Parallèlement aux travaux comptables, AMEN BANK a poursuivi ses travaux de développement de son système de notation interne des contreparties afin de préparer l'estimation de la perte de crédit attendue (ECL : Expected Credit Loss)

A cet effet et dans le cadre des travaux annuels du backtesting, AMEN BANK a procédé à la revue de ses modèles de notation interne des contreparties en se basant sur des analyses statistiques et avis d'experts. De plus, AMEN BANK a initié en 2020 un chantier d'estimation de la perte en cas de défaut.

AMEN BANK poursuivra l'amélioration de cette version afin que ce paramètre soit en conformité avec les normes à la fois baloises et des normes IFRS.



## Chiffres clés

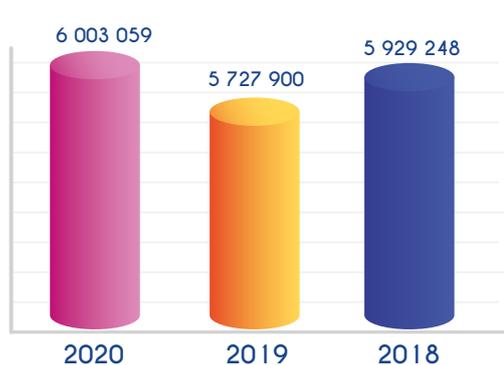
Total Bilan (en milliers de dinars)



Évolution 2020/2019

2,52%

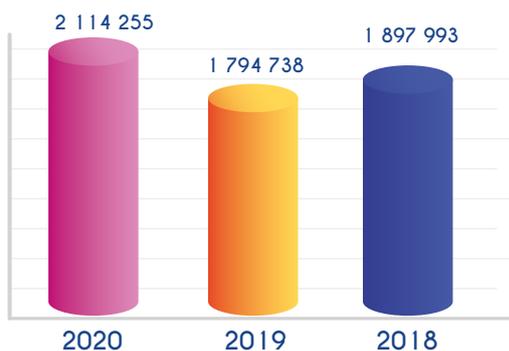
Créances sur la clientèle (en milliers de dinars)



Évolution 2020/2019

4,80%

Portefeuille-titres (en milliers de dinars)



Évolution 2020/2019

17,80%

Dépôts et avoirs de la Clientèle (en milliers de dinars)



Évolution 2020/2019

5,42%

Désignation	2020	2019	2018	Variation	%
Capitaux propres après affectation du bénéfice	1 057 017	1 014 548	869 532	42 469	4,19
Fonds propres nets	1 318 947	1 187 180	1 105 802	131 767	11,10
Ratio de capital (en %)	16,39	15,49	14,6	0,90	5,81
TIER I	11,65	11,89	10,4	(0,24)	(2,02)
Ratio de liquidité à court terme (LCR) (en %)	138,4	152,6	126,8	(14,3)	(9,34)
Total des provisions et agios réservés sur créances	1 030 880	886 584	870 112	144 296	16,28
Taux des créances classées (en %)	14,69	14,41	15,06	0,28	1,94
Taux de couverture des créances classées (en %)	67,07	63,55	59,12	3,52	5,54
Taux de couverture des engagements (en %)	11,42	10,38	10,25	1,04	10,02

### Chiffres d'affaires (en milliers de dinars)



Évolution 2020/2019

-5,68%

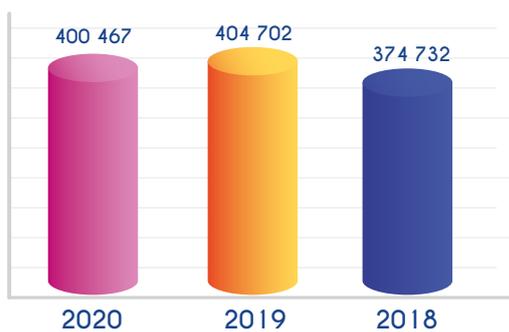
### Résultat Net (en milliers de dinars)



Évolution 2020/2019

-31,35%

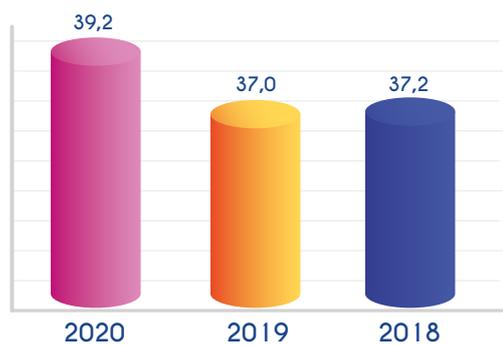
### Produit net bancaire (en milliers de dinars)



Évolution 2020/2019

-1,05%

### Coefficient d'exploitation hors amortissement en (%)

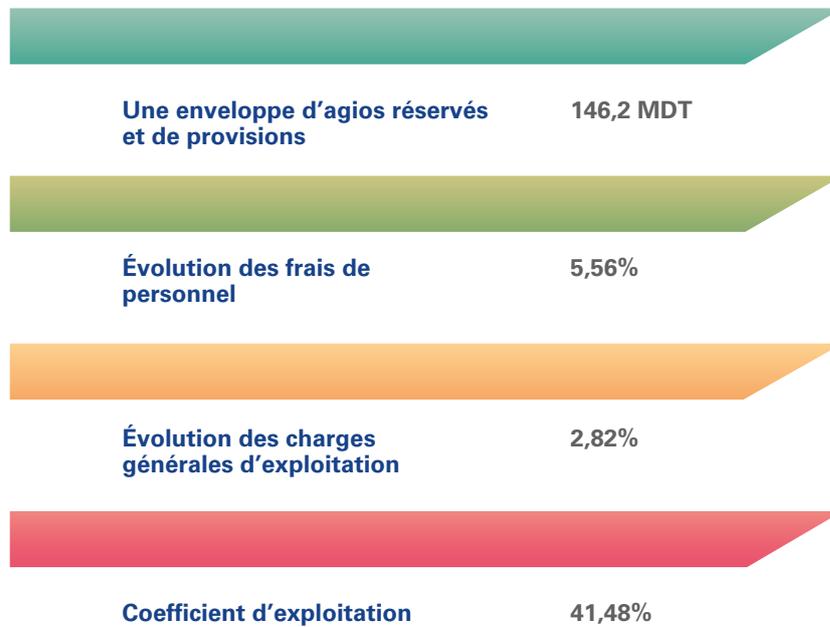


Évolution 2020/2019

6,00%

(EN %)	2020	2019	2018
Coefficient d'exploitation	41,5	39,3	39,2
Coefficient d'exploitation hors amortissement	39,2	37,0	37,2
Rendement moyens des actifs	1,1	1,6	1,4
Rendements moyens des fonds propres	9,8	16,7	16,1

## Une bonne couverture des risques et une maîtrise des charges générales d'exploitation



## Respect des ratios réglementaires

### Exigences réglementaires

### Performances d'AMEN BANK

Les banques doivent respecter un ratio de Crédits/Dépôts inférieurs à 120%

Crédits/Dépôts  
104,10%

Les banques et les établissements financiers doivent respecter en permanence un ratio de solvabilité qui ne peut pas être inférieur à 10% calculé par le rapport entre les fonds propres nets et les risques encourus et un TIER I de 7%

Ratio de solvabilité  
16,39%

Tier I  
11,65%

Les banques doivent respecter en permanence un ratio de liquidité, qui ne peut être inférieur à 100% à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019

LCR  
138,35%



## Autres faits saillants

AMEN BANK a levé 140 millions de dinars sur le marché obligataire dont 100 millions de dinars avec recours à l'appel public à l'épargne.

Face à la situation, engendrée par le COVID-19, AMEN BANK a activé son plan de continuité d'activité, conforme aux standards internationaux, qui assure la poursuite de ses activités et de ses transactions. De plus, une cellule de veille interne a été mise en place, pour intervenir rapidement, en cas de dysfonctionnement ; cette cellule est en contact quotidien avec la Banque Centrale de Tunisie.

Programme de transformation « NEXT » : Déploiement de la stratégie de spécialisation des agences : Démarrage du 1er Centre d'Affaires Mohamed V et 2 agences Retail « Les Pins » et « Mandela » et le Centre de Services Partagés. Embarquement de 35 agences ; Lancement de l'Académie qui permettra de développer les compétences et d'ancrer la transformation AMEN BANK au sein des équipes.

Dans le cadre de sa mobilisation continue, pour faire face aux répercussions économiques et sociales, engendrées par la Covid-19, AMEN BANK a mis en place la plateforme électronique interactive « Ne@r », qui permet de recueillir les demandes de report ou d'un éventuel nouveau crédit de soutien et ce, pour sa clientèle entreprise.

Signature de deux conventions de financement, respectivement de 14 millions et 26 millions EUR, sur les lignes de crédit SANAD et KFW, finançant les TPMEs.

Distinctions 2020 :  
Meilleure Banque en Tunisie pour l'année 2020 par le magazine « Global Finance » ;  
La Banque émettrice la plus active en 2019 en Tunisie par la BERD ;  
AMEN BANK classée parmi « The Next 100 Global Awards 2020 » ;  
Confirmation de la certification MSI 20000.  
Obtention du Prix de la Transformation : Création de valeur transformationnelle, à travers l'innovation et le Prix de la Solution Digitale : AmenPay par Trusted Advisors Group.

## ACTIVITÉ

A fin décembre 2020, le total du bilan s'est établi à 9 177,6 millions de dinars contre 8 951,9 millions de dinars à fin décembre 2019 soit une progression de 225,7 millions de dinars ou de 2,52%.

En général, l'activité d'AMEN BANK a été caractérisée par les évolutions suivantes :

- Une hausse des ressources de 410,7 millions de dinars ou 6,33%;
- Une hausse des emplois de 614,6 millions de dinars ou 7,97%;
- Une baisse du refinancement BCT de 333,6 millions de dinars soit 31,56% ;
- Et une allocation des liquidités bancaires en devises dans des prêts en devises.

## Ressources

L'encours des ressources mobilisées par AMEN BANK a atteint 6 903,7 millions de dinars, soit une hausse de 410,7 millions de dinars ou 6,33% détaillée comme suit :

(En MDT)

NATURE	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	Variations	
				Montant	(%)
Dépôts et avoirs de la clientèle	5 861,0	5 559,6	5 516,9	301,4	5,42
Emprunts et ressources spéciales	968,3	875,7	876,3	92,6	10,57
Total Ressources Bilan	6 829,3	6 435,3	6 393,2	394,0	6,12
Billets de Trésorerie	74,4	57,7	102,5	16,7	28,94
Total	6 903,7	6 493,0	6 495,7	410,7	6,33

Par ailleurs, l'encours des actions SICAV souscrites via le réseau, a enregistré une hausse de 101,8 millions de dinars passant de 251,6 millions de dinars à fin décembre 2019 à 353,4 millions de dinars à fin décembre 2020.

### 1-Dépôts et avoirs de la clientèle

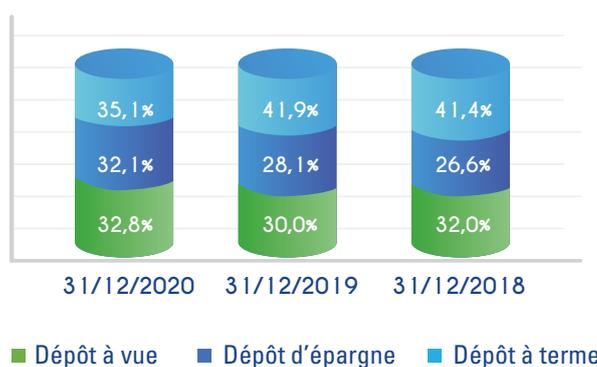
L'évolution de la structure des dépôts et avoirs de la clientèle reflète l'effet de la stratégie de transformation conjuguée à l'impact des mesures fiscales.

Par forme, les dépôts s'établissent comme suit :

(En MDT)

NATURE	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	Variations	(%)
Dépôts à vue	1 821,9	1 550,6	1 618,9	271,3	17,50
Dépôts d'épargne	1 879,1	1 559,0	1 469,2	320,1	20,53
Dépôts à terme en dinars	1 889,9	2 047,2	1 875,1	(157,3)	(7,68)
Dépôts à terme en devises	166,7	283,2	409,2	(116,5)	(41,14)
Autres dépôts de la clientèle	103,4	119,6	144,5	(16,2)	(13,55)
Total	5 861,0	5 559,6	5 516,9	301,4	5,42

Structure des dépôts de la clientèle



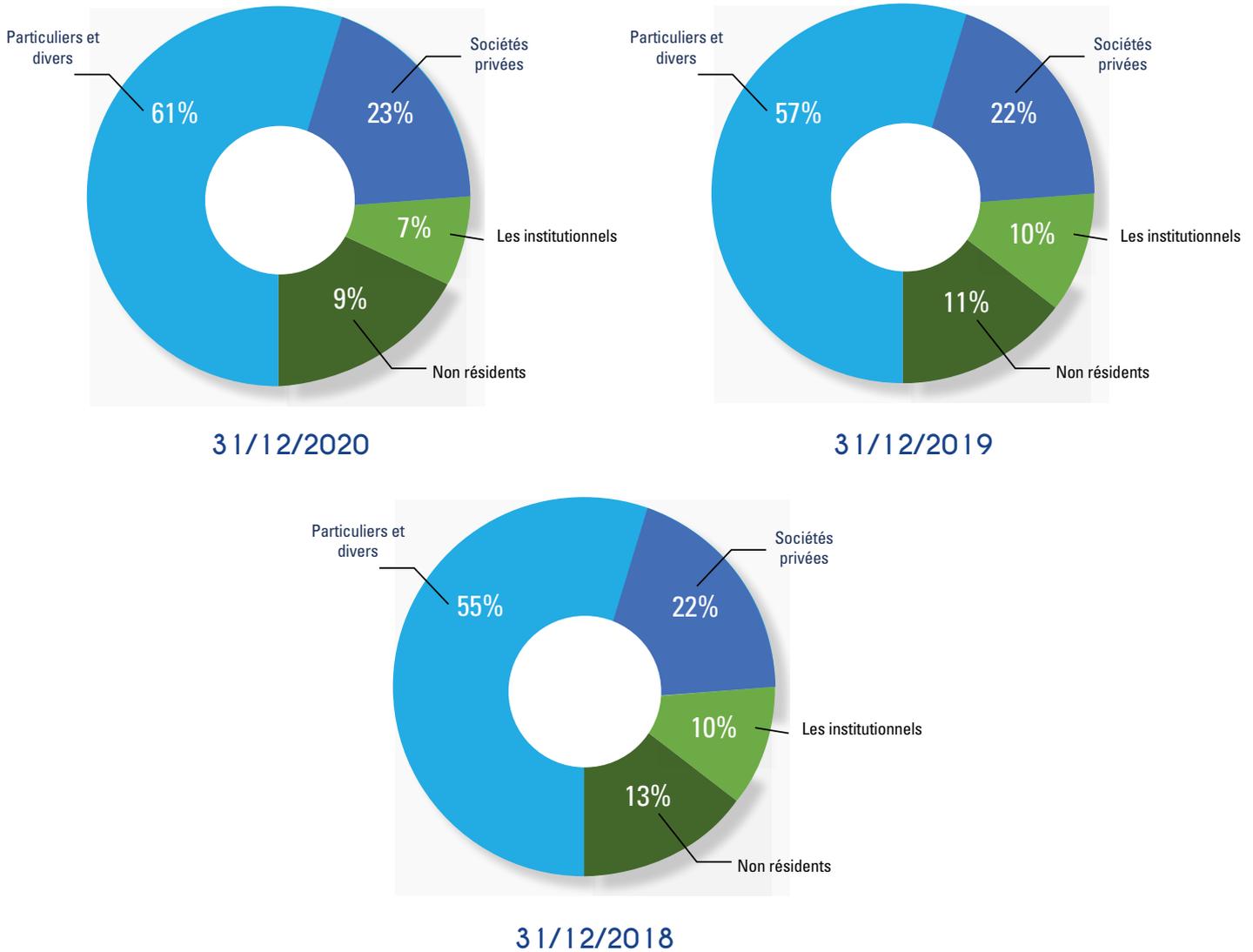
L'augmentation des dépôts à vue de 271,3 millions de dinars est imputable à l'augmentation des dépôts à vue en dinars et en dinars convertibles pour 211,1 millions de dinars, et des dépôts à vue en devises pour 60,2 millions de dinars.

Comparés à décembre 2019, les placements à terme en dinars ont diminué de 157,3 millions de dinars, suite à la baisse des placements en certificats de dépôts pour 303,7 millions de dinars et en compte à terme pour 130,9 millions de dinars, atténuée par la hausse des placements en bons de caisse pour 78,9 millions de dinars et en pension livrée pour 198,5 millions de dinars.

Ceci peut s'expliquer par les nouvelles mesures fiscales qui ont incité la clientèle à migrer des placements à terme vers l'épargne, qui a connu une évolution de 320,1 millions de dinars.

Les placements à terme en devises ont enregistré une baisse de 116,5 millions de dinars qui retrace la stratégie de la banque de désengagement des placements en devises jugés coûteux.

Par agent économique, les dépôts et avoirs de la clientèle se présente comme suit :



La quote-part des dépôts collectés auprès des institutionnels est revenu à 6,42%, connaissant ainsi une baisse de 3,13% par rapport à fin 2019.

## 2-Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et les ressources spéciales, ont augmenté de 92,6 millions de dinars ou 10,57 %. Ils passent ainsi de 875,7 millions de dinars à fin décembre 2019 à 968,3 millions de dinars à fin décembre 2020.

(En MDT)

NATURE	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	Variations	(%)
Ressources spéciales	656,7	649,8	593,5	6,9	1,06
Lignes extérieures	605,3	625,6	585,7	(20,3)	(3,24)
Fonds budgétaires	51,4	24,2	7,8	27,2	112,40
Emprunts matérialisés	311,6	225,9	282,8	85,7	37,94
Emprunts	302,4	217,7	274,2	84,7	38,91
Dettes rattachées	9,2	8,2	8,6	1,0	12,20
<b>Total</b>	<b>968,3</b>	<b>875,7</b>	<b>876,3</b>	<b>92,6</b>	<b>10,57</b>

Leur variation s'explique principalement par :

- ✓ L'émission des deux nouveaux emprunts obligataires AMEN BANK 2020 pour 140,0 millions de dinars atténué par l'amortissement des emprunts pour 55,3 millions de dinars ;
- ✓ L'accroissement de l'encours des ressources spéciales de 7 millions de dinars due principalement aux effets compensés des éléments suivants :
  - Nouveaux tirages sur la ligne budgétaire pour la restructuration financière des PME pour 27 millions de dinars ;
  - Nouvelle ligne KFW 2020 pour 10 millions de dinars ;
  - Nouveaux tirages sur les lignes extérieures AFD-SUNREF, ligne BAD et ligne SANAD pour respectivement 16,1 millions de dinars, 14,0 millions de dinars et 45,4 millions de dinars ;
  - Les remboursements des annuités venant à échéance de 110,1 millions de dinars.

## 3-Les Billets de Trésorerie

A fin décembre 2020, l'encours des Billets de Trésorerie non avalisés s'est élevé à 74,4 millions de dinars contre 57,7 millions de dinars à fin décembre 2019, soit un accroissement de 16,7 millions de dinars.

## Capitaux Propres et Provisions

### 1- Les Capitaux Propres

(En MDT)

NATURE	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	Variations	(%)
Capital social	132,4	132,4	132,4	-	-
Réserves	844,4	736,5	652,6	107,9	14,65
Autres capitaux propres	0,4	0,4	0,4	-	-
Résultat reportés	37,1	-	-	37,1	100,00
Résultat	99,7	145,2	119,9	(45,5)	(31,3)
<b>Total</b>	<b>1 114,0</b>	<b>1 014,5</b>	<b>905,3</b>	<b>99,5</b>	<b>9,81</b>

A fin décembre 2020, les capitaux propres d'AMEN BANK ont atteint 1 114 millions de dinars enregistrant ainsi une augmentation de 99,5 millions de dinars ou 9,81%, provenant principalement du résultat arrêté au 31 décembre 2020.

### 2-Les Provisions

L'encours des provisions s'est situé à 844,7 millions de dinars à fin décembre 2020, en augmentation de 97,2 millions de dinars par rapport à son niveau de fin décembre 2019.

Cette augmentation est inhérente à :

- Une dotation nette de provision sur créances pour 95,3 millions de dinars,
- Une dotation nette de 1,0 million de dinars sur les titres,
- Et une dotation nette de 0,9 million de dinars pour risques et charges et autres éléments d'actifs provenant d'une dotation de provision sur risque fiscal pour 3,4 millions de dinars compensée par la reprise de provision sur congés payés de 1,9 million de dinars et la reprise de provision sur autres actifs de 0,6 million de dinars.

(En MDT)

NATURE	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	Variations	(%)
Provisions sur les créances	743,1	647,8	642,8	93,1	14,37
Provisions sur créances par décaissements	740,9	645,8	641,4	95,1	14,73
Provisions affectées aux créances classés	376,1	356,9	395,7	19,2	5,38
Provisions additionnelles	248,1	210,5	171,0	37,6	17,86
Provisions collectives	111,1	72,9	69,6	38,3	52,53
Provision collectives sur Carthage Cement	5,6	5,5	5,1	0,1	1,82
Provisions sur engagements par signature	2,2	2,0	1,4	0,2	10,00
Provisions affectées aux titres	50,5	49,5	43,7	1,0	2,0
Provisions affectées aux autres éléments d'actif, de passif et pour risques et charges	51,1	50,2	48,1	0,9	1,8
Total	844,7	747,5	734,6	97,2	13,00

### 3-Les Agios Réservés

Le total des agios réservés est passé de 238,8 millions de dinars à fin décembre 2019 à 287,8 millions de dinars à fin décembre 2020.

Cette variation de 49 millions de dinars résulte d'une dotation nette de la période de 50,8 millions de dinars afférente aux créances classées et d'une reprise nette de 1,8 million de dinars afférente aux créances non classées.

(En MDT)

NATURE	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	Variations	(%)
Agios réservés sur créances classées	263,1	212,3	187,8	50,8	23,93
Agios réservés sur créances non classées	0,5	0,5	0,4	-	-
Agios réservés affectés aux engagements rééchelonnés	-	0,4	0,4	(0,4)	(100,00)
Agios réservés sur secteur touristique	24,2	25,6	38,8	(1,4)	(5,47)
Total	287,8	238,8	227,4	49,0	20,52

### Emplois

L'encours global des emplois, net de provisions, d'agios réservés et d'amortissements, a enregistré une augmentation de 614,6 millions de dinars ou de 7,97%, passant de 7 711,0 millions de dinars à fin décembre 2019 à 8 325,6 millions de dinars à fin décembre 2020.

Cette évolution résulte des éléments suivants :

- Une progression de 275,2 millions de dinars des crédits à la clientèle,
- Une progression de 319,6 millions de dinars du portefeuille titres,
- Et une progression de 19,8 millions de dinars des valeurs immobilisées nettes d'amortissement.

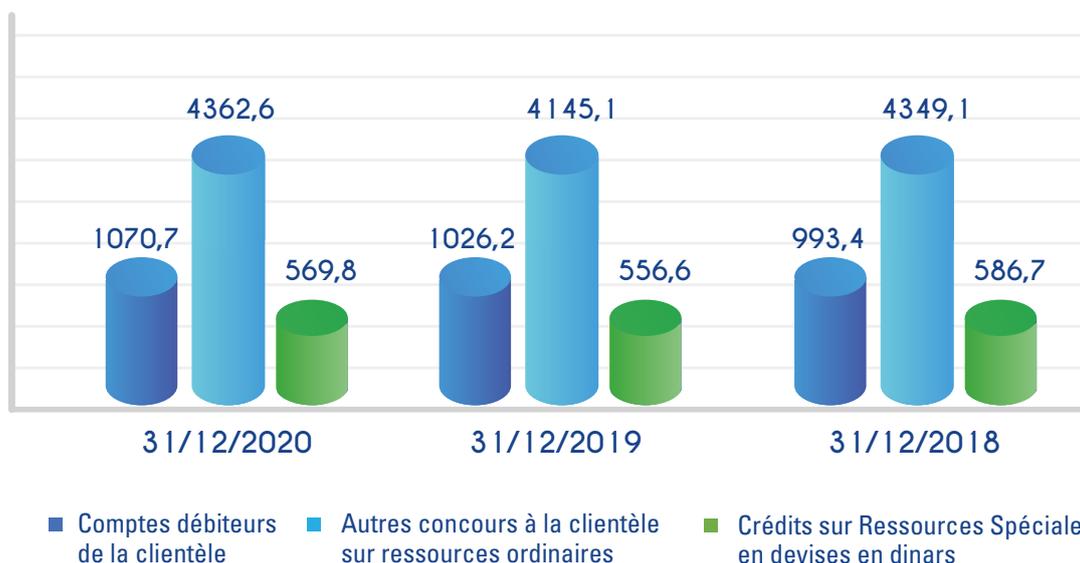
(En MDT)

NATURE	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	Variations	(%)
Crédits à la Clientèle	6 003,1	5 727,9	5 929,2	275,2	4,80
Portefeuille Titres	2 114,3	1 794,7	1 898,0	319,6	17,81
Valeurs Immobilisées	208,2	188,4	166,8	19,8	10,51
Total	8 325,6	7 711,0	7 994,0	614,6	7,97

## 1-Crédits à la clientèle

Les crédits à la clientèle sont passés de 5 727,9 millions de dinars à fin décembre 2019 à 6 003,1 millions de dinars à fin décembre 2020, enregistrant ainsi une hausse de 275,2 millions de dinars ou de 4,80%.

### Structure des crédits à la clientèle



Les autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires, net de provisions et d'agios réservés, sont passés de 4 145,1 millions de dinars en 2019 à 4 362,6 millions à fin 2020 enregistrant ainsi une hausse de 217,5 millions de dinars. Cette croissance est principalement imputable à la relance des crédits de soutien et les reports des crédits.

Par ailleurs, les engagements par signature inscrits en hors bilan se présentent comme suit :

(En MDT)

NATURE	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	Variations	(%)
Cautions, avals et autres garanties données	265,3	263,4	442,6	1,9	0,72
Crédits documentaires import	150,3	163,2	254,9	(12,9)	(7,90)
Crédits documentaires export confirmés	41,3	38,7	124,6	2,6	6,72
Engagements de financements donnés	913,9	795,6	441,9	118,3	14,87
<b>Total engagement par signature en faveur de la clientèle</b>	<b>1370,8</b>	<b>1260,9</b>	<b>1264,0</b>	<b>109,90</b>	<b>8,72</b>
Contres garanties bancaires et instances débits	502,6	504,2	264,5	(1,6)	(0,32)
Engagements de financements donnés	28,3	39,2	88,3	(10,9)	(27,81)
<b>Total engagement par signature en faveur des établissements bancaires</b>	<b>530,9</b>	<b>543,4</b>	<b>352,8</b>	<b>(12,5)</b>	<b>(2,30)</b>
<b>Total passifs éventuels</b>	<b>1901,7</b>	<b>1804,3</b>	<b>1616,8</b>	<b>97,4</b>	<b>5,40</b>

Le volume des engagements par signature a augmenté de 5,4% pour atteindre 1 901,7 millions de dinars au terme de l'année 2020.

Les crédits documentaires ont baissé de 10,3 millions de dinars passant de 201,9 millions de dinars en 2019 à 191,6 millions de dinars en 2020. Cette régression est expliquée par la baisse du volume des crédits documentaires import de 12,9 millions de dinars, suite à la pandémie COVID-19 et une légère hausse des crédits documentaires export de 2,6 millions de dinars.

Par échéance, les engagements d'AMEN BANK ont évolué comme suit :

(En MDT)

FORME DE CREDITS	31/12/2020		31/12/2019		31/12/2018	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Crédits à court terme	2 271,7	25,16%	2 406,9	28,19%	2 434,8	28,52%
Crédits à moyen et long terme	4 856,1	53,78%	4 327,3	50,68%	4 526,1	53,01%
Crédits par décaissement	7 127,8	78,94%	6 734,2	78,87%	6 960,9	81,52%
Crédits par signatures	1 901,7	21,06%	1 804,3	21,13%	1 528,5	17,90%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 029,5</b>	<b>100,00%</b>	<b>8 538,5</b>	<b>100,00%</b>	<b>8 489,4</b>	<b>99,42%</b>

Par secteur d'activité, les crédits octroyés sous forme de décaissements et d'engagements par signature se répartissent comme suit :

(En MDT)

SECTEUR & BRANCHES D'ACTIVITE	31/12/2020		31/12/2019		31/12/2018	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
AGRICULTURE ET PECHE	119,8	1,33%	112,9	1,32%	120,4	1,42%
INDUSTRIE	2 075,2	22,98%	1 938,3	22,70%	1 874,9	22,09%
MINE	24,8	0,27%	32,7	0,38%	45,5	0,54%
ENERGIE	79,2	0,88%	101,2	1,19%	62,8	0,74%
INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRES	400,4	4,43%	302	3,54%	290,2	3,42%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION CERAMIQUE & VERRE	372,7	4,13%	316,9	3,71%	306,8	3,61%
INDUSTRIES MECANIKES & ELECTRIQUES	306	3,39%	321,3	3,76%	316,2	3,72%
CHIMIE & CAOUTCHOUC	411,3	4,56%	418,5	4,90%	392,5	4,62%
TEXTILE	20,5	0,23%	20,6	0,24%	21,4	0,25%
HABILLEMENT & CUIR	58,9	0,65%	56,4	0,66%	58,9	0,69%
BOIS LIEGE & AMEUBLEMENT	35,8	0,40%	35,3	0,41%	37,7	0,44%
PAPIER IMPRESSION INDUSTRIES POLYGRAPHIQUES	219,4	2,43%	199,6	2,34%	206,5	2,43%
BATIMENT & TRAVAUX PUBLICS	146,2	1,62%	133,8	1,57%	136,4	1,61%
SERVICES	6 834,6	75,69%	6 487,3	75,98%	6 494,10	46,49
TRANSPORT & TELECOMMUNICATIONS	343,5	3,80%	328,6	3,85%	374,2	4,41%
TOURISME	674	7,46%	611,7	7,16%	664,2	7,82%
COMMERCE AGRICOLE & ALIMENTAIRE	149	1,65%	154,8	1,81%	127,3	1,50%
COMMERCE MATIERES PREMIERES, MATERIAUX & COMB	135,1	1,50%	154,6	1,81%	139,3	1,64%
COMMERCE DE QUINCAILLERIE MACHINES VEHICULES	395,5	4,38%	422,1	4,94%	366,1	4,31%
COMMERCE DE TEXTILE & CUIR	108,7	1,20%	86,2	1,01%	67,1	0,79%
COMMERCE DIVERS	532,3	5,90%	527	6,17%	421,9	4,97%
SANTE	268,8	2,98%	269,6	3,16%	260,1	3,06%
FINANCE	887,4	9,83%	867,9	10,16%	947,8	11,16%
LOISIRS ET CULTURES	97,6	1,08%	81,1	0,95%	67,0	0,79%
PROMOTION IMMOBILIERE	859,7	9,52%	931,7	10,91%	1023,2	12,05%
PARTICULIERS	1 996,5	22,11%	1 892,8	22,17%	1922,2	22,64%
DIVERS	386,5	4,28%	159,2	1,87%	113,7	1,34%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 029,5</b>	<b>100%</b>	<b>8 538,5</b>	<b>100%</b>	<b>8 489,4</b>	<b>100%</b>

Les engagements de la banque répartis par classe s'établissent comme suit :

(En MDT)

NATURE	Formule	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	Variations	(%)
Engagements classés C0 et C1	a	7 703,3	7 308,4	7 210,8	394,9	5,40
Engagements classés C2, C3, C4 et C5	b	1 326,2	1 230,1	1 278,6	96,1	7,81
Total des engagements	c=a+b	9 029,5	8 538,5	8 489,4	491,0	5,75
Agios réservés affectés aux engagements classés	x	263,1	212,3	187,8	50,8	23,93
Provisions affectées aux engagements classés	y	626,4	569,4	568,1	57,0	10,01
Total des provisions et agios réservés sur créances classées	z=x+y	889,5	781,7	755,9	107,8	13,79
Taux de couvertures des engagements classées	z/b	67,07	63,55	59,12	3,5	5,54
Engagements classés C2, C3, C4 et C5 hors agios réservés	d=b-x	1 063,1	1 017,8	1 090,8	45,3	4,45
Total des provisions et agios réservés sur créances non classées	e	141,4	104,9	114,3	36,5	34,80
Total general des provisions et agios réservés	w=e+z	1 030,9	886,6	870,2	144,3	16,28
Taux de couverture des engagements hors agios réservés	y/d	58,92	55,94	52,08	3,0	5,32
Taux des engagements classés	b/c	14,69	14,41	15,06	0,3	1,95
Taux de couverture de l'ensemble des engagements	w/c	11,42	10,38	10,25	1,0	9,95

Le taux des créances classées s'est établi à 14,69% à fin décembre 2020, contre 14,41% à fin décembre 2019.

Quant au taux de couverture des créances classées, il s'est élevé à 67,07%, contre 63,55% à fin décembre 2019.

Le taux de couverture des créances classées hors agios réservés s'établit à 58,92%, contre 55,94% à fin décembre 2019.

## 2-Portefeuilles titres

### 2-1-Portefeuille titres commercial

A fin décembre 2020, le portefeuille titre commercial s'est établi à 135,2 millions de dinars enregistrant, une baisse de 122,5 millions de dinars comme le montre le tableau ci-après :

(En MDT)

NATURE	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	Variations	(%)
BTA de transaction et de placement	-	2,1	31,2	(2,1)	(100,00)
BTA mis en pension	-	96,2	58,2	(96,2)	(100,00)
Emprunts obligataires de placement	122,4	145,6	179,5	(23,2)	(15,93)
Titres placement à revenu variable	12,8	13,8	16,7	(1,0)	(7,25)
Total	135,2	257,7	285,6	(122,5)	(47,5)

La variation de l'encours des emprunts obligataires est due essentiellement à des remboursements pour un montant de 50,5 millions de dinars compensée par la souscription à l'emprunt obligataire émis par ADVANS et l'emprunt obligataire émis par ENDA TAMWEEL respectivement pour 4 millions de dinars et 25 millions de dinars.

Quant aux titres de placements à revenu variable, ils ont enregistré une baisse de 1 million de dinars.

### 2-2-Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement a atteint 1 979,1 millions de dinars enregistrant ainsi une augmentation de 442,1 millions de dinars ou 28,76% par rapport à fin 2019.

La composition détaillée du portefeuille titres d'investissement se présente comme suit :

(En MDT)

NATURE	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	Variations	(%)
Titres d'investissement	1 717,1	1 286,1	1 336,4	431,0	33,51
BTA	1 158,9	844,5	927,6	314,4	37,23
Fonds gérés	551,7	435,1	402,3	116,6	26,80
Titres participatifs	6,5	6,5	6,5	-	-
Titres de participation	71,1	82,4	134,9	(11,3)	(13,71)
Parts dans les sociétés du groupe	160,7	138,1	109,6	22,6	16,36
Participations avec convention de rétrocession	30,2	30,4	31,5	(0,2)	(0,66)
Total	1 979,1	1 537,0	1 612,4	442,1	28,76

L'évolution à la hausse du portefeuille titres d'investissement résulte essentiellement :

- De la hausse des BTA pour 314,4 millions de dinars (soit une évolution nette entre portefeuille BTA de placement et BTA d'investissement de 216,1 millions de dinars) compte tenu des cessions, des adjudications de 268 millions de dinars et des échanges de l'ordre de 153 millions de dinars ;
- De l'augmentation des fonds gérés pour 116,6 millions de dinars résultant principalement du lancement de deux nouveaux fonds gérés AMEN BANK 2020 pour 103,5 millions de dinars.
- De la baisse de l'encours des titres des participations de 11,3 millions de dinars est due essentiellement à la cession des titres Fidelity Obligations Sicav et UADH respectivement pour 12,3 millions de dinars et 3,8 millions de dinars atténuée par la souscription dans le titre Fidelity Sicav Plus pour 3,2 millions de dinars.
- De l'accroissement des parts dans les sociétés du groupe suite à la souscription dans l'augmentation de capital des sociétés suivantes: « ASSURANCE COMAR COTE D'IVOIRE » pour 2,4 millions de dinars, « MLA » pour 16,4 millions de dinars et « Amen Santé » pour 2,3 millions de dinars.

### 3- Immobilisations

Les immobilisations nettes d'amortissement sont passées de 188,4 millions de dinars à fin décembre 2019 à 208,2 millions de dinars à fin décembre 2020 et ce, compte tenu d'une dotation aux amortissements de 7,2 millions de dinars.

Cette hausse de 19,8 millions de dinars provient essentiellement des immobilisations acquises dans le cadre de recouvrement des créances.

### 4- Analyse du cours AMEN BANK au 31/12/2020

#### 4.1. L'évolution du cours

Le cours de l'action AMEN BANK affiche, au 31 décembre 2020, un rendement négatif de 25,66% clôturant ainsi à 21,700 dinars contre une baisse du secteur bancaire pour 18,45%, une baisse du Tunindex pour 3,33% et du Tunindex 20 pour 4,90%.

#### 4.2. L'évolution des volumes traités

Le volume annuel des transactions du titre AMEN BANK du 02 janvier 2020 au 31 Décembre 2020 s'est élevé à 44 530 980 dinars, soit 3,68% du volume annuel du marché Boursier Tunisien.

## Ratio Réglementaires

**Adéquation des fonds propres : Coussin confortable de fonds propres, résilience confirmée et respect de toutes les normes de concentration et de division du risque**

À fin 2020, les fonds propres nets ont atteint 1 318,9 MDT dont 938,6 MDT de fonds propres nets de base. Ces derniers ont progressé de 26,3 MDT. Ces niveaux de fonds propres nets et de fonds propres nets de base permettent à la banque de disposer d'un coussin confortable en tenant compte des dispositions de la note BCT 2020-08 du 19 mars 2021 (distribution des dividendes au titre de 2019 et 2020) qui prévoit des limites en dépassement des minimums réglementaires de 2,5% au moins soit une limite de 12,5% pour le ratio capital et de 9,5% pour le ratio Tier I.

### 1- Ratio de capital

Le ratio de capital s'est établi à 16,39% à fin décembre 2020 contre un ratio réglementaire de 10%.

Au titre de l'année 2020 et conformément aux exigences de la circulaire 2018-06, relative aux normes d'adéquation des fonds propres, les risques encourus au titre du risque de crédit, du risque opérationnel, risque de marché et risque de contrepartie sur les instruments dérivés, s'élèvent respectivement à 7 203,2 millions de dinars, 737,4 millions de dinars, 101,5 millions de dinars et 4,2 millions de dinars.

En tenant compte uniquement des fonds propres nets de base (hors les fonds propres complémentaires), le ratio TIER I arrêté à fin décembre 2020, s'est établi à 11,65% contre un taux réglementaire minimum de 7% soit un coussin de fonds propres nets de base confortables estimé à 374 MDT (173 MDT en tenant compte d'une limite de 9,5% du ratio).

### 2-Ratios de concentration et de division du risque

À fin décembre 2020, tous les ratios relatifs à la division et à la concentration des risques sont en respect des règles prudentielles édictées par la réglementation en vigueur.

Aucun groupe n'a un niveau d'engagements supérieurs au ratio de 25% des fonds propres nets, le plafond fixé par la BCT.

En outre, la situation des engagements à fin décembre 2020 n'a pas dégagé de risque encouru sur un même bénéficiaire en dépassement du seuil de 15% des fonds propres nets d'AMEN BANK.

De même les risques encourus sur les personnes ayant des liens avec AMEN BANK au sens de l'article 43 de la loi 2016-48 sont établis à 293 737 KDT soit 22,27% des fonds propres nets contre un plafond réglementaire de 25%.

Par ailleurs, le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont l'engagement pour chacun d'entre eux, est égal ou dépasse 5% des fonds propres nets, s'élève à 154 155 KDT soit 11,69% des fonds propres nets contre un plafond réglementaire de 300%.

## Liquidité : Amélioration du profil de risque de liquidité, meilleure adéquation des ressources et des emplois et stress test confirmant la résilience de la banque

L'évolution des différents indicateurs de surveillance du risque de liquidité confirme la consolidation de l'amélioration du profil de risque de la Banque amorcée depuis 2019.

Le refinancement global net (recours BCT y compris le swap +/- interbancaire) à fin 2020 s'est situé à 796 MDT en baisse de 297 MDT ou 27% par rapport à son niveau à fin 2019.

La capacité de refinancement s'est nettement améliorée (+41%) compte tenu de l'optimisation de l'encours des créances refinançables, de la bonne utilisation de la nouvelle fenêtre de refinancement sur un mois (Quote-part de 25% de l'enveloppe secteur) et aussi du renforcement de l'encours des BTA. Cette capacité couvre largement le gap de liquidité qui a enregistré en 2020 un besoin supplémentaire modéré inhérent au report des échéances et aux crédits de soutien accordés avec des délais de grâce compte tenu des mesures d'accompagnement de la clientèle Retail et Corporate.

Les exercices de stress test réalisés en 2020 ont confirmé que l'amélioration du profil de risque de liquidité avant la crise, l'accroissement des dépôts de la clientèle en dinars et l'amélioration de la structure des ressources, l'affermissement des ressources longues, le renforcement de l'encours BTA et les efforts d'optimisation de l'encours des créances éligibles au refinancement, permettent à la banque une résilience en cas de choc de liquidité.

### 3-Ratio de liquidité à court terme LCR

A fin 2020, Le ratio de liquidité à court terme LCR s'est établi à 138,35% contre un ratio réglementaire minimum fixé à 100%.

### 4- Ratio «Crédits / Dépôts»

A fin 2020, le ratio LTD s'est établi à 104,10% contre une limite réglementaire de 120%.

## RESULTAT

Au cours de l'année 2020, AMEN BANK a réalisé un chiffre d'affaires de 856,5 millions de dinars contre 908,1 millions de dinars pour la même période de 2019, soit une diminution de 51,6 millions de dinars ou 5,68%.

Parallèlement, les charges d'exploitation bancaires ont enregistré une baisse de 47,4 millions de dinars ou 9,41% ce qui s'est traduit par un produit net bancaire de 400,5 millions de dinars en baisse de 4,2 millions de dinars ou 1,05%.

Les principaux indicateurs de l'état de résultat au cours de l'année 2020, se présentent comme suit :

(En mDT)

NATURE	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	Variations	(%)
Chiffre d'affaires	856 478	908 101	829 094	(51 623)	(5,68)
Charges d'exploitation bancaire	456 011	503 399	454 362	(47 388)	(9,41)
Produit Net Bancaire	400 467	404 702	374 732	(4 235)	(1,05)
Résultat Net	99 659	145 165	119 970	(45 506)	(31,35)

## I- LES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

Au cours de l'année 2020, les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une régression de 51,6 millions de dinars ou 5,68% détaillée comme suit :

(En mDT)

NATURE	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	Variations	(%)
Intérêts et Revenus Assimilés	601 140	645 620	578 354	(44 480)	(6,89)
Commissions Reçues	113 811	111 130	100 753	2 681	2,41
Revenus des Portefeuilles Titres et Opérations Financières	141 527	151 351	149 987	(9 824)	(6,49)
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>856 478</b>	<b>908 101</b>	<b>829 094</b>	<b>(51 623)</b>	<b>(5,68)</b>

### 1- Les intérêts et Revenus Assimilés

Les intérêts et revenus assimilés perçus au cours de l'année 2020 ont atteint 601,1 millions de dinars et ce, compte tenu d'une dotation nette d'agios réservés de 49,0 millions de dinars, contre 35,7 millions de dinars une année auparavant.

Les intérêts et revenus assimilés, nets d'agios réservés, sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

(En mDT)

NATURE	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	Variations	(%)
Intérêts et revenus sur les établissements bancaires et financiers et sur la BCT	19 018	18 345	14 387	673	3,67
Opérations avec la Clientèle	547 499	591 589	541 000	(44 090)	(7,45)
Autres revenus et intérêts	34 623	35 686	22 967	(1 063)	(2,98)
<b>Total Intérêts et Revenus Assimilés</b>	<b>601 140</b>	<b>645 620</b>	<b>578 354</b>	<b>(44 480)</b>	<b>(6,89)</b>

Les revenus perçus sur les opérations avec les établissements bancaires et financiers et sur la BCT ont enregistré une hausse de 0,7 million de dinars ou 3,67% découlant notamment de :

- La hausse des placements interbancaires de 5,9 millions de dinars,
- La baisse des intérêts et revenus assimilés sur les établissements financiers de 3,4 millions de dinars,
- Une baisse des intérêts perçus sur les opérations avec la BCT de 1,8 million de dinars.

Les revenus sur les opérations avec la clientèle ont totalisé 547,5 millions de dinars à fin 2020, contre 591,6 millions de dinars à fin 2019, soit une baisse de 44,1 millions de dinars ou 7,45%. Outre l'impact de l'effort de réservation (dotation supplémentaire de 13,3 millions de dinars), la baisse enregistrée est expliquée principalement par les effets conjugués suivants :

- La baisse du TMM moyen de la période de 8,95% ou 69 points de base ;
- La baisse des taux d'intérêts moyens de l'Euro de 14% et de 210% du taux d'intérêts moyen du Dollar.
- La baisse des encours moyens notamment pour la famille des crédits à Moyens Terme, qui a enregistré une baisse des revenus de l'ordre de 29 millions de dinars, imputable essentiellement à la baisse du capital moyen de 145,0 millions de dinars.

La banque a procédé à la mise en place de nouveaux échéanciers pour les échéances reportées des crédits aux particuliers, conformément aux dispositions des circulaires de la BCT n° 2020-07 et n° 2020-08, et ce sans perception de commissions supplémentaires. Les intérêts décomptés durant la période de report, et qui ont été comptabilisés, sont constatés en résultat. La baisse des autres revenus et intérêts de 2,98% provient de la baisse des commissions à caractère d'intérêts.

## 2- Les Commissions perçues

Au cours de l'année 2020, les commissions perçues ont atteint 113,8 millions de dinars contre 111,1 millions de dinars pour l'exercice 2019, enregistrant ainsi une hausse de 2,7 millions de dinars ou 2,41%.

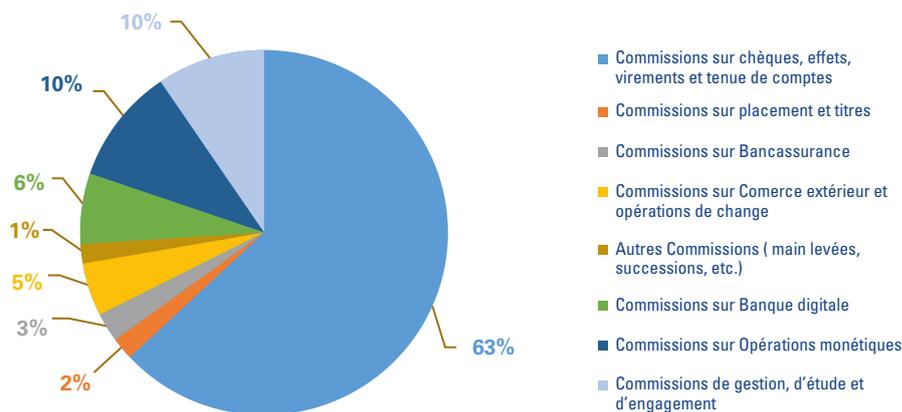
(En mDT)

NATURE	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	Variations	(%)
Commissions sur chèques, effets, virements et tenue de comptes	71 740	69 678	60 292	2 062	2,96
Commissions de gestion, d'étude et d'engagement	10 818	9 562	9 997	1 256	13,14
Commissions sur Opérations monétaires	11 813	12 811	11 616	(998)	(7,79)
Commissions sur Commerce extérieur et opérations de change	5 347	6 175	6 564	(828)	(13,41)
Commissions sur Banque digitale	7 098	6 707	5 401	391	5,83
Commissions sur placement et titres	2 165	1 823	2 256	342	18,76
Commissions sur Bancassurance	3 181	2 294	2 221	887	38,71
Commissions sur commercialisation des produits leasing	28	20	0	8	40,00
Autres Commissions (mains levées, successions, etc.)	1 621	2 060	2 406	(439)	(21,36)
<b>Total commissions Reçues</b>	<b>113 811</b>	<b>111 130</b>	<b>100 753</b>	<b>2 681</b>	<b>2,41</b>

La hausse des commissions est expliquée principalement par l'augmentation des commissions perçues sur le traitement des chèques effets et virements, sur l'activité de gestion, d'étude, d'engagement et des commissions sur les produits bancassurance, contre une baisse des commissions sur opérations monétaires et des opérations sur commerce extérieur et opérations de change.

Les baisses enregistrées sont dues aux effets de la crise sanitaire (confinement et gratuités).

### Structure des commissions reçues Décembre 2020



### 3- Les revenus du portefeuille titres et opérations financières

A fin 2020, les revenus des portefeuilles titres (portefeuilles titres commercial et d'investissement et opérations financières) ont atteint 141,5 millions de dinars contre 151,4 millions de dinars une année auparavant soit une baisse de 9,9 millions de dinars ou 6,49%.

(En mDT)

NATURE	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	Variations	(%)
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	39 444	55 439	71 512	(15 995)	(28,85)
Revenus du portefeuille titre d'investissement	102 083	95 912	78 475	6 171	6,43
Total revenus des portefeuilles titres et opérations financières	141 527	151 351	149 987	(9 824)	(6,49)

#### 3-1 Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les revenus du portefeuille titre commercial et opérations financières ont atteint 39,4 millions de dinars au cours de l'année 2020 contre 55,4 millions de dinars pour la même période de 2019, soit une baisse de 16,0 millions de dinars ou 28,85% générée par :

- Une régression des revenus du portefeuille titres de placement à revenus variables ;
- Une baisse des gains sur les opérations de change au comptant et des gains nets sur change BBE et autres opérations de change ;
- Compensée par une hausse du montant des intérêts sur les BTA et des emprunts obligataires de placement.

Ce reclassement s'inscrit bien dans la stratégie de la Banque et traduit fidèlement son intention de détention à long terme des titres souverains.

L'évolution des gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières, est explicitée en détail dans le tableau ci-dessous :

(En mDT)

NATURE	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	Variations	(%)
Revenus du portefeuille titres de transactions et de placement à revenus fixes (BTA et Emprunts obligataires)	12 298	10 546	22 343	1 752	16,61
Revenus du portefeuille titres de placement à revenus variables	(188)	733	2 246	(921)	(125,65)
Gain net sur change au comptant	25 533	41 806	40 560	(16 273)	(38,93)
Gain net sur change BBE et autres opérations de change	1 801	2 354	6 363	(553)	(23,49)
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	39 444	55 439	71 512	(15 995)	(28,85)

#### 3-2 Gains sur portefeuille titres d'investissement

Les revenus du portefeuille titres d'investissement ont atteint 102,1 millions de dinars à fin 2020, enregistrant ainsi une hausse de 6,2 millions de dinars par rapport à l'année 2019.

Les revenus sur portefeuille titres d'investissement sont détaillés dans le tableau ci-après :

(En mDT)

NATURE	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	Variations	(%)
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	85 016	74 975	60 884	10 041	13,39
Sur les BTA	68 945	64 317	55 237	4 628	7,20
Sur les Fonds Gérés	15 561	10 126	5 163	5 435	53,67
Sur les Titres Participatifs et les Emprunts Obligataires	510	532	484	(22)	(4,14)
Dividendes et revenus assimilés	17 067	20 937	17 591	(3 870)	(18,48)
Sur les titres de participations	1 620	3 515	4 514	(1 895)	(53,91)
Sur les parts dans les entreprises liées et associées	12 886	16 570	12 990	(3 684)	(22,23)
Sur les conventions de rétrocession	2 561	852	87	1 709	200,59
<b>Total revenus du portefeuille titres d'investissement</b>	<b>102 083</b>	<b>95 912</b>	<b>78 475</b>	<b>6 171</b>	<b>6,43</b>

La hausse des revenus du portefeuille titres d'investissement est expliquée par les effets compensés suivants :

- La hausse de 4,6 millions de dinars des intérêts sur les BTA ;
- La hausse de 5,4 millions de dinars des revenus des Fonds Gérés qui comportent les plus-values reçues, les dividendes encaissés et les intérêts courus sur les fonds placés en attente d'emploi ;
- La baisse des dividendes et revenus assimilés sur les titres d'investissement due essentiellement à la baisse des dividendes perçus sur la participation MLA pour 5,2 millions de dinars.

## II - LES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une baisse de 47,4 millions de dinars ou 9,41%, passant de 503,4 millions de dinars au cours de l'année 2019 à 456,0 millions de dinars au cours de l'année 2020.

Les composantes des charges d'exploitation bancaires se présentent comme suit :

(En mDT)

NATURE	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	Variations	(%)
<b>Opérations avec les établissements bancaires et financiers et BCT</b>	<b>79 682</b>	<b>103 059</b>	<b>91 475</b>	<b>(23 377)</b>	<b>(22,68)</b>
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>296 256</b>	<b>300 306</b>	<b>245 223</b>	<b>(4 050)</b>	<b>(100,00)</b>
<b>Emprunts et ressources spéciales</b>	<b>34 273</b>	<b>31 709</b>	<b>35 499</b>	<b>2 564</b>	<b>8,09</b>
Intérêts encourus sur emprunts	17 056	19 102	21 978	(2 046)	(10,71)
Intérêts encourus sur ressources Spéciales	17 217	12 607	13 521	4 610	36,57
<b>Autres intérêts et charges</b>	<b>35 505</b>	<b>55 629</b>	<b>71 029</b>	<b>(20 124)</b>	<b>(36,18)</b>
- Différentiel d'intérêts sur Opérations de change à terme et du SWAP	13 821	35 428	52 834	(21 607)	(60,99)
- Opérations de change à terme	169	4 336	6 038	(4 167)	100,00
- SWAP	13 652	31 092	46 796	(17 440)	(56,09)
- Commissions de couverture contre le risque de change et autres commissions sur les lignes extérieures	21 684	20 201	18 195	1 483	7,34
<b>Total Intérêts encourus et charges assimilées</b>	<b>445 716</b>	<b>490 703</b>	<b>443 226</b>	<b>(44 987)</b>	<b>(9,17)</b>
<b>Commissions encourues</b>	<b>10 295</b>	<b>12 696</b>	<b>11 136</b>	<b>(2 401)</b>	<b>(18,91)</b>
<b>Total Charges d'exploitations bancaires</b>	<b>456 011</b>	<b>503 399</b>	<b>454 362</b>	<b>(47 388)</b>	<b>(9,41)</b>

La baisse des intérêts encourus et charges assimilées de 45,0 millions de dinars ou 9,17% est justifiée par les effets conjugués de :

- La baisse du TMM moyen de la période de 8,95% ou 69 points de base ;
- La baisse des taux d'intérêts moyen de l'Euro de 14% et de 210% du taux d'intérêts moyen du Dollar ;
- La restructuration des dépôts de la clientèle par forme avec une baisse de la quote-part des dépôts à terme jugés coûteux,
- La baisse du refinancement BCT et le remboursement intégral des SWAP.

Le coût moyen des ressources analytique calculé sur la base de la moyenne mensuelle a atteint 5,61% contre 5,98% pour la même période de 2019.

Le rendement moyen analytique des crédits et qui tient compte des encours moyens, il a atteint 9,73% (9,37% net d'agios) contre 10,15% (9,96% net d'agios) pour la même période de 2019.

Ainsi la marge nette d'intérêts analytique est passée de 4,17% en 2019 à 4,12%. Quant à la marge nette après agios réservés, elle est passée de 3,98% en 2019 à 3,76% en 2020.

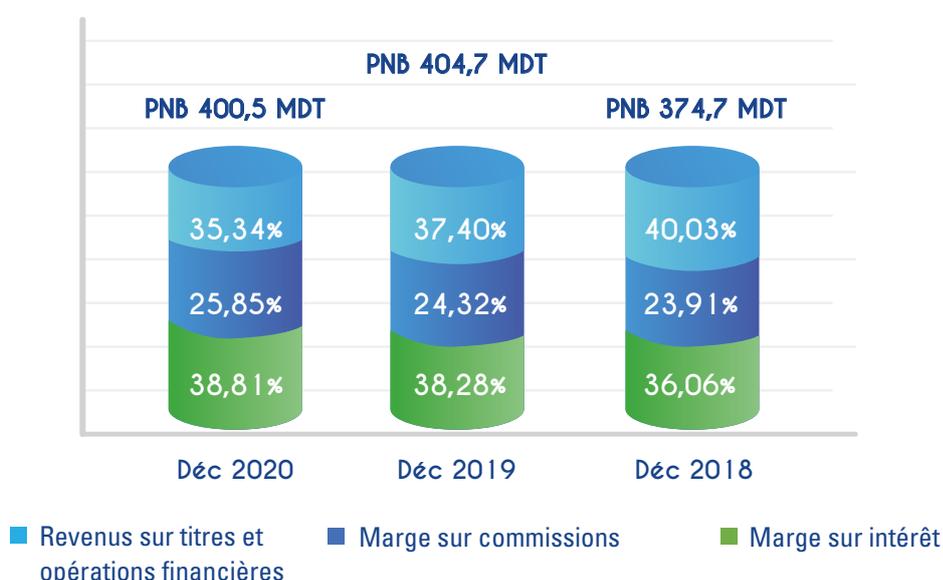
### III – LE PRODUIT NET BANCAIRE

A fin 2020, le Produit Net Bancaire a atteint 400,5 millions de dinars contre 404,7 millions de dinars pour l'année 2019, soit une diminution de 4,2 millions de dinars ou 1,05%.

(En mDT)

NATURE	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	Variations	(%)
Marge sur intérêts	155 424	154 917	135 128	507	0,33
Marge sur commissions	103 516	98 434	89 617	5 082	5,16
Revenus sur titres et opérations financières	141 527	151 351	149 987	(9 824)	(6,49)
<b>PNB</b>	<b>400 467</b>	<b>404 702</b>	<b>374 732</b>	<b>(4 235)</b>	<b>(1,05)</b>
Chiffres d'affaires	856 478	908 101	829 094	(51 623)	(5,68)
PNB / Chiffres d'affaires (%)	46,76	44,57	45,20	2,19	4,92

#### Quote part des marges / PNB



### IV– LES CHARGES OPÉRATOIRES

Les charges opératoires ont totalisé 166,1 millions de dinars au cours de l'année 2020 contre 158,9 millions de dinars une année auparavant, soit une hausse de 4,55% ou 7,2 millions de dinars.

Ces charges se ventilent comme suit :

(En mDT)

NATURE	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	Variations	(%)
Frais de personnel	115 765	109 669	102 275	6 096	5,56
Charges générales d'exploitation	41 289	40 158	37 025	1 131	2,82
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	9 055	9 048	7 744	7	0,08
<b>Total charges opératoires</b>	<b>166 109</b>	<b>158 875</b>	<b>147 044</b>	<b>7 234</b>	<b>4,55</b>
<b>PNB</b>	<b>400 467</b>	<b>404 702</b>	<b>374 732</b>	<b>(4 235)</b>	<b>(1,05)</b>
Coefficient d'exploitation (%)	41,48	39,26	39,24	2,22	5,66
Coefficient d'exploitation hors amortissement (%)	39,22	37,02	37,17	2,20	5,93

L'évolution des frais de personnel de 6,1 millions de dinars ou 5,56% est essentiellement expliquée par la liquidation des congés du personnel de la banque ayant totalisé 3,6 millions de dinars ainsi que l'impact conjugué des avancements et de la nouvelle réorganisation de la banque de fin 2019.

Le coefficient d'exploitation a atteint 41,48% pour l'exercice 2020 contre 39,26% pour l'exercice 2019.

## V- LE RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION

A fin 2020, le résultat brut d'exploitation, hors effets de la dotation aux provisions, des corrections des valeurs, de l'impôt et de la dotation aux amortissements, a atteint 233,1 millions de dinars, en diminution de 8,87% par rapport à l'année 2019.

De ce résultat brut, ont été affectées une dotation aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs pour 99,7 millions de dinars, une dotation aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement pour 3,3 millions de dinars et une dotation aux amortissements pour 9,1 millions de dinars.

L'impôt sur les sociétés a été arrêté à 18,2 millions de dinars outre la contribution sociale de solidarité et la contribution conjoncturelle établies pour un total de 3,1 millions de dinars.

## VI- LE RESULTAT NET DE L'EXERCICE

Le résultat net réalisé par la banque a enregistré une baisse de 31,35% en passant de 145,2 millions de dinars au cours de l'année 2019, à 99,7 millions de dinars pour la même période de 2020.

(En mDT)

NATURE	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	Variations	(%)
Résultat d'exploitation	132 533	160 690	143 404	(28 157)	(17,52)
Solde en gain / perte provenant des éléments ordinaires	(2 789)	(577)	(5 947)	(2 212)	383,36
Impôt sur les bénéfices	(18 228)	(14 140)	(15 701)	(4 088)	28,91
Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires	(11 857)	(808)	(1 786)	(11 049)	1 367,45
Résultat net	99 659	145 165	119 970	(45 506)	(31,35)
Rendement moyen des fonds propres (%)	9,8	16,7	16,1	(6,9)	(41,32)
Rendement moyen des actifs (%)	1,1	1,6	1,4	(0,5)	(31,25)

# METIERS D'AMEN BANK



## 4/ METIERS D'AMEN BANK

### Activités bancaires

#### Monétique

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire « Covid-19 » ce qui a engendré une baisse de l'activité monétique. AMEN BANK a adopté des mesures pour aider ses clients à faire face à ladite crise, notamment en offrant la gratuité, pendant six mois, de la carte Sésame.

Les commissions générées par l'activité se sont élevées à 11,8 millions de dinars, enregistrant ainsi une baisse de 7,79%.

Courant l'année 2020, la Banque a continué ses efforts pour la commercialisation des cartes "SALAIRE" et "EL AMEN" en «White-EMV», basées sur des puces 100% tunisiennes et totalement sécurisées. Ces nouvelles cartes ont été introduites dans le souci de réduire les charges et les frais payés et éviter les contraintes imposées par VISA et MASTERCARD, pour les transactions domestiques.

De même, AMEN BANK a activé la mise en place du projet « ATM Access Fees », permettant de générer des commissions supplémentaires sur les retraits DAB par des cartes étrangères. La commission générée suite à l'action engagée, à partir de Juin 2020, avoisine le un million de dinars et ce, malgré l'impact négatif du « Covid-19 » sur le tourisme.

Il est à noter que durant l'année 2020, la banque a poursuivi son projet de migration vers des cartes sans contact, pour la partie émission, et la mise à jour de son parc TPE, pour la partie acquisition, pour permettre le développement du projet «Contactless » et de ce mode de paiement plus simple, plus sécurisé et plus rapide.

Pour leurs parts, les mouvements réalisés au niveau des DAB/GAB sont passés de 875,2 millions de dinars en 2019 à 903,1 millions de dinars courant 2020, soit une progression de 3,2%.

Par ailleurs, le mouvement effectué auprès des affiliés TPE, s'est établi à 181,1 millions de dinars, enregistrant ainsi, une baisse de 20,2% par rapport à l'année précédente.

#### Réseau d'agences

Tenant compte des changements environnementaux et économiques qui peuvent impacter les différents marchés bancaires par segment de client et par zone géographique, AMEN BANK a revu sa stratégie de déploiement de son réseau d'agences en se basant sur des critères scientifiques de calcul du potentiel de chaque région. Ainsi, de nouvelles zones d'implantation ont pu être identifiées. C'est dans ce cadre qu'AMEN BANK a procédé à l'ouverture de trois Espaces Libre-Service, équipé chacun de trois automates multifonctions.

Ceci témoigne, s'il en était besoin, de la volonté d'AMEN BANK d'élargir son effort de digitalisation, avec la mise en place de sept Espaces Libre-Service (à La Marsa, à la Place du 14 Janvier - Tunis, à Sousse Khezama, au centre commercial Mall of Sousse, aux Berges du Lac II les Pins, au Centre d'Affaires Mohamed V et à Mandela); d'autres sites sont d'ores et déjà ciblés pour l'implantation de nouveaux Espaces Libre-Service.

De même, des actions d'optimisation du réseau d'agences ont été entamées de manière progressive. Ces actions peuvent prendre la forme de fusion d'agences ou de changement de canal de distribution, basculant ainsi, de l'agence classique à l'agence spécialisée, voire à l'espace libre-service bancaire. L'arbitrage entre ces différentes options se fait sur la base du potentiel de la zone de chalandise, de la stratégie d'allocation des ressources et des habitudes de consommation de la clientèle cible.

Fort de son engagement dans la digitalisation et conformément à sa nouvelle stratégie de spécialisation des agences et d'optimisations

des processus, AMEN BANK a redéployé une agence portant ainsi le nombre de ses agences à 160. Ces opérations de rationalisation ont été réalisées dans le strict respect de la réglementation en vigueur, afin de garantir à sa clientèle une meilleure qualité de service, mais également plus de fluidité dans le traitement de ses opérations.

Dans le cadre du programme de transformation NEXT, AMEN BANK a lancé son premier centre d'affaires Mohamed V, sa première agence Retail les Berges du Lac II-les Pins et sa deuxième agence pilote Mandela. Dans ce cadre, AMEN BANK continue d'étendre le déploiement de sa stratégie de spécialisation des agences au reste du réseau, dédiées aux clients particuliers, professionnels et TPME.

Il est à préciser que la nouvelle agence Retail est une agence dédiée exclusivement au service de la clientèle des particuliers, des professionnels et des TPME. Elle a pour objectif la conquête, l'équipement et la satisfaction des clients Retail, la transformation du temps transactionnel en temps commercial et l'assurance d'une qualité de service conforme aux exigences des clients.

Le Centre d'Affaires (CAF), quant à lui, est destiné à servir la clientèle Corporate (Institutionnels, Groupes de sociétés, Grandes Entreprises et PME). Son organisation repose sur la création de nouveaux espaces, à savoir les espaces conseil, expertise et transactionnel. Cette nouvelle conception a permis de développer la connaissance client et les expertises, à travers la mise en portefeuille des clients par segment.

La spécialisation du réseau, qui entre dans le projet global du maillage du réseau, a fait naître de nouvelles opportunités en harmonie avec la vision de digitalisation de la Banque, telles que l'implémentation de nouveaux espaces libres services (ELS) ou de futures agences spécialisées et des parcours clients fortement digitalisés.

Après le lancement du premier centre d'affaires Mohamed V, de la première agence Retail les Berges du Lac II-les Pins et la deuxième agence pilote Mandela, AMEN BANK continue d'étendre le déploiement de sa stratégie de spécialisation des agences au reste du réseau.

L'agence ou le Centre d'Affaires sera ainsi reconfigurée pour fournir un espace plus convivial et plus adapté à tous les profils de client et ce, à travers la spécialisation Retail/ Corporate. Le redéploiement, la rationalisation et la modernisation du réseau d'agences va permettre à AMEN BANK d'apporter des réponses spécifiques à chaque profil de client, mais va également améliorer de manière significative sa qualité de service et l'expérience client, tout en réduisant les coûts.

#### Déploiement de la nouvelle version CRM V2

Dans une démarche d'innovation et afin de renforcer davantage sa stratégie commerciale, AMEN BANK a mis en place une nouvelle version de la solution de Gestion de la Relation Client « Microsoft Dynamics CRM » et ce, pour l'ensemble de son réseau d'agences.

Cette nouvelle version CRM V2 est constituée de trois modules :

- Un premier module commercial, dédié pour la vente, entièrement achevé et opérationnel.
- Un deuxième module déployé et opérationnel, concerne le volet service et permet de prendre en charge, les demandes d'information, les demandes de service, les réclamations et la prise de rendez-vous et ce, quelque soit le canal utilisé par le client,
- Un troisième module Marketing, déployé et en cours de personnalisation, servira à gérer les campagnes Marketing et les enquêtes de satisfaction menées dans le cadre de notre démarche Qualité.

La nouvelle solution CRM V2 offre une vue commerciale 360° et permet ainsi, à la Banque de mieux connaître ses clients, de détecter les nouvelles opportunités et de proposer des offres adaptées et différenciées par segment et par client.

## Transformation du Centre d'Appel en un Centre de Relations Clients

Cette transformation a été entreprise pour accompagner et consolider la mutation engagée par la banque à travers son programme NEXT.

Ainsi, le CRC a été doté des moyens humains, matériels et logistiques lui permettant d'assurer convenablement ses missions. Initialement joignable seulement par un seul numéro téléphonique, le CRC est actuellement accessible par divers canaux (numéro vert et numéro dédié, site web de la banque, adresse e-mail du CRC, page Facebook de la banque et l'agent conversationnel « Chatbot »).

Une équipe qualifiée de télé-conseillers, assure la prise en charge des diverses demandes d'information, de services et de rendez-vous des clients ainsi que leurs réclamations et ce, en plus des campagnes de communication et des enquêtes de satisfaction client réalisées par la Banque.

Les solutions informatiques déployées, intégrées avec le Système d'Information de la banque et le CRM V2, et mises à la disposition du CRC lui permettent de centraliser et de traiter les diverses demandes de la clientèle tout en garantissant le suivi, la supervision des délais et la traçabilité requise.

## Activité commerciale

Face à la Covid-19, AMEN BANK a réagi d'une manière exemplaire pour assurer la continuité de l'activité et maintenir sa politique d'animation commerciale. En termes d'organisation du travail, la Banque a pris les dispositions nécessaires pour assurer l'accueil de la clientèle en agence tout en coordonnant le télétravail notamment des fonctions support. C'est ainsi qu'AMEN BANK a misé sur la nécessaire complémentarité entre une présence physique au niveau de ses 160 agences, réparties sur tout le territoire et la capacité à traiter les opérations à distance. De plus, AMEN BANK a pris toutes les mesures nécessaires afin d'accompagner et soutenir ses clients entreprises, et notamment les PME et les professionnels impactés par la crise à travers des reports de remboursement d'échéance, des mesures d'assouplissement de la gestion de la trésorerie, des financements rapides et ce, via notre plateforme 100% digitale «NEAR», qui apporte ainsi tout son soutien et toute son écoute 24h/24 et 7j/7.

Par ailleurs, la clientèle des particuliers a également bénéficié des mesures exceptionnelles, à savoir le report de remboursement des crédits bancaires, sans compter la gratuité pendant 6 mois, de plusieurs produits et services numériques, dont notamment, la carte Sésame, les produits de la Banque Digitale et le Pack AMEN Senior. Dans le cadre de la consolidation de sa politique d'animation commerciale et dans le but d'élargir sa base clientèle et d'améliorer son taux d'équipement en produits et services, AMEN BANK a lancé en 2020, une action de relance globale, qui a touché l'ensemble du réseau avec un suivi régulier de l'effort commercial de chaque point de vente, en termes d'ouverture de comptes et de vente de produits.

Le programme de transformation NEXT, lancé en 2019, a permis à la Banque de réaliser un rééquilibrage de l'activité commerciale entre le Corporate et le Retail et ce, afin de cerner au mieux les potentialités de la clientèle, dans une optique d'efficacité commerciale.

Aussi et afin de renforcer sa stratégie commerciale visant à mettre le client au centre de ses préoccupations, AMEN BANK a appuyé son effort commercial, à travers la mise en place d'une nouvelle version améliorée de la solution CRM, qui a pour objectif principal la vision consolidée du client. Dans ce cadre, AMEN BANK a arrêté un dispositif de suivi et de coaching pour le réseau, afin que le CRM V2 devienne l'outil incontournable de vente et de gestion de la relation client.

De plus et au cours de l'année 2020, AMEN BANK a continué d'enrichir son offre par de nouveaux produits et services, qui touchent l'accessibilité 24h/24 et 7j/7 et de n'importe quel endroit (multi canal), pour tous les services bancaires, mais également la réduction des délais de traitement des services d'AMEN BANK. Dans ce cadre, la Banque a mis en place en 2020 trois nouveaux Espaces de Libre-Services-bancaire au Centre d'Affaires-Mohamed V, Berges du Lac II les Pins et Mandela, réduisant ainsi le traitement des opérations de base, pour permettre ainsi à l'agence de se concentrer essentiellement sur le conseil client.

En parallèle, une action de vente ciblée a été lancée, via le CRM V2 d'AMEN BANK, en vue d'équiper la clientèle en cartes bancaires et en produits de la banque digitale (@mennet en particulier), suivant une démarche commerciale proactive en vue de les orienter vers les automates et les canaux digitaux, limiter les temps d'attente aux guichets des agences et améliorer l'expérience client et sa fidélisation.

## Nouveaux produits et services

Au cours de l'année 2020, AMEN BANK a enrichi son offre commerciale par le lancement de nouveaux produits et services :

### Pack « AMEN Patenté » et « AMEN Patenté Plus »

Dans le cadre du développement de sa stratégie commerciale et de l'élargissement de sa base clientèle, en particulier, sur le segment des patentés, AMEN BANK a lancé une nouvelle offre packagée, dénommée Pack «AMEN Patenté» et « AMEN Patenté Plus », spécialement dédiée aux professionnels non-inscrits dans un ordre professionnel, notamment les petits métiers, les artisans et les commerces de proximité.



### Lancement du Pack « AMEN Pro »

Une nouvelle version du Pack «Pro», dénommée Pack «AMEN Pro», spécialement dédiée pour les professionnels, hors activité de la santé (architectes, avocats, experts comptables...) et qui sont inscrits dans un ordre professionnel a vu le jour en 2020. Ce pack leur offre une panoplie complète de produits et de services nécessaires à leur activité, avec un tarif global très attractif.

### Lancement du Pack « AMEN START-UP »

Dans le cadre de l'élargissement de sa base clientèle, en particulier sur le segment des startups et des entreprises innovantes, qui sont caractérisées par un « business model » innovant, avec des valorisations très importantes, AMEN BANK a lancé en février 2020 le nouveau Pack «AMEN START-UP», qui leur offre une panoplie

complète de produits et de services nécessaires à leur activité, avec un tarif global très attractif. Le Pack « AMEN START-UP » s'adresse à toute société résidente, ayant le label «Start-up», délivré conformément à la réglementation en vigueur.



#### AmenPay : partenariat avec Intishop/Intigo

AMEN BANK a étendu l'utilisation de son application AmenPay, la 1<sup>ère</sup> application 100% tunisienne de Mobile Payment, à de nouveaux services. Dans ce cadre, elle a annoncé son partenariat avec IntiGo, la première compagnie de Moto-Taxi en Tunisie.

En effet, IntiGo met à la disposition de ses clients un service personnalisé adapté à leurs besoins, à travers un « captain », qui se déplace à moto, pour faire leurs courses et leurs livraisons et régler leurs affaires administratives, voire personnelles.

Il est d'ailleurs à noter que ce service a été fortement apprécié, pendant la période de confinement, au cours de laquelle la clientèle a fait confiance au sérieux et à l'efficacité des « captains » d'IntiGo. Dorénavant, les clients pourront effectuer le règlement de leurs commandes auprès d'IntiGo et le réseau de ses partenaires, par le biais de l'application AmenPay, téléchargeable actuellement sur Play Store (Android) et sur Apple Store.



#### Pack AMEN First Bank « First Free »

Afin de s'adapter aux circonstances de vigilance sanitaires actuelles, AMEN First Bank a constitué une aubaine pour les clients, qui ont pu ainsi, limiter leurs déplacements et le contact physique afin de se protéger de la pandémie de la Covid-19. D'ailleurs, elle a pu enregistrer une augmentation significative du nombre de clients, qui se sont réjouis de ce nouveau canal 100% digital.

S'appuyant sur ce constat de réussite et dans le cadre de sa stratégie d'élargissement de sa base clientèle sur le segment du Retail, notamment, pour ce qui concerne les étudiants ayant un fort potentiel d'employabilité, AMEN BANK a lancé le pack AFB « First Free », spécialement adapté aux besoins des étudiants.



#### Plateforme électronique interactive « Ne@r »

Dans le cadre de sa mobilisation continue, pour faire face aux répercussions économiques et sociales, engendrées par la Covid -19, AMEN BANK a mis en place la plateforme électronique interactive « Ne@r », qui permet de recueillir les demandes de report ou d'un nouveau crédit de soutien et ce, pour sa clientèle entreprise.



#### Activité de l'international

L'activité du commerce extérieur a connu une baisse de l'ordre de 20% par rapport à l'année 2019, suite à un fléchissement du chiffre d'affaires relatif aux importations de l'ordre de 1.063 millions de dinars et de 521 millions de dinars en termes d'exportation.

La domiciliation des titres de commerce extérieur, a été marquée par une régression de 17% en volume en passant de 2.619 millions de dinars en 2019 à 2.178 millions de dinars en 2020.

Pour leur part, les financements en devises à court terme ont enregistré une progression significative de l'ordre de 56% par rapport à l'année 2019 justifiée par une forte demande suite à la détérioration financière de nos clients engendrée par la crise sanitaire (Covid-19) et la situation économique du pays.

Les flux financiers ont enregistré aussi une baisse de l'ordre de 30% pour les virements émis et de 22% pour les transferts reçus engendrant une baisse globale de l'ordre de 11 % des commissions générés. Ceci est dû principalement au ralentissement de l'activité économique nationale et internationale, la fermeture des frontières, la baisse de l'activité des voyages touristiques et d'affaires. Malgré l'accroissement des flux des Tunisiens Résidents à l'étranger, ceci n'a pas pu équilibrer la balance, face à l'anéantissement des recettes touristiques.

AMEN BANK a poursuivi sa politique dynamique de mobilisation des ressources extérieures dont l'encours a atteint 598 millions de dinars. Les fonds mobilisés proviennent des nouveaux tirages auprès du fonds SANAD, l'Agence Française de Développement (AFD), la Banque Africaine de Développement (BAD) la ligne KfW ainsi que de la ligne d'aide-programme accordée à la Tunisie par l'Italie.

A ce titre, AMEN BANK a continué à endosser un rôle majeur dans l'utilisation des ressources en devises, mises à la disposition de la Tunisie par les bailleurs de fonds internationaux et ce en vue de faciliter l'accès au financement pour les entreprises tunisiennes, notamment aux financements aux meilleures conditions de taux et de durée, tout en veillant à les accompagner dans leurs efforts de respect de la politique environnementale et sociale et des pratiques de bonne gouvernance, édictées par les bailleurs de fonds internationaux.

## Marché des capitaux

L'exercice 2020 a été caractérisé par une morosité économique due à la pandémie planétaire. Cette situation a impacté négativement les volumes des échanges internationaux et par conséquent le volume des opérations de change. Quant aux activités de taux, la banque a maintenu sa stratégie d'investissement accru, tout en œuvrant à la maîtrise du coût des ressources.

### Le change

La pandémie mondiale a paralysé le commerce international et par conséquent les flux du commerce extérieur. Autre facteur non moins négligeable, la baisse des prix des matières premières, notamment des produits énergétiques. Ces deux principaux faits expliquent la régression enregistrée par cette activité. La Salle de Change a su préserver son statut d'acteur majeur sur le marché de change tunisien, en œuvrant durant cette période à la consolidation de son portefeuille clientèle, aussi bien par le conseil que par l'encadrement.

### Le change manuel

L'activité billets de banque étrangers a accusé une contre-performance de l'ordre de 26% uniquement, malgré une baisse des recettes touristiques de plus de 64% durant l'année 2020. Des efforts considérables ont été déployés pour drainer davantage de flux, suite à l'action de démarchage des bureaux de change.

### Le portefeuille titres souverains et SVT

Leader pour la deuxième année consécutive sur ce marché, AMEN BANK a enregistré durant 2020 une variation positive de plus de 25% de l'encours en fin de période, l'activité SVT continue d'assurer des revenus stables et en perpétuelle croissance. Le portefeuille titres souverains d'AMEN BANK a enregistré un revenu net en évolution de 13,4%.

### Le portefeuille obligataire

En absence d'émissions obligataires la Banque a opté pour des souscriptions en emprunts obligataires privés émis par des sociétés de Microcrédit à travers notre intermédiaire Amen Invest.

### Emprunts obligataires AMEN BANK

Dans le cadre de renforcement des fonds propres nets, deux emprunts obligataires ont été émis durant l'année 2020. Un emprunt de 40 MD ne faisant pas appel public à l'épargne par le biais de notre intermédiaire Amen Invest, et un emprunt de 100 MD faisant appel public à l'épargne via l'intermédiaire Mac sa.

### Le portefeuille Bourse

Malgré un rendement négatif du Tunindex durant l'année 2020, le portefeuille actions d'AMEN BANK a enregistré un résultat positif, en surperformant le rendement du marché de 520 points de base.

### Les dépôts en devises

L'encours des dépôts à vue en devises a augmenté de 18% en 2020, contre une baisse des dépôts à terme. Ces évolutions s'inscrivent dans le cadre de la stratégie de restructuration des dépôts de la clientèle et la maîtrise du coût des ressources.

## Prêts syndiqués en devises

Durant l'année 2020, AMEN BANK a participé à deux prêts syndiqués lancés par le Ministère des Finances, de l'ordre 15 Millions de USD et 55 Millions d'euros, et ce afin de rentabiliser au moindre risque, les ressources stables en devises.

## Activité de la Banque d'Affaires

L'année 2020 a été marquée par un important effort de développement de l'activité commerciale de la Banque d'Affaires. Plus d'une vingtaine de conventions ont été signées avec des corporate et des groupes industriels dans le but de les accompagner et de les conseiller en matière d'investissement, de financement et de restructuration.

La Banque d'Affaires a également mis en place un réseau de partenaires stratégiques locaux et étrangers couvrant toute la région Mena et ce afin d'offrir à ses clients des solutions et des offres complètes financières et commerciales.

## Activités dépositaire et titres

### Métier dépositaire

Pour le volet dépositaire, AMEN BANK a consolidé sa position de leader sur le marché comme le premier dépositaire de la place, en termes de nombre d'OPC et d'actifs déposés.

AMEN BANK assure la mission de dépositaire de 11 Fonds Communs de Placement à Risque et de 1 Fonds d'Amorçage et la distribution de 7 SICAV à travers son réseau d'agences.

Le nombre d'OPCVM déposé chez AMEN BANK a été de 40, réparti entre 11 SICAV et 29 FCP, totalisant un actif net de 1.383,6 millions de dinars. La part de marché d'AMEN BANK est de 34% en termes de nombre et de 30% en termes d'actifs nets déposés.

### Titre AMEN BANK

Les indicateurs financiers de la valeur AMEN BANK au 31/12/2020, se présentent ainsi :

INDICATEURS	2020	2019	VARIATION 2020/2019	
			ABSOLUE	(%)
Cours de l'action AMEN BANK (en dinars)	21,7	29,19	-7,49	-25,7
Fonds propres (après affectation)/ par action	39.9	38.3	1.60	4.2
Price Earning Ratio (PER)	5.8 x	5,3 X	0.50	9.4
Bénéfice par action (en dinars)	3.763	5,482	-1.72	-31.4
Capitalisation boursière (en millions de dinars)	574,6	773,0	-198,40	-25,7
Capitaux propres (en millions de dinars)	1114.0	1014,5	99.50	9.8
Capitalisation boursière/ capitaux propres (en%)	0.6 x	0,8 X	-0,20	-25,0
Dividende / Cours (en%)	9.9	0,0	9.90	-
Dividende / Nominal (en%)	43.0	0,0	43.00	-

Le tableau ci-après présente quelques données boursières sur l'évolution de l'Action AMEN BANK au cours de l'année 2020 :

Cours le plus haut de l'action AMEN BANK (en dinars)	30,37
Cours le plus bas de l'action AMEN BANK (en dinars)	21,14
Quantité globale échangée	1 764 389
Nombre de transactions effectuées	3 687
Capitaux échangés (en milliers de dinars)	44 531

### Contrat de Liquidité

La liquidité des actions AMEN BANK et la régularité de leur cotation sont assurées par un contrat de liquidité mis en œuvre par les principaux actionnaires. Le contrat de liquidité est suivi par l'intermédiaire en bourse AMEN INVEST.

A sa plus récente date de clôture, soit le 29/10/2020, le contrat a été composé de 72.156 titres AMEN BANK et de 143.277,924 dinars de liquidité.

Les principaux actionnaires d'AMEN BANK ont mis en œuvre à compter du 02/11/2020 un nouveau contrat, afin d'assurer la liquidité des actions AMEN BANK et la régularité de leur cotation.

Le dit contrat est composé de 40.000 titres AMEN BANK et de 1.000.000 dinars de liquidité.

## Système d'information, gestion des risques et gestion sociale

### Système d'information

Durant l'année 2020, AMEN BANK a poursuivi la réalisation de ses projets inscrits dans le cadre de son plan stratégique 2016-2020, orienté notamment vers la maîtrise des risques et le renforcement de la sécurité de son système d'information ainsi que la digitalisation des services, ce qui lui permet de consolider son image de Banque à la pointe des technologies.

Cette année a été aussi marquée par la poursuite du projet de la transformation de la Banque ainsi que par les mesures prises dans le contexte exceptionnel de la pandémie Covid-19.

Le système d'information d'AMEN BANK a été marqué au cours de l'année 2020 par la poursuite de la mise en place de la transformation de la Banque. A cet effet l'ensemble des schémas délégués ainsi que l'ensemble des habilitations ont été modifiés pour épouser la nouvelle organisation. De plus, plusieurs modifications ont été opérées permettant la mise en portefeuille des clients par chargé et la création d'un centre de services partagé (CSP) pour prendre en charge une grande partie des opérations back office des points de vente.

Afin de faire face aux répercussions de la pandémie Covid-19, la Banque a procédé à la mise en place des crédits exceptionnels de soutien aux entreprises et aux professionnels et aux reports des échéances pour les particuliers. Dans le même contexte, plusieurs adaptations ont été entreprises pour la suspension des mesures, des délais de régularisation et des poursuites judiciaires, ainsi que sa levée en ce qui concerne les chèques.

Le système de gestion des agences Emeraude a connu de multiples améliorations visant à sa sécurisation et son allègement.

Par ailleurs, la Banque a mis en place une nouvelle organisation «point de vente», permettant d'intégrer le gestionnaire de valeur tout en assurant la mise en place des contrôles nécessaires.

Dans le domaine de la gestion du risque, la Banque a procédé à l'automatisation de calcul journalier de l'indicateur de risque de Marché « Value At Risk » et du LCR Prévisionnel. De même, un nouveau simulateur pour le LTD quotidien « Loan To Deposit » permettant la supervision de ce ratio réglementaire a été déployé.

Dans le domaine de l'international, la banque a opéré des améliorations visant à créditer les comptes des clients au titre des swifts reçues le lendemain de leur validation. De même, une nouvelle version de domiciliation de titres de commerce extérieur, sécurisée offrant beaucoup plus d'options pour le suivi et le contrôle a été mise en place.

Dans le cadre de l'élargissement de la gamme des produits offerts à la clientèle, AMEN BANK a mis en place plusieurs nouveaux packs qui offrent une panoplie complète de produits et de services nécessaires à leur activité, avec un tarif global très attractif. Cette année a été aussi marquée par la mise en place d'une nouvelle SICAV «Sicav Alliance» qui s'inscrit dans la panoplie de produits d'épargne et de placement.

Dans le cadre d'un meilleur contrôle de sa stratégie de pricing, la Banque a mis en place une nouvelle version de gestion de la tarification prenant en considération les éléments de motivation, les tarifs appliqués par le marché, tout en ajoutant un simulateur de l'impact de la révision de ces tarifs.

Dans la même démarche et afin de déployer la nouvelle version CRM, la Banque a procédé aux modifications nécessaires pour l'adaptation de l'ensemble des fonctionnalités relatives à la segmentation des clients.

De même, la Banque a procédé à la mise en place du premier noyau Business Intelligence dans le système d'information implémentant ainsi une liste des KPI relative à l'expérimentation NEXT.

Du côté de la monétique, et afin de sécuriser les opérations de E-commerce, la Banque a procédé à la mise en place des contrôles nécessaires pour accélérer l'enrôlement des cartes nationales et internationales (protocole 3D Secure). De même, la banque a opéré les changements nécessaires pour la mise en place et la perception des frais d'utilisation des guichets automatiques. En plus, soucieuse de contrôler les transactions de retrait, la banque a opéré un nouveau système de contrôle des cartes de crédit selon la solvabilité de ses clients.

Afin de renforcer sa stratégie de recouvrement, AMEN BANK a mis en place une nouvelle version de mobilisation et d'arrangement en adaptant les schémas délégués et en intégrant des nouveaux outils permettant de faciliter la prise de décision. De même, plusieurs changements ont été opérés pour intégrer la société Sogerec et une entreprise partenaire au niveau du système d'information, leur permettant ainsi de concrétiser les opérations de recouvrement en toute fluidité.

Au niveau de la Banque Digitale, une nouvelle plateforme WEB baptisée « Near » a été déployée permettant aux entreprises de faire parvenir à la Banque, à distance, leurs demandes de report d'échéances et/ou de nouveaux crédits de soutien.

De même, la Banque a mis un dispositif informatique permettant la distribution des aides sociales à travers ses DAB et ses guichets. Enfin et afin de mieux servir ses clients, la Banque a lancé le 1<sup>er</sup> Conseiller Intelligent Bancaire « Chatbot », sur les réseaux sociaux, pour une assistance et une gestion des réclamations, en temps réel 7j/7 et 24h/24.

Sur le plan infrastructure et réseau et afin d'assurer la continuité de l'activité dans le contexte de la pandémie, la Banque a procédé à la mise en place d'un centre de repli, permettant de procéder à l'ensemble des tâches critiques. De même, une plateforme sécurisée pour l'administration à distance des serveurs et des équipements de l'infrastructure a été déployée. Dans le même contexte, la Banque a mis en place une plateforme interne de visioconférence pour assurer la continuité des réunions de travail selon les nouvelles normes de sécurité. Enfin, la Banque a mis en place une académie avec l'ensemble des prérequis permettant de répondre au besoin d'apprentissage continue de ses employés.

En matière de sécurité de l'information, AMEN BANK a procédé à la mise en place d'un outil qui a la fonction de gérer et corrélérer différents journaux d'événements du système d'information, ce qui permet d'anticiper l'ensemble des risques inhérents et d'agir à temps.

## Gestion des risques

AMEN BANK poursuit le développement de son dispositif de gestion des risques conformément aux exigences prudentielles et en ligne avec les bonnes pratiques Bâloises, dans l'objectif est d'améliorer son profil de risque-rentabilité en respect des dispositions réglementaires et des covenants financiers avec ses bailleurs de fonds extérieurs.

### Gouvernance et organisation de la gestion des risques

L'organisation de la gestion des risques d'AMEN BANK se réfère à une politique générale de gestion des risques. Cette politique permet d'énoncer les objectifs, les principes directeurs et les responsabilités en matière de gouvernance, d'organisation, de processus et d'outils de gestion des risques au niveau de la banque.

Le pôle gestion des risques dispose pour assurer sa mission des structures suivantes :

1. Direction du Risque de crédit qui assure :
  - La réalisation de la veille permanente en matière des risques de crédits, notamment en vue d'identifier les secteurs et les clients à risques ;
  - La réalisation des repotings internes et externes liés aux risques de crédit ;
- 2- Direction ALM et Risque de marché qui assure le contrôle du respect des limites relatives aux risques bilanciaux de marché, de liquidité et de taux ;
- 3- Une Direction Centrale des Risques opérationnels qui assure la conception et la mise en oeuvre du dispositif de gestion des différents risques opérationnels ;
- 4- Département du suivi transverse des risques qui élabore les outils et méthodes nécessaires au pilotage des risques.

Sur le plan de l'organisation, la banque a assuré durant l'année 2020 le déploiement du programme de transformation démarré à la fin de l'année 2019. Ce programme comporte 6 chantiers liés au domaine risque se présentant comme suit :

- Chantier 11 : Formalisation d'une politique risque par segment/marché;
- Chantier 12 : Développement de la culture risque ;
- Chantier 13 : Revue du processus d'octroi et de suivi des crédits ;
- Chantier 13 bis : alignement du processus de recouvrement ;
- Chantier 13ter : revue du dispositif d'octroi des autorisation exceptionnelles de dépassement ;
- Chantier 14 : Création d'un outil de scoring à l'octroi de crédit.

### Risque de crédit

Durant l'année 2020, et suite à la survenance de la crise sanitaire Covid-19, AMEN BANK s'est mobilisée afin d'apporter tout son soutien à sa clientèle et minimiser la tension sur leur trésorerie. La Banque a ainsi procédé aux reports des échéances des crédits portant sur une enveloppe de 429 MD et à l'octroi de crédits de soutien à hauteur de 327 MD.

Le Pôle gestion des risques a également porté une attention particulière à la réduction du niveau de créances classées et la minimisation de l'impact de cette crise sur les agrégats de la Banque. Le suivi rapproché de la clientèle et notamment les secteurs à risque a permis de réduire l'exposition sur le secteur de promotion immobilière au niveau de 9,52% à fin 2020 contre 10,91% à fin 2019.

Grâce aux efforts de recouvrement et dans un contexte caractérisé par une conjoncture économique difficile, le taux des créances classées demeure maîtrisé au niveau à 14,69% à fin décembre 2020. Suite à la politique volontariste de la Banque en termes de provisionnement, le taux de couverture des créances classées s'est amélioré en passant de 63,65% à fin 2019 à 67,07% à fin 2020.

Durant l'année 2020, la Direction du Risque de Crédit a procédé à deux exercices de stress test de crédit, piloté par la Banque Centrale de Tunisie et qui ont démontré la solidité des fondamentaux d'AMEN BANK.

L'année 2020 a été marquée par la mise en place d'une nouvelle politique de gestion du risque de crédit adaptée à la nouvelle organisation de la Banque et permettant de renforcer le dispositif de gestion du risque de crédit. Cette politique a été définie dans le but d'assurer la solvabilité, la protection des actifs et l'atteinte des objectifs opérationnels et stratégiques de la banque. Elle aboutit à l'instauration d'une nouvelle comitologie et de nouveaux schémas délégués.

AMEN BANK a également poursuivi la conception et le perfectionnement de son système de notation interne à travers la revue continue de ses modèles de comportement pour le portefeuille d'entreprises ainsi que la mise en place de scoring des crédits à la consommation pour son portefeuille de particuliers.

Elle s'est également penchée sur les enjeux de l'estimation du paramètre LGD (Loss Giving Defaults). Des travaux de recensement des données nécessaires ont été entamés.

### Risque de Marché & ALM

La Direction ALM et risque de marché relève du Pôle Gestion des Risques et a pour mission notamment d'assister le Directoire pour la maîtrise des risques ALM et de marché et l'amélioration du profil rentabilité-risque de la Banque en respect des orientations stratégiques établies par le Conseil de Surveillance.

L'année 2020 a été marquée par l'avènement d'une crise sans précédent suite à la pandémie Covid19 ce qui a entraîné une forte incertitude sur l'impact économique et sur les effets pesant sur la stabilité financière.

Dans ce contexte, la Direction ALM et risque de marché, dans son rôle de pilotage dynamique du risque de liquidité, s'est attelée particulièrement à des exercices de stress test de liquidité pour anticiper les évolutions des indicateurs de risque. Elle a tenu compte de ces projections au niveau de sa stratégie et de ses discussions avec la BCT en termes d'adaptation des mesures de politique monétaire. Plusieurs itérations sur la projection du gap de liquidité stressé ont été réalisées compte tenu de l'évolution de la situation. Les hypothèses ont été discutées au niveau des comités internes et des Comités des Risques. Les résultats ont confirmé une situation de liquidité soutenable et une résilience en cas de choc et ce compte tenu des efforts consentis avant la crise pour une meilleure adéquation entre les emplois et les ressources.

Parallèlement, la Direction a enrichi son dispositif de reporting de surveillance des risques de liquidité avec la projection de la liquidité prévisionnelle hebdomadaire sur un horizon allant à trois mois prenant en compte l'évolution des dépôts, du LCR et des collatéraux.

Aussi, un suivi et une projection systématique du LCR prévisionnel sont réalisés sur la base de différents scénarios d'évolution des paramètres de la trésorerie à court terme.

En 2020, la structure ALM & risque de marché a formalisé la politique de négociation de la banque et a revu la procédure de suivi et les seuils des limites internes pour les activités actions, titres souverains et obligations privées. Elle a également assuré le suivi des indicateurs de risque de marché via la VaR quotidienne et intra-Day de change et la VaR du portefeuille action. Elle a procédé à l'actualisation des limites internes des banques pour les activités de marché en dinars et en devises. La Direction a aussi assuré les travaux de détermination des exigences de fonds propres au titre des risques de marché.

La Direction a organisé et animé le Comité de Marché qui a permis d'examiner et d'échanger sur des questions opérationnelles et stratégiques des risques ALM et de marché. En 2020, les travaux du Comité de Marché ont porté notamment sur la discussion des stratégies Bourse et SVT, des conditions d'émission et d'emploi des emprunts obligataires et des hypothèses et résultats des projections du gap de liquidité et du LCR.

## Risque Opérationnel

AMEN BANK dispose d'un dispositif de gestion de risque opérationnel qui s'inspire des normes internationales de bonne gestion recommandées par le Comité de Bâle. Ce dispositif a pour vocation de couvrir l'ensemble des métiers et des processus de la Banque d'une manière générale et transversale.

En 2020, la Banque a institué un Comité de Risque opérationnel qui constitue un cadre pour examiner les différents travaux initiés par la structure Risque Opérationnel et pour valider les plans d'actions à mettre en œuvre. Par ailleurs la Banque a poursuivi l'actualisation de sa cartographie des risques opérationnels pour les différents processus métiers. Les nouveaux événements de risques identifiés ayant une criticité significative ont fait l'objet d'un suivi rigoureux et des plans d'actions visant à les maîtriser.

De même, face à la pandémie Covid-19, AMEN BANK a activé son plan de continuité d'activité permettant la mise en place des mesures planifiées en terme de prévention des collaborateurs et en terme de continuité des services. Dans ce cadre une cellule de veille a été créée pour suivre et évaluer la situation tout au long de cette crise. Les principales réalisations sont : la sensibilisation du personnel, la mise à disposition des moyens de protection, la prise en charge des tests PCR, la conduite des actions de désinfection, la répartition provisoire des employés entre le siège social et le site de repli et la mise en œuvre des outils permettant le travail sécurisé à distance (VPN, Webex,...).

En termes d'exigence en fonds propres, AMEN BANK applique la méthode instituée par la circulaire BCT n° 2016-03, soit l'approche «Indicateur de base », qui prévoit une exigence de fonds propres de 15% de la moyenne du Produit Net Bancaire sur les trois derniers exercices. En 2020, le risque opérationnel a représenté moins de 10% du total des risques encourus.

## Audit interne

Le dispositif de contrôle interne au sein d'AMEN BANK est organisé conformément au modèle des trois lignes de défense prévues par les textes du comité de Bâle. La troisième ligne de défense est assurée par le contrôle périodique, soit l'audit interne.

Les modalités d'intervention de la Direction Centrale de l'Audit sont régies par une charte d'audit, un code de déontologie et une politique d'audit interne.

### Les objectifs de l'audit interne

En adoptant une approche par les risques, la Direction Centrale de l'Audit vise l'atteinte des objectifs suivants :

- La vérification de l'existence et de la pertinence des dispositions réglementaires et des procédures internes,
- Le suivi et le respect des dispositions et procédures,
- L'évaluation de l'efficacité et l'adéquation du système de contrôle interne,
- La vérification des mesures de protection des actifs et du patrimoine, contre toute perte éventuelle,
- Le contrôle du processus d'analyse des risques mis en oeuvre,
- L'appréciation de l'efficacité des processus audités et la détection des éventuels dysfonctionnements,
- La formulation des préconisations nécessaires à garantir les meilleures pratiques et à proposer des améliorations et des actions correctives,
- Le suivi rigoureux et systématique des recommandations pour assurer le respect des délais prévus de mise en oeuvre suite à la priorisation des actions correctives.

### Champs d'intervention et réalisation

Le champ d'intervention de l'audit interne, s'étend aux services centraux, au réseau des agences ainsi qu'aux filiales de la Banque et prestataires de services.

La Direction Centrale de l'Audit d'AMEN BANK a poursuivi sa démarche de respect des normes nationales et des bonnes

pratiques internationales.

En 2020, la Direction Centrale de l'Audit a réalisé des missions d'audit relevant du plan d'audit de l'exercice 2020. Ces réalisations sont réparties entre des missions planifiées (dont des missions d'audit réglementaire et informatique), des missions demandées, une mission d'audit d'une filiale de la Banque et une mission d'audit d'un prestataire de services.

Les missions d'audit planifiées émanent d'un plan d'audit élaboré suivant une approche basée sur les risques précédés par l'établissement de la cartographie des risques de la Banque.

Par ailleurs, la Direction Centrale de l'Audit a assuré des travaux de suivi des constats relevés au cours des missions d'audit antérieures.

S'agissant de l'audit du réseau, la démarche de progression et d'amélioration n'a pas cessé d'évoluer. En effet, un suivi efficace et rigoureux est effectué d'une manière régulière et se base sur une coordination entre les agences et les services centraux pour la régularisation complète et définitive des différents constats relevés au niveau des agences. Des reportings périodiques sont produits à cet effet.

De plus, en réponse au lancement des chantiers de transformation de certaines agences, des missions d'audit réseau ont été menées afin d'évaluer le déroulement du processus de transformation.

## Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

La Lutte contre le Blanchiment d'argent et le Financement du Terrorisme (LCB/FT) constitue un axe stratégique au sein d'AMEN BANK qui fait l'objet d'un développement continu en adéquation avec les évolutions réglementaires et les défis qui en résultent pour les banques.

Les principales actions menées au cours de l'année 2020 se présentent comme suit :

- Mise à jour des procédures LCB/FT spécifiques aux mesures de vigilance relatives à la pandémie COVID-19 ,
- Revue des fiches KYC dans un objectif d'optimisation et d'amélioration de la qualité des données ,
- Mise en place d'une application informatique permettant la centralisation et le suivi de toutes les informations relatives aux décisions de gel provisoire et de gel judiciaire,
- Actualisation et assainissement des comptes relatifs aux clients à risque élevé ,
- Mission d'audit interne du dispositif LCB/FT.

Un tableau de bord trimestriel est remis au Conseil de Surveillance portant sur les indicateurs d'activité LCB/FT ainsi que les actions réalisées.

## Ressources humaines

### L'évolution de l'effectif

L'effectif global d'AMEN BANK, hors personnel en contrat d'intérim, comprenant les employés en position de détachement, de mise en disponibilité et en arrêt maladie de longue durée, s'est établi à 1 170 employés à fin 2020, contre 1 200 à fin 2019.

Cependant, l'effectif des employés réellement en activité, y compris ceux en contrat d'insertion professionnelle (CIVP, Contrat de travail dignité), s'est établi à 1 162 personnes en 2020, contre 1 188 en 2019. En comptant l'effectif des personnes temporaires en contrat d'intérim, celui-ci s'est établi à 1 200 personnes contre 1 204 en 2019.

Courant 2020, la Banque a embauché 25 nouveaux collaborateurs par un CDI et CDD, contre 20 en 2019, et enregistré le départ de 55 salariés, dont 42 à la retraite, contre 40 salariés, dont 27 à la retraite, en 2019. Elle a, par ailleurs, intégré 22 jeunes personnes temporaires par un contrat d'intérim.

Le ratio de stabilité de l'effectif exprimant le rapport entre l'effectif des salariés titulaires et l'effectif global, s'est établi à 95% en 2020 contre 92% en 2019.

### La Structure de l'effectif

A fin 2020, AMEN BANK a compté 941 salariés appartenant aux catégories des cadres et des cadres supérieurs, contre 926 personnes en 2019, soit une évolution de 1,62% par rapport à 2019.

Ainsi, le taux d'encadrement s'est établi à près de 81,2% de l'effectif des employés statutaires en 2020, contre 78,9% en 2019.

Le nombre des salariés diplômés de l'enseignement supérieur (Licence, Maîtrise, Mastère, Diplôme d'ingénieur, Doctorat...), s'est, lui, établi à 649 employés ou 55,5% de l'effectif global, dont 278 diplômés collaborant au siège social et 371 diplômés au réseau de la banque, contre 652 ou 54,3% de l'effectif global en 2019.

La répartition de l'effectif du personnel en activité entre les services du siège et le réseau, a légèrement changé par rapport à 2019, en ce sens que l'effectif des salariés actifs évoluant au réseau est passé à 698 employés ou 60% de l'effectif global en activité, contre 63,2% en 2019, et que l'effectif du personnel affecté aux services centraux s'est établi à 464 employés ou 40% au siège en 2020, contre 36,8% en 2019.

En matière de genre, la population des femmes a légèrement évolué, passant de 31,4% en 2019 à 32,4% en 2020.

### Les reclassements socio-professionnels

Le taux de reclassement professionnel annuel des employés (catégories des salariés d'exécution et des cadres) inscrits au tableau d'aptitude soumis à la commission consultative d'entreprise a atteint 89,2% en 2020 contre 87,9% en 2019.

En revanche, le taux de reclassement professionnel des cadres supérieurs s'est établi à 70% en 2020 contre 67,5% en 2019.

### Les frais du personnel

Les charges du personnel ont progressé de 5,56% par rapport à 2019, contre 7,23% entre 2018 et 2019.

Cette augmentation s'explique principalement, outre par les augmentations conséquentes aux avancements professionnels annuels entrés en vigueur début 2020 et les promotions qui ont accompagné le nouvel organigramme mis en place dans le cadre du programme de transformation de la banque.

### La formation continue

Au terme de 2020, les dépenses globales de formation continue et de formation initiale se sont élevées à 0,43 million de dinars, contre 0,89 million de dinars en 2019.

La formation continue du personnel qui a consommé 82% du budget global de formation pour 0,41 million de dinars, contre 76,9% ou 0,73 Million de dinars en 2019, a nécessité un volume horaire annuel de 7.248,5 heures contre 9.642,5 heures de formation en 2019. Une telle baisse s'explique principalement par les restrictions imposées par la pandémie de la Covid-19 qui ont largement contribué à réduire le nombre des actions de formation en mode présentiel et, partant, des participations des différents collaborateurs aux séminaires de formation organisés par les cabinets externes de formation.

Néanmoins, en vue de compenser la baisse du nombre des actions de formation en mode présentiel, la banque a organisé quelque 34 actions de formation à distance (webinaires) courant 2020, qui ont totalisé plus de 3.600 participations.

Poursuivant sa stratégie de déploiement de la formation à distance (digital learning et e-learning) en accompagnement du programme de spécialisation des agences par segment de marché, la Banque

a permis à quelque 155 employés, de s'inscrire à des cours certifiants en ligne, dont plusieurs sont offerts par la BERD. Ces formations portent sur le financement des TPME, de la gestion de relation client, de l'analyse financière, du Risk Management, des techniques de démarchage de la clientèle des TPME.

Globalement, plus de 130 actions de formation tous modes confondus (formations internes, séminaires, cursus certifiants et diplômants, formations à distance, e-learning...) ont été réalisées courant l'exercice 2020, contre 117 en 2019. Celles-ci ont enregistré 951 inscriptions, contre 1.006 en 2019.

### Les prêts et les œuvres sociales au personnel

Dans le cadre de ses actions sociales, la Banque a octroyé, courant 2020, quelque 1.312 prêts au personnel, contre 1.606 en 2019. Ainsi, la totalité des prêts débloqués a atteint une enveloppe globale de 22,8 millions de dinars en 2019, contre 25,1 millions de dinars en 2019.

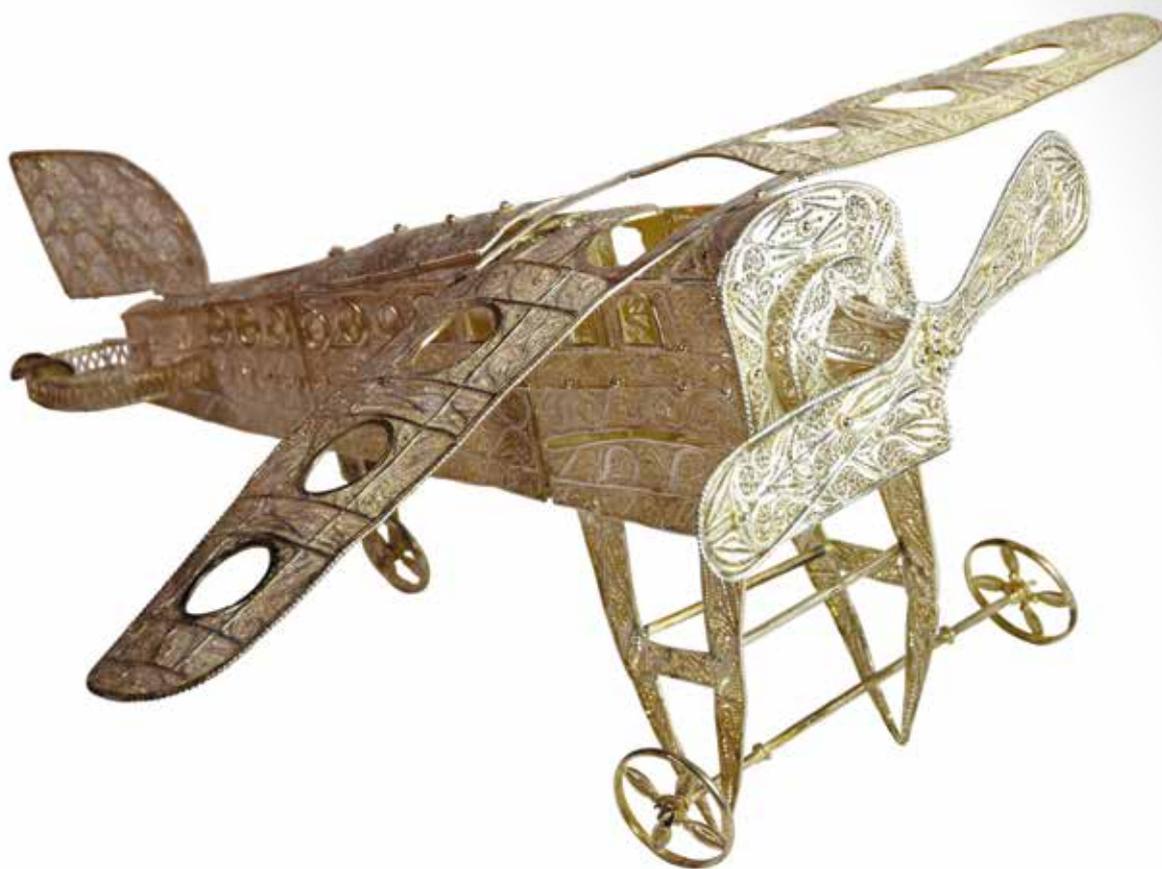
Les prêts accordés au personnel sur le fonds social ont atteint une enveloppe globale de 9,1 millions de dinars en 2020, contre 9,8 millions de dinars en 2019.

Par ailleurs, dans le but de développer l'actionnariat salarié et faire bénéficier les employés de l'avantage fiscal légal au titre de l'IRPP, la banque a fait bénéficier quelque 178 salariés d'un crédit pour l'ouverture d'un compte d'épargne en actions (CEA) d'une enveloppe de 3,4 millions de dinars en 2020 contre 3 millions de dinars en 2019, soit une augmentation de plus de 13% par rapport à 2019.

Globalement, les œuvres sociales à destination du personnel ont évolué de 5,3% pour atteindre 3,4 millions dinars en 2020 contre 3,04 en 2019.



# STRATEGIE ET ORIENTATION DE LA BANQUE



## Plan stratégique de développement 2020-2024

### Améliorer le portefeuille, élargir la base clientèle, améliorer la solidité financière, augmenter la performance et diversifier l'offre.

AMEN BANK a défini, dans le cadre de son projet stratégique de transformation, une feuille de route pour rééquilibrer l'activité commerciale entre le Corporate et le Retail et diversifier les revenus à travers l'élargissement de l'offre de la Banque Digitale, l'enrichissement des produits de la Bancassurance, le développement des activités Banque d'Affaires et Banque de Détail et le lancement d'une branche de Finance Islamique et d'une branche de Private Banking, tout en suivant des pratiques de gestion saine et prudente et ce, par le renforcement du système de maîtrise des risques.

La segmentation de la clientèle entre Corporate et Retail et l'identification des sous-segments homogènes a constitué l'un des principaux axes du programme de transformation et ce, afin de cerner au mieux les potentialités de la clientèle dans une optique d'efficacité commerciale.

Les objectifs stratégiques de la spécialisation visent pour la clientèle Corporate, de développer le conseil et l'expertise Corporate à travers la mise en portefeuille des clients par segment et par chargé d'affaires, la création de métiers d'expertises (financement, juridique, opérations internationales et placements) et la mise en place de trois parcours clients dédiés, à savoir un espace transactionnel, un espace Conseil et un espace Expertise.

Pour le segment Retail, l'objectif est la conquête et l'équipement de cette clientèle, la transformation du temps transactionnel en temps commercial à travers la création des métiers de chargés clientèle particuliers, chargés clientèle professionnels et TPME.

Les métiers créés, aussi bien pour le Retail que pour le Corporate, ont été dotés des outils nécessaires au pilotage de la performance commerciale et de l'appréciation des risques.

Les tâches agences ne nécessitant pas d'interaction avec le client, ont été centralisées au centre des services partagés (CSP), qui permet de prendre en charge les opérations back office des Points de Vente (Retail) et des Centres d'Affaires (Corporate).

Cette mutualisation vise l'amélioration de l'efficacité opérationnelle, l'industrialisation des processus, afin d'allouer le temps à la performance commerciale et l'optimisation des processus qui se poursuit dans une optique de digitalisation et omnicanal, ainsi que pour une meilleure maîtrise des risques opérationnels.

Pour ce faire, un nouvel organigramme a été mis en place, fin 2019, visant le renforcement des trois lignes de défense et permettant une résilience face aux nouveaux risques identifiés.

En effet, un pôle de gestion des risques a été structuré et doté des ressources nécessaires ayant élaboré une nouvelle politique de gestion du risque de crédit, basée sur un système de scoring et de grille de notation interne, et revu les dispositifs de recouvrement et les autorisations exceptionnelles de dépassement.

Les travaux de la transformation englobent également le renforcement du pilotage de la performance et la mesure de la qualité de service par l'enrichissement des KPI's et des tableaux de bord.

Ce plan stratégique permettra une amélioration de la qualité du portefeuille, une amélioration du coût des ressources à travers l'augmentation de la quote-part des dépôts à vue et des dépôts d'épargne, notamment par l'élargissement de la base clientèle, une diversification des revenus, avec le lancement de nouveaux produits et une maîtrise des charges via l'industrialisation et la digitalisation des processus.

# ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET DE TRANSFORMATION NEXT



## ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET DE TRANSFORMATION NEXT

Au cours de l'exercice 2020, le programme NEXT a enregistré de belles réalisations. Ainsi, six chantiers structurants ont atterri, dont les plus marquants sont le nouvel organigramme et les chantiers de la segmentation de niveau 1 et 2.

Le nouvel organigramme, mis en place fin 2019, marque une évolution majeure dans l'organisation et la gouvernance d'AMEN BANK. En accompagnement à sa mise en place, plusieurs actions de conduite du changement ont été menées durant le premier trimestre 2020 à travers les réunions d'embarquement des collaborateurs du siège et de toutes les directions régionales du grand Tunis et de l'intérieur. Ce qui a permis la clarification des rôles et responsabilités des 12 structures de la banque ainsi qu'une synchronisation avec le programme NEXT.

La segmentation de niveau 1 qui a scindé la base clientèle en Retail et Corporate a constitué l'un des principaux axes du programme de transformation et ce, afin de cerner au mieux les potentialités de la clientèle dans une optique d'efficacité commerciale. Elle s'est soldée par une appropriation par les différentes structures et a permis de clarifier la cartographie actuelle des agences.

La segmentation de niveau 2 a permis l'identification des sous-segments homogènes au sein de chaque segment (Retail ou Corporate) en vue du développement d'une politique commerciale différenciée par marché et une meilleure lecture des clients de la banque et de leurs besoins. Au total, huit sous-segments Retail et quatre sous-segments Corporate ont été identifiés et implémentés.

Neuf autres chantiers ont quasiment atterri. Il s'agit des chantiers de la structuration de la distribution, du refonte du maillage, de formalisation de la politique risque, du développement de la culture risque, de la revue du processus d'octroi et de suivi des crédits, du renforcement du pilotage, de la mise en place d'indicateurs de qualité de service, de l'identification et du transfert des activités Back office agence vers le centre des services partagés, et du recrutement et de la formation.

Dans le cadre de ces deux derniers chantiers, « Identification et transfert des activités BO », « Recrutement et formation », deux nouvelles structures ont été créées.

La première nouvelle structure créée est le Centre des Services Partagés « CSP ». Ce centre a été implémenté au siège de la Banque. Il a permis de centraliser et de prendre en charge les opérations back office des Points de Vente Retail et du Centre d'Affaires visant ainsi l'amélioration de l'efficacité opérationnelle, l'industrialisation des processus par l'allocation du temps transactionnel à la performance commerciale. Nous notons déjà une forte adhésion des structures FRONT aux nouveaux processus centralisés et un gain de productivité a été enregistré.

La deuxième structure créée est la nouvelle Académie d'AMEN BANK qui est bel et bien opérationnelle et abrite d'ores et déjà les formations dédiées au développement du capital humain de la Banque et à l'embarquement des équipes dans le programme de transformation. Par-delà sa fonction première de contribuer au développement des compétences de notre capital humain d'aujourd'hui et de demain, l'Académie se traduira pour AMEN BANK par un gain d'image certain et confèrera à son enseigne davantage de prestige, à l'instar des grandes banques internationales.

Les travaux de déploiement du réseau sont en parallèle bien avancés.

En effet, AMEN BANK a lancé en mars 2020 le premier Centre d'Affaires sis à Mohamed V pour servir la clientèle Corporate avec la création des parcours dédiés et une mise en portefeuille qui a permis aux chargés d'affaires d'assimiler les objectifs attendus.

AMEN BANK a lancé également en mars 2020 le premier point de vente Retail sis au Lac Il les pins, suivi en octobre 2020 du deuxième point de vente Retail sis à la rue Mandela avec des chargés spécialisés dans la clientèle des particuliers d'une part et la clientèle de professionnels et de TPME d'autre part. Par ailleurs un premier lot d'agences priorisées, trente deux agences (32), sont en cours de transformation et leur démarrage est prévu fin janvier 2021.

La conduite du changement, les actions de coaching, les actions de formation sur diverses thématiques (pour 140 collaborateurs de 35 agences) et les webinaires (11 à fin 2020) se multiplient afin d'ancrer la nouvelle culture de la transformation.

Les travaux d'optimisation des processus se poursuivent dans une optique omnicanal et pour une meilleure maîtrise du risque opérationnel. Les campagnes de fiabilisation lancées ont permis de sensibiliser les collaborateurs sur l'importance des données et un travail de fond a été mené sur la rationalisation des données permettant l'amélioration de la segmentation.

Par ailleurs, les KPIs de toutes les structures de la banque ont été définis avec l'ensemble des parties prenantes et sont en cours d'implémentation, ce qui a permis une sensibilisation sur l'importance du pilotage de la performance.

Enfin et dans le cadre des travaux du domaine risques, les schémas délégataires ont été définis sur les deux lignes de marché et sont opérationnels. La politique risques crédit a été définie, approuvée par le Conseil de Surveillance et diffusée via une circulaire.

L'évaluation de la culture Risques au niveau des structures de la Banque a permis de cerner le niveau de maturité des collaborateurs et de cibler les actions de formation adéquates.

Ces belles réalisations ont été enregistrées malgré un contexte très difficile, grâce à l'appui et aux orientations stratégiques du Directoire, aux efforts combinés de l'équipe NEXT, de tous les collaborateurs de l'organisation, et avec l'assistance des cabinets externes dont nous citons à leur tête le cabinet de renommée internationale Capgemini Invent pour le pilotage de tout le projet, le cabinet Ernest & Young qui a pris le pilotage des chantiers Risques et le Cabinet Deloitte pour le domaine Finance.

Le programme se poursuivra durant 2021 jusqu'à achèvement des chantiers, accomplissement des mises en œuvres et achèvement du déploiement de tout le réseau d'AMEN BANK.

# **RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS ET CONSOLIDES**



# RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

## ETATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

A l'attention des actionnaires d'AMEN BANK,

### I. Rapport sur l'audit des états financiers

#### 1. Opinion

En exécution de la mission que vous nous aviez confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers d'AMEN BANK relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers d'AMEN BANK, comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 1 113 951 KDT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 99 659 KDT.

A notre avis, les états financiers de l'AMEN BANK sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la Banque au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

#### 2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la Banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### 3. Paragraphe d'observation

**1** Nous attirons votre attention sur la note 7.3 « Passifs éventuels ». En effet, la Banque a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie portant sur les différents impôts, droits et taxes au titre de la période allant du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2018.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la Banque en décembre 2020, faisant ressortir un redressement de 15 092 KDT (dont 4 651 KDT de pénalités) et un crédit d'impôt et taxe dérogé par les contrôleurs et qui ne figure pas au niveau de l'actif de la Banque de 3 717 KDT soit un redressement net de 11 375 KDT.

Conformément aux dispositions de l'article 44 du Code des Droits et Procédures Fiscaux, la Banque a formulé ses éléments de réponses sur les résultats de ladite vérification. L'administration fiscale n'a pas encore donné de suite auxdites observations jusqu'à la date du présent rapport.

La Banque a constitué une provision forfaitaire de 5 500 KDT dont 1 000 KDT en couverture des exercices 2019 et 2020.

Le risque final dépend du dénouement définitif du dossier de contrôle.

**2** Nous attirons votre attention sur la note 7.4.2 « Mesures relatives au débloqué et comptabilisation des revenus des prêts accordés à la clientèle », qui décrit le traitement comptable adopté par la Banque des reports des échéances décidés au niveau des dispositions des circulaires de la BCT n°2020-06, n°2020-07 et n°2020-08.

AMEN BANK a procédé dans une première étape à la suspension des échéances en principal et en intérêts pour les crédits aux particuliers et aux entreprises puis à la mise en place de nouveaux échéanciers.

Les intérêts décomptés durant la période de report ont été capitalisés et sont constatés en résultat du fait que leur encaissement effectif est raisonnablement assuré.

Toutefois, les intérêts capitalisés au titre des crédits de la clientèle qui sont classés au 31/12/2020 ont été constatés en agios réservés.

Conformément aux circulaires BCT N°2020-07 et 2020-08, la période de report n'a pas été prise en compte pour déterminer l'ancienneté des créances des clients ayant bénéficié des mesures de soutien.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

#### 4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent des questions clés d'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

## 4.1 Evaluation des engagements de la clientèle

### Risque identifié

La Banque est exposée au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements directs que sur les engagements par signature donnés à la clientèle. Ce risque, inhérent à l'activité bancaire, constitue une zone d'attention majeure en raison de l'importance du jugement nécessaire à son estimation et de l'importance significative du poste des créances sur la clientèle dans le bilan de la Banque (65%) et qui totalise, au 31 décembre 2020, 6 003 059 KDT ainsi que celle du coût net du risque associé au niveau du résultat de l'exercice et qui s'élève à 57 018 KDT en provisions individuelles et additionnelles et 38 299 KDT en provisions collectives.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des créances douteuses et leur dépréciation, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers annuels sont présentés dans les notes annexes aux états financiers annuels au niveau du paragraphe « Créances à la clientèle ».

Du fait que l'évaluation des engagements et l'estimation des provisions impliquent un niveau de jugement important et compte tenu de l'importance des engagements de la clientèle, nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

### Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par la Banque, et avons évalué la correcte mise en œuvre des contrôles clés, ainsi que leur capacité à prévenir et/ou détecter les anomalies significatives, en mettant l'accent sur :

- Le mécanisme de supervision mis en place en ce qui concerne le processus de dépréciation des engagements sur la clientèle ;
- La fiabilité des informations fournies par la Banque au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de perte de valeur ;
- Les procédures et contrôles définis par la Banque en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à classer et à provisionner et de déterminer le niveau minimum de provision requis par la réglementation bancaire.

Dans nos procédures d'examen des engagements de la clientèle, nous avons adopté une approche par les risques en matière d'échantillonnage. Nous avons évalué la capacité de remboursement des débiteurs et évalué la classification, en tenant compte des retards de paiements, de l'information financière des débiteurs, des perspectives futures d'activité et d'autres informations disponibles.

## 4.2 Evaluation des provisions sur les fonds gérés

### Risque identifié

Au 31 décembre 2020, l'encours des placements en fonds gérés SICAR s'élève à un montant brut de 568 826 KDT (Compte tenu des créances rattachées pour 25 237 KDT), couverts par des provisions à concurrence de 17 131 KDT, soit un montant net de 551 695 KDT, représentant 6% du total bilan.

Les fonds gérés SICAR sont employés en participations (cotées et non cotées) et en d'autres placements financiers. La valeur de ces emplois peut se déprécier selon les performances économiques et financières des entreprises bénéficiaires de ces fonds.

La méthode de valorisation de ces emplois implique des hypothèses et des jugements selon la catégorie de la société (cotée ou non cotée), le type de contrat (portage ou sortie libre) ainsi que d'autres facteurs techniques notamment la date d'entrée en exploitation, les business plan actualisés, les rapports d'évaluation des participations, etc.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des placements et leur dépréciation, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers annuels sont présentés dans les notes annexes aux états financiers annuels au niveau du paragraphe « Portefeuille Titres ».

En raison de l'importance des fonds gérés représentant 28% du portefeuille des titres d'investissement et le niveau de jugement important pour déterminer le montant des provisions requises, nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

### Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

L'essentiel de nos tests sur les fonds gérés SICAR a consisté en la mise en œuvre des diligences suivantes :

- La vérification des procédures de contrôle interne mises en place par la Banque à cet égard, notamment en matière d'évaluation de ces actifs.
- La vérification du caractère approprié de la méthode de valorisation retenue et que celle-ci est adaptée à la nature, aux caractéristiques et aux circonstances de l'investissement réalisé.
- L'examen de la qualité et de la fiabilité des données utilisées pour chaque méthode de valorisation.
- L'appréciation du caractère raisonnable de l'évaluation des participations et des placements, compte tenu de la méthode de valorisation retenue sur la base des éléments et informations financières disponibles.
- La vérification des modalités de détermination et de comptabilisation des provisions requises.

## 4.3 La prise en compte des revenus des opérations de crédits

### Risque identifié

Les revenus des opérations de crédit s'élèvent, au 31 décembre 2020, à 601 140 KDT et représentent la rubrique la plus importante des produits d'exploitation de la Banque (70%).

En raison de leur composition, leurs montants et les spécificités des règles de leur comptabilisation, telles que décrites dans la note « Créances à la clientèle », même de légères modifications des taux d'intérêt et des durées pourrait avoir un impact significatif sur les produits nets bancaires et, par conséquent, sur le résultat de l'exercice et les capitaux propres de la Banque.

C'est pour cette raison que nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

## Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance des procédures de comptabilisation et de contrôle des revenus des opérations de crédits ;
- Examiner les politiques, les processus et les contrôles mis en place en vue de la reconnaissance des revenus ;
- Revoir l'environnement de contrôle du système d'information utilisé à l'aide de nos experts informatiques ;
- Réaliser des procédures analytiques sur l'évolution des encours et des intérêts ;
- Vérifier le respect de la norme comptable NCT 24 « Les engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- Apprécier la pertinence de la méthodologie retenue par la Banque par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie en matière de prise en compte des revenus des opérations de crédits et de réservation des produits ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

## 5. Rapport du Directoire

La responsabilité du rapport sur la gestion de l'exercice incombe au Directoire.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du Directoire et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Banque dans le rapport du Directoire par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Directoire et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Directoire semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Directoire, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## 6. Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Directoire est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Directoire qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Directoire a l'intention de liquider la Banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil de Surveillance de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

## 7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations

futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport d'audit, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport d'audit parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### 1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Banque. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombent au Directoire et au Conseil de Surveillance.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis aux responsables de la gouvernance de la Banque.

### 2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la Banque à la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Directoire.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la Banque avec la réglementation en vigueur.

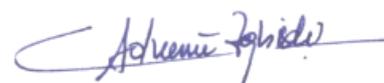
Les commissaires aux comptes

Tunis, le 31 Mars 2021

F.M.B.Z KPMG TUNISIE  
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI



BDO TUNISIE  
Adnène ZGHIDI



# RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

## A l'attention des actionnaires d'AMEN BANK,

En application des articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 relative aux Banques et aux établissements financiers et des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice 2020.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

## I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

**1** Une nouvelle convention de gestion de fonds a été conclue le 20 Mars 2020 avec la société "SICAR Amen" dans laquelle "AMEN BANK" détient 88,20% du capital. Cette convention porte sur la gestion du fonds AMEN BANK 2020/1 d'une valeur de 30 200 KDT. En contrepartie, "SICAR Amen" perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 0.5% sur l'encours du fonds géré.

La commission de gestion au titre de 2020, calculée sur la base d'un taux annuel de 0,5% des montants gérés, s'élève à 117KDT (HT).

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance réuni le 27 Mars 2020.

**2** Une nouvelle convention de gestion de fonds a été conclue le 20 Mars 2020 avec la société "SICAR Amen" dans laquelle "AMEN BANK" détient 88,20% du capital. Cette convention porte sur la gestion du fonds AMEN BANK 2020/2 d'une valeur de 73 300 KDT. En contrepartie, "SICAR Amen" perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 0.5% sur l'encours du fonds géré.

La commission de gestion au titre de 2020, calculée sur la base d'un taux annuel de 0,5% des montants gérés, s'élève à 284 KDT (HT).

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance réuni le 27 Mars 2020.

**3** Au cours de 2020, « AMEN BANK » a conclu un contrat avec SOGEREC dans laquelle elle détient 99,97%. En vertu de ce contrat, AMEN BANK loue à la société SOGEREC un local situé à route de Bizerte Km7 Mnhla à usage de dépôt. Le loyer mensuel a été fixé à 1 KDT(HT) avec une majoration annuelle de 5%. Ainsi le produit total perçu et comptabilisé au titre de l'exercice 2020 s'élève à 12 KDT.

**4** Le 24 Janvier 2020, « AMEN BANK » a conclu avec « Amen Alliance Sicav » une convention par laquelle « Amen Alliance Sicav » confie à « AMEN BANK » la mission de dépositaire exclusif des titres et de fonds détenus par la SICAV et une convention de distribution des actions de la SICAV.

Les rémunérations revenant à l'AMEN BANK au titre de l'exercice 2020 se détaillent comme suit :

	Fonctions de	Base de rémunération	Commission 2020 (Hors TVA)
Amen Alliance Sicav	Dépositaire	0,2% HT DE L'ACTIF NET	103 KDT
	Distributeur	0,5% de l'actif net HT	259 KDT

## II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs :

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

### Société «PGI Holding»

"AMEN BANK" a réalisé avec la société "PGI Holding" qui détient 20.79% du capital de la Banque, les conventions et opérations suivantes :

**1** "PGI Holding" fournit des moyens matériels, humains et informatiques dans le but d'assister la Banque dans le domaine du développement, le domaine informatique et en matière juridique.

En contrepartie de ces services, "PGI Holding" perçoit une rémunération annuelle égale à 0,5% du chiffre d'affaires de la Banque avec un plafond de 160 KDT hors taxes.

Le montant des frais supportés par la Banque au titre de l'exercice 2020, s'élève à 160 KDT (HT).

**2** "AMEN BANK" loue auprès de la société "PGI Holding" une partie du rez-de-chaussée de l'immeuble sis au n°150, avenue de la liberté, Tunis. Le montant du loyer au titre de l'exercice 2020 s'élève à 156 KDT (HT).

### Société «COMAR»

"AMEN BANK" a réalisé avec la société "COMAR" qui détient 30,74% du capital de la Banque, les conventions et opérations suivantes :

**1** Des contrats de location en vertu desquels "COMAR" occupe trois locaux, propriétés de "AMEN BANK". Les revenus de loyers de ces immeubles au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à 20 KDT (HT).

**2** Diverses polices d'assurance détaillées comme suit :

- Des polices d'assurance auto, multi garanties, vol, matériel informatique et monétique dont la prime annuelle globale au titre de l'exercice 2020 s'élève à 1 159 KDT ;
- Des polices d'assurance maladie, invalidité et décès au profit du personnel de la Banque. Le montant global des cotisations versées à la "COMAR" au titre de l'exercice 2020, s'élève à 3 423 KDT (HT).

### Société «SICAR Amen»

**1** La Banque a réalisé avec la société "SICAR Amen" dans laquelle elle détient 88,20% du capital, vingt-trois (23) conventions de gestion de fonds portant sur un encours confié de 440 089 KDT.

La commission de gestion au titre de 2020, calculée sur la base d'un taux annuel de 0,5 % des montants gérés nets des éventuelles provisions à constituer au titre de l'emploi des fonds (avenant 16/08/2018), s'élève à 2 124 KDT (HT).

**2** En vertu d'une convention de gestion du 18 Juin 1999 telle que modifiée par l'avenant du 1er Janvier 2020, AMEN BANK est chargée de l'exécution de l'ensemble des tâches relatives à la gestion financière, administrative et commerciale des fonds qu'elle lui confie, ainsi que la réalisation et le suivi des dossiers de financement pour prise de participation. Le gestionnaire « AMEN BANK » percevra, à cet effet :

- Une somme forfaitaire de 100 000 DT par an.
- 6 000 DT brut par an au titre de la mission RCCI
- 6 000 DT brut par an au titre de la mission de représentant FATCA
- Une commission de 500 DT sur chaque dossier présenté au conseil d'administration de la SICAR AMEN. Cette commission est portée à 4 000 DT au cas où le dossier fait l'objet d'un déblocage effectif.
- Une commission de 7% sur chaque plus-value dégagée.

La rémunération au titre de l'exercice 2020, s'élève à 183 KDT (HT).

### Société « Le recouvrement »

La Banque a conclu en date du 1er janvier 2007 avec la société "Le recouvrement" dans laquelle elle détient 99,88% du capital, une convention de gestion comptable et fiscale. En vertu de cette convention, "AMEN BANK" est chargée de la tenue de la comptabilité, de l'arrêté des comptes, de la préparation de la liasse de consolidation et de la préparation des déclarations fiscales de la société "Le recouvrement". En contrepartie de ses services, la Banque perçoit une rémunération annuelle de 1.500 dinars (HT).

### Assurance Hayet

Au 23 Mars 2018, la Banque a conclu un contrat d'assurance IDR avec l'assurance HAYET. Ce contrat a fait l'objet d'un avenant qui prévoit la couverture des charges sociales. La charge supportée au titre de l'exercice 2020 s'élève à 1 709 KDT.

AMEN BANK perçoit des commissions au titre de la commercialisation des produits d'assurance Hayett. Le montant des commissions constaté en produits s'élève à 3 181 KDT au titre de l'exercice 2020.

### Société «Tunisys»

AMEN BANK a réalisé avec la société "Tunisys", dans laquelle elle détient 20% du capital, des opérations d'acquisition, d'entretien et de maintenance de matériel informatique au cours de l'exercice 2020 pour un montant total de 2 300 KDT (HT).

### Société « SICAVs»

En vertu des conventions de dépositaire conclues avec "SICAV Amen Première" et "SICAV Amen", les rémunérations revenant à l'AMEN BANK au titre de l'exercice 2020 se détaillent comme suit :

	Fonctions de	Base de rémunération	Commission 2020 (Hors TVA)
SICAV Amen première	Dépositaire	0,07% de l'actif net plafonnée à 30 KDT TTC	25 KDT
	Distributeur	0,5% de l'actif net HT	467 KDT
SICAV Amen	Dépositaire	0,07% de l'actif net plafonnée à 30 KDT TTC	25 KDT
	Distributeur	0,5% de l'actif net HT	264 KDT

### Société « AMEN CAPITAL »

La Banque a réalisé avec la société "Amen Capital" dans laquelle elle détient 50,99% du capital les conventions et opérations suivantes :

**1** En date du 1er Février 2016, la Banque a conclu avec AMEN CAPITAL un contrat en vertu duquel AMEN BANK loue à la société AMEN CAPITAL un local sis au 5ème étage Tour C de l'immeuble avenue Mohamed 5 AMEN BANK.

Ainsi, et au titre de l'exercice 2020 le produit locatif comptabilisé par AMEN BANK s'élève à 59 KDT et la cotisation de AMEN CAPITAL dans les charges d'exploitation et les frais d'entretien s'élève à 12 KDT.

**2** Le Directeur Général Adjoint de la société Amen Capital est détaché de AMEN BANK et conserve de ce fait ses droits à l'avancement et à la retraite tels que stipulés dans l'article 41 de la convention collective nationale des Banques et des établissements financiers.

Au cours du mois d'août 2019, il a été convenu d'appliquer une marge de 5% sur la refacturation des charges comptabilisées par la Banque pour les exercices 2017, 2018 et 2019. Ce taux sera ramené à 15% à partir de 2020.

Suite à l'avenant signé le 6 mai 2020, la marge de 15% a été appliquée à partir de l'exercice 2019.

La marge comptabilisée au 31 décembre 2020, s'élève à 41 493 TND dont 16 009 TND se rapportant à 2019.

### Société « AMEN INVEST »

En date du 03 Octobre 2016, la Banque a conclu avec AMEN INVEST un contrat en vertu duquel AMEN BANK loue à la société AMEN INVEST les parties suivantes du tour C de l'immeuble AMEN BANK Avenue Mohamed 5 :

- Un local situé au 6ème étage d'une superficie totale de 372 m²,
- Un local situé au 7ème étage d'une superficie totale de 372 m²,
- 6 places de parking au sous-sol de l'immeuble AMEN BANK,

Le produit perçu et comptabilisé au titre de l'exercice 2020 s'élève à 119 KDT.

### Société « SOGEREC » :

La Banque a réalisé avec la société "SOGEREC " dans laquelle elle détient 99,97% du capital les conventions et opérations suivantes :

**1** Au 1er Janvier 2016, la Banque a conclu avec SOGEREC un contrat en vertu duquel AMEN BANK loue à la société SOGEREC un local de 10 bureaux sis au 2ème étage du tour C de l'immeuble AMEN BANK Avenue Mohamed 5, majoré de la participation de la SOGEREC aux charges d'exploitation et frais d'entretien inhérents au local loué et qui est fixée à 12 KDT (HT) par an avec une majoration annuelle de 5% à partir de la deuxième année de location soit le 01 janvier 2017.

Ainsi, et au titre de l'exercice 2020 le produit locatif comptabilisé par AMEN BANK s'élève à 59 KDT et la cotisation de la SOGEREC dans les charges d'exploitation et les frais d'entretien s'élève à 12 KDT.

**2** La SOGEREC a conclu courant 2017 une convention de mise à disposition de deux de ses collaborateurs auprès de l'AMEN BANK ; ainsi la charge annuelle relative à l'exercice 2020 est de 92 KDT (HT).

**3** Au cours de 2019, "AMEN BANK" a conclu un avenant à la convention de recouvrement conclue avec la "SOGEREC". Au titre de cet avenant, la SOGEREC s'oblige de :

- Prendre en charge, traiter et gérer tous les dossiers des créances qui lui sont remis ;
- Accomplir en qualité de mandataire en lieu et place de "AMEN BANK" tous les actes et opérations normalement du ressort de cette dernière en recouvrant et réglant toute somme, en liquidant tous bien et en concluant tous accords ;
- Assurer la conservation de tous les actes, titres et documents quelconques qui lui sont remis à la SOGEREC.

En contrepartie de l'ensemble de ces prestations, la "SOGEREC" perçoit une commission hors taxes égale à 12% du montant de toutes créances recouvrées et ce à partir du 1er janvier 2019. Le montant des commissions au titre de 2020 s'élève à 1 180 KDT.

### Société « TUNISIE LEASING & FACTORING »

La Banque a loué à la société Tunisie Leasing & Factoring, dans laquelle elle détient 35,99% du capital, un local à usage commercial à Houmet Essouk pour un montant qui s'élève à 16 KDT (HT) au titre de l'exercice 2020.

## III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants :

**1** Les obligations et engagements de la Banque envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président du Conseil de Surveillance a été fixée par décision du Comité de Rémunération en date du 30 juillet 2012.
- Les membres du Conseil de Surveillance, les membres du Comité Permanent d'Audit et les membres du comité des risques sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le Conseil de Surveillance et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- La rémunération et avantages accordés aux membres du Directoire sont fixés par décision du Comité de Rémunération. Ces rémunérations et avantages sont composés d'un salaire annuel fixe, d'une prime de bilan complémentaire, d'une gratification de fin d'année, d'une prime d'intéressement indexée sur le résultat net de l'exercice et des jetons de présence reçus des filiales.

- Le Président du Conseil de Surveillance bénéficie d'une voiture de fonction avec une prise en charge des frais y afférents.
- Les membres du Directoire bénéficient chacun d'une voiture de fonction et d'une voiture de service avec prise en charge des frais y afférents.

**2** Les obligations et engagements d'AMEN BANK envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020, se présentent comme suit (en TND) :

- Pour les membres du Conseil de Surveillance :

	Président du Conseil de Surveillance		Membres du Conseil de Surveillance et des différents comités	
	Charge 2020	Passif au 31/12/2020	Charge 2020	Passif au 31/12/2020
Avantages à court terme	300 000	-	320 000	-
Avantages postérieurs à l'emploi				
Autres avantages à long terme				
Indemnités de fin de contrat de travail				
Paiements en actions				
<b>TOTAL</b>	<b>300 000</b>	<b>-</b>	<b>320 000</b>	<b>-</b>

- Pour les membres du Directoire :

	Président du Directoire			Membres du Directoire		
	Charge brute 2020	Charges sociales 2020	Passif au 31/12/2020	Charge brute 2020	Charges sociales 2020	Passif au 31/12/2020
Avantages à court terme	921 227	208 122	1 011 285	2 301 632	523 794	2 383 621
Avantages postérieurs à l'emploi						
Autres avantages à long terme						
Indemnités de fin de contrat de travail						
Paiements en actions						
<b>TOTAL</b>	<b>921 227</b>	<b>208 122</b>	<b>1 011 285</b>	<b>2 301 632</b>	<b>523 794</b>	<b>2 383 621</b>

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations entrant dans le cadre des dispositions des articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48, relative aux Banques et aux établissements financiers, des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

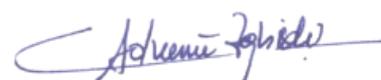
**Tunis, le 31 Mars 2021**

Les commissaires aux comptes

F.M.B.Z KPMG TUNISIE  
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI



BDO TUNISIE  
Adnène ZGHIDI



# ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

<b>BILAN</b>	<b>57</b>
<b>ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>57</b>
<b>ETAT DE RESULTAT</b>	<b>58</b>
<b>ETAT DE FLUX DE TRESORERIE</b>	<b>59</b>
(1) NOTES EXPLICATIVES SUR LE BILAN - ACTIFS	65
(2) NOTES EXPLICATIVES SUR LE BILAN - PASSIFS	78
(3) NOTES EXPLICATIVES SUR LE BILAN - CAPITAUX PROPRES	83
(4) NOTES EXPLICATIVES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN	84
(5) NOTES EXPLICATIVES SUR L'ETAT DE RESULTAT	87
(6) NOTES EXPLICATIVES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE	91
(7) AUTRES NOTES	92

## Bilan arrêté au 31/12/2020

Unité en millier de Dinars Tunisiens

DESIGNATION	Notes	31/12/2020	31/12/2019
<b>AC1</b> Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1-1)	425 311	788 319
<b>AC2</b> Créances sur les établissements bancaires et financiers	(1-2)	232 659	241 527
<b>AC3</b> Créances sur la clientèle	(1-3)	6 003 059	5 727 900
<b>AC4</b> Portefeuille-titres commercial	(1-4)	135 191	257 741
<b>AC5</b> Portefeuille d'investissement	(1-5)	1 979 064	1 536 997
<b>AC6</b> Valeurs immobilisées	(1-6)	208 163	188 436
<b>AC7</b> Autres actifs	(1-7)	194 124	210 993
<b>Total actifs</b>		<b>9 177 571</b>	<b>8 951 913</b>
<b>PA1</b> Banque Centrale, CCP	(2-1)	764 816	1 066 677
<b>PA2</b> Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(2-2)	259 044	232 846
<b>PA3</b> Dépôts et avoirs de la clientèle	(2-3)	5 861 002	5 559 635
<b>PA4</b> Emprunts et Ressources spéciales	(2-4)	968 332	875 676
<b>PA5</b> Autres passifs	(2-5)	210 426	202 531
<b>Total passifs</b>		<b>8 063 620</b>	<b>7 937 365</b>
<b>CP1</b> Capital		132 405	132 405
<b>CP2</b> Réserves		844 373	736 529
<b>CP4</b> Autres capitaux propres		423	423
<b>CP5</b> Résultats reportés		37 091	26
<b>CP6</b> Résultat de l'exercice		99 659	145 165
<b>Total capitaux propres</b>	(3)	<b>1 113 951</b>	<b>1 014 548</b>
<b>Total capitaux propres et passifs</b>		<b>9 177 571</b>	<b>8 951 913</b>

## État des engagements Hors Bilan arrêté au 31/12/2020

Unité en millier de Dinars Tunisiens

DESIGNATION	Notes	31/12/2020	31/12/2019
<b>Passifs éventuels</b>			
<b>HB01</b> Cautions, Avals et autres garanties données	(4-1)	767 961	767 594
<b>HB02</b> Crédits documentaires	(4-2)	191 607	201 896
<b>HB03</b> Actifs donnés en garantie	(4-3)	731 327	1 072 919
<b>Total passifs éventuels</b>		<b>1 690 895</b>	<b>2 042 409</b>
<b>Engagements donnés</b>	(4-4)		
<b>HB04</b> Engagements de financement donnés		942 135	839 550
<b>HB05</b> Engagements sur titres		7 708	7 950
<b>Total engagements donnés</b>		<b>949 843</b>	<b>847 500</b>
<b>Engagements reçus</b>			
<b>HB06</b> Engagements de financement reçus	(4-5)	-	419
<b>HB07</b> Garanties reçues	(4-6)	3 870 844	3 900 341

## Etat de résultat Allant du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 2020

Unité en millier de Dinars Tunisiens

DESIGNATION	Notes	31/12/2020	31/12/2019
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>			
<b>PR 1</b>	Intérêts et revenus assimilés (5-1)	601 140	645 620
<b>PR 2</b>	Commissions (en produits) (5-2)	113 811	111 130
<b>PR 3</b>	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières (5-3)	39 444	55 439
<b>PR 4</b>	Revenus du portefeuille d'investissement (5-4)	102 083	95 912
<b>Total Produits d'Exploitation Bancaire</b>		<b>856 478</b>	<b>908 101</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>			
<b>CH 1</b>	Intérêts encourus et charges assimilées (5-5)	(445 716)	(490 703)
<b>CH 2</b>	Commissions encourues	(10 295)	(12 696)
<b>Total Charges d'Exploitation Bancaire</b>		<b>(456 011)</b>	<b>(503 399)</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>400 467</b>	<b>404 702</b>
<b>PR 5/CH 4</b>	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs (5-6)	(99 746)	(86 064)
<b>PR 6/CH 5</b>	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement (5-7)	(3 288)	(124)
<b>PR 7</b>	Autres produits d'exploitation	1 209	1 051
<b>CH 6</b>	Frais de personnel (5-8)	(115 765)	(109 669)
<b>CH 7</b>	Charges générales d'exploitation (5-8)	(41 289)	(40 158)
<b>CH 8</b>	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations (5-8)	(9 055)	(9 048)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>132 533</b>	<b>160 690</b>
<b>PR 8/CH 9</b>	Solde en gain/ perte provenant des autres éléments ordinaires (5-9)	(2 789)	(577)
<b>CH 11</b>	Impôt sur les bénéfices	(18 228)	(14 140)
<b>Résultat sur les activités ordinaires</b>		<b>111 516</b>	<b>145 973</b>
<b>PR 9/CH 10</b>	Solde en gain/ perte provenant des éléments extraordinaires (5-10)	(11 857)	(808)
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>99 659</b>	<b>145 165</b>
Effets des modifications comptables		-	-
<b>Résultat Net des modifications comptables</b>		<b>99 659</b>	<b>145 165</b>
<b>Résultat de base par action (en dinars)</b>		<b>3,763</b>	<b>5,482</b>
<b>Résultat dilué par action ( en dinars)</b>		<b>3,763</b>	<b>5,482</b>

## Etat de Flux de Trésorerie Allant du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 2020

Unité en millier de Dinars Tunisiens

DESIGNATION	Notes	31/12/2020	31/12/2019
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>	<b>(6-1)</b>		
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus portefeuille d'investissement)		744 583	798 080
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(449 639)	(497 699)
Dépôts / Retraits des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		(93 893)	(10 165)
Prêts et avances / Remboursement des prêts et avances accordés à la clientèle		(422 236)	110 533
Dépôts / Retraits des dépôts de la clientèle		299 773	33 034
Titres de placement		32 649	45 112
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(150 920)	(120 660)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		53 905	3 306
Impôts sur les bénéfices		(18 228)	(18 984)
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation</b>		<b>(4 006)</b>	<b>342 557</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(6-2)</b>		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		82 432	23 862
Acquisitions / Cessions sur portefeuille d'investissement		(426 704)	147 300
Acquisitions / Cessions d'immobilisations		(29 040)	(30 706)
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement</b>		<b>(372 313)</b>	<b>140 456</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>(6-3)</b>		
Emission d'actions		-	-
Emission d'emprunts		140 000	-
Remboursement d'emprunts		(54 417)	(56 733)
Augmentation / diminution ressources spéciales		7 073	56 154
Dividendes versés		-	(35 749)
Mouvements sur fond social et de retraite		(256)	(148)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités de financement</b>		<b>92 400</b>	<b>(36 476)</b>
<b>Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période</b>		<b>(283 919)</b>	<b>446 537</b>
Liquidités et équivalents de liquidités début de période		(152 438)	(598 975)
Liquidités et équivalents de liquidités fin de période	(6-4)	(436 357)	(152 438)

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS Exercice clos au 31 Décembre 2020

### I-Présentation de la banque

AMEN BANK est une société anonyme au capital de 132 405 000 dinars, créée le 06 juin 1967, régie par la loi N°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Le siège social de la Banque est sis à l'avenue Mohamed V, 1002, Tunis.

AMEN BANK est une banque de dépôt privée. Son capital social, divisé en 26 481 000 actions d'une valeur nominale de cinq 5 dinars chacune, est détenu à hauteur de 0,58% par des actionnaires étrangers.

Actionnaires	Montant	%
Actionnaires Tunisiens	131 632	99,42%
Actionnaires Etrangers	773	0,58%
Total	132 405	100%

### II- Référentiel comptable d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers d'AMEN BANK sont préparés et présentés conformément au système comptable des entreprises approuvé par la loi n° 96- 112 du 30 décembre 1996.

### III- Méthodes et principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers sont arrêtés au 31 décembre 2020 en appliquant les conventions et principes comptables prévus par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des méthodes comptables prévus par les normes comptables notamment les normes sectorielles relatives aux établissements bancaires (Normes 21 à 25). Les méthodes comptables les plus significatives se résument comme suit :

#### 1- Créances à la clientèle

##### 1.1- Règles de présentation des créances à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déductions faites des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

##### 1.2- Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la BCT 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

##### Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

##### Actifs classés :

##### **Classe B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier**

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

##### **Classe B2 : Actifs incertains**

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques

propres à la classe 1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- Des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- L'existence de retards de paiement en principal ou en intérêts entre 90 et 180 jours.

### **Classe B3 : Actifs préoccupants**

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

### **Classe B4 : Actifs compromis**

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par AMEN BANK correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Pour les engagements supérieurs à 7 MDT, les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains 20% ;
- Actifs préoccupants 50% ;
- Actifs compromis 100%.

Pour les engagements inférieurs à 7 MDT, la Banque détermine la provision requise en appliquant le taux de provision moyen des engagements de plus de 7 MDT aux encours hors les crédits de présalaire et CREDIM (crédit habitat aux particuliers) et ce compte tenu de la qualité de ces risques et des perspectives de recouvrement.

Les garanties prises en compte par la Banque se détaillent comme suit :

- Les dépôts affectés auprès d'AMEN BANK (bons de caisse, comptes à terme, comptes épargne,...) ;
- Les garanties reçues de l'Etat Tunisien ;
- Les garanties reçues des banques et assurances ;
- Les garanties reçues du FNG (Fonds national de garantie) et la SOTUGAR ;
- Les garanties réelles : Selon les règles édictées par la BCT, les garanties immobilières ne peuvent être prises en compte que si elles remplissent au moins l'une des conditions suivantes :

- \* Elle est inscrite sur le titre foncier ;
- \* Elle est inscrite par l'intervention de deux notaires sur un titre arabe ;
- \* Il existe une promesse d'hypothèque sur un terrain acquis auprès de l'un des organismes suivants : AFI, AFT, AFH.

Par ailleurs, certaines garanties ont été retenues, depuis l'exercice 2006, en application des articles 327 et 328 du code des procédures civiles et commerciales, sous forme d'oppositions conservatoires. Cette forme de garantie a été retenue compte tenu d'une hypothèse sous-jacente, à savoir, un taux historique de réalisation élevé et compte tenu des conditions cumulatives suivantes :

- \* Les engagements de la relation emprunteuse sont concentrés exclusivement chez AMEN BANK ;
- \* L'opposition conservatoire est inscrite sur le titre foncier qui ne doit pas comporter d'autres charges hypothécaires au profit d'autres créanciers ;
- \* La date d'inscription de l'opposition conservatoire remonte à moins de deux ans ;
- \* Une évaluation récente du titre objet de l'opposition conservatoire ;
- \* Une décote de 10% de la valeur du titre objet de l'opposition conservatoire.

Conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 06-2020 du 19 mars 2020 relative aux mesures exceptionnelles de soutien en faveur des entreprises et aux professionnels, et des circulaires n° 07-2020 et n° 08-2020 relatives aux mesures exceptionnelles de soutien des particuliers, le report des échéances dont la période varie entre trois et sept mois n'a pas été pris en compte pour le calcul de l'antériorité des impayés prévue par la circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents, ni considéré comme restructuration des crédits.

### **1.3- Comptabilisation des créances irrécouvrables passées par perte**

Les créances irrécouvrables inférieures ou égales à 500 dinars et les autres créances irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement sont passées par perte. Parallèlement, les provisions et agios réservés y afférents font l'objet de reprise.

## 1.4- Comptabilisation des revenus des prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux-ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à la date d'arrêt des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme matérialisés par des effets ou titres de crédit, sont perçus à terme. Ceux-ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à la date de l'arrêt des états financiers font l'objet de régularisation.

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte intitulé «agios réservés».

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses, sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat. Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement parmi les produits de la Banque puis cernés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés. A cet effet, les encaissements réalisés sur les créances sont systématiquement imputés, en premier lieu, sur les agios réservés déjà constitués.

Les intérêts courus au titre de la période de report des échéances effectué en 2020, en application des dispositions des circulaires BCT n° 2020-06, 2020-07 et 2020-08, ont été pris en compte au résultat de l'exercice.

## 1.5- Suivi des mesures conjoncturelles édictées en 2011

### 1.5.1- Provision collective

La provision collective, appliquée pour l'exercice 2011 en tant que mesure conjoncturelle est désormais une disposition permanente à observer pour couvrir les risques latents sur les engagements classe 0 et 1.

Ainsi, et en application des dispositions de la circulaire BCT N° 2012-20 telle que modifiée par la circulaire de la BCT n°2021-01 du 11 janvier 2021, la Banque a constitué par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites «provisions collectives» pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de l'article 8 de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991.

Pour l'évaluation du montant de la provision requise, la Banque a appliqué la méthodologie référentielle édictée par la BCT. Cette méthodologie prévoit :

- \* Le regroupement des engagements 0 et 1 en groupes homogènes par nature du débiteur et par secteur d'activité ;
- \* Le calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1 ;
- \* Les taux de migration moyen du chaque groupe seront majorés par un taux  $\Delta$  ;
- \* La détermination d'un taux de provisionnement moyen sur le risque additionnel par groupe et l'application de ce taux à l'encours des engagements 0 et 1 du groupe considéré.

Le montant des provisions collectives est revu à chaque date d'arrêt des comptes annuels.

L'augmentation de la provision collective requise entraîne une dotation complémentaire imputée sur les charges de l'exercice et inversement la baisse de la provision collective requise entraîne une reprise correspondant à la baisse et imputée sur les produits de l'exercice.

L'application de ces règles a donné lieu à un montant de provision collective de 116 705 mDT. Ainsi et compte tenu de la provision collective de 78 406 mDT constituée en 2019, une provision complémentaire nette de 38 299 mDT a été dotée au titre de l'année 2020.

### 1.5.2 Les crédits rééchelonnés au cours de 2011 et le suivi en 2020 :

En 2011, et en application des dispositions de la circulaire de la BCT N° 2011-04, deux mesures ont été appliquées :

#### Première mesure :

Les rééchelonnements réalisés par la Banque conformément à ladite circulaire n'ont pas donné lieu ni à la classification de l'entreprise concernée en classe 2, 3 ou 4 au sens de la circulaire 91-24 ni à la révision de la classification attribuée à l'entreprise au 31 décembre 2010.

En 2020, cette mesure n'est plus en vigueur. La Banque a procédé à la classification de tous les engagements conformément aux dispositions de la circulaire 91-24.

#### Deuxième mesure :

Les produits, agios débiteurs et intérêts impayés sur les rééchelonnements octroyés dans le cadre de la circulaire 2011-04 ont été réservés. Les agios réservés relatifs aux crédits rééchelonnés s'élevant à fin 2019 à 396 mDT ont été intégralement repris au cours de 2020.

## 1.6- Provisions additionnelles

En vertu des dispositions de la circulaire de la BCT N° 2013-21 du 30 décembre 2013, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- \* 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- \* 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- \* 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieures ou égale à 8 ans.

L'application de ces règles a donné lieu à la constitution d'un stock de provision de 248 156 mDT.

## 1.7- Mesures exceptionnelles pour le secteur touristique

En vertu des dispositions de la circulaire de la BCT N° 2015-12, les établissements de crédit peuvent reporter le paiement des tombées en principal et en intérêts échus ou à échoir en 2015 et 2016 au titre des crédits accordés aux entreprises opérant dans le secteur touristique.

Les dispositions de cette circulaire demeurent applicables aux créances échues en 2017 et ce, en vertu de la circulaire de la BCT N°2017-05 du 24 Juillet 2017.

Les établissements de crédit ayant procédé au report d'échéances ou ayant accordé de nouveaux crédits exceptionnels peuvent :

- Maintenir la classification arrêtée à fin décembre 2014 au sens de l'article 8 de la circulaire n° 91- 24 susvisée ;
- Geler l'ancienneté au sens de l'article 10 quater de la circulaire n° 91-24 susvisée.

Les établissements de crédit concernés sont tenus de ne pas comptabiliser les intérêts dont le remboursement a été reporté ainsi que les intérêts au titre des nouveaux prêts accordés durant les deux années de grâce parmi leurs revenus sauf en cas de recouvrement effectif.

Cette mesure n'est plus en vigueur.

L'application des dispositions de ladite circulaire a donné lieu à la constatation, des agios réservés, totalisant au 31 Décembre 2019 un montant de 25 671 mDT.

Au 31 décembre 2020, les agios réservés sur les créances relevant du secteur touristique des classes 0 et 1, s'élèvent à 24 197 mDT.

## 2- Portefeuille titres

### 2.1- Règles de présentation du portefeuille titres

Les titres à revenu fixe ou à revenu variable sont présentés au bilan soit dans la rubrique portefeuille titres commercial soit dans la rubrique portefeuille titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes:

#### Portefeuille titres commercial :

##### • Titres de transaction

Il s'agit de titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide.

##### • Titres de placement

Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement. Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché ou la juste valeur donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

#### Portefeuille d'investissement :

##### • Titres d'investissements

Il s'agit de titres acquis avec l'intention ferme de les détenir jusqu'à leur échéance et pour lesquels la Banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention.

##### • Titres de participation

Actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice.

##### • Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées

Actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque, permettant d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

##### • Participation avec convention de rétrocession

Il s'agit des engagements matérialisés par des titres représentant des parts dans le capital d'entreprises lorsque, en substance, ces engagements établissent une relation de créancier débiteur entre l'établissement bancaire et l'entreprise émettrice.

### 2.2- Règles d'évaluation du portefeuille-titres

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées. La juste valeur est la valeur probable de négociation est déterminée en retenant un ou plusieurs critères objectifs comme le prix stipulé lors des transactions récentes, la valeur mathématique, le rendement, l'importance des bénéfices ; l'activité, l'ampleur ou la notoriété de la société.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêt, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

##### • Titres de transaction

Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours, consécutive à leur évaluation à la valeur de marché, est portée en résultat. Par ailleurs, les bons de trésors sont évalués via la courbe publiée par le Conseil du Marché Financier.

#### • Titres de placement

Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché ou la juste valeur donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

#### • Titres d'investissement

Il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés.

Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées.

Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements primes et / ou reprises des décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

- \* Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ; et
- \* Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

### 2.3- Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte du principe de la comptabilité d'engagement. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor et sur les obligations sont constatés en résultat de la période.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les plus-values de cession relatives aux titres d'investissement acquis dans le cadre de conventions de rétrocession sont assimilées à des intérêts et prises en compte parmi les revenus au fur et à mesure qu'elles sont courues.

## 3- Prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2020. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2020 sont déduits du résultat.

## 4- Prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2020. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2020 sont rajoutées au résultat.

## 5- Valeurs immobilisées

### 5.1- Immeubles d'exploitation

Les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement aux taux suivants :

Catégorie d'immobilisations	Taux pratiqué
Immeubles non réévalués	2%
Immeubles réévalués	5%
Agencements, aménagements et Installations	10%
Ascenseurs	10%
Logiciels	de 10% à 33%
Droit au bail	5%
Matériel informatique	15%
Matériel de transport	20%
Mobilier de bureau	10%
Matériel d'exploitation	10%
Climatiseurs	20%
Terminaux de Paiement Électronique	20%
Coffres forts	4% et 10%

### 5.2- Immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances

Dans le cadre du recouvrement des créances, la Banque s'est portée acquéreuse de biens immeubles mis à la vente dans le cadre de la procédure de vente immobilière, le prix d'acquisition correspondant au prix fixé par le cahier des charges préparé par un expert judiciaire désigné par le tribunal à cet effet. Ces actifs sont classés en « Immeubles hors exploitation » sous la rubrique AC6- Valeurs immobilisées.

Les immeubles hors exploitation destinés à la vente sont comptabilisés à leur prix d'acquisition majoré des coûts et frais engagés.

Par dérogation aux dispositions de la NCT 5 relative aux immobilisations corporelles, ces immeubles sont traités par référence aux

dispositions de la norme internationale d'information financière 5 (IFRS 5) relative aux actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

En vertu des dispositions de la norme comptable internationale IFRS 05 une entité doit classer un actif non courant ou un groupe d'actif comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée, principalement, par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue.

En effet, les immeubles hors exploitation introduits par voie de recouvrement sont acquis dans l'unique objectif de les céder et recouvrer les créances impayés.

En application des dispositions de l'IFRS 5, les immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances ne font pas l'objet d'amortissement. En revanche, ils font l'objet d'une évaluation individuelle et figurent dans les états financiers annuels au plus faible entre le coût d'entrée et la juste valeur diminuée des coûts des ventes.

## 6- Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds.

## 7- Règles de conversion des opérations en devises

Les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte.

## 8- Réévaluation des positions de change en devises

Les positions de change en devises ont été converties en monnaie de référence sur la base du cours de change interbancaire moyen du dernier jour du mois de décembre 2020. Les résultats de change latents en découlant ont été pris en compte dans le résultat de l'exercice 2020.

Rubrique Bilan	Actifs	Contre-valeur devises en mDT	Rubrique Bilan	Passifs	Contre-valeur devises en mDT
AC 01	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	362 992	PA 01	Banque centrale, CCP	30 359
AC 02	Créances sur les établissements bancaires et financiers	136 743	PA 02	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	128 582
AC 03	Créances sur la clientèle	476 467	PA 03	Dépôts et avoirs de la clientèle	850 906
AC 07	Autres actifs	73 202	PA 04	Emprunts et ressources spéciales	70 014
			PA 05	Autres passifs	157 631
Total Actifs		1 049 404	Total Passifs		1 237 492

## 9- Règle de prise en compte des différences de change en devises

Les résultats de change latents découlant des différences de positions de change ont été convertis en monnaie de référence sur la base du cours de change interbancaire moyen du dernier jour de décembre 2020 et pris en compte dans le résultat à fin du mois de décembre 2020.

## 10- Charge d'impôt

La charge d'impôt est déterminée et comptabilisée en utilisant la méthode de l'impôt exigible.

## IV- NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en milliers de dinars)

### 1- Notes explicatives sur le bilan- Actifs

#### Note 1-1. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste accuse au 31.12.2020 un montant de 425 311 mDT contre 788 319 mDT au 31.12.2019 et se compose comme suit :

Description	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	45 967	54 723	(8 756)	(16%)
BCT, CCP & TGT	379 344	733 596	(354 252)	(48%)
Total	425 311	788 319	(363 008)	(46%)

Le détail de chacune des rubriques se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	45 972	54 728	(8 756)	(16%)
Provisions sur caisse en dinars	(5)	(5)	-	0%
<b>Sous Total (1)</b>	<b>45 967</b>	<b>54 723</b>	<b>(8 756)</b>	<b>(16%)</b>
BCT	379 489	733 686	(354 197)	(48%)
Provisions sur BCT	(184)	(140)	(44)	31%
<b>Sous Total (2)</b>	<b>379 305</b>	<b>733 546</b>	<b>(354 241)</b>	<b>(48%)</b>
CCP	42	53	(11)	(21%)
Provisions sur CCP	(3)	(3)	-	0%
<b>Sous Total (3)</b>	<b>39</b>	<b>50</b>	<b>(11)</b>	<b>(22%)</b>
<b>Total</b>	<b>425 311</b>	<b>788 319</b>	<b>(363 008)</b>	<b>(46%)</b>

### Note 1-2. Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique accuse au 31.12.2020 un montant de 232 659 mDT contre 241 527 mDT au 31.12.2019 et se détaille comme suit :

Description	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Avoirs en compte sur les établissements bancaires	11 371	28 276	(16 905)	(60%)
Prêts aux établissements bancaires	145 375	109 988	35 387	32%
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements bancaires	813	143	670	469%
Provisions sur les comptes des correspondants	-	-	-	0%
<b>Total créances sur établissements bancaires</b>	<b>157 559</b>	<b>138 407</b>	<b>19 152</b>	<b>14%</b>
Avoirs en compte sur les établissements financiers	4	26	(22)	(85%)
Prêts aux établissements financiers	73 783	101 612	(27 829)	(27%)
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements financiers	1 313	1 482	(169)	(11%)
<b>Total créances sur établissements financiers</b>	<b>75 100</b>	<b>103 120</b>	<b>(28 020)</b>	<b>(27%)</b>
<b>Total</b>	<b>232 659</b>	<b>241 527</b>	<b>(8 868)</b>	<b>(4%)</b>

Au 31/12/2020, aucune créance sur les établissements bancaires et financiers n'est douteuse.

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	< ou = 3 mois	Plus de 3 mois & moins d'un an	Plus d'un an & moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>Etablissements bancaires</b>	<b>124 641</b>	<b>16 459</b>	<b>16 459</b>	-	<b>157 559</b>
Avoirs en compte sur les établissements bancaires	11 371	-	-	-	11 371
Prêts aux établissements bancaires	112 457	16 459	16 459	-	145 375
Provisions sur les correspondants	-	-	-	-	-
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements bancaires	813	-	-	-	813
<b>Etablissements financiers</b>	<b>8 024</b>	<b>26 564</b>	<b>40 512</b>	-	<b>75 100</b>
Avoirs en compte sur les établissements financiers	4	-	-	-	4
Prêts aux établissements financiers	6 707	26 564	40 512	-	73 783
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements financiers	1 313	-	-	-	1 313
<b>Total</b>	<b>132 665</b>	<b>43 023</b>	<b>56 971</b>	-	<b>232 659</b>

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit :

Rubrique	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
<b>Etablissements bancaires</b>	-	-	<b>157 559</b>	<b>157 559</b>
Avoirs en compte sur les établissements bancaires	-	-	11 371	11 371
Prêts aux établissements bancaires	-	-	145 375	145 375
Provisions sur les correspondants	-	-	-	-
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements bancaires	-	-	813	813
<b>Etablissements financiers</b>	-	<b>36 045</b>	<b>39 055</b>	<b>75 100</b>
Avoirs en compte sur les établissements financiers	-	-	4	4
Prêts aux établissements financiers	-	36 045	37 738	73 783
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements financiers	-	-	1 313	1 313
<b>Total</b>	-	<b>36 045</b>	<b>196 614</b>	<b>232 659</b>

Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas éligibles au refinancement de la BCT.  
Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres du marché interbancaire.

### Note 1-3. Créances sur la clientèle

L'évolution comparée des créances sur la clientèle entre 2020 et 2019 se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Comptes débiteurs à la clientèle (1)	1 070 700	1 026 180	44 520	4%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (2)	4 362 612	4 145 132	217 480	5%
Crédits sur ressources spéciales (3)	569 747	556 588	13 159	2%
<b>Total</b>	<b>6 003 059</b>	<b>5 727 900</b>	<b>275 159</b>	<b>5%</b>

#### (1) Les comptes débiteurs se détaillent au 31.12.2020 comme suit :

Description	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Comptes débiteurs à la clientèle	1 034 565	990 205	44 360	4%
Créances rattachées / Comptes débiteurs de la clientèle	36 135	35 975	160	0%
<b>TOTAL</b>	<b>1 070 700</b>	<b>1 026 180</b>	<b>44 520</b>	<b>4%</b>

#### (2) Les autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires se subdivisent en :

Description	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Autres concours à la clientèle en dinars	3 837 415	3 745 766	91 649	2%
Autres concours à la clientèle en devises	525 197	399 366	125 831	32%
<b>TOTAL</b>	<b>4 362 612</b>	<b>4 145 132</b>	<b>217 480</b>	<b>5%</b>

Au 31.12.2020, l'encours des créances sur la clientèle éligibles au refinancement est estimé à 297 millions de dinars contre 640 millions de dinars au 31.12.2019.

#### (3) Les crédits sur ressources spéciales sont composés de :

Description	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Créances sur ressources budgétaires	102 609	75 595	27 014	36%
Créances sur ressources extérieures	467 138	480 993	(13 855)	(3%)
<b>TOTAL</b>	<b>569 747</b>	<b>556 588</b>	<b>13 159</b>	<b>2%</b>

Il est à préciser que la Banque n'encourt de risque de contrepartie que sur les crédits imputés sur des ressources extérieures.

#### (4) Les mouvements nets des créances douteuses sur la clientèle ainsi que les provisions correspondantes au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

Description	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
<b>Montant brut des créances classées</b>	<b>1 326 225</b>	<b>1 230 063</b>	<b>96 162</b>	<b>8%</b>
<b>Provisions au 31/12/N-1</b>	<b>358 828</b>	<b>397 111</b>	<b>(38 283)</b>	<b>(10%)</b>
Dotation de l'exercice	39 980	74 284	(34 304)	(46%)
Reprise de l'exercice	(20 587)	(32 660)	12 073	(37%)
Reprise de provision sur créances radiées et cédées	-	(79 907)	79 907	(100%)
<b>Provisions au 31/12/N</b>	<b>378 221</b>	<b>358 828</b>	<b>19 393</b>	<b>5%</b>
<b>Provisions additionnelles (Cir 2013-21)</b>	<b>248 156</b>	<b>210 530</b>	<b>37 626</b>	<b>18%</b>
<b>TOTAL NET DES CRÉANCES</b>	<b>699 848</b>	<b>660 705</b>	<b>39 143</b>	<b>6%</b>

(5) Le montant des créances sur la clientèle existant à la clôture de l'exercice pour lesquelles les revenus correspondants ne sont pas constatés parmi les produits de l'exercice que lors d'une baisse des engagements suite à l'encaissement effectif se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
<b>Montant brut des créances classées</b>	<b>1 326 225</b>	<b>1 230 063</b>	<b>96 162</b>	<b>8%</b>
<b>Montant brut des créances non classées</b>	<b>17 728</b>	<b>16 979</b>	<b>749</b>	<b>4%</b>
<b>Montant brut des créances touristiques non classées</b>	<b>206 498</b>	<b>220 912</b>	<b>(14 414)</b>	<b>(7%)</b>
<b>Agios réservés au 31/12/N-1</b>	<b>238 820</b>	<b>227 368</b>	<b>11 452</b>	<b>5%</b>
Dotation aux agios réservés	71 457	72 632	(1 175)	(2%)
Reprise sur agios réservés sur créances touristiques	(1 474)	(13 100)	11 626	(89%)
Reprise sur agios réservés sur créances classées	(20 609)	(23 811)	3 202	(13%)
Reprise sur agios réservés sur créances rééchelonnés	(396)	-	(396)	100%
Reprise sur agios réservés sur créances radiées et cédées	-	(24 269)	24 269	(100%)
<b>TOTAL DES AGIOS RÉSERVÉS AU 31/12/N</b>	<b>287 798</b>	<b>238 820</b>	<b>48 978</b>	<b>21%</b>

(6) La répartition des agios réservés par nature d'engagements se présentent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Agios sur comptes débiteurs à la clientèle	139 604	106 506	33 098	31%
Agios sur autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	129 901	116 173	13 728	12%
Agios sur ressources extérieures	18 293	16 141	2 152	13%
<b>TOTAL NET DES AGIOS RÉSERVÉS</b>	<b>287 798</b>	<b>238 820</b>	<b>48 978</b>	<b>21%</b>

(7) La répartition des engagements bilan et hors bilan à la clientèle existant à la clôture de l'exercice selon leur classification se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Engagements classés C0 et C1	7 703 319	7 308 481	394 838	5,4%
Engagements classés C2, C3, C4 et C5 ( a )	1 326 225	1 230 063	96 162	7,8%
<b>Total des engagements (b)</b>	<b>9 029 544</b>	<b>8 538 544</b>	<b>491 000</b>	<b>5,8%</b>
Agios réservés affectés aux engagements classés	(263 141)	(212 300)	(50 841)	23,9%
Provisions affectées aux engagements par signature	(2 151)	(2 003)	(148)	7,4%
Provisions affectées aux engagements classés	(376 070)	(356 825)	(19 245)	5,4%
Provisions additionnelles (Cir 2013-21)	(248 156)	(210 530)	(37 626)	17,9%
<b>Total provisions et agios réservés ( C )</b>	<b>(889 518)</b>	<b>(781 658)</b>	<b>(107 860)</b>	<b>13,8%</b>
Taux de couvertures des engagements classés (c/a)	67,07%	63,55%	3,5%	5,5%
Taux de couvertures des engagements classés hors agios réservés	58,92%	55,94%	3,0%	5,3%
Taux des engagements classés (a/b)	14,69%	14,41%	0,3%	2,0%
Agios réservés affectés aux engagements courants (Cir 2011-04)	-	(396)	396	(100,0%)
Agios réservés affectés aux engagements non classés	(460)	(453)	(7)	1,5%
Agios réservés sur le secteur touristique courants	(24 197)	(25 671)	1 474	(5,7%)
Provisions collectives affectées aux engagements courants (Cir 2012-02)	(111 181)	(72 947)	(38 234)	52,4%
Provisions collectives affectées aux engagements courants de la relation Carthage Cement	(5 524)	(5 459)	(65)	1,2%
Total des provisions et agios réservés affectés aux engagements courants	(141 362)	(104 926)	(36 436)	34,7%
Total général des provisions et agios réservés (d)	(1 030 880)	(886 584)	(144 296)	16,3%
<b>TAUX DE COUVERTURE DE L'ENSEMBLE DES ENGAGEMENTS (D/B)</b>	<b>11,42%</b>	<b>10,38%</b>	<b>1,0%</b>	<b>10,0%</b>

Le stock de provisions et agios réservés se présentent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
<b>Provisions sur créances (AC 03)</b>	<b>740 931</b>	<b>645 761</b>	<b>95 170</b>	<b>15%</b>
Provisions sur créances classées	376 070	356 825	19 245	5%
Provisions collectives	111 181	72 947	38 234	52%
Provisions collectives affectées aux engagements courants de la relation Carthage Cement	5 524	5 459	65	1%
Provisions additionnelles (Cir 2013-21)	248 156	210 530	37 626	18%
<b>Provisions sur engagements par signature</b>	<b>2 151</b>	<b>2 003</b>	<b>148</b>	<b>7%</b>
Provisions sur engagements par signature	2 151	2 003	148	7%
<b>Total provisions sur créances</b>	<b>743 082</b>	<b>647 764</b>	<b>95 318</b>	<b>15%</b>
Agios réservés affectés aux engagements classés	263 141	212 300	50 841	24%
Agios réservés affectés aux engagements non classés	460	453	7	2%
Agios réservés affectés aux engagements courants (Cir 2011-04)	-	396	(396)	(100%)
Agios réservés affectés aux engagements relevant sur secteur touristique courant	24 197	25 671	(1 474)	(6%)
<b>Total agios réservés</b>	<b>287 798</b>	<b>238 820</b>	<b>48 978</b>	<b>21%</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES PROVISIONS ET AGIOS RÉSERVÉS</b>	<b>1 030 880</b>	<b>886 584</b>	<b>144 296</b>	<b>16%</b>

(8) La répartition de la totalité du portefeuille engagements de la Banque au 31.12.2020 par classe de risque et par nature d'engagement se présente comme suit :

CLASSE / NATURE D'ENGAGEMENT	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Total
Découvert	414 395	135 802	3 552	8 082	471 546	8 059	<b>1 041 436</b>
Escomptes	191 444	30 301	308	285	12 844	49	<b>235 231</b>
Crédit court terme	594 638	197 785	8 681	4 522	187 747	1 648	<b>995 021</b>
Crédit moyen et long terme	3 479 740	764 208	19 703	37 358	553 814	1 328	<b>4 856 151</b>
Engagements par signature	1 836 178	58 828	15	220	6 464	-	<b>1 901 705</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6 516 395</b>	<b>1 186 924</b>	<b>32 259</b>	<b>50 467</b>	<b>1 232 415</b>	<b>11 084</b>	<b>9 029 544</b>
Dont impayés	5 704	169 332	8 893	11 592	528 657	3 740	<b>727 918</b>

**(9) La répartition par secteur d'activité des crédits octroyés sous forme de décaissements et engagements par signature se présente comme suit au 31 décembre 2020 :**

SECTEUR D'ACTIVITÉ	2020	%	2019	%
I - Agriculture	119 763	1,33%	112 897	1,32%
II - Industrie	2 075 214	22,98%	1 938 170	22,70%
Mine	24 755	0,27%	32 691	0,38%
Energie	79 237	0,88%	101 194	1,19%
Industrie agroalimentaire	400 439	4,43%	301 990	3,54%
Matériaux de construction	372 684	4,13%	316 904	3,71%
Industrie mécanique et électronique	305 979	3,39%	321 314	3,76%
Chimie et caoutchouc	411 337	4,56%	418 468	4,90%
Textile	20 534	0,23%	20 611	0,24%
Habillement et cuir	58 879	0,65%	56 376	0,66%
Bois, liège et ameublement	35 803	0,40%	35 294	0,41%
Papier, imprimerie et industries diverses	219 352	2,43%	199 559	2,34%
Bâtiment et travaux publics	146 215	1,62%	133 769	1,57%
III - Services	6 834 567	75,69%	6 487 477	75,98%
Transport et télécommunications	343 479	3,80%	328 555	3,85%
Tourisme	674 002	7,46%	611 713	7,16%
Commerce agroalimentaire	148 975	1,65%	154 812	1,81%
Commerce matériaux de construction	135 100	1,50%	154 632	1,81%
Commerce quincaillerie et assimilés	395 498	4,38%	422 104	4,94%
Commerce textile et cuir	108 694	1,20%	86 170	1,01%
Commerce divers	532 334	5,90%	526 992	6,17%
Santé	268 767	2,98%	269 571	3,16%
Finance	887 351	9,83%	867 850	10,16%
Loisirs et cultures	97 593	1,08%	81 138	0,95%
Particuliers	1 996 497	22,11%	1 892 754	22,17%
Promotion immobilière	859 734	9,52%	931 732	10,91%
Divers	386 543	4,28%	159 454	1,87%
<b>Total</b>	<b>9 029 544</b>	<b>100%</b>	<b>8 538 544</b>	<b>100%</b>

Les engagements (hors ceux accordés au secteur public) relatifs aux dix premiers groupes d'affaire représentent 8,02% du total des engagements de la Banque au 31.12.2020.

**(10) La ventilation selon la durée résiduelle des créances sur la clientèle hors provisions et agios réservés se présente comme suit :**

DESCRIPTION	< ou = 3 mois	Plus de 3 mois & moins d'un an	Plus d'un an & moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Comptes débiteurs de la clientèle	1 070 700	-	-	-	1 070 700
Comptes débiteurs de la clientèle	1 034 565	-	-	-	1 034 565
Créances rattachées	36 135	-	-	-	36 135
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	310 648	862 649	2 139 052	1 050 261	4 362 612
Autres concours à la clientèle en dinars	188 302	767 002	1 949 520	932 591	3 837 415
Autres concours à la clientèle en devises	122 346	95 647	189 532	117 670	525 197
Crédits sur ressources spéciales	139 844	93 212	246 264	90 427	569 747
Créances sur ressources budgétaires	56 098	2 122	19 832	24 557	102 609
Créances sur ressources extérieures	83 746	91 090	226 432	65 870	467 138
<b>Total</b>	<b>1 521 192</b>	<b>955 861</b>	<b>2 385 316</b>	<b>1 140 688</b>	<b>6 003 059</b>

**(11) La ventilation par nature de la relation des créances sur la clientèle se détaille comme suit :**

RUBRIQUE	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Comptes débiteurs de la clientèle	-	17	1 070 683	1 070 700
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	-	17 142	4 345 467	4 362 612
Autres concours à la clientèle en dinars	-	17 142	3 820 270	3 837 415
Autres concours à la clientèle en devises	-	-	525 197	525 197
Crédits sur ressources spéciales	-	-	569 747	569 747
Créances sur ressources budgétaires	-	-	102 609	102 609
Créances sur ressources extérieures	-	-	467 138	467 138
<b>Total</b>	-	17 159	5 985 897	6 003 059

**Note 1-4. Portefeuille titres commercial**

Cette rubrique accuse au 31.12.2020 un solde de 135 191 mDT contre un solde de 257 741 mDT au 31.12.2019 et se détaille comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Titres de transaction	-	98 322	(98 322)	(100%)
Bons de trésor	-	98 322	(98 322)	(100%)
Titres de placement	135 191	159 419	(24 228)	(15%)
Titres à revenu fixe	122 439	145 650	(23 211)	(16%)
Bons de trésor	-	-	-	0%
Créances rattachées / Bons de trésor	-	8	(8)	(100%)
Emprunts Obligataires	118 523	139 934	(21 411)	(15%)
Créances rattachées / Emprunts obligataires	3 916	5 708	(1 792)	(31%)
Titres à revenu variable	12 752	13 769	(1 017)	(7%)
Actions cotées	16 355	16 991	(636)	(4%)
Provisions pour moins-value latente des actions	(3 603)	(3 222)	(381)	12%
<b>Total</b>	135 191	257 741	(122 550)	(48%)

Aucun transfert de titre n'a eu lieu au cours de l'exercice 2020 entre les titres de transaction et les titres de placement.

Au 31.12.2020, la plus-value latente sur les actions cotées et les titres de placements est établie à 107 mDT contre 17 mDT au 31.12.2019.

La ventilation des titres de transactions et de placements par nature de l'émetteur, se détaille comme suit :

RUBRIQUE	Organismes publics	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Titres de transaction	-	-	-	-	-
Bons de trésor	-	-	-	-	-
Titres de placement	-	-	8 049	127 142	135 191
Titres à revenu fixe	-	-	8 049	114 390	122 439
Bons de trésor	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires	-	-	8 049	114 390	122 439
Titres à revenu variable	-	-	-	12 752	12 752
Actions	-	-	-	12 752	12 752
<b>Total</b>	-	-	8 049	127 142	135 191

Les mouvements de provisions sur les actions se présentent comme suit en 2020 et comparativement à 2019 :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Montant brut des titres de placement à revenu variable	16 355	16 991	(636)	(4%)
Provisions au 31/12/N-1	(3 222)	(1 355)	(1 867)	138%
Dotations de l'exercice	(1 147)	(2 205)	1 058	(48%)
Reprise de provisions	766	338	428	127%
Provisions au 31/12/N	(3 603)	(3 222)	(381)	12%
<b>Total net des titres de placement</b>	12 752	13 769	(1 017)	(7%)

## Note 1-5. Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 31.12.2020 un solde de 1 979 064 mDT contre 1 536 997 mDT au 31.12.2019. Son détail se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Titres d'investissement (1)	1 717 062	1 286 111	430 951	34%
Titres de participation (2)	71 075	82 463	(11 388)	(14%)
Parts dans les entreprises associées (3)	151 725	129 040	22 685	18%
Parts dans les entreprises liées (4)	9 020	9 020	-	0%
Participation avec convention en rétrocession (5)	30 182	30 363	(181)	(1%)
<b>Total</b>	<b>1 979 064</b>	<b>1 536 997</b>	<b>442 067</b>	<b>29%</b>

Au 31.12.2020, la plus-value latente sur les actions cotées et les titres d'investissement est établie à 62 mDT.

Le tableau des mouvements du portefeuille titres d'investissement se présente comme suit :

DESCRIPTION	Titres d'investissement hors fonds gérés	Titres d'investissement fonds gérés	Titres participatifs	Titres de participation	Part des entreprises associées	Part des entreprises liées	Participation avec convention en rétrocession	Total
Valeur brute au 31/12/2019	809 299	440 089	6 510	105 776	133 127	9 020	38 779	1 542 600
Montant restant à libérer	-	-	-	(7 759)	-	-	-	(7 759)
Créances rattachées	35 430	12 170	-	-	883	-	-	48 483
Provisions	(300)	(17 088)	-	(15 554)	(4 969)	-	(8 416)	(46 327)
<b>Total net au 31/12/2019</b>	<b>844 429</b>	<b>435 171</b>	<b>6 510</b>	<b>82 463</b>	<b>129 041</b>	<b>9 020</b>	<b>30 363</b>	<b>1 536 997</b>
Acquisitions/ Reclassements 2020	311 458	103 500	-	3 213	21 987	-	1 779	441 937
Cessions/ Réduction de capital 2020	-	-	-	(17 984)	-	-	-	(17 984)
<b>valeur brute au 31/12/2020</b>	<b>1 120 757</b>	<b>543 589</b>	<b>6 510</b>	<b>91 005</b>	<b>155 114</b>	<b>9 020</b>	<b>40 558</b>	<b>1 966 553</b>
Montant restant à libérer	-	-	-	(7 708)	-	-	-	(7 708)
Créances rattachées	38 400	25 237	-	-	3 497	-	-	67 134
Dotation	-	(270)	-	(1 109)	(1 920)	-	(1 959)	(5 258)
Reprise	-	227	-	4 441	3	-	-	4 671
Provisions	(300)	(17 131)	-	(12 222)	(6 886)	-	(10 376)	(46 914)
<b>Total net au 31/12/2020</b>	<b>1 158 857</b>	<b>551 695</b>	<b>6 510</b>	<b>71 075</b>	<b>151 725</b>	<b>9 020</b>	<b>30 182</b>	<b>1 979 064</b>

### (1) Titres d'investissement

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 31.12.2020 et au 31.12.2019 :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
<b>Bons de trésor</b>	<b>1 158 857</b>	<b>844 429</b>	<b>314 428</b>	<b>37%</b>
Bons de trésor	1 120 487	809 029	311 458	38%
Créances rattachées	38 370	35 400	2 970	8%
<b>Obligations</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0%</b>
Obligations brutes	270	270	-	0%
Provisions sur obligations	(300)	(300)	-	0%
Créances rattachées	30	30	-	0%
<b>Fonds gérés</b>	<b>551 695</b>	<b>435 172</b>	<b>116 523</b>	<b>27%</b>
Encours brut des fonds gérés	543 589	440 089	103 500	24%
Provisions sur fonds gérés	(17 131)	(17 087)	(44)	0%
Créances rattachées	25 237	12 170	13 067	107%
<b>Titres participatifs</b>	<b>6 510</b>	<b>6 510</b>	<b>-</b>	<b>0%</b>
Montant brut des titres participatifs	6 510	6 510	-	0%
Créances rattachées / titres participatifs	-	-	-	0%
<b>Total</b>	<b>1 717 062</b>	<b>1 286 111</b>	<b>430 951</b>	<b>34%</b>

## (2) Titres de participation

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 31.12.2020 et au 31.12.2019 :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Titres de participation	91 005	105 776	(14 771)	(14%)
Provisions sur titres de participation	(12 222)	(15 554)	3 332	(21%)
Montant restant à libérer sur titres de participation	(7 708)	(7 759)	51	(1%)
<b>Total</b>	<b>71 075</b>	<b>82 463</b>	<b>(11 388)</b>	<b>(14%)</b>

Le détail des titres de participation se présente comme suit :

DESCRIPTION	% de détention	31/12/2020				31/12/2019			
		Montant Souscrit	Montant restant à libérer	Montant libéré	Provision	Montant Souscrit	Montant restant à libérer	Montant libéré	Provision
<b>Titres cotés</b>		<b>14 486</b>	<b>-</b>	<b>14 486</b>	<b>(3 577)</b>	<b>18 629</b>	<b>-</b>	<b>18 629</b>	<b>(7 247)</b>
PGH	0,43%	9 115	-	9 115	-	9 115	-	9 115	-
SYPHAX AIRLINES	3,59%	2 000	-	2 000	(2 000)	2 000	-	2 000	(2 000)
HANNIBAL LEASE	1,85%	1 283	-	1 283	(633)	1 282	-	1 282	(575)
MIP	4,71%	973	-	973	(944)	973	-	973	(928)
EURO-CYCLES	0,57%	1 115	-	1 115	-	1 475	-	1 475	(527)
UADH	0,00%	-	-	-	-	3 784	-	3 784	(3 217)
<b>Titres non cotés</b>		<b>76 519</b>	<b>7 708</b>	<b>68 811</b>	<b>(8 645)</b>	<b>87 147</b>	<b>7 759</b>	<b>79 388</b>	<b>(8 307)</b>
BATAM	13,71%	5 490	-	5 490	(5 490)	5 490	-	5 490	(5 490)
FCPR AMEN CAPITAL	100,00%	3 300	-	3 300	(273)	3 300	-	3 300	(371)
FCPR AMEN CAPITAL 2	68,80%	3 268	-	3 268	-	4 060	-	4 060	(177)
FCPR FONDS DE DEVELOPPEMENT REGIONAL	10,00%	5 000	-	5 000	(272)	5 000	-	5 000	(157)
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	0,00%	-	-	-	-	12 322	-	12 322	-
FCPR TUNINVEST CROISSANCE	11,72%	3 000	-	3 000	-	3 000	51	2 949	-
FCPR SWING	15,92%	4 000	-	4 000	-	4 000	-	4 000	-
FCPR MAXULA ESPOIR	12,86%	1 500	-	1 500	(15)	1 500	-	1 500	(227)
ALTERMED APEF	7,38%	1 346	-	1 346	(109)	1 572	-	1 572	(109)
UNION DE FACTORING	9,24%	1 387	-	1 387	-	1 387	-	1 387	-
FCP SICAV MAC EPARGNANT	19,85%	1 239	-	1 239	-	1 239	-	1 239	(19)
FCPR TUNISIAN DEVELOPPEMENT	6,67%	1 003	-	1 003	(127)	1 003	-	1 003	(185)
PHENICIA SEED FUND	10,06%	826	-	826	(456)	826	-	826	(311)
FINACORP OBLIGATION SICAV	31,86%	1 098	-	1 098	-	1 098	-	1 098	-
SOCIETE TUNIS CENTER	9,38%	938	-	938	-	938	-	938	-
LA MARINE HAMMEMET SUD	3,59%	700	-	700	(232)	700	-	700	(335)
COTUNACE	3,22%	689	-	689	-	689	-	689	-
FCP MAC CROISSANCE	72,89%	1 904	-	1 904	(156)	1 904	-	1 904	(140)
LA MAISON DES BANQUES	7,16%	588	-	588	(156)	588	-	588	(170)
FCP SMART EQUITY 2	0,00%	-	-	-	-	500	-	500	-
FCPR VALEUR DEVELOPPEMENT 2	2,00%	1 000	-	1 000	-	1 000	-	1 000	-
TAYSIR MICRO FINANCE	5,51%	661	-	661	-	661	-	661	-
ADVANS TUNISIE	9,90%	1 980	-	1 980	-	1 980	-	1 980	-
SOCIETE INTER-BANK SERVICE	3,12%	400	-	400	(194)	400	-	400	(199)
STEG ENERGIES RENOUVELABLES	8,00%	100	-	100	-	100	-	100	-
CLINIQUE EL AMEN BEJA	0,00%	-	-	-	-	-	-	-	(9)
STE Dev Exp Zarzis	5,02%	300	-	300	-	300	-	300	-
MICROCRED TUNISIE SA	10,00%	1 200	-	1 200	-	1 200	-	1 200	-
SOCIETE MONETIQUE TUNISIE	10,37%	280	-	280	-	280	-	280	-
SIBTEL	6,75%	236	-	236	-	236	-	236	-

DESCRIPTION	% de détention	31/12/2020				31/12/2019			
		Montant Souscrit	Montant restant à libérer	Montant libéré	Provision	Montant Souscrit	Montant restant à libérer	Montant libéré	Provision
MAXULA D'INVESTISSEMENT SICAV	11,89%	200	-	200	-	200	-	200	-
SOCIETE TUNISIENNE DE GARANTIE	5,00%	150	-	150	-	150	-	150	-
TUNISIE CLEARING	3,33%	311	-	311	-	279	-	279	-
FCP MAC EQUILIBRE	33,82%	914	-	914	(66)	914	-	914	(39)
ST H Djerba	0,00%	193	-	193	(193)	193	-	193	(193)
S.O.D.I.N.O	0,26%	100	-	100	(51)	100	-	100	(40)
SAGES	15,10%	76	-	76	(31)	76	-	76	(31)
FCP MAC Horizon 2022	11,53%	1 984	-	1 984	(105)	1 984	-	1 984	-
FCP VALEURS INSTITUTIONNELS	6,67%	2 344	-	2 344	(179)	2 344	-	2 344	-
FCP MAC EL HOUDA	13,92%	113	-	113	(5)	113	-	113	(2)
FCPR AFRICAMEN	33,33%	10 000	7 708	2 292	-	10 000	7 708	2 292	-
FCP AMEN SELECTION	71,66%	1 001	-	1 001	(149)	1 001	-	1 001	(98)
FCPR AMEN CAPITAL 3	43,01%	10 000	-	10 000	(383)	10 000	-	10 000	-
FIDELITY SICAV PLUS	3,16%	5 651	-	5 651	-	2 470	-	2 470	-
AUTRES	-	49	-	49	(3)	50	-	50	(5)
<b>Total</b>		<b>91 005</b>	<b>7 708</b>	<b>83 297</b>	<b>(12 222)</b>	<b>105 776</b>	<b>7 759</b>	<b>98 017</b>	<b>(15 554)</b>

### (3) Parts dans les entreprises associées

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 31.12.2020 et au 31.12.2019 :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Part dans les entreprises associées	155 114	133 127	21 987	17%
Créances rattachées	3 498	883	2 615	296%
Provisions sur parts dans les entreprises associées	(6 887)	(4 970)	(1 917)	39%
<b>Total</b>	<b>151 725</b>	<b>129 040</b>	<b>22 685</b>	<b>18%</b>

Le détail des parts dans les entreprises associées se présente comme suit :

DESCRIPTION	% de détention	31/12/2020	Provision 31/12/2020	31/12/2019	Provision 31/12/2019
<b>Titres cotés</b>		<b>43 503</b>	<b>-</b>	<b>43 502</b>	<b>-</b>
TUNISIE LEASING & FACTORING	35,99%	43 503	-	43 502	-
<b>Titres non cotés</b>		<b>111 611</b>	<b>(6 887)</b>	<b>89 625</b>	<b>(4 970)</b>
MAGHREB LEASING ALGERIE	47,10%	62 882	-	46 448	-
TLG FINANCE	23,63%	12 211	(6 500)	12 211	(4 581)
AMEN SANTE	19,00%	18 314	(93)	15 983	(93)
EL IMRANE	20,00%	1 400	-	1 400	-
HAYETT	25,00%	3 013	-	3 013	-
EL KAWARIS	20,00%	660	-	660	-
TUNISYS	20,00%	300	-	300	-
SUNAGRI	27,00%	216	(216)	216	(216)
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	29,80%	1	-	1	-
SICAV AMEN	0,18%	146	(78)	146	(80)
TUNINVEST INNOVATION SICAR	27,27%	136	-	136	-
AMEN PREMIERE	0,11%	74	-	74	-
ASSURANCE COMAR COTE D'IVOIRE	30,00%	7 938	-	5 516	-
SOCIETE NOUVELLE DE BOISSONS	20,00%	3 330	-	2 531	-
AMEN ALLIANCE SICAV	1,17%	990	-	990	-
<b>Total</b>		<b>155 114</b>	<b>(6 887)</b>	<b>133 127</b>	<b>(4 970)</b>

Aucun transfert n'a eu lieu au cours de l'exercice 2020 entre les titres.  
Les parts dans les entreprises associées sont totalement libérées au 31.12.2020.

#### (4) Parts dans les entreprises liées

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Part dans les entreprises liées	9 020	9 020	-	0%
Montant restant à libérer sur parts des entreprises associées	-	-	-	0%
Créances rattachées	-	-	-	0%
Provisions sur parts dans les entreprises liées	-	-	-	0%
<b>Total</b>	<b>9 020</b>	<b>9 020</b>	<b>-</b>	<b>0%</b>

Le détail des parts dans les entreprises liées se présente comme suit :

DESCRIPTION	% de détention	31/12/2020	Provision 31/12/2020	31/12/2019	Provision 31/12/2019
AMEN PROJECT	53,01%	125	-	125	-
SOGEREC	99,97%	4 297	-	4 297	-
SICAR AMEN	88,20%	2 205	-	2 205	-
LE RECOUVREMENT	99,88%	300	-	300	-
AMEN CAPITAL	51,00%	300	-	300	-
AMEN INVEST	63,30%	1 494	-	1 494	-
STE GEST IMMO	99,77%	299	-	299	-
<b>Total</b>		<b>9 020</b>	<b>-</b>	<b>9 020</b>	<b>-</b>

Les parts dans les entreprises liées sont totalement libérées au 31.12.2020.

#### (5) Titres avec convention de rétrocession

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 31.12.2020 et au 31.12.2019 :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Part avec convention en rétrocession	40 558	38 779	1 779	5%
Provisions sur participation avec convention en rétrocession	(10 376)	(8 416)	(1 960)	23%
<b>Total</b>	<b>30 182</b>	<b>30 363</b>	<b>(181)</b>	<b>(1%)</b>

Les renseignements sur les entreprises filiales de la Banque se présentent comme suit :

FILIALE	Adresse	Activité	Participation détenue %	Capitaux propres 2020	Résultat net 2020
SICAR AMEN	AMEN BANK	SICAR	88,20%	16 568	3 153
LE RECOUVREMENT	AMEN BANK	SOCIÉTÉ DE RECOUVREMENT DE CRÉANCES	99,88%	3 316	536
AMEN PROJECT	AMEN BANK	SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT	53,01%	264	34
SOGEREC	124 AVENUE DE LA LIBERTÉ, 1002, TUNIS BELVÈDÈRE	SOCIÉTÉ DE RECOUVREMENT DE CRÉANCES	99,97%	5 214	389
AMEN CAPITAL	124 AVENUE DE LA LIBERTÉ, 1002, TUNIS BELVÈDÈRE	SOCIÉTÉ DE GESTION DE FONDS	51,00%	2 145	522
AMEN FINANCE COMPANY "AFC"	AMEN BANK	SOCIÉTÉ DE PARTICIPATION	0,00%	-	-
AMEN INVEST	124 AVENUE DE LA LIBERTÉ, 1002, TUNIS BELVÈDÈRE	INTERMÉDIAIRE EN BOURSE	63,30%	3 502	245
STE GEST IMMO	AVENUE MESK ELIL CHOTT MERIEM AKOUDA SOUSSE	GESTION IMMOBILIÈRE	99,77%	-	-
AMEN CORPORATE FINANCE SARL	124 AVENUE DE LA LIBERTÉ, 1002, TUNIS BELVÈDÈRE	SOCIÉTÉ DE GESTION DE FONDS	0,00% (*)	(51)	3

(\*)La Banque détient indirectement 99,90% du capital de la société "Amen Corporatif Finance" à travers sa filiale Amen capital ce qui nous permet de la classer en tant qu'entreprise filiale.

#### Note 1-6. Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 31.12.2020 un solde de 208 163 mDT contre un solde de 188 436 mDT au 31.12.2019 et se détaillent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Immobilisations incorporelles	1 368	1 656	(288)	(17%)
Immobilisations incorporelles	10 769	10 416	353	3%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(9 217)	(8 576)	(641)	7%
Provisions sur immobilisations incorporelles	(184)	(184)	-	0%
Immobilisations corporelles	204 469	183 462	21 007	11%
Immobilisations corporelles	286 189	259 424	26 765	10%
Amortissement des immobilisations corporelles	(81 523)	(75 765)	(5 758)	8%
Provisions sur immobilisations corporelles	(197)	(197)	-	0%
Immobilisations encours	2 326	3 318	(992)	(30%)
Immobilisations encours	2 326	3 318	(992)	(30%)
<b>Total</b>	<b>208 163</b>	<b>188 436</b>	<b>19 727</b>	<b>10%</b>

Aucune garantie ou sureté n'est consentie à des tiers sur les immobilisations de la Banque

Le montant des immobilisations détenues par la Banque et prêtées à être cédées totalisent au 31.12.2020 un montant de 73 371 mDT

Les flux de mouvements des immobilisations, tenant compte des acquisitions et de cessions, se présente comme suit :

DESCRIPTION	Valeur Brute au 31/12/2019	Acquisition	Cession/Transfert	Valeur Brute au 31/12/2020	Amort/Provision Cumul au 31/12/2019	Dotations	Reprise/Sortie	Amort Cumul au 31/12/2020	VCN au 31/12/2020
<b>1) Immobilisations Incorporelles</b>	<b>10 416</b>	<b>353</b>	-	<b>10 769</b>	<b>(8 760)</b>	<b>(641)</b>	-	<b>(9 401)</b>	<b>1 368</b>
Fonds de commerce	184	-	-	184	(184)	-	-	(184)	-
Logiciels	9 267	353	-	9 620	(7 789)	(601)	-	(8 390)	1 230
Droit au bail	965	-	-	965	(787)	(40)	-	(827)	138
<b>2) Immobilisations Corporelles</b>	<b>259 424</b>	<b>30 829</b>	<b>(4 064)</b>	<b>286 189</b>	<b>(75 962)</b>	<b>(6 727)</b>	<b>969</b>	<b>(81 720)</b>	<b>204 469</b>
<u>Immobilisation d'exploitation</u>	<u>138 399</u>	<u>4 241</u>	-	<u>142 640</u>	<u>(38 435)</u>	<u>(3 198)</u>	-	<u>(41 633)</u>	<u>101 007</u>
Terrains d'exploitation	40 037	2 238	-	42 275					42 275
Bâtiments	69 343	19	-	69 362	(17 912)	(1 385)	-	(19 297)	50 065
Aménagements de bâtiments	29 019	1 984	-	31 003	(20 523)	(1 813)	-	(22 336)	8 667
<u>Immobilisation hors exploitation</u>	<u>77 653</u>	<u>24 001</u>	<u>(3 261)</u>	<u>98 393</u>	<u>(4 944)</u>	<u>(363)</u>	-	<u>(5 307)</u>	<u>93 086</u>
Bâtiments	77 653	24 001	(3 261)	98 393	(4 944)	(363)	-	(5 307)	93 086
Mobiliers de bureau	8 414	1 127	(456)	9 085	(5 996)	(758)	456	(6 298)	2 787
Matériels de transport	4 693	-	(217)	4 476	(3 196)	(569)	217	(3 548)	928
Matériels informatique	13 245	836	(102)	13 979	(9 908)	(989)	268	(10 629)	3 350
Machines DAB	7 662	257	-	7 919	(6 114)	(320)	-	(6 434)	1 485
Coffres forts	2 481	59	(28)	2 512	(1 821)	(83)	28	(1 876)	636
Autres immobilisations	6 877	308	-	7 185	(5 548)	(447)	-	(5 995)	1 190
<b>3) Immobilisations encours</b>	<b>3 318</b>	<b>1 773</b>	<b>(2 765)</b>	<b>2 326</b>	-	-	-	-	<b>2 326</b>
Immobilisations corporelles encours	3 015	1 773	(2 765)	2 023	-	-	-	-	2 023
Immobilisations incorporelles encours	303	-	-	303	-	-	-	-	303
<b>Total</b>	<b>273 158</b>	<b>32 955</b>	<b>(6 829)</b>	<b>299 284</b>	<b>(84 722)</b>	<b>(7 368)</b>	<b>969</b>	<b>(91 121)</b>	<b>208 163</b>

### Note 1-7. Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 31.12.2020 un montant de 194 124 mDT contre un montant de 210 993 mDT et se détaillant comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
<b>Comptes d'attente et de régularisation</b>	<b>42 050</b>	<b>41 998</b>	<b>52</b>	<b>0%</b>
<u>Comptes d'attente</u>	<u>23 599</u>	<u>19 901</u>	<u>3 698</u>	<u>19%</u>
Comptes d'attente de la salle de marché	5 512	4 595	917	20%
Comptes d'attente de la compensation	8 247	9 489	(1 242)	(13%)
Autres comptes d'attente	9 840	5 817	4 023	69%
<u>Comptes de régularisation</u>	<u>18 451</u>	<u>22 097</u>	<u>(3 646)</u>	<u>(17%)</u>
<b>Autres</b>	<b>152 074</b>	<b>168 995</b>	<b>(16 921)</b>	<b>(10%)</b>
Stock en matières, fournitures et timbres	61	175	(114)	(65%)
Etat, impôts et taxes	15 405	18 322	(2 917)	(16%)
Allocations familiales	365	276	89	32%
Dépôts et cautionnements	102	87	15	18%
Opérations avec le personnel	84 500	80 704	3 796	5%
Débiteurs divers	45 903	63 552	(17 649)	(28%)
Créances sur l'Etat	646	773	(127)	(16%)
Autres	5 092	5 106	(14)	(0%)
<b>Total</b>	<b>194 124</b>	<b>210 993</b>	<b>(16 869)</b>	<b>(8%)</b>

Les mouvements nets des provisions sur les comptes de la rubrique AC7 se présentent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Provisions sur comptes d'attente et de régularisation	(15 870)	(16 531)	661	(4%)
Provisions sur comptes d'attente de la salle de marché	(7 331)	(7 331)	-	0%
Provisions sur comptes d'attente de la compensation	(7 245)	(7 922)	677	(9%)
Provisions sur autres comptes d'attente	(1 294)	(1 278)	(16)	1%
<b>Provisions sur autres comptes de la rubrique AC7</b>	<b>(17 334)</b>	<b>(17 325)</b>	<b>(9)</b>	<b>0%</b>
Provisions sur opérations avec le personnel	(692)	(693)	1	(0%)
Provisions sur débiteurs divers	(1 295)	(1 295)	-	0%
Provisions sur autres comptes	(15 347)	(15 337)	(10)	0%
<b>Total</b>	<b>(33 204)</b>	<b>(33 856)</b>	<b>652</b>	<b>(2%)</b>

Les mouvements des provisions sur les comptes de la rubrique AC7 se présentent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2019	Dotation	Reprise	31/12/2020
Provisions sur comptes d'attente et de régularisation	(16 531)	(19)	680	(15 870)
Provisions sur comptes d'attente de la salle de marché	(7 331)	-	-	(7 331)
Provisions sur comptes d'attente de la compensation	(7 922)	(3)	680	(7 245)
Provisions sur autres comptes d'attente	(1 278)	(16)	-	(1 294)
<b>Provisions sur autres comptes de la rubrique AC7</b>	<b>(17 325)</b>	<b>(10)</b>	<b>1</b>	<b>(17 334)</b>
Provisions sur opérations avec le personnel	(693)	-	1	(692)
Provisions sur débiteurs divers	(1 295)	-	-	(1 295)
Provisions sur autres comptes	(15 337)	(10)	-	(15 347)
<b>Total</b>	<b>(33 856)</b>	<b>(29)</b>	<b>681</b>	<b>(33 204)</b>

## 2- Notes explicatives sur le bilan- Passifs

### Note 2-1. Banque Centrale de Tunisie et CCP

Le solde de cette rubrique correspond exclusivement aux dettes envers la Banque Centrale de Tunisie.

Au 31.12.2020, cette rubrique accuse un solde de 764 816 mDT enregistrant ainsi une baisse de 301 861 mDT par rapport au 31.12.2019.

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Comptes débiteurs auprès de la BCT	30 388	37	30 351	82030%
Emprunts auprès de la BCT Dinars	730 000	1 066 640	(336 640)	(32%)
Dettes rattachées aux emprunts auprès de la BCT	4 428	-	4 428	100%
<b>Total</b>	<b>764 816</b>	<b>1 066 677</b>	<b>(301 861)</b>	<b>(28%)</b>

### Note 2-2. Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 31.12.2020 un solde de 259 044 mDT contre un solde de 232 846 mDT au 31.12.2019 et se détaillent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	248 326	213 566	34 760	16%
Dépôts et avoirs des établissements financiers	10 718	19 280	(8 562)	(44%)
<b>Total</b>	<b>259 044</b>	<b>232 846</b>	<b>26 198</b>	<b>11%</b>

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires se détaillent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Avoirs sur établissements bancaires	83 560	72 073	11 487	16%
Emprunts auprès des établissements bancaires	164 766	141 493	23 273	16%
Dépôts et avoirs sur les établissements bancaires	248 326	213 566	34 760	16%

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la maturité résiduelle se détaille comme suit :

DESCRIPTION	< ou = 3 mois	Plus de 3 mois & moins d'un an	Plus d'un an & moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>Etablissements bancaires</b>	<b>248 326</b>	-	-	-	<b>248 326</b>
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	83 560	-	-	-	83 560
Emprunts aux établissements bancaires en dinars	50 000	-	-	-	50 000
Emprunts aux établissements bancaires en devises	113 779	-	-	-	113 779
Dettes rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	987	-	-	-	987
<b>Etablissements financiers</b>	<b>10 718</b>	-	-	-	<b>10 718</b>
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	10 718	-	-	-	10 718
Total	259 044	-	-	-	259 044

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit :

DESCRIPTION	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	-	-	248 326	248 326
Dépôts et avoirs des établissements financiers	-	-	10 718	10 718
Total	-	-	259 044	259 044

Toutes les dettes sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres du marché interbancaire.

### Note 2-3. Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 31.12.2020 un solde de 5 861 002 mDT contre un solde de 5 559 635 mDT au 31.12.2019 et se décomposent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Dépôts à vue	1 821 946	1 550 617	271 329	17%
Autres Dépôts et avoirs de la clientèle	4 039 056	4 009 017	30 039	1%
Epargne	1 879 072	1 559 075	319 997	21%
Dépôts à terme	2 056 649	2 330 392	(273 743)	(12%)
Dépôts à terme en dinars	1 874 689	2 033 663	(158 974)	(8%)
Dettes rattachées sur Dépôts à terme en dinars	15 238	13 574	1 664	12%
Dépôts à terme en devises	165 948	281 798	(115 850)	(41%)
Dettes rattachées sur Dépôts à terme en devises	774	1 357	(583)	(43%)
Autres sommes dues à la clientèle	103 335	119 550	(16 215)	(14%)
Total	5 861 002	5 559 635	301 367	5%

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

DESCRIPTION	< ou = 3 mois	Plus de 3 mois & moins d'un an	Plus d'un an & moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Ne disposant pas de maturité	Total
Dépôts à vue	1 821 946	-	-	-	-	1 821 946
Epargne	1 879 072	-	-	-	-	1 879 072
Dépôts à terme	1 183 546	693 834	163 257	-	-	2 040 637
Autres sommes dues à la clientèle	103 335	-	-	-	-	103 335
Dettes rattachées	16 012	-	-	-	-	16 012
<b>Total</b>	<b>5 003 911</b>	<b>693 834</b>	<b>163 257</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 861 002</b>

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle par nature de la relation hors dettes rattachées se présente comme suit :

RUBRIQUE	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Dépôts à vue	4 563	49 375	1 768 008	1 821 946
Epargne	-	-	1 879 072	1 879 072
Dépôts à terme	1 165	55 699	1 983 773	2 040 637
Autres sommes dues à la clientèle	-	85	103 250	103 335
Dettes rattachées	-	79	15 933	16 012
<b>Total</b>	<b>5 728</b>	<b>105 239</b>	<b>5 742 751</b>	<b>5 861 002</b>

#### Note 2-4. Emprunts et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique s'élève au 31.12.2020 à 968 332 mDT contre 875 676 mDT au 31.12.2019 se détaille comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Emprunts matérialisés	311 564	225 981	85 583	38%
Ressources spéciales	656 768	649 695	7 073	1%
<b>Total</b>	<b>968 332</b>	<b>875 676</b>	<b>92 656</b>	<b>11%</b>

Le solde des emprunts matérialisés se subdivise comme suit au 31.12.2020 et au 31.12.2019 :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Emprunts matérialisés	302 395	217 747	84 648	39%
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	9 169	8 234	935	11%
<b>Total</b>	<b>311 564</b>	<b>225 981</b>	<b>85 583</b>	<b>38%</b>

Le tableau des mouvements des emprunts matérialisés au 31.12.2020 se détaille comme suit :

DESCRIPTION	Capital initial	Taux	Date d'émission	Date d'échéance	Encours au 31/12/2019	Remboursements / Emissions	Encours au 31/12/2020
<b>Emprunts subordonnés</b>	<b>630 000</b>				<b>216 247</b>	<b>85 148</b>	<b>301 395</b>
Amen Bank 2008 catégorie A	20 000	6,50%	01/05/2008 - 21/05/2023		5 333	(1 334)	3 999
Amen Bank 2008 catégorie B	20 000	7,00%	01/05/2008 - 21/05/2028		9 000	(1 000)	8 000
Amen Bank 2009 catégorie A	30 000	5,45%	30/09/2009 - 30/09/2024		9 990	(2 001)	7 989
Amen Bank 2009 catégorie B	30 000	TMM+0,85%	30/09/2009 - 30/09/2024		9 990	(2 001)	7 989
Amen Bank 2010	80 000	TMM+0,85%	01/08/2010 - 31/08/2025		31 976	(5 336)	26 640
Amen Bank 2011 catégorie A	40 500	6,10%	26/09/2011 - 25/09/2021		8 100	(4 050)	4 050
Amen Bank 2011 catégorie B	9 500	TMM+1%	27/09/2011 - 25/09/2021		1 900	(950)	950
Amen Bank 2012 catégorie B	40 000	TMM+1,3%	26/09/2012 - 17/09/2022		12 000	(4 000)	8 000
Amen Bank 2012 catégorie A	10 000	6,25%	27/09/2012 - 17/09/2022		3 000	(1 000)	2 000
Amen Bank 2014 catégorie A	38 800	7,35%	28/02/2015 - 27/02/2020		7 760	(7 760)	-
Amen Bank 2014 catégorie B	20 700	7,45%	28/02/2015 - 27/02/2022		12 420	(4 140)	8 280
Amen Bank 2014 catégorie A	500	TMM+1,9%	28/02/2015 - 27/02/2020		100	(100)	-
Amen Bank 2016 Catégorie A	46 655	7,40%	27/09/2016 - 21/11/2021		18 662	(9 331)	9 331
Amen Bank 2016 Catégorie B	23 345	7,50%	27/09/2016 - 21/11/2023		18 676	(4 669)	14 007
Amen Bank 2017-1 Catégorie A	23 900	7,40%	22/03/2017 - 30/04/2022		14 340	(4 780)	9 560
Amen Bank 2017-1 Catégorie B	3 000	7,55%	22/03/2017 - 30/04/2024		3 000	(600)	2 400
Amen Bank 2017-1 Catégorie C	13 100	7,70%	22/03/2017 - 30/04/2024		13 100	-	13 100
AMEN BANK 2017-2 Catégorie A	750	7,50%	25/10/2017 au 25/12/2022		450	(150)	300
AMEN BANK 2017-2 Catégorie B	7 000	7,55%	25/10/2017 au 25/12/2022		4 200	(1 400)	2 800
AMEN BANK 2017-2 Catégorie C	1 250	7,75%	25/10/2017 au 25/12/2024		1 250	(250)	1 000
AMEN BANK 2017-2 Catégorie D	14 500	7,95%	25/10/2017 au 25/12/2024		14 500	-	14 500
AMEN BANK 2017-2 Catégorie E	16 500	7,98%	25/10/2017 au 25/12/2024		16 500	-	16 500
AMEN BANK 2020-2 Catégorie A	13 500	9,50%	23/12/2020 au 23/09/2025		-	13 500	13 500
AMEN BANK 2020-2 catégorie B	26 500	9,75%	23/12/2020 au 23/09/2025		-	26 500	26 500
AMEN BANK 2020-3 catégorie A	11 100	9,00%	12/02/2021 au 12/02/2026		-	11 100	11 100
AMEN BANK 2020-3 catégorie B	52 730	9,20%	12/02/2021 au 12/02/2026		-	52 730	52 730
AMEN BANK 2020-3 catégorie C	36 170	9,40%	12/02/2021 au 12/02/2028		-	36 170	36 170
<b>Emprunts sous seing privé</b>	<b>5 000</b>				<b>1 500</b>	<b>(500)</b>	<b>1 000</b>
Emprunt sous seing privé	5 000	TMM+2%			1 500	(500)	1 000
<b>Total</b>	<b>635 000</b>				<b>217 747</b>	<b>84 648</b>	<b>302 395</b>

Le solde des ressources spéciales se subdivise comme suit au 31.12.2020 et au 31.12.2019 :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Ressources budgétaires	51 433	24 136	27 297	113%
Ressources extérieures	605 335	625 559	(20 224)	(3%)
<b>Total</b>	<b>656 768</b>	<b>649 695</b>	<b>7 073</b>	<b>1%</b>

La ventilation des ressources extérieures par ligne, hors dettes rattachées se détaille comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
<b>Lignes extérieures en dinars</b>	<b>527 408</b>	<b>564 276</b>	<b>(36 868)</b>	<b>(7%)</b>
Ligne BIRD	795	795	-	0%
Ligne ITALIENNE	5 938	4 572	1 366	30%
Ligne CFD (MISE À NIVEAU)	8 516	11 743	(3 227)	(27%)
Ligne CFD restructuration financière	1 359	2 533	(1 174)	(46%)
Ligne BANQUE MONDIALE POUR LE FINAN. MICRO & PME	2 655	3 798	(1 143)	(30%)
Ligne ESPAGNOLE (BCT 2002/7)	765	1 220	(455)	(37%)
Ligne AFD HOTELLERIE	19 406	25 917	(6 511)	(25%)
Ligne BEI INVESTISSEMENT	186 020	274 547	(88 527)	(32%)
Ligne BM EFFICACITE ENERGETIQUE	40 413	42 508	2 095	(5%)
Ligne BAD-MPME	2 143	2 857	(714)	(25%)
Ligne SANAD	54 037	14 462	39 575	274%
Ligne FADES	16 418	16 471	(53)	(0%)
Ligne BANQUE MONDIALE POUR LE FINANCEMENT DES MPM ENTREPRISES II	5 000	5 000	-	0%
Ligne AFD-IMF	46 928	46 928	-	0%
LIGNE DE CREDIT AFD-SUNREF TF	33 265	17 175	16 090	94%
LIGNE DE CREDIT BAD LT FY2019	93 750	93 750	-	0%
LIGNE DE CREDIT KFW FY2020	10 000	-	10 000	100%
<b>Lignes extérieures en devises</b>	<b>70 014</b>	<b>57 466</b>	<b>12 548</b>	<b>22%</b>
Ligne en EURO	70 012	57 464	12 548	22%
Ligne KFW en EURO	2	2	-	0%
<b>Total</b>	<b>597 422</b>	<b>621 742</b>	<b>(24 320)</b>	<b>(4%)</b>
Dettes rattachées	7 913	3 817	4 096	107%
<b>Total</b>	<b>605 335</b>	<b>625 559</b>	<b>(20 224)</b>	<b>(3%)</b>

La ventilation des emprunts et ressources spéciales selon la durée résiduelle se présente comme suit :

DESCRIPTION	< ou = 3 mois	Plus de 3 mois & moins d'un an	Plus d'un an & moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>Emprunts matérialisés</b>	<b>265 281</b>	<b>46 051</b>	<b>78</b>	<b>154</b>	<b>311 564</b>
Emprunts matérialisés	256 112	46 051	78	154	302 395
Dettes rattachées	9 169	-	-	-	9 169
<b>Ressources extérieures</b>	<b>18 311</b>	<b>94 872</b>	<b>346 690</b>	<b>145 462</b>	<b>605 335</b>
Ressources extérieures en dinars	9 288	90 989	282 134	144 997	527 408
Ressources extérieures en devises	1 110	3 883	64 556	465	70 014
Dettes rattachées	7 913	-	-	-	7 913
<b>Ressources budgétaires</b>	<b>1 795</b>	<b>3 249</b>	<b>21 832</b>	<b>24 557</b>	<b>51 433</b>
Ressources budgétaires	1 618	3 249	21 832	24 557	51 256
Dettes rattachées	177	-	-	-	177
<b>Total</b>	<b>285 387</b>	<b>144 172</b>	<b>368 600</b>	<b>170 173</b>	<b>968 332</b>

La ventilation des emprunts et ressources spéciales selon la nature de la relation se présente comme suit :

RUBRIQUE	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Emprunts matérialisés	1 259	40 527	269 778	311 564
Ressources budgétaires	-	-	51 433	51 433
Ressources extérieures	-	-	605 335	605 335
<b>Total</b>	<b>1 259</b>	<b>40 527</b>	<b>926 546</b>	<b>968 332</b>

## Note 2-5. Autres passifs

Les autres passifs se subdivisent comme suit au 31.12.2020 et au 31.12.2019 :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Provisions sur engagements par signature	2 151	2 003	148	7%
Autres provisions pour passifs et charges	8 109	4 699	3 410	73%
<b>Provisions pour passifs et charges</b>	<b>10 260</b>	<b>6 702</b>	<b>3 558</b>	<b>53%</b>
Comptes d'attente et de régularisation	200 166	195 829	4 337	2%
Comptes d'attente	6 946	5 109	1 837	36%
Créditeurs divers	145 302	153 448	(8 146)	(5%)
Créditeurs divers sur comptes de la compensation	65 613	73 932	(8 319)	(11%)
Dépôts du personnel	6 522	5 524	998	18%
Charges à payer	73 167	73 992	(825)	(1%)
Etat, impôts et taxes	43 550	33 667	9 883	29%
Autres	4 368	3 605	763	21%
<b>Total autres passifs</b>	<b>210 426</b>	<b>202 531</b>	<b>7 895</b>	<b>4%</b>

Le détail de la rubrique autres provisions pour passifs et charges se détail comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Provision pour risques et charges	5 500	2 090	3 410	163%
Provision pour montants consignés	2 609	2 609	-	0%
<b>Total autres passifs</b>	<b>8 109</b>	<b>4 699</b>	<b>3 410</b>	<b>73%</b>

## 3- Notes explicatives sur le bilan - Capitaux propres

Les capitaux propres d'AMEN BANK ont atteint 1 113 951 mDT au 31.12.2020 enregistrant ainsi une augmentation de 99 403 mDT par rapport au 31.12.2019.

Cette augmentation provient de :

- \* Des mouvements sur fonds social et de retraite pour 256 mDT ;
- \* Du résultat arrêté au 31.12.2020 pour 99 659 mDT.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Capital social	Réserves légales	Rés à Rég Special et réinvst	Reserves extra-ordinaires	Primes d'émission	Fond social et de retraite (*)	Ecart de réévaluation (**)	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Totaux
Solde au 31/12/2019	132 405	13 240	556 327	-	120 979	45 983	423	26	145 165	<b>1 014 548</b>
Affectation du résultat 2019	-	-	103 500	-	-	4 600	-	37 065	(145 165)	-
Distributions de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation du capital en numéraire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassements et autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Modifications comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations sur fonds social	-	-	-	-	-	(256)	-	-	-	<b>(256)</b>
Résultat de l'exercice 2020	-	-	-	-	-	-	-	-	99 659	<b>99 659</b>
<b>Solde au 31/12/2020</b>	<b>132 405</b>	<b>13 240</b>	<b>659 827</b>	<b>-</b>	<b>120 979</b>	<b>50 327</b>	<b>423</b>	<b>37 091</b>	<b>99 659</b>	<b>1 113 951</b>

(\*) La rubrique Fonds social et de retraite se détaille comme suit au 31.12.2020 :

- Fonds social (utilisation remboursable) pour : 48 773 mDT
- Fonds de retraite (utilisation non remboursable) pour 1 554 mDT

(\*\*) Le solde de la rubrique écart de réévaluation correspond à des réserves de réévaluation des immobilisations corporelles pour 423 mDT.

## 4- Notes explicatives sur l'état des engagements hors bilan

### Note 4-1. Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 31.12.2020 à 767 961 mDT contre 767 594 mDT au terme de l'exercice 2019 et se détaille comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Cautions	720 961	718 193	2 768	0%
Avals	37 144	41 367	(4 223)	(10%)
Autres garanties données	9 856	8 034	1 822	23%
<b>Total</b>	<b>767 961</b>	<b>767 594</b>	<b>367</b>	<b>0%</b>

L'encours des cautions se détaille au 31.12.2020 comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Cautions en faveur des banques	502 689	504 161	(1 472)	(0%)
Cautions en faveur de la clientèle	218 272	214 032	4 240	2%
<b>Total</b>	<b>720 961</b>	<b>718 193</b>	<b>2 768</b>	<b>0%</b>

L'encours des avals se détaille au 31.12.2020 comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Avals en faveur des banques locales	-	-	-	0%
Avals en faveur de la clientèle	37 144	41 367	(4 223)	(10%)
<b>Total</b>	<b>37 144</b>	<b>41 367</b>	<b>(4 223)</b>	<b>(10%)</b>

La ventilation des cautions par nature de la relation se présente comme suit :

RUBRIQUE	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Cautions en faveur des banques	-	-	502 689	502 689
Cautions en faveur de la clientèle	-	24 963	193 309	218 272
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>24 963</b>	<b>695 998</b>	<b>720 961</b>

### Note 4-2. Crédits documentaires

Les crédits documentaires sont passés de 201 896 mDT au 31.12.2019 à 191 607 mDT au 31.12.2020 et se détaillent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Crédits documentaires Import	150 320	163 231	(12 911)	(8%)
Crédits documentaires Export	41 287	38 665	2 622	7%
<b>Total</b>	<b>191 607</b>	<b>201 896</b>	<b>(10 289)</b>	<b>(5%)</b>

La ventilation des engagements liés aux crédits documentaires selon la nature de la relation se présente comme suit :

RUBRIQUE	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Crédits documentaires Import	-	474	149 846	150 320
Crédits documentaires Export	-	-	41 287	41 287
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>474</b>	<b>191 133</b>	<b>191 607</b>

### Note 4-3. Actifs donnés en garantie

Le solde de cette rubrique correspond à la valeur comptable des bons de trésors et des effets refinançables donnés par la Banque en garantie du refinancement figurant au passif.

Le solde de cette rubrique se détaille au 31.12.2020 comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Effets refinançables données en garantie	435 006	643 751	(208 745)	(32%)
BTA données en garantie	271 321	386 168	(114 847)	(30%)
Emprunt national donné en garantie	25 000	43 000	(18 000)	(42%)
<b>Total</b>	<b>731 327</b>	<b>1 072 919</b>	<b>(341 592)</b>	<b>(32%)</b>

### Note 4-4. Engagements donnés

Les engagements donnés s'élèvent au 31.12.2020 à 949 843 mDT et se détaillent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
<b>Engagements de financement donnés</b>	<b>942 135</b>	<b>839 550</b>	<b>102 585</b>	<b>12%</b>
<b>Prêts interbancaires en devises confirmés et non encore livrés</b>	<b>-</b>	<b>4 715</b>	<b>(4 715)</b>	<b>(100%)</b>
<b>Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués</b>	<b>892 776</b>	<b>787 805</b>	<b>104 971</b>	<b>13%</b>
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à MT	157 423	430 214	(272 791)	(63%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à LT	7 732	66 285	(58 553)	(88%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur des établissements bancaires et financiers MT	28 273	39 383	(11 109)	(28%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle à CT	699 348	251 923	447 425	178%
<b>Autorisation des crédits par carte</b>	<b>49 359</b>	<b>47 030</b>	<b>2 329</b>	<b>5%</b>
<b>Engagements sur Titres</b>	<b>7 708</b>	<b>7 950</b>	<b>(242)</b>	<b>(3%)</b>
<b>Participations non libérées</b>	<b>7 708</b>	<b>7 950</b>	<b>(242)</b>	<b>(3%)</b>
<b>Titres à recevoir</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0%</b>
<b>Titres à livrer</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0%</b>
<b>Total</b>	<b>949 843</b>	<b>847 500</b>	<b>102 343</b>	<b>12%</b>

La ventilation des engagements donnés selon la nature des parties avec lesquelles les opérations sont conclues se présente comme suit :

RUBRIQUE	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
<b>Engagements de financement donnés</b>	<b>-</b>	<b>25 219</b>	<b>916 916</b>	<b>942 135</b>
Prêts interbancaires en devises confirmés et non encore livrés	-	-	-	-
Engagements de financement donnés	-	25 219	867 557	892 776
Autorisation de crédits par carte	-	-	49 359	49 359
<b>Engagements sur titres</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>7 708</b>	<b>7 708</b>
Participation non libérées	-	-	7 708	7 708
Titres à recevoir	-	-	-	-
Titres à livrer	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>25 219</b>	<b>924 624</b>	<b>949 843</b>

#### Note 4-5. Engagement de Financement reçus

Les engagements de financement reçus accuse un solde nul au 31.12.2020 :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
<b>Engagements de financement reçus</b>	-	419	(419)	(100%)
Auprès des établissements bancaires	-	-	-	0%
Auprès des établissements financiers	-	419	(419)	(100%)
Auprès des assurances	-	-	-	0%
Auprès de la clientèle	-	-	-	0%
<b>Total</b>	-	419	(419)	(100%)

#### Note 4-6. Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues s'élève au 31.12.2020 à 3 870 844 mDT contre 3 900 341 mDT au terme de l'exercice 2019. Cet encours correspond aux garanties admises prises en compte conformément aux dispositions de la circulaire BCT 91-24 et ce dans la limite de l'engagement.

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Garanties reçues de l'Etat	231 341	176 908	54 433	31%
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	204 374	216 116	(11 742)	(5%)
Garanties reçues de la clientèle	3 435 129	3 507 317	(72 188)	(2%)
<b>Total</b>	3 870 844	3 900 341	(29 497)	(1%)

La répartition des garanties reçues de la clientèle de la Banque au 31.12.2020 par classe de risque et par nature de garanties se présente comme suit :

Classe	Garanties réelles	Garanties reçues de l'Etat	Garanties reçues / Etab. bancaires	Actifs financiers	Garanties reçues / assurances	Autres	Total des garanties reçues
Classe 0	1 752 319	188 802	201 911	72 491	1 834	5 661	2 223 018
Classe 1	880 811	17 272	469	10 508	125	83	909 268
Classe 2	26 383	4 171	-	-	-	-	30 554
Classe 3	43 919	3 050	-	18	-	-	46 987
Classe 4	633 490	18 046	-	2 500	35	606	654 677
Classe 5	6 340	-	-	-	-	-	6 340
<b>Total</b>	3 343 262	231 341	202 380	85 517	1 994	6 350	3 870 844

#### Note 4-7 sur les opérations de change

Les opérations de change au comptant non dénouées à la date du 31.12.2020 s'élève à (12 527) mDT et se présentent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Devises vendues au comptant à livrer	(49 715)	(229 266)	179 551	(78%)
Devises achetées au comptant à recevoir	37 188	124 855	(87 667)	(70%)
<b>Total autres passifs</b>	(12 527)	(104 411)	91 884	(88%)

Les opérations de change à terme contractées à des fins de couverture et non dénouées à la date du 31.12.2020 s'élève à (122 972) mDT et se présentent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Devises vendues à terme à livrer	(322 428)	(402 988)	80 560	(20%)
Devises achetées à terme à recevoir	199 456	188 572	10 884	6%
<b>Total</b>	(122 972)	(214 416)	91 444	(43%)

## 5- Notes explicatives sur l'état de Résultat

### Note 5-1. Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé en 2020 un montant de 601 140 mDT. Leur détail se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
<b>Opérations avec les établissements bancaires et financiers et la BCT</b>	<b>19 017</b>	<b>18 345</b>	<b>672</b>	<b>4%</b>
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>547 499</b>	<b>591 589</b>	<b>(44 090)</b>	<b>(7%)</b>
<b>Autres intérêts et revenus assimilés</b>	<b>34 624</b>	<b>35 686</b>	<b>(1 062)</b>	<b>(3%)</b>
Différentiel d'intérêt sur opérations de change	28 201	28 027	174	1%
Commissions à caractère d'intérêt	6 423	7 659	(1 236)	(16%)
<b>Total</b>	<b>601 140</b>	<b>645 620</b>	<b>(44 480)</b>	<b>(7%)</b>

### Note 5-2. Commissions en produits

Les commissions en produits sont passées de 111 130 mDT en 2019 à 113 811 mDT en 2020. Cette variation est détaillée comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Chèques effets, virements, tenue et autres moyens de paiement	71 740	69 678	2 062	3%
Opérations sur placement et titres	2 165	1 823	342	19%
Opérations de change	1 368	1 747	(379)	(22%)
Opérations de commerce extérieur	3 979	4 428	(449)	(10%)
Gestion, étude et engagement	10 818	9 562	1 256	13%
Opérations monétiques et de banque directe	18 911	19 518	(607)	(3%)
Bancassurance	3 181	2 294	887	39%
Banque d'affaires	-	10	(10)	(100%)
Autres commissions	1 649	2 070	(421)	(20%)
<b>Total</b>	<b>113 811</b>	<b>111 130</b>	<b>2 681</b>	<b>2%</b>

### Note 5-3. Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières se détaillent comme suit en 2020 et 2019 :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Gains nets sur titres de transaction	3 690	2 886	804	28%
Gains nets sur titres de placement	8 420	8 393	27	0%
Gains nets sur opérations de change	27 334	44 160	(16 826)	(38%)
<b>Total</b>	<b>39 444</b>	<b>55 439</b>	<b>(15 995)</b>	<b>(29%)</b>

Les gains nets sur titres de transaction se détaillent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Plus-values de cession sur titres de transaction	3 690	2 886	804	28%
Moins-values de cession des titres de transaction	-	-	-	0%
<b>Total</b>	<b>3 690</b>	<b>2 886</b>	<b>804</b>	<b>28%</b>

Les gains nets sur titres de placement se détaillent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
<b>Titres de placement à revenu fixe</b>	<b>8 608</b>	<b>7 660</b>	<b>948</b>	<b>12%</b>
Intérêts et revenus assimilés sur les BTA de placement	3	(3 106)	3 109	(100%)
Intérêts et revenus assimilés sur les emprunts obligataires de placement	8 605	10 766	(2 161)	(20%)
<b>Titres de placement à revenu variable</b>	<b>(188)</b>	<b>733</b>	<b>(921)</b>	<b>(126%)</b>
Dividendes sur les titres de placement	236	662	(426)	(64%)
Plus-values de cession	666	2 270	(1 604)	(71%)
Moins-values de cession des titres de placement	(709)	(331)	(378)	114%
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	(1 147)	(2 205)	1 058	(48%)
Reprise sur provisions pour dépréciation des titres de placement	766	337	429	127%
<b>Total</b>	<b>8 420</b>	<b>8 393</b>	<b>27</b>	<b>0%</b>

Le gain net sur opérations de change se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Gain net sur opérations de change BBE	1 689	2 293	(604)	(26%)
Gain net sur opérations de change en compte	25 533	41 806	(16 273)	(39%)
Autres résultats nets de change	112	61	51	84%
<b>Total</b>	<b>27 334</b>	<b>44 160</b>	<b>(16 826)</b>	<b>(38,1%)</b>

#### Note 5-4. Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé en 2020 un montant de 102 083 mDT contre 95 912 mDT en 2019. Leur détail se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	85 016	74 975	10 041	13%
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	1 526	3 515	(1 989)	(57%)
Dividendes et revenus assimilés sur entreprises liées	3 799	2 487	1 312	53%
Dividendes et revenus assimilés sur entreprises associées et co-entreprises	9 181	14 083	(4 902)	(35%)
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les participations avec convention de rétrocession	2 561	852	1 709	201%
<b>Total</b>	<b>102 083</b>	<b>95 912</b>	<b>6 172</b>	<b>6%</b>

Les intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement se présentent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés sur bons de trésor	68 945	64 317	4 628	7%
Intérêts et revenus assimilés sur fonds gérés	15 561	10 126	5 435	54%
Intérêts et revenus assimilés sur emprunts obligataires et titres participatifs	510	532	(22)	(4%)
<b>Total</b>	<b>85 016</b>	<b>74 975</b>	<b>10 041</b>	<b>13%</b>

## Note 5-5. Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé en 2020 un montant de 445 716 mDT. Leur détail se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
<b>Intérêts encourus et charges assimilées</b>	<b>(410 211)</b>	<b>(435 075)</b>	<b>24 864</b>	<b>(6%)</b>
Opérations avec les établissements bancaires, financiers et BCT	(79 682)	(103 059)	23 377	(23%)
Opérations avec la clientèle	(296 256)	(300 306)	4 050	(1%)
Emprunts et ressources spéciales	(34 273)	(31 710)	(2 563)	8%
<b>Autres Intérêts et charges</b>	<b>(35 505)</b>	<b>(55 628)</b>	<b>20 123</b>	<b>(36%)</b>
Différentiel d'intérêt sur opérations de change	(13 821)	(35 428)	21 607	(61%)
Commissions de couverture contre le risque de change et autres commissions sur les lignes extérieures	(21 684)	(20 200)	(1 484)	7%
<b>Total</b>	<b>(445 716)</b>	<b>(490 703)</b>	<b>44 987</b>	<b>(9%)</b>

## Note 5-6. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé en 2020 un montant de 99 746 mDT, enregistrant une hausse de 13 682 mDT par rapport à l'exercice 2019. Son détail se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Dotations aux provisions sur créances douteuses	(39 980)	(74 284)	34 304	(46%)
Dotations aux provisions collectives Cir BCT 2012-02	(38 299)	(3 722)	(34 577)	929%
Dotations aux provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	(53 516)	(63 475)	9 959	(16%)
Dotations aux provisions sur autres éléments d'actifs et de passifs	(75)	(133)	58	(44%)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(3 410)	(500)	(2 910)	582%
Dotations aux provisions sur congés payés	-	(2 538)	2 538	(100%)
<b>Total dotations</b>	<b>(135 280)</b>	<b>(144 652)</b>	<b>9 372</b>	<b>(6%)</b>
Pertes sur créances	(3 905)	(104 341)	100 436	(96%)
<b>Total dotations et pertes sur créances</b>	<b>(139 185)</b>	<b>(248 993)</b>	<b>109 808</b>	<b>(44%)</b>
Reprises de provisions sur créances douteuses	20 587	32 660	(12 073)	(37%)
Reprises de provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	15 891	23 894	(8 003)	(33%)
Reprises de provisions sur créances cédées et radiées	-	79 907	(79 907)	(100%)
Reprise de provisions sur autres éléments d'actifs et de passifs	683	999	(316)	(32%)
Reprises de provisions sur congés payés	1 903	-	1 903	100%
Reprise d'agios réservés sur créances cédées et radiées	-	24 269	(24 269)	(100%)
<b>Total Reprises</b>	<b>39 064</b>	<b>161 729</b>	<b>(122 665)</b>	<b>(76%)</b>
Recouvrement des créances radiées	375	1 200	(825)	(69%)
<b>Total des reprises et des récupérations sur créances</b>	<b>39 439</b>	<b>162 929</b>	<b>(123 490)</b>	<b>(76%)</b>
<b>Total</b>	<b>(99 746)</b>	<b>(86 064)</b>	<b>(13 682)</b>	<b>16%</b>

### Note 5-7. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé en 2020 un montant de 3 288 mDT, enregistrant une variation de 3 164 mDT par rapport à l'exercice 2019. Leur détail se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	(5 258)	(7 740)	2 482	(32%)
Reprise de provision pour dépréciation des titres d'investissement	4 671	3 777	894	24%
Moins-value sur cession sur titres d'investissement	(3 055)	(1 083)	(1 972)	182%
Plus-value sur cession sur titres d'investissement	354	7 546	(7 192)	(95%)
Pertes sur titres d'investissement	-	(2 624)	2 624	(100%)
<b>Total</b>	<b>(3 288)</b>	<b>(124)</b>	<b>(3 164)</b>	<b>2552%</b>

### Note 5-8. Charges opératoires d'exploitation

Les charges opératoires ont totalisé en 2020 un montant de 166 109 mDT, en hausse de 7 234 mDT par rapport à 2019. Leur détail se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
<b>Frais du personnel</b>	<b>(115 765)</b>	<b>(109 669)</b>	<b>(6 096)</b>	<b>6%</b>
Rémunération du personnel	(87 843)	(82 595)	(5 248)	6%
Charges sociales	(21 473)	(19 386)	(2 087)	11%
Impôts sur salaires	(1 907)	(1 761)	(146)	8%
Autres charges liées au personnel	(4 542)	(5 927)	1 385	(23%)
<b>Charges générales d'exploitation</b>	<b>(41 289)</b>	<b>(40 158)</b>	<b>(1 131)</b>	<b>3%</b>
Frais d'exploitation non bancaires	(11 971)	(11 772)	(199)	2%
Autres charges d'exploitation	(29 318)	(28 386)	(932)	3%
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>(9 055)</b>	<b>(9 048)</b>	<b>(7)</b>	<b>0%</b>
<b>Total</b>	<b>(166 109)</b>	<b>(158 875)</b>	<b>(7 234)</b>	<b>5%</b>

### Note 5-9. Solde en gain résultant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain résultant des autres éléments ordinaires se présente comme suit en 2020 et 2019 :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Plus-values sur cession des immobilisations	115	-	115	100%
Moins-values sur cession des immobilisations	(373)	-	(373)	100%
Impôt suite au contrôle fiscal	-	(1 267)	1 267	(100%)
Contribution sociale de solidarité	(2 636)	(404)	(2 232)	552%
Autres résultats exceptionnels	105	1 094	(989)	(90%)
<b>Total</b>	<b>(2 789)</b>	<b>(577)</b>	<b>(2 212)</b>	<b>383%</b>

### Note 5-10. Solde en gain résultant des autres éléments extraordinaires

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Contribution conjoncturelle	(457)	(808)	351	(43%)
Don COVID-19	(11 400)	-	(11 400)	100%
<b>Total</b>	<b>(11 857)</b>	<b>(808)</b>	<b>(11 049)</b>	<b>1367%</b>

## Note 5-11. Résultat par action

Le résultat de base par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 est de 3,763 dinars contre 5,482 dinars au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Résultat net en mDT	99 659	145 165	(45 506)
Nombre d'actions	26 481 000	26 481 000	-
Nombre moyen d'actions	26 481 000	26 481 000	-
Résultat de base par action ( en DT)	3,763	5,482	(1,718)
Résultat dilué par action ( en DT)	3,763	5,482	(1,718)

De ce fait, le résultat par action est calculé par rapport au nombre total d'actions en circulation au 31 décembre 2020, y compris les actions gratuites, comme si ces actions existaient à l'ouverture de la première période présentée.

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action a été calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires majoré du nombre moyen pondéré d'actions nouvellement émises lors de la conversion en actions ordinaires de toutes les actions potentielles dilutives.

## 6- Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la Banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la Banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de (152 438) mDT à (436 357) mDT enregistrant une baisse de (283 919) mDT soit 186,25%. Cette baisse est expliquée par des flux de trésorerie d'exploitation de (4 006) mDT, des flux de trésorerie d'investissement de (372 313) mDT et des flux de financement de 92 400 mDT.

L'examen de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

### Note 6-1. Flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation

Le flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation est établi à (4 006) mDT au 31 décembre 2020. Il s'explique notamment par :

#### Flux nets positifs :

- \* Le flux net des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour 294 944 mDT ;
- \* La variation des dépôts de la clientèle nets de retraits pour 299 773 mDT ;
- \* Les décaissements nets sur titres de placement pour 32 649 mDT ;
- \* Les flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation 53 905 mDT ;

#### Flux nets négatifs :

- \* La variation des prêts à la clientèle nets de remboursement pour (422 236) mDT.
- \* La variation des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers nets de retraits pour (93 893) mDT.
- \* Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créditeurs divers pour (150 920) mDT ;
- \* Les décaissements au titre de l'impôt sur les bénéfices pour (18 228) mDT ;

### Note 6-2. Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement

Le flux de trésorerie provenant des activités d'investissement est établi à (372 313) mDT au 31 décembre 2020. Il s'explique notamment par :

- \* La variation des intérêts et dividendes pour 83 432 mDT ;
- \* Les flux nets sur portefeuille investissement (426 704) mDT ;
- \* Les flux nets liés à l'acquisition et à la cession d'immobilisation (29 040) mDT ;

### Note 6-3. Flux de trésorerie net provenant des activités de financement

Le flux de trésorerie affecté aux activités de financement est établi à 92 400 mDT au 31 décembre 2020. Il s'explique notamment par :

#### Flux nets positifs :

- \* La variation des ressources spéciales pour 7 073 mDT ;
- \* Emission d'emprunt pour 140 000 mDT.

#### Flux nets négatifs :

- \* Le remboursement des annuités venant à échéance pour (54 417) mDT.
- \* Le mouvement du fonds social de (256) mDT.

## Note 6-4. Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est composée principalement des encaisses en dinars et en devises, des avoirs auprès de la Banque centrale et du centre des chèques postaux, des avoirs à vue auprès des établissements bancaires, des prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et du portefeuille titres de transaction.

Ces liquidités et équivalents de liquidités s'élevaient au 31 décembre 2020 à (436 357) mDT contre (152 438) mDT au 31 décembre 2019.

Le rapprochement des liquidités et équivalents de liquidités au 31.12.2020 s'est établi comme suit :

DESCRIPTION	2020	2019
<b>Actifs</b>	<b>582 061</b>	<b>1 005 842</b>
<b>Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT</b>	<b>425 311</b>	<b>788 087</b>
Caisse	45 968	54 723
Avoirs et prêts à la BCT	379 305	733 314
Comptes CCP	38	50
<b>Créances sur les Etablissements bancaires et financiers</b>	<b>156 750</b>	<b>119 433</b>
Créances sur les Etablissements bancaires < 90 jours	156 746	119 407
Avoirs en compte sur les Etablissements bancaires	11 371	75 417
Prêts aux établissements bancaires <90 jours	145 375	43 990
Créances sur les Etablissements financiers < 90 jours	4	26
<b>Titres de transaction</b>	<b>-</b>	<b>98 322</b>
<b>Passifs</b>	<b>(1 018 418)</b>	<b>(1 158 279)</b>
<b>Banque centrale, CCP</b>	<b>(760 388)</b>	<b>(1 066 677)</b>
Comptes débiteurs auprès de la BCT	(30 388)	(37)
Emprunts auprès de la BCT	(730 000)	(1 066 640)
<b>Dépôts et avoirs sur les Etablissements bancaires et financiers</b>	<b>(258 030)</b>	<b>(91 603)</b>
Dépôts et avoirs sur les Etablissements bancaires < 90 jours	(247 339)	(72 330)
Dépôts et avoirs sur les Etablissements bancaires	(83 559)	(72 073)
Emprunts interbancaires < 90 jours	(163 780)	(258)
Dépôts et avoirs sur les Etablissements financiers <90 jours	(10 691)	(19 273)
<b>Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période</b>	<b>(436 357)</b>	<b>(152 438)</b>

## 7- Autres notes

### Identification des parties liées

Les personnes suivantes sont considérées comme étant des parties liées conformément à la norme comptable NCT 39 :

- La société PGI Holding du fait qu'elle détient 20,79% du capital d'AMEN BANK ;
- La société COMAR du fait qu'elle détient directement dans AMEN BANK 30,74% des droits de vote ;
- La société ENNAKL AUTOMOBILES du fait qu'elle détient 7,93% du capital d'AMEN BANK ;
- La société HORCHANI FINANCE du fait qu'elle détient 5,45% du capital d'AMEN BANK ;
- La société STE EKUIY CAPITAL du fait qu'elle détient 5,00% du capital d'AMEN BANK ;
- La société PARENIN du fait qu'elle détient 4,66% du capital d'AMEN BANK ;
- Les sociétés contrôlées par AMEN BANK ou sur lesquelles celle-ci exerce une influence notable ;
- Les membres du Conseil de Surveillance de AMEN BANK, les membres du directoire ainsi que les membres proches de leurs familles.

## Description des transactions réalisées avec les parties liées au cours de 2020.

### Société «PGI Holding»

- AMEN BANK loue auprès de la société PGI Holding une partie du rez-de-chaussée de l'immeuble sis au 150, avenue de la liberté, Tunis. Le montant du loyer au titre de l'exercice s'élève à 156 mDT (HT).
- AMEN BANK participe à une quote-part des frais relatifs aux moyens matériels, humains et informatiques et engagés par PGI holding dans le but de favoriser l'échange, le développement et à assurer l'assistance des différentes sociétés du Groupe. La quote-part d'AMEN BANK dans le cadre de cette convention est fixée à 0,5% du chiffre d'affaire de cette dernière sans dépasser la somme de 160 mDT (HT) par an. Le montant des frais au titre de l'exercice 2020 est de 160 mDT (HT).

### Société « COMAR »

"AMEN BANK" a réalisé avec la société "COMAR" qui détient 30,74% du capital de la Banque, les conventions et opérations suivantes :

1- Le total engagement de la société COMAR auprès d'AMEN BANK s'élève à 638 mDT y compris un engagement Hors Bilan de 637 mDT ;

2- Des contrats de location en vertu desquels "COMAR" occupe trois locaux, propriétés de "AMEN BANK". Les revenus de loyers de ces immeubles au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à 20 KDT (HT).

3- Diverses polices d'assurance détaillées comme suit :

- Des polices d'assurance auto, multi garanties, vol, matériel informatique et monétique dont la prime annuelle globale au titre de l'exercice 2020 s'élève à 1 159 KDT ;
- Des polices d'assurance maladie, invalidité et décès au profit du personnel de la Banque. Le montant global des cotisations versées à la COMAR au titre de l'exercice 2020 s'élève à 3 423 KDT (HT).

L'encours des dépôts de la société COMAR auprès d'AMEN BANK s'élève au 31.12.2020 à 31 000 mDT.

### Société « PARENIN »

Le total des engagements de la société PARENIN auprès d'AMEN BANK s'élève à 96 757 mDT. y compris un engagement hors bilan de 46 387 mDT.

### Société « ENNAKL »

Le total des engagements de la société ENNAKL auprès d'AMEN BANK s'élève à 127 458 mDT, y compris un engagement Hors bilan de 113 922 mDT.

### Société « HORCHANI FINANCE »

Le total des engagements de la société HORCHANI FINANCE auprès d'AMEN BANK s'élève à 6 000 mDT.

### Société « Amen Santé »

Au cours de l'année 2020, AMEN BANK a procédé à la souscription de 233 012 nouvelles actions dans le capital de la société "Amen Santé" à la valeur nominale de 10 DT l'action soit un prix global de 2 330 KDT.

### Société « SICAR Amen »

La Banque a réalisé avec la société SICAR AMEN dans laquelle elle détient 88,20% du capital les conventions et opérations suivantes :

1- Vingt-cinq (25) conventions de gestion de fonds portant sur un encours confié de 543 589 mDT. La commission de gestion au titre de 2020, calculée sur la base d'un taux annuel de 0,5 % des montants gérés nets des éventuelles provisions à constituer au titre de l'emploi des fonds (avenant 16/08/2018), s'élève à 2 525 mDT (HT).

2- En vertu d'une convention de gestion conclue le 1er janvier 2020, en remplacement de la convention du 18 Juin 1999, "AMEN BANK" est chargée de la gestion financière, administrative et commerciale de la société "SICAR AMEN". En contrepartie de ces services, la Banque perçoit les rémunérations suivantes :

- une rémunération annuelle forfaitaire de 100 mDT hors taxes ;
- une rémunération annuelle forfaitaire de 6 mDT brut par an au titre de la mission RCCI
- une rémunération annuelle forfaitaire de 6 mDT brut par an au titre de la mission de représentant FATCA ;
- une commission fixe de 500 dinars hors taxes par dossier de participation présenté au Conseil d'Administration. Cette commission est portée à 4 mDT hors taxes si le dossier est transmis pour déblocage effectif ;
- un intéressement représentant 7% hors taxes de la plus-value réalisée sur le portefeuille.

La rémunération au titre de l'exercice 2020, s'élève à 183 mDT (HT).

### Société « Tunisie Leasing & Factoring »

La Banque a loué à la société Tunisie Leasing & Factoring, dans laquelle elle détient 35,99% du capital, un local à usage commercial à Houmet Essouk pour un montant qui s'élève à 16 KDT (HT) au titre de l'exercice 2020.

Le total des engagements de la société auprès d'AMEN BANK s'élève à 84 518 mDT. y compris un engagement hors bilan 48 474 KDT (HT) au titre de l'exercice 2020.

### Société Nouvelle de boisson

Au cours de l'année 2020, AMEN BANK a procédé à la souscription de 80 nouvelles actions dans le capital de la société "SNB" à la valeur nominal de 100 DT l'action soit un prix global de 8 000 KDT.

## Société « Le Recouvrement »

La Banque a conclu en date du 1er janvier 2007 avec la société "Le Recouvrement" dans laquelle elle détient 99,88% du capital, une convention de gestion comptable et fiscale. En vertu de cette convention, "AMEN BANK" est chargée de la tenue de la comptabilité, de l'arrêté des comptes, de la préparation de la liasse de consolidation et de la préparation des déclarations fiscales de la société "Le Recouvrement". En contrepartie de ses services, la Banque perçoit une rémunération annuelle de 1 500 dinars (HT).

## Société « Tunisys »

Le total des engagements hors bilan de la société Tunisys, détenue à hauteur de 20%, auprès d'AMEN BANK s'élève à 2 150 mDT. AMEN BANK a réalisé des opérations d'acquisition, d'entretien et de maintenance de matériel informatique, au cours de l'exercice 2020, pour un montant de 2 300 mDT.

## Société « Hayett »

Le total des engagements de la société « Hayett » auprès d'AMEN BANK s'élève, au 31.12.2020, à 213 mDT. La charge supportée au titre du contrat d'assurance IDR, en 2020, s'élève à 1 709 mDT. AMEN BANK perçoit des commissions au titre de la commercialisation des produits d'assurance Hayett. Le montant des commissions constaté en produits s'élève à 3 181 KDT au cours de l'exercice 2020.

L'encours des dépôts à terme de la société HAYETT auprès d'AMEN BANK s'élève au 31.12.2019 à 33 500 mDT.

## Société « EL IMRANE »

Le total des engagements de la société EL IMRANE, détenue à hauteur de 20%, auprès d'AMEN BANK s'élève à 17 172 mDT, y compris un engagement hors bilan de 32 mDT.

## Société « Amen Capital »

Amen Capital a conclu une convention de location avec AMEN BANK en vertu de laquelle, elle loue des locaux administratifs appartenant à AMEN BANK sis au Tour C de l'immeuble AMEN BANK, avenue Mohamed V 1002 Tunis. Au titre de l'exercice 2020, le produit locatif comptabilisé par AMEN BANK s'élève à 59 KDT et la cotisation d'AMEN CAPITAL dans les charges d'exploitation et les frais d'entretien s'élève à 12 KDT.

Le Directeur Général Adjoint de la société Amen Capital est détaché d'AMEN BANK et conserve de ce fait ses droits à l'avancement et à la retraite tels que stipulés dans l'article 41 de la convention collective nationale des banques et des établissements financiers. Au cours du mois d'août 2019, il a été convenu d'appliquer une marge de 5% sur la refacturation des charges comptabilisées par la Banque pour les exercices 2017, 2018 et 2019. Cette marge s'élève au titre des exercices 2017, 2018 et 2019 à 23 099 TND. Ce taux sera ramené à 15% à partir de 2020.

La marge comptabilisée au 31 décembre 2020, s'élève à 41 493 TND dont 16 009 TND se rapportant à 2019.

## Société « Amen Invest »

Amen Invest a conclu une convention de location avec AMEN BANK en vertu de laquelle, elle loue des locaux administratifs appartenant à AMEN BANK sis au Tour C de l'immeuble AMEN BANK, avenue Mohamed V 1002 Tunis. Le montant du loyer s'élève à 119 mDT (HT) au titre de l'exercice 2020.

## Société « SOGEREC »

1. Au 1er janvier 2016, la Banque a conclu avec SOGEREC un contrat en vertu duquel AMEN BANK loue à la société SOGEREC un local de 10 bureaux sis au 2ème étage du tour C de l'immeuble AMEN BANK Avenue Mohamed 5, majoré de la participation de la SOGEREC aux charges d'exploitation et frais d'entretien inhérents au local loué et qui est fixé à 12 mDT (HT) par an accompagné d'une majoration annuelle de 5%. Ainsi le produit total perçu et comptabilisé au titre de l'exercice 2020 s'élève à 59 mDT.

La Banque a conclu avec SOGEREC un contrat en vertu duquel AMEN BANK loue à la société SOGEREC un local situé à route de Bizerte Km7 Mnihla à usage de dépôt. Le loyer mensuel a été fixé à 1 mDT(HT) avec une majoration annuelle de 5%. Ainsi le produit total perçu et comptabilisé au titre de l'exercice 2020 s'élève à 12 mDT.

2. La SOGEREC a conclu courant 2017 une convention de mise à disposition de deux de ses collaborateurs auprès de l'AMEN BANK, Ainsi la charge annuelle relative à l'exercice 2020 est de 92 mDT (HT).

Au 31.12.2020, l'encours des placements de la société SOGEREC auprès d'AMEN BANK s'élève à 1 000 mDT.

3. Au cours de 2019, "AMEN BANK" a conclu un avenant à la convention de recouvrement conclue avec la "SOGEREC". Au titre de cet avenant, la SOGEREC s'oblige de :

- Prendre en charge, traiter et gérer tous les dossiers des créances qui lui sont remis ;
- Accomplir en qualité de mandataire en lieu et place de "AMEN BANK" tous les actes et opérations normalement du ressort de cette dernière en recouvrant et réglant toute somme, en liquidant tous bien et en concluant tous accords ;
- Assurer la conservation de tous les actes, titres et documents quelconques qui lui sont remis à la SOGEREC.

En Contrepartie de l'ensemble de ces prestations, la "SOGEREC" perçoit une commission hors taxes égale à 12% du montant de toutes créances recouvrées et ce à partir du 1er janvier 2020. Le montant des commissions au titre de 2020 s'élève à 1 180 KDT.

### Société « MAGHREB LEASING D'ALGERIE »

Au cours de 2020, AMEN BANK a participé à l'augmentation du capital de la société MLA par la souscription à 836 793 actions pour un montant global de 16 435 mDT.

### Société « Amen Project »

Au 31.12.2020, l'encours des placements de la société Amen Project auprès d'AMEN BANK s'élève à 165 mDT.

### Société « EL KAWARIS »

Au 31.12.2020, l'encours des dépôts à vue de la société EL KAWARIS auprès d'AMEN BANK s'élève à 375 mDT et l'encours des placements auprès d'AMEN BANK pour 1 000 mDT.

### Société « SUNAGRI »

Au 31.12.2020, l'encours des placements de la société SUNAGRI auprès d'AMEN BANK s'élève à 399 mDT.

### Société «SICAV AMEN»

Au 31.12.2020, l'encours des placements de la société SICAV AMEN auprès d'AMEN BANK s'élève à 3 500 mDT.

### Société « STE AMEN ALLIANCE SICAV »

Au 31.12.2020, l'encours des placements de la société STE AMEN ALLIANCE SICAV auprès d'AMEN BANK s'élève à 16 500 mDT.

### Société «TUNINVEST INNOVATIONS SICAR»

Au 31.12.2020, l'encours des placements de la société TUNINVEST INNOVATION SICAR auprès d'AMEN BANK s'élève à 800 mDT.

### Sicav

En vertu des conventions de dépositaire conclues avec SICAV Amen Première, SICAV Amen et Amen Alliance Sicav, les rémunérations revenant à l'AMEN BANK au titre de l'exercice 2020 se détaillent comme suit :

		AMEN ALLIANCE SICAV	SICAV AMEN	AMEN PREMIÈRE SICAV
<b>Actif net au 31/12/2020 en mDT</b>		<b>89 582</b>	<b>36 548</b>	<b>70 442</b>
<b>Commission de dépositaire</b>	Taux	0,2% HT DE L'ACTIF NET	0,07% TTC DE L'ACTIF NET	0,07% TTC DE L'ACTIF NET
	Minimum	-	7 080 DT TTC	7 080 DT TTC
	Max	-	29 500 DT TTC	29 500 DT TTC
	Montant Annuel Perçu	103 227 DT HT	25 000 DT HT	25 000 DT HT
<b>Commission de distribution</b>	Taux	0,59% TTC DE L'ACTIF NET	0,59% TTC DE L'ACTIF NET	0,59% TTC DE L'ACTIF NET
	Montant Annuel Perçu	258 758 DT HT	264 061 DT HT	467 035 DT HT

### Description des transactions réalisées avec les parties liées au cours de 2020.

Les obligations et engagements d'AMEN BANK envers ses dirigeants (y compris les charges sociales y afférentes), tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 se présentent comme suit (en TND) :

	PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE		MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE & DES DIFFÉRENTS COMITÉS	
	CHARGE 2020	PASSIF AU 31/12/2020	CHARGE 2020	PASSIF AU 31/12/2020
Avantages à court terme	300 000	-	320 000	-
Avantages postérieurs à l'emploi				
Autres avantages à long terme				
Indemnités de fin de contrat de travail				
Paiements en actions				
<b>Total</b>	<b>300 000</b>	<b>-</b>	<b>320 000</b>	<b>-</b>

	PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE			MEMBRES DU DIRECTOIRE		
	CHARGE 2020	CHARGES SOCIALES 2020	PASSIF AU 31/12/2020	CHARGE 2020	CHARGES SOCIALES 2020	PASSIF AU 31/12/2020
Avantages à court terme	921 227	208 122	1 011 285	2 301 632	523 794	2 383 621
Avantages postérieurs à l'emploi						
Autres avantages à long terme						
Indemnités de fin de contrat de travail						
Paiements en actions						
<b>Total</b>	<b>921 227</b>	<b>208 122</b>	<b>1 011 285</b>	<b>2 301 632</b>	<b>523 794</b>	<b>2 383 621</b>

### Note 7-2. Ratio de liquidité à court terme « LCR »

Le nouveau ratio de liquidité à court terme « le LCR » est entré en vigueur depuis janvier 2015 en application de la circulaire BCT 2014-14 du 10 novembre 2014, il mesure le taux de couverture des sorties nettes de trésorerie (sur 30 jours) par les actifs liquides de la Banque.

A fin décembre 2020, le ratio de liquidité à court terme LCR pour le mois de janvier 2021 s'est établi à 138,4% en dépassement par rapport au niveau réglementaire minimum de 100,00% fixé par la BCT pour 2019.

### Note 7-3. PASSIFS EVENTUELS

La Banque a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie portant sur les différents impôts, droits et taxes au titre de la période allant de 2016 à 2018. Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la Banque en décembre 2020, faisant ressortir un redressement de 15 092 KDT (dont 4 651 KDT de pénalités) et un crédit d'impôt et taxe dérogé par les contrôleurs et qui n'existe pas en actif de la Banque de 3 717 KDT soit un redressement net de 11 375 KDT.

Conformément aux dispositions de l'article 44 du Code des Droits et des Procédures Fiscaux, la Banque a formulé ses éléments de réponses sur les résultats de ladite vérification. L'administration fiscale n'a pas encore donné de suite auxdites observations jusqu'à la date du présent rapport. Comme présenté dans la note 2.5 « Autres passifs », la Banque a constitué, en couverture du risque associé à cette situation, une provision de 5 500 KDT dont 1 000 KDT en couverture des exercices 2019 et 2020.

Le risque final dépend du dénouement définitif du dossier de contrôle.

### Note 7-4. Impact de la pandémie COVID-19

Face à la crise sanitaire, le gouvernement et la BCT ont pris les mesures suivantes :

- Le report par les banques des tombées des crédits (en principal et intérêts) échues durant la période allant du 1er mars 2020 jusqu'à fin septembre 2020 et l'allongement, en conséquence, de la durée de remboursement des crédits. Cette mesure concerne les crédits non professionnels accordés aux clients particuliers dont le revenu mensuel net est inférieur ou égal à 1000 dinars et qui sont classés 0 et 1 à fin décembre 2019 (Circulaire BCT N°2020-07).
- Le report par les banques des tombées des crédits (en principal et intérêts) échues durant la période allant du 1er avril 2020 jusqu'à fin juin 2020 et l'allongement, en conséquence, de la durée de remboursement des crédits. Cette mesure concerne les crédits non professionnels accordés aux clients particuliers dont le revenu net mensuel est supérieur à 1000 dinars et qui sont classés 0 et 1 à fin décembre 2019 (Circulaire BCT N°2020-08).
- Le report par les Banques des tombées des crédits en faveur des entreprises et des professionnels classés 0 et 1 à fin décembre 2019 pour la période allant du 1er mars 2020 jusqu'au 30 septembre 2020 (Circulaire BCT N°2020-06). Ce report est à la demande.
- La gratuité du service de retrait interbancaire de billets de banque des Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) (Circulaire BCT N°2020-05).
- La suspension, pour toute transaction dont la valeur ne dépasse pas cent (100) dinars, du prélèvement de la commission appliquée aux facturiers et aux commerçants pour le service de paiement électronique (Circulaire BCT N°2020-05).
- La gratuité de délivrance de carte bancaire à tout client titulaire d'un compte, qui en fait la demande (Circulaire BCT N°2020-05).
- La baisse du taux directeur de 150 Bps passant de 7,75% à 6,75% au cours de mois de mars 2020 puis à 6,25% fin septembre 2020.
- La suspension – à la demande de la BCT – par les banques et les établissements financiers, de toute mesure de distribution de dividendes au titre de l'exercice 2019 et l'interdiction d'effectuer toute opération de rachat de leurs propres actions.
- La suspension du prélèvement des commissions sur les rejets de chèque
- La soumission des banques au paiement d'une redevance conjoncturelle de 2% au profit du budget de l'Etat.

### Note 7-4-1. Continuité d'exploitation

Au niveau d'AMEN BANK, la situation actuelle ne présente en aucun cas un risque pour la continuité d'activité de la Banque. En effet, pendant toute la période de confinement, et tenant compte de la sécurité des employés, le télétravail a été appliqué pour un grand nombre de l'effectif maintenant ainsi le même niveau de service offert à nos clients. En effet, AMEN BANK a entrepris des mesures qui veillent à prémunir la santé des collaborateurs et assurer la continuité des activités critiques en cas d'indisponibilité partielle ou totale des collaborateurs et ce à travers :

- La création d'une cellule de veille qui a pour mission de suivre et d'évaluer la situation de la Banque et d'entreprendre les mesures nécessaires permettant d'assurer la sécurité des collaborateurs et la continuité de l'activité ;
- La mise en place d'un plan de prévention pour assurer la sécurité des collaborateurs ;
- La mise à jour du plan de continuité d'activité (PCA) pour couvrir les différents scénarios envisageables liés à la pandémie.

#### **Note 7-4-2. Mesures relatives au déblocage et comptabilisation des revenus des prêts accordés à la clientèle**

Suite aux dispositions des circulaires de la BCT n°2020-06, n°2020-07 et n°2020-08, AMEN BANK a procédé dans une première étape à la suspension des échéances en principal et en intérêts pour les crédits aux particuliers et aux entreprises puis à la mise en place de nouveaux échéanciers.

Les intérêts décomptés durant la période de report, et qui ont été comptabilisés, sont constatés en résultat.

En application des circulaires de la BCT n°2020-06, n°2020-12, n°2020-14, n°2020-19 relatives aux mesures exceptionnelles de soutien aux entreprises et aux professionnels, AMEN BANK a mis en place la plateforme électronique interactive « Ne@r », qui permet de recueillir les demandes de report ou d'un éventuel nouveau crédit de soutien et ce, pour sa clientèle entreprise.

#### **Note 7-4-3. Situation financière et performance de l'entreprise**

Au terme de l'année 2020, les revenus sur les opérations avec la clientèle ont connu une baisse de 7,45% expliquée par le ralentissement de l'activité économique aussi bien au niveau national et international suite aux mesures de confinement prises, la baisse du taux directeur ainsi que par l'évolution des intérêts réservés comparés à fin 2019.

L'évolution des commissions en produits au cours de l'année 2020, a été impactée par les mesures prises par la Banque pour faire face à la pandémie covid-19 en offrant la gratuité de certains services et la suspension de perceptions sur certaines commissions (commissions sur chèques impayés, commissions sur les retrait Dab porteurs autres banques) ainsi que par la baisse de l'activité engendrée par le confinement.

Les gains nets sur les opérations de change ont baissé de 38,1% par rapport à l'année 2019 suite à la baisse du niveau l'activité essentiellement celui du commerce extérieur et du tourisme.

D'autre part, la suspension de la distribution des dividendes a affecté les gains sur titres par la non perception des dividendes de certaines participations. (Les dividendes perçus en 2019 des dites participations s'élèvent à 2,4 millions de dinars).

Par ailleurs, la Banque Centrale de Tunisie, anticipant une sensible dégradation de la qualité des portefeuilles, a modifié la méthodologie de calcul des provisions collectives entraînant une dotation de l'exercice de 38,3 millions de dinars contre 3,7 millions de dinars une année auparavant.

Des charges supplémentaires ont été constatées relatives à l'achat des masques, du gel hydro alcoolique et les frais des opérations de désinfection ainsi qu'à la mise en place du système de télétravail et de visioconférence.

Enfin, en vue d'accompagner les efforts menés par les Pouvoirs Publics et les Organismes de Santé de notre pays, dans la lutte contre la COVID-19, AMEN BANK témoigne de son engagement fort, en apportant une contribution sous la forme d'un don de 11,4 millions de dinars, au profit du Fonds 1818, dédié à la lutte contre la pandémie.

Malgré l'étendue de cette crise et le manque de visibilité à ce stade sur les facteurs de risques pouvant avoir un impact défavorable sur le niveau d'activité de la Banque, sur ses performances et sur son profil de risque, AMEN BANK dispose de facteurs de résilience et d'un coussin confortable de fonds propres lui permettant de mieux atténuer l'impact de la crise.

#### **Note 7-4-4. Le profil du risque de liquidité**

L'année 2020 a été marquée par l'avènement d'une crise sans précédent suite à la pandémie Covid19 ce qui a entraîné une forte incertitude sur l'impact économique et sur les effets pesant sur la stabilité financière.

Dans ce contexte, AMEN BANK s'est attelée particulièrement à des projections de scénarios de crise pour anticiper les évolutions des indicateurs de risque. Elle a tenu compte de ces projections au niveau de sa stratégie et de ses discussions avec la BCT en termes d'adaptation des mesures de politique monétaire.

Plusieurs itérations sur la projection du gap de liquidité ont été réalisées compte tenu de l'évolution de la situation. Les hypothèses ont été discutées au niveau des comités internes et des Comités des Risques. Les résultats ont confirmé une situation de liquidité soutenable et une résilience en cas de choc et ce compte tenu des efforts consentis avant la crise pour une meilleure adéquation entre les emplois et les ressources.

#### **Note 7-5. Événement postérieurs à la date de clôture :**

Les présents états financiers sont autorisés pour publication par le Conseil de Surveillance du 25/03/2021.

En conséquence, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

## EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Messieurs les actionnaires d'AMEN BANK,

### I. Rapport sur l'audit des états financiers

#### 1. Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés du groupe AMEN BANK relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe AMEN BANK, comprenant le bilan consolidé et l'état des engagements hors bilan consolidé arrêtés au 31 décembre 2020, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs de 1 169 511 KDT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice part du groupe s'élevant à 98 440 KDT.

A notre avis, les états financiers consolidés du groupe de l'AMEN BANK sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

#### 2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport.

Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### 3. Paragraphes d'observation

**1** Certains états financiers des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation et ayant servi à l'établissement de la situation consolidée du Groupe, ne sont pas audités.

**2** La société mère a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie portant sur les différents impôts, droits et taxes au titre de la période allant du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2018.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la Banque en décembre 2020, faisant ressortir un redressement de 15 092 KDT (dont 4 651 KDT de pénalités) et un crédit d'impôt et taxe dérogé par les contrôleurs et qui ne figure pas au niveau de l'actif de la Banque de 3 717 KDT soit un redressement net de 11 375 KDT.

Conformément aux dispositions de l'article 44 du Code des Droits et Procédures Fiscaux, la Banque a formulé ses éléments de réponses sur les résultats de ladite vérification. L'administration fiscale n'a pas encore donné de suite auxdites observations jusqu'à la date du présent rapport.

La société mère a constitué une provision forfaitaire de 5 500 KDT en couverture du risque dont 1 000 KDT en couverture des exercices 2019 et 2020.

Le risque final dépend du dénouement définitif du dossier de contrôle.

**3** Nous attirons votre attention sur la note 8.4.2 « Mesures relatives au déblocage et comptabilisation des revenus des prêts accordés à la clientèle », qui décrit le traitement comptable adopté par la Banque des reports des échéances décidés au niveau des dispositions des circulaires de la BCT n°2020-06, n°2020-07 et n°2020-08.

AMEN BANK a procédé dans une première étape à la suspension des échéances en principal et en intérêts pour les crédits aux particuliers et aux entreprises puis à la mise en place de nouveaux échéanciers.

Les intérêts décomptés durant la période de report ont été capitalisés et sont constatés en résultat du fait que leur encaissement effectif est raisonnablement assuré.

Toutefois, les intérêts capitalisés au titre des crédits de la clientèle qui sont classés au 31/12/2020 ont été constatés en agios réservés. Conformément aux circulaires BCT N°2020-07 et 2020-08, la période de report n'a pas été prise en compte pour déterminer l'ancienneté des créances des clients ayant bénéficié des mesures de soutien.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

## 4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent des questions clés d'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

### 4.1 Evaluation des engagements de la clientèle

#### Risque identifié

Le groupe AMEN BANK est exposé au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements directs que sur les engagements par signature donnés à la clientèle. Ce risque, inhérent à l'activité bancaire, constitue une zone d'attention majeure en raison de l'importance du jugement nécessaire à son estimation et de l'importance significative du poste des créances sur la clientèle dans le bilan consolidé (66%) et qui totalise, au 31 décembre 2020, 6 003 243 KDT ainsi que celle du coût net du risque associé au niveau du résultat de l'exercice.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des créances douteuses et leur dépréciation, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers consolidés sont présentés dans les notes annexes aux états financiers consolidés au niveau du paragraphe « Créances à la clientèle ».

Du fait que l'évaluation des engagements et l'estimation des provisions impliquent un niveau de jugement important et compte tenu de l'importance des engagements de la clientèle, nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

#### Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par la Banque, et avons évalué la correcte mise en œuvre des contrôles clés, ainsi que leur capacité à prévenir et/ou détecter les anomalies significatives, en mettant l'accent sur :

- le mécanisme de supervision mis en place en ce qui concerne le processus de dépréciation des engagements sur la clientèle ;
- la fiabilité des informations fournies par la Banque au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de perte de valeur ;
- les procédures et contrôles définis par la Banque en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à classer et à provisionner et de déterminer le niveau minimum de provision requis par la réglementation bancaire.

Dans nos procédures d'examen des engagements de la clientèle, nous avons adopté une approche par les risques en matière d'échantillonnage. Nous avons évalué la capacité de remboursement des débiteurs et évalué la classification, en tenant compte des retards de paiements, de l'information financière des débiteurs, des perspectives futures d'activité, des rapports d'évaluation des garanties et d'autres informations disponibles.

### 4.2 Evaluation des provisions sur le portefeuille des participations avec conventions de rétrocession

#### Risque identifié

Au 31 décembre 2020, le portefeuille des participations avec conventions de rétrocession comprend un encours géré par la SICAR AMEN, s'élevant à un montant Brut de 389 036 KDT et représentant 4% du total bilan consolidé et 24% du portefeuille des titres d'investissement consolidé (Cf. Note 1.5 Portefeuille Titres d'investissement).

Les fonds gérés par la SICAR sont employés en participations (cotées et non cotées) et en d'autres placements financiers. La valeur de ces emplois peut se déprécier selon les performances économiques et financières des entreprises bénéficiaires de ces fonds.

La méthode de valorisation de ces emplois implique des hypothèses et des jugements selon la catégorie de la société (cotée ou non cotée), le type de contrat (portage ou sortie libre) ainsi que d'autres facteurs techniques notamment la date d'entrée en exploitation, les business plan actualisés, les rapports d'évaluation des participations, etc.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des placements et leur dépréciation, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers consolidés sont présentés dans les notes annexes aux états financiers consolidés au niveau du paragraphe « Portefeuille Titres d'investissements ».

En raison de l'importance de l'encours des participations avec conventions de rétrocession donné en gestion à la SICAR, et du niveau de jugement important pour déterminer le montant des provisions requises, nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

#### Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

L'essentiel de nos tests sur les participations avec conventions de rétrocession liés aux fonds donnés en gestion à la SICAR, a consisté en la mise en œuvre des diligences suivantes :

- La vérification des procédures de contrôle interne mises en place par le groupe à cet égard, notamment en matière d'évaluation de ces actifs.
- La vérification du caractère approprié de la méthode de valorisation retenue et que celle-ci est adaptée à la nature, aux caractéristiques et aux circonstances de l'investissement réalisé.
- L'examen de la qualité et de la fiabilité des données utilisées pour chaque méthode de valorisation.

- L'appréciation du caractère raisonnable de l'évaluation des participations et des placements, compte tenu de la méthode de valorisation retenue sur la base des éléments et informations financières disponibles.
- La vérification des modalités de détermination et de comptabilisation des provisions requises.

#### 4.3 La prise en compte des revenus des opérations de crédits

##### Risque identifié

Les revenus des opérations de crédit s'élèvent, au 31 décembre 2020, à 601 208 KDT et représentent la rubrique la plus importante des produits d'exploitation du groupe (71%).

En raison de leur composition, leurs montants et les spécificités des règles de leur comptabilisation, telles que décrites dans la note «Créances à la clientèle», même de légères modifications des taux d'intérêt et des durées pourrait avoir un impact significatif sur les produits nets bancaires et, par conséquent, sur le résultat du groupe et les capitaux propres consolidés.

C'est pour cette raison que nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

##### Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance des procédures de comptabilisation et de contrôle des revenus des opérations de crédits ;
- Examiner les politiques, les processus et les contrôles mis en place en vue de la reconnaissance des revenus ;
- Revoir l'environnement de contrôle du système d'information utilisé à l'aide de nos experts informatiques ;
- Réaliser des procédures analytiques sur l'évolution des encours et des intérêts ;
- Vérifier le respect de la norme comptable NCT 24 « Les engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- Apprécier la pertinence de la méthodologie retenue par la Banque par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie en matière de prise en compte des revenus des opérations de crédits et de réservation des produits ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

### 5. Informations relatives au groupe présentées dans le rapport du Directoire

La responsabilité du rapport sur la gestion du groupe incombe au Directoire de la société mère.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du Directoire et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes consolidés de la Banque dans le rapport du Directoire par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport du Directoire et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Directoire semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Directoire, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons pas d'observation à formuler à cet égard.

### 6. Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Directoire est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au Directoire qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Directoire a l'intention de liquider la Banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil de Surveillance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

### 7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Directoire, de même que des informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Directoire du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport d'audit, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport d'audit parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombent au Directoire et au Conseil de Surveillance.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptible d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés telle qu'exprimée ci-dessus.

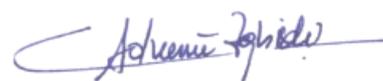
Tunis, le 31 Mars 2021

Les commissaires aux comptes

F.M.B.Z KPMG TUNISIE  
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI



BDO TUNISIE  
Adnène ZGHIDI



# ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

<b>BILAN CONSOLIDE</b>	<b>103</b>
<b>ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDE</b>	<b>103</b>
<b>ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE</b>	<b>104</b>
<b>ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE</b>	<b>105</b>
<b>NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES</b>	<b>106</b>
(1) NOTES EXPLICATIVES SUR LE BILAN - ACTIF	114
(2) NOTES EXPLICATIVES SUR LE BILAN - PASSIF	118
(3) NOTES EXPLICATIVES SUR LE BILAN - INTERETS MINORITAIRES	120
(4) NOTES EXPLICATIVES SUR LE BILAN - CAPITAUX PROPRES	121
(5) NOTES EXPLICATIVES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN	123
(6) NOTES EXPLICATIVES SUR L'ETAT DE RESULTAT	125
(7) NOTES EXPLICATIVES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE	128
(8) AUTRES NOTES	129

## Bilan consolidé arrêté au 31/12/2020

Unité en millier de Dinars Tunisiens

DESIGNATION	Notes	31/12/2020	31/12/2019
<b>AC1</b> Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1-1)	425 611	788 620
<b>AC2</b> Créances sur les établissements bancaires et financiers	(1-2)	234 526	244 809
<b>AC3</b> Créances sur la clientèle	(1-3)	6 003 243	5 728 896
<b>AC4</b> Portefeuille-titres commercial	(1-4)	148 969	300 512
<b>AC5</b> Portefeuille d'investissement	(1-5-1)	1 652 821	1 357 595
Titres mis en équivalence	(1-5-2)	189 984	176 419
<b>AC6</b> Valeurs immobilisées	(1-6)	209 927	190 413
<b>AC7</b> Autres actifs	(1-7)	203 846	224 065
<b>Total actifs</b>		<b>9 068 927</b>	<b>9 011 329</b>
<b>PA1</b> Banque Centrale et CCP	(2-1)	764 816	1 066 677
<b>PA2</b> Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(2-2)	259 045	233 071
<b>PA3</b> Dépôts et avoirs de la clientèle	(2-3)	5 691 458	5 547 360
<b>PA4</b> Emprunts et Ressources spéciales	(2-4)	966 072	874 676
<b>PA5</b> Autres passifs	(2-5)	213 728	203 870
<b>Total passifs</b>		<b>7 895 119</b>	<b>7 925 654</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	(3)	<b>4 297</b>	<b>4 011</b>
<b>CP1</b> Capital		132 405	132 405
<b>CP2</b> Réserves		901 152	802 254
<b>CP4</b> Autres capitaux propres		423	423
<b>CP5</b> Résultats reportés		37 091	26
<b>CP6</b> Résultat de l'exercice		98 440	146 556
<b>Total capitaux propres</b>	(4)	<b>1 169 511</b>	<b>1 081 664</b>
<b>Total capitaux propres, passifs et intérêts minoritaires</b>		<b>9 068 927</b>	<b>9 011 329</b>

## État des engagements Hors Bilan consolidé arrêté au 31/12/2020

Unité en millier de Dinars Tunisiens

DESIGNATION	Notes	31/12/2020	31/12/2019
<b>Passifs éventuels</b>			
<b>HB01</b> Cautions, Avals et autres garanties données	(5-1)	767 961	767 594
<b>HB02</b> Crédits documentaires	(5-2)	191 607	201 896
<b>HB03</b> Actifs donnés en garantie	(5-3)	731 327	1 072 919
<b>Total passifs éventuels</b>		<b>1 690 895</b>	<b>2 042 409</b>
<b>Engagements donnés</b>	(5-4)		
<b>HB04</b> Engagements de financement donnés		942 135	839 550
<b>HB05</b> Engagements sur titres		7 708	7 950
<b>Total engagements donnés</b>		<b>949 843</b>	<b>847 500</b>
<b>Engagements reçus</b>			
<b>HB06</b> Engagements de financement reçus	(5-5)	-	419
<b>HB07</b> Garanties reçues	(5-6)	3 870 844	3 900 341

## Etat de Résultat consolidé Allant du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 2020

Unité en millier de Dinars Tunisiens

DESIGNATION	Notes	Du 1 <sup>er</sup> Janv au 31 déc 2020	Du 1 <sup>er</sup> Janv au 31 déc 2019
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>			
<b>PR1</b> Intérêts et revenus assimilés	(6-1)	601 208	645 718
<b>PR2</b> Commissions (en produits)	(6-2)	117 276	113 143
<b>PR3</b> Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(6-3)	39 516	55 591
<b>PR4</b> Revenus du portefeuille d'investissement	(6-4)	89 189	77 096
<b>Total produits d'exploitation Bancaire</b>		<b>847 189</b>	<b>891 548</b>
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>			
<b>CH1</b> Intérêts encourus et charges assimilées	(6-5)	(445 722)	(490 646)
<b>CH2</b> Commissions encourues		(6 439)	(7 769)
<b>Total charges d'exploitation Bancaire</b>		<b>(452 161)</b>	<b>(498 415)</b>
<b>Produits nets Bancaires</b>		<b>395 028</b>	<b>393 133</b>
<b>PR5/CH4</b> Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs	(6-6)	(99 083)	(84 892)
<b>PR6/CH5</b> Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement	(6-7)	(726)	6 495
<b>PR7</b> Autres produits d'exploitation		766	376
<b>CH6</b> Frais de personnel	(6-8)	(117 859)	(111 886)
<b>CH7</b> Charges générales d'exploitation	(6-8)	(42 476)	(39 821)
<b>CH8</b> Dotations aux amortissements aux provisions sur immobilisations	(6-8)	(7 514)	(7 545)
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>128 136</b>	<b>155 860</b>
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence		9 206	8 110
<b>PR8/CH9</b> Solde en gain/ perte provenant des autres éléments ordinaires	(6-9)	(2 671)	118
<b>CH11</b> Impôt sur les bénéfices	(6-10)	(23 685)	(16 342)
<b>Résultat des activités ordinaires</b>		<b>110 986</b>	<b>147 746</b>
<b>PR9/CH10</b> Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires	(6-11)	(11 857)	(808)
<b>Résultat net consolidé</b>		<b>99 129</b>	<b>146 938</b>
Part du résultat revenant aux minoritaires		689	382
<b>Résultat net part du groupe</b>		<b>98 440</b>	<b>146 556</b>
Résultat de base par action (en dinars)		3,717	5,534
Résultat dilué par action ( en dinars)		3,717	5,534

## Etat de Flux de Trésorerie consolidé Allant du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 2020

Unité en millier de Dinars Tunisiens

DESIGNATION	Notes	31/12/2020	31/12/2019
<b>Activités d'exploitation</b>	<b>(7-1)</b>		
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus portefeuille d'investissement)		748 185	800 238
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(445 789)	(492 716)
Dépôts / Retraits des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		(93 893)	(10 165)
Prêts et avances / Remboursement des prêts et avances accordés à la clientèle		(421 403)	110 715
Dépôts / Retraits des dépôts de la clientèle		140 020	30 237
Titres de placement		61 645	48 428
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(156 827)	(125 889)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		58 452	(390)
Impôts sur les bénéfices		(18 505)	(19 952)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation</b>		<b>(128 115)</b>	<b>340 501</b>
<b>Activités d'investissement</b>	<b>(7-2)</b>		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		70 538	5 046
Acquisitions / Cessions sur portefeuille d'investissement		(299 761)	152 637
Acquisitions / Cessions d'immobilisations		(29 159)	(30 738)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement</b>		<b>(258 382)</b>	<b>126 945</b>
<b>Activités de financement</b>	<b>(7-3)</b>		
Emission d'actions		-	-
Emission d'emprunts		140 000	-
Remboursement d'emprunts		(55 679)	(55 733)
Augmentation / diminution ressources spéciales		7 073	56 154
Dividendes versés / encaissés auprès des Sociétés mise en équivalence		10 249	(18 719)
Mouvements sur fonds social et de retraite		(256)	(148)
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement</b>		<b>101 387</b>	<b>(18 446)</b>
Incidence de la variation des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		-	609
Incidence de la variation du périmètre de consolidation sur les liquidités et équivalents de liquidités		-	(4 896)
<b>Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période</b>		<b>(285 110)</b>	<b>444 713</b>
<b>Liquidités et équivalents de liquidités début de période</b>		<b>(149 081)</b>	<b>(593 794)</b>
<b>Liquidités et équivalents de liquidités fin de période</b>	<b>(7-4)</b>	<b>(434 191)</b>	<b>(149 081)</b>

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

## Exercice clos au 31 Décembre 2020

### 1- REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés du Groupe AMEN BANK sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par :

- Le cadre conceptuel du système comptable des entreprises;
- La norme comptable générale N° 01;
- Les normes techniques (NCT 02 à NCT 20);
- Les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25);
- Les normes comptables relatives aux OPCVM;
- Les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ; et
- Les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

### 2- DATE DE CLOTURE

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2020.

Quand les états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont établis à des dates de clôtures différentes, des ajustements sont effectués pour prendre en compte les effets de transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère.

### 3- BASES DE MESURE

Les états financiers du Groupe AMEN BANK sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

### 4- PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du Groupe AMEN BANK comprend :

- La société mère : AMEN BANK
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles AMEN BANK exerce un contrôle exclusif ; et
- Les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles AMEN BANK exerce une influence notable.

#### 4.1- L'intégration globale

Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Cette méthode est appliquée aux entreprises du secteur financier et celles de recouvrement des créances contrôlées de manière exclusive par AMEN BANK.

#### 4.2- La mise en équivalence

Selon cette méthode la participation est initialement enregistrée au coût d'acquisition et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de la société consolidée.

Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe AMEN BANK :

Sociétés	Nature	Technique de consolidation	% De contrôle	% d'intérêt	Pays de Résidence
AMEN BANK	mère	IG	100,00%	100,00%	Tunisie
LE RECOUVREMENT	Filiale	IG	99,88%	99,88%	Tunisie
SICAR AMEN	Filiale	IG	88,20%	88,20%	Tunisie
SOGEREC	Filiale	IG	100,00%	99,99%	Tunisie
AMEN CAPITAL	Filiale	IG	55,25%	53,69%	Tunisie
AMEN PROJECT	Filiale	IG	53,01%	53,01%	Tunisie
AMEN CORPORATE FINANCE SARL	Filiale	IG	99,90%	53,64%	Tunisie
AMEN INVEST	Filiale	IG	63,30%	63,30%	Tunisie
GEST IMMO	Filiale	IG	99,77%	99,77%	Tunisie
MAGHREB LEASING ALGERIE	Entreprise associée	ME	47,10%	56,41%	Algérie
TUNISIE LEASING & FACTORING	Entreprise associée	ME	35,99%	35,99%	Tunisie
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	Entreprise associée	ME	29,80%	38,80%	Tunisie
EL IMRANE	Entreprise associée	ME	20,00%	20,00%	Tunisie
TUNISYS	Entreprise associée	ME	20,00%	20,00%	Tunisie
EL KAWARIS	Entreprise associée	ME	20,00%	20,00%	Tunisie
TUNINVEST INNOVATION SICAR	Entreprise associée	ME	27,27%	37,09%	Tunisie
HAYETT	Entreprise associée	ME	25,00%	25,00%	Tunisie
AMEN SANTE	Entreprise associée	ME	19,00%	19,50%	Tunisie
TLG FINANCE	Entreprise associée	ME	23,63%	35,83%	France
SICAV AMEN	Entreprise associée	ME	0,18%	0,18%	Tunisie
SUNAGRI	Entreprise associée	ME	27,00%	28,50%	Tunisie
AMEN PREMIERE	Entreprise associée	ME	0,11%	0,11%	Tunisie
ASSURANCE COMAR COTE D'IVOIRE	Entreprise associée	ME	30,00%	32,52%	Côte d'Ivoire
AMEN ALLIANCE SICAV	Entreprise associée	ME	1,17%	1,17%	Tunisie
SOCIETE NOUVELLE DE BOISSONS	Entreprise associée	ME	20,00%	20,00%	Tunisie

**IG : Intégration globale**  
**ME : Mise en équivalence**

Il est à noter que le groupe AMEN BANK n'inclut pas des co-entreprises.

En 2020, le groupe AMEN BANK n'a enregistré aucune nouvelle entrée ou sortie de son périmètre.

## 5- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

### 5.1- Créances à la clientèle

#### 5.1.1 Règles de présentation des créances à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

#### 5.1.2 Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante:

##### Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

##### Actifs classés :

#### **Classe B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier**

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

#### **Classe B2 : Actifs incertains**

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe 1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- Des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- L'existence de retards de paiement en principal ou en intérêts entre 90 et 180 jours.

#### **Classe B3 : Actifs préoccupants**

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

#### **Classe B4 : Actifs compromis**

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par AMEN BANK correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Pour les engagements supérieurs à 7 mDT, les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables. Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants:

- Actifs incertains 20% ;
- Actifs préoccupants 50% ;
- Actifs compromis 100%.

Pour les engagements inférieurs à 7 mDT, la Banque détermine la provision requise en appliquant le taux de provision moyen des engagements de plus de 7 mDT aux encours hors les crédits de présalaire et CREDIM (crédit habitat aux particuliers) et ce compte tenu de la qualité de ces risques et des perspectives de recouvrement.

Les garanties prises en compte par la Banque se détaillent comme suit :

- Les garanties reçues de l'État Tunisien ;
- Les garanties reçues des banques et assurances ;
- Les garanties reçues du FNG (Fonds National de Garantie) et la SOTUGAR ;
- Les dépôts affectés auprès d'AMEN BANK (Bons de caisse, comptes à terme, comptes d'épargne,...) ;
- Les garanties réelles : Selon les règles édictées par la BCT, les garanties immobilières ne peuvent être prises en compte que si elles remplissent au moins l'une des conditions suivantes :

- \* Elle est inscrite sur le titre foncier ;
- \* Elle est inscrite par l'intervention de deux notaires sur un titre arabe ;
- \* Il existe une promesse d'hypothèque sur un terrain acquis auprès de l'un des organismes suivants : AFI, AFT, AFH.

Par ailleurs, certaines garanties ont été retenues, depuis l'exercice 2006, en application des articles 327 et 328 du code des procédures civiles et commerciales, sous forme d'oppositions conservatoires. Cette forme de garantie a été retenue compte tenu d'une hypothèse sous-jacente, à savoir, un taux historique de réalisation élevé et compte tenu des conditions cumulatives suivantes :

- Les engagements de la relation emprunteuse sont concentrés exclusivement chez AMEN BANK ;
- L'opposition conservatoire est inscrite sur le titre foncier qui ne doit pas comporter d'autres charges hypothécaires au profit d'autres créanciers ;
- La date d'inscription de l'opposition conservatoire remonte à moins de deux ans ;
- Une évaluation récente du titre objet de l'opposition conservatoire ;
- Une décote de 10% de la valeur du titre objet de l'opposition conservatoire.

Conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 06-2020 du 19 mars 2020 relative aux mesures exceptionnelles de soutien en faveur des entreprises et aux professionnels, et des circulaires n° 07-2020 et n° 08-2020 relatives aux mesures exceptionnelles de soutien des particuliers, le report des échéances dont la période varie entre trois et sept mois n'a pas été pris en compte pour le calcul de l'antériorité des impayés prévue par la circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents, ni considéré comme restructuration des crédits.

### 5.1.3 Comptabilisation des créances irrécouvrables passées par perte

Les créances irrécouvrables inférieures ou égales à 500 dinars et les autres créances irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement sont passées par perte. Parallèlement, les provisions et agios réservés y afférents font l'objet de reprise.

### 5.1.4 Comptabilisation des revenus des prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux-ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à la date d'arrêt des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets ou titres de crédit et sont perçus à terme. Ceux-ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à la date de l'arrêt des états financiers font l'objet de régularisation.

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé « agios réservés ».

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses, sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat. Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement parmi les produits de la Banque puis cernés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés. A cet effet, les encaissements réalisés sur les créances sont systématiquement imputés, en premier lieu, sur les agios réservés déjà constitués.

Les intérêts courus au titre de la période de report des échéances effectué en 2020, en application des dispositions des circulaires BCT n° 2020-06, 2020-07 et 2020-08, ont été pris en compte au résultat de l'exercice.

## 5.2 Suivi des mesures conjoncturelles édictées en 2011 :

### 5.2.1 Provisions collectives :

La provision collective, appliquée pour l'exercice 2011 en tant que mesure conjoncturelle est désormais une disposition permanente à observer pour couvrir les risques latents sur les engagements de la classe 0 et 1.

Ainsi, et en application des dispositions de la circulaire BCT N° 2012-20, la Banque a constitué par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de l'article 8 de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991.

Pour l'évaluation du montant de la provision requise, la Banque a appliqué la méthodologie référentielle édictée par la BCT. Cette méthodologie prévoit :

- Le regroupement des engagements 0 et 1 en groupes homogènes par nature du débiteur et par secteur d'activité ;
- Le calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1 ;
- Les taux de migration moyen du chaque groupe seront majorés par un taux  $\Delta$  ;
- La détermination d'un taux de provisionnement moyen sur le risque additionnel par groupe et l'application de ce taux à l'encours des engagements 0 et 1 du groupe considéré.

Le montant des provisions collectives est revu à chaque date d'arrêté des comptes annuels.

L'augmentation de la provision collective requise entraîne une dotation complémentaire imputée sur les charges de l'exercice et inversement la baisse de la provision collective requise entraîne une reprise correspondant à la baisse et imputée sur les produits de l'exercice.

L'application de ces règles a donné lieu à un montant de provision collective de 116 705 mDT. Ainsi et compte tenu de la provision collective de 78 406 mDT constituée en 2019, une provision complémentaire nette de 38 299 mDT a été dotée au titre de l'année 2020.

### 5.2.2 Les crédits rééchelonnés au cours de 2011 et le suivi en 2020 :

En 2011, et en application des dispositions de la circulaire de la BCT N° 2011-04, deux mesures ont été appliquées :

#### Première mesure :

Les rééchelonnements réalisés par la Banque conformément à ladite circulaire n'ont pas donné lieu ni à la classification de l'entreprise concernée en classe 2, 3 ou 4 au sens de la circulaire 91-24 ni à la révision de la classification attribuée à l'entreprise au 31 décembre 2010.

En 2020, cette mesure n'est plus en vigueur. La Banque a procédé à la classification de tous les engagements conformément aux dispositions de la circulaire 91-24.

#### Deuxième mesure :

Les produits, agios débiteurs et intérêts impayés sur les rééchelonnements octroyés dans le cadre de la circulaire 2011-04 ont été réservés.

Les agios réservés relatifs aux crédits rééchelonnés s'élevant à fin 2019 à 396 mDT ont été intégralement repris au cours de 2020.

### 5.3 Provisions additionnelles

En vertu des dispositions la circulaire de la BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieures ou égale à 8 ans.

L'application de ces règles a donné lieu à la constitution d'un stock de provision de 248 156 mDT.

### 5.4 Mesures exceptionnelles pour le secteur touristique

En vertu des dispositions de la circulaire de la BCT N° 2015-12, les établissements de crédit peuvent reporter le paiement des tombées en principal et en intérêts échus ou à échoir en 2015 et 2016 au titre des crédits accordés aux entreprises opérant dans le secteur touristique.

Les dispositions de cette circulaire demeurent applicables aux créances échues en 2017 et ce, en vertu de la circulaire de la BCT N°2017-05 du 24 Juillet 2017, les établissements de crédit ayant procédé au report d'échéances ou ayant accordé de nouveaux crédits exceptionnels peuvent :

- Maintenir la classification arrêtée à fin décembre 2014 au sens de l'article 8 de la circulaire n° 91- 24 susvisée ;
- Geler l'ancienneté au sens de l'article 10 quater de la circulaire n° 91-24 susvisée.

Les établissements de crédit concernés sont tenus de ne pas comptabiliser les intérêts dont le remboursement a été reporté ainsi que les intérêts au titre des nouveaux prêts accordés durant les deux années de grâce parmi leurs revenus sauf en cas de recouvrement effectif.

Cette mesure n'est plus en vigueur.

L'application des dispositions de ladite circulaire a donné lieu à la constatation, des agios réservés, totalisant au 31 Décembre 2019 un montant de 25 671 mDT.

Au 31 décembre 2020, les agios réservés sur les créances relevant du secteur touristique des classes 0 et 1, s'élèvent à 24 197 mDT.

### 5.5 Portefeuille titres

#### 5.5.1 Règles de présentation du portefeuille titres

Les titres à revenu fixe ou à revenu variable sont présentés au bilan ; soit dans la rubrique portefeuille titres commercial, soit dans la rubrique portefeuille titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

### Portefeuille titres commercial

#### **- Titres de transaction**

Il s'agit de titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance (moins de trois mois) et dont le marché de négociation est jugé liquide.

#### **- Titres de placement**

Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

### Portefeuille d'investissement

#### **- Titres d'investissement**

Il s'agit de titres acquis avec l'intention ferme de les détenir jusqu'à leur échéance et pour lesquels la Banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention.

#### **- Titres de participation**

Actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice.

#### **- Participations avec convention de rétrocession**

Il s'agit des engagements matérialisés par des titres représentant des parts dans le capital d'entreprises lorsque, en substance, ces engagements établissent une relation de créancier débiteur entre l'établissement bancaire et l'entreprise émettrice.

### **5.5.2 Règles d'évaluation du portefeuille titres**

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

#### **- Titres de transaction**

Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours, consécutive à leur évaluation à la valeur de marché, est portée en résultat. Par ailleurs, les bons de trésors sont évalués via la courbe publiée par le Conseil du Marché Financier.

#### **- Titres de placement**

Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut pas y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres et les pertes latentes d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

#### **- Titres d'investissement**

Il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés.

Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées.

Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements des primes et/ou reprises des décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

- Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance, et
- Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

### **5.5.3 Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres**

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte du principe de la comptabilité d'engagement. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor et sur les obligations sont constatés en résultat de la période.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement décidée.

Les plus-values de cession relatives aux titres d'investissement acquis dans le cadre de conventions de rétrocession sont assimilées à des intérêts et prises en compte parmi les revenus au fur et à mesure qu'elles sont courues.

## 5.6 Prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte en résultat pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2020. Les produits courus et non échus sont intégrés en résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2020 sont déduits du résultat.

## 5.7 Prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte en résultat pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2020. Les charges courues et non échues sont intégrées en résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2020 sont rajoutées en résultat.

## 5.8 Valeurs immobilisées

### - Immeubles d'exploitation

Les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement aux taux suivants :

Catégorie d'immobilisations	Taux pratiqué
Immeubles non réévalués	2%
Immeubles réévalués	5%
Agencements, aménagements et Installations	10%
Ascenseurs	10%
Logiciels	de 10% à 33%
Droit au bail	5%
Matériel informatique	15%
Matériel de transport	20%
Mobilier de bureau	10%
Matériel d'exploitation	10%
Climatiseurs	20%
Terminaux de Paiement Électronique	20%
Coffres forts	4% et 10%

### - Immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances

Dans le cadre du recouvrement des créances, la Banque s'est portée acquéreuse de biens immeubles mis à la vente dans le cadre de la procédure de vente immobilière, le prix d'acquisition correspondant au prix fixé par le cahier des charges préparé par un expert judiciaire désigné par le tribunal à cet effet. Ces actifs sont classés en « Immeubles hors exploitation » sous la rubrique AC6- Valeurs immobilisées.

Les immeubles hors exploitation destinés à la vente sont comptabilisés à leur prix d'acquisition majoré des coûts et frais engagés. Par dérogation aux dispositions de la NCT 5 relative aux immobilisations corporelles, ces immeubles sont traités par référence aux dispositions de la norme internationale d'information financière 5 (IFRS 5) relative aux actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

En vertu des dispositions de la norme comptable internationale IFRS 05 une entité doit classer un actif non courant ou un groupe d'actif comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée, principalement, par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue.

En effet, les immeubles hors exploitation introduits par voie de recouvrement sont acquis dans l'unique objectif de les céder et recouvrer les créances impayés.

En application des dispositions de l'IFRS 5, les immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances ne font pas l'objet d'amortissement. En revanche, ils font l'objet d'une évaluation individuelle et figurent dans les états financiers annuels au plus faible entre le coût d'entrée et la juste valeur diminuée des coûts des ventes.

## 5.9 Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds.

## 5.10 Règles de conversion des opérations en devises

Les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte.

## 5.11 Réévaluation des positions de change en devises

Les positions de change en devises ont été converties en monnaie de référence sur la base du cours de change interbancaire moyen du dernier jour du mois de décembre 2020. Les résultats de change latents en découlant ont été pris en compte dans le résultat de l'exercice 2020.

## 5.12 Charge d'impôt

En 2020, le Groupe a procédé à la prise en compte de l'impôt différé conformément aux dispositions des normes comptables NCT 35 et NCT 38.

# 6- METHODES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

## 6.1 Traitement des écarts de première consolidation

### 6.1.1 Le Goodwill

L'excédent du coût d'acquisition sur les parts d'intérêts de l'acquéreur dans l'actif net acquis à la date de l'opération doit être comptabilisé en tant qu'actif. Il est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans.

Cependant l'excédent de la part d'intérêts de l'acquéreur dans l'actif net acquis, sur le coût d'acquisition doit être comptabilisé en tant que Goodwill négatif.

Le Goodwill négatif est amorti en totalité ou en partie sur la durée prévisible de réalisation des pertes et dépenses futures attendues ou s'il n'est pas le cas sur la durée d'utilité moyenne restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis, le reliquat est comptabilisé immédiatement en produits.

La dotation aux amortissements du Goodwill relative à l'exercice en cours figure au niveau du poste du résultat CH8 « Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations ».

### 6.2 Soldes et opérations réciproques

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe n'ayant pas d'incidence sur le résultat consolidé sont éliminés lorsqu'ils concernent des entités faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

D'autre part, les soldes et opérations réciproques ayant une incidence sur le résultat consolidé sont éliminés lorsqu'ils concernent les entreprises faisant l'objet d'une intégration globale, proportionnelle ou mises en équivalence.

# 7- PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES DANS LES COMPTES CONSOLIDES

## 7.1 Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés du périmètre de consolidation ont été retraitées conformément à celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

Toutefois, les états financiers de la société Maghreb Leasing Algérie, établis selon les normes internationales (IAS/IFRS), n'ont pas été retraités dans le cadre des travaux d'homogénéisation des méthodes comptables du fait que l'impact de ces retraitements a été jugé non significatif.

## 7.2 Élimination des soldes et transactions intra-groupe

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Ces éliminations ont principalement porté sur :

- Des comptes courants entre sociétés du groupe ;
- Des commissions entre sociétés du groupe ;
- Des dividendes distribués par les sociétés consolidées au profit de la société mère ;
- Des cessions internes ;
- Des provisions intra-groupe (Provisions sur titres de participations) ;
- Des fonds gérés par la société «Sicar Amen» pour le compte des sociétés du groupe ;
- Des emprunts contractés par les sociétés du groupe auprès de la société mère.

## IV- NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en milliers de dinars)

### 1- Notes explicatives sur le bilan- Actif

#### Note 1-1. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste accuse au 31.12.2020 un montant de 425 611 mDT contre 788 620 mDT au 31.12.2019 et se compose comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	VARIATION	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	46 268	55 023	(8 755)	(16%)
BCT, CCP & TGT	379 343	733 597	(354 254)	(48%)
<b>TOTAL</b>	<b>425 611</b>	<b>788 620</b>	<b>(363 009)</b>	<b>(46%)</b>

Le détail de chacune des rubriques se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	VARIATION	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	46 272	55 028	(8 756)	(16%)
Provisions sur caisse en dinars	(4)	(5)	1	(20%)
<b>Sous Total (1)</b>	<b>46 268</b>	<b>55 023</b>	<b>(8 755)</b>	<b>(16%)</b>
BCT	379 488	733 686	(354 198)	(48%)
Provisions sur BCT	(184)	(140)	(44)	31%
<b>Sous Total (2)</b>	<b>379 304</b>	<b>733 546</b>	<b>(354 242)</b>	<b>(48%)</b>
CCP	42	54	(12)	(22%)
Provisions sur CCP	(3)	(3)	-	-
<b>Sous Total (3)</b>	<b>39</b>	<b>51</b>	<b>(12)</b>	<b>(24%)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>425 611</b>	<b>788 620</b>	<b>(363 009)</b>	<b>(46%)</b>

#### Note 1-2. Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique accuse au 31.12.2020 un montant de 234 526 mDT contre 244 809 mDT au 31.12.2019 et se détaille comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	VARIATION	%
Avoirs en compte sur les établissements bancaires	13 179	78 443	(65 264)	(83%)
Prêts aux établissements bancaires	145 375	62 847	82 528	131%
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements bancaires	813	143	670	469%
<b>Total créances sur établissements bancaires</b>	<b>159 367</b>	<b>141 433</b>	<b>17 934</b>	<b>13%</b>
Avoirs en compte sur les établissements financiers	63	282	(219)	(78%)
Prêts aux établissements financiers	73 783	101 612	(27 829)	(27%)
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements financiers	1 313	1 482	(169)	(11%)
<b>Total créances sur établissements financiers</b>	<b>75 159</b>	<b>103 376</b>	<b>(28 217)</b>	<b>(27%)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>234 526</b>	<b>244 809</b>	<b>(10 283)</b>	<b>(4%)</b>

### Note 1-3. Créances sur la clientèle

L'évolution comparée des créances sur la clientèle entre 2020 et 2019 se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	VARIATION	%
<b>Comptes débiteurs à la clientèle</b>	<b>1 070 699</b>	<b>1 025 993</b>	<b>44 706</b>	<b>4%</b>
Comptes débiteurs à la clientèle	1 034 565	990 018	44 547	4%
Créances rattachées / Comptes débiteurs de la clientèle	36 134	35 975	159	0%
<b>Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires</b>	<b>4 362 800</b>	<b>4 146 315</b>	<b>216 485</b>	<b>(5%)</b>
Autres concours à la clientèle en dinars	3 837 603	3 746 949	90 654	2%
Autres concours à la clientèle en devises	525 197	399 366	125 831	32%
<b>Crédits sur ressources spéciales</b>	<b>569 744</b>	<b>556 588</b>	<b>13 156</b>	<b>2%</b>
Créances sur ressources budgétaires	102 606	88 869	13 737	15%
Créances sur ressources extérieures	467 138	467 719	(581)	(0%)
<b>TOTAL</b>	<b>6 003 243</b>	<b>5 728 896</b>	<b>274 347</b>	<b>5%</b>

### Note 1-4. Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse au 31.12.2020 un solde de 148 969 mDT contre un solde de 300 512 mDT au 31.12.2019 et se détaille comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	VARIATION	%
Titres de transaction	13 264	140 577	(127 313)	(91%)
Bons de trésors	13 250	140 577	(127 327)	(91%)
Créances rattachées / Bons de trésors (Transaction)	-	-	-	0%
Titres de transaction à revenu variable	-	-	-	0%
Créances rattachées	14	-	14	100%
Titres de placement	135 705	159 935	(24 230)	(15%)
<b>Titres à revenu fixe</b>	<b>122 439</b>	<b>145 651</b>	<b>(23 212)</b>	<b>(16%)</b>
Créances rattachées / Bons de trésors (Placement)	-	8	(8)	(100%)
Emprunts obligataires	118 523	139 935	(21 412)	(15%)
Créances rattachées / Emprunts obligataires	3 916	5 708	(1 792)	(31%)
<b>Titres à revenu variable</b>	<b>13 266</b>	<b>14 284</b>	<b>(1 018)</b>	<b>(7%)</b>
Actions cotées	16 869	17 507	(638)	(4%)
Provision pour moins-value latente des actions	(3 603)	(3 223)	(380)	12%
<b>TOTAL</b>	<b>148 969</b>	<b>300 512</b>	<b>(151 543)</b>	<b>(50%)</b>

### Note 1-5-1. Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 31.12.2020 un solde de 1 652 821 mDT contre 1 357 595 mDT au 31.12.2019. Son détail se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	VARIATION	%
Titres d'investissement	1 145 405	828 740	316 665	38%
Titres de participation	72 431	82 322	(9 891)	(12%)
Participations avec convention en rétrocession (*)	434 985	446 533	(11 548)	(3%)
<b>TOTAL</b>	<b>1 652 821</b>	<b>1 357 595</b>	<b>295 226</b>	<b>22%</b>

(\*) Les participations avec convention en rétrocession comprennent un encours brut de 389 036 mDT donné en gestion à la SICAR AMEN.

### Note 1-5-2. Titres mis en équivalence :

Le poste «Titres mis en équivalence» représente la quote-part du Groupe AMEN BANK dans l'actif net des sociétés mises en équivalence. Il présente un solde de 189 984 mDT au 31.12.2020 contre un solde de 176 419 mDT au 31.12.2019 et se détaille comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019
MLA	86 115	79 573
TUNISIE LEASING & FACTORING	51 379	47 061
AMEN SANTE	17 787	14 732
TLG Finance	7 983	12 050
HAYETT	9 545	8 706
EL IMRANE	2 499	3 019
TUNINVEST INNOVATION SICAR	246	228
EL KAWARIS	844	845
TUNISYS	774	768
AMEN ALLIANCE SICAV	1 051	995
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	15	14
SUNAGRI	126	117
AMEN PREMIERE	75	76
SICAV AMEN	68	66
COMAR COTE D'IVOIRE	8 389	5 787
SOCIETE NOUVELLE DE BOISSONS	3 088	2 382
<b>TOTAL</b>	<b>189 984</b>	<b>176 419</b>

### Note 1-6. Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 31.12.2020 un solde de 209 927 mDT contre un solde de 190 413 mDT au 31.12.2019 et se détaillent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	VARIATION	%
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 710</b>	<b>3 226</b>	<b>(516)</b>	<b>(16%)</b>
Immobilisations incorporelles	12 427	9 651	2 776	29%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(9 533)	(6 241)	(3 292)	53%
Provisions sur immobilisations incorporelles	(184)	(184)	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>204 826</b>	<b>183 869</b>	<b>20 957</b>	<b>11%</b>
Immobilisations corporelles	287 049	260 341	26 708	10%
Amortissement des immobilisations corporelles	(82 223)	(76 472)	(5 751)	8%
<b>Immobilisations encours</b>	<b>2 391</b>	<b>3 318</b>	<b>(927)</b>	<b>(28%)</b>
Immobilisations encours	2 391	3 318	(927)	(28%)
<b>TOTAL</b>	<b>209 927</b>	<b>190 413</b>	<b>19 514</b>	<b>10%</b>

(A) Le Goodwill présenté au niveau des immobilisations incorporelles au 31.12.2020 accuse un solde net de 1 292 mDT contre 1 539 mDT au 31.12.2019 et se détaille comme suit :

SOCIÉTÉ	Valeur brute au 31/12/2019	Intégration GW sur acquisition 2020	Sortie du périmètre	Valeur brute au 31/12/2020	Amort cumul au 31/12/2019	Dotation au 31/12/2020	Amort cumul au 31/12/2020	VCN au 31/12/2019	Sortie du périmètre	VCN au 31/12/2020
Goodwill TUNISIE LEASING & FACTORING	4 232	-	-	4 232	(2 894)	(234)	(3 128)	1 338	-	1 104
Goodwill TLG Finance	256	-	-	256	(55)	(13)	(68)	201	-	188
Goodwill AMEN SANTE	351	50	-	401	(351)	(50)	(401)	-	-	-
Goodwill MAGREB LEASING ALGERIE	(1 752)	(1 917)	-	(3 669)	1 752	1 917	3 669	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>3 087</b>	<b>(1 867)</b>	<b>-</b>	<b>1 220</b>	<b>(1 548)</b>	<b>1 620</b>	<b>72</b>	<b>1 539</b>	<b>-</b>	<b>1 292</b>

(B) Les flux de mouvements des immobilisations, tenant compte des acquisitions et des cessions, se présentent comme suit :

DESCRIPTION	Valeur Brute au 31/12/2019 consolidée	Acquisition	Cession / Transfert	Valeur Brute au 31/12/2020 consolidée	Amort / Provision Cumul au 31/12/2019 consolidée	Dotation	Reprise / Sortie	Amort Cumul au 31/12/2020 consolidée	VCN au 31/12/2020 consolidée
<b>1) Immobilisations Incorporelles</b>	<b>9651</b>	<b>390</b>	<b>2386</b>	<b>12427</b>	<b>(6425)</b>	<b>959</b>	<b>(4251)</b>	<b>(9717)</b>	<b>2710</b>
Goodwill	(1 164)	-	2 386	1 222	2 703	1 620	(4 253)	70	1 292
Fonds de commerce acquis	184	-	-	184	(184)	-	-	(184)	-
Logiciels	9620	352	-	9972	(8 119)	(616)	-	(8 735)	1 237
Droit au bail	965	-	-	965	(787)	(40)	-	(827)	138
Autres immobilisations incorporelles	46	38	-	84	(38)	(5)	2	(41)	43
<b>2) Immobilisations Corporelles</b>	<b>260 538</b>	<b>30 842</b>	<b>(4 131)</b>	<b>287 249</b>	<b>(76 670)</b>	<b>(6 788)</b>	<b>1 035</b>	<b>(82 423)</b>	<b>204 826</b>
Immobilisation d'exploitation	138 671	4 243	-	142 914	(38 468)	(3 203)	-	(41 671)	101 243
Terrains d'exploitation	40 037	2 239	-	42 276	-	-	-	-	42 276
Bâtiments	69 611	20	-	69 631	(17 944)	(1 390)	-	(19 334)	50 297
Aménagements de bâtiments	29 023	1 984	-	31 007	(20 524)	(1 813)	-	(22 337)	8 670
Immobilisation hors exploitation	77 653	24 002	(3 262)	98 393	(4 945)	(363)	-	(5 308)	93 085
Terrains hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bâtiments	77 653	24 002	(3 262)	98 393	(4 945)	(363)	-	(5 308)	93 085
Mobiliers de bureau	8 599	1 127	(456)	9 270	(6 146)	(772)	456	(6 462)	2 808
Matériels de transport	4 887	-	(217)	4 670	(3 348)	(585)	217	(3 716)	954
Matériels informatique	13 594	844	(102)	14 336	(10 176)	(1 011)	268	(10 919)	3 417
Machines DAB	7 662	256	-	7 918	(6 114)	(320)	(2)	(6 436)	1 482
Coffres forts	2 481	60	(28)	2 513	(1 821)	(83)	29	(1 875)	638
Autres immobilisations	6 991	310	(66)	7 235	(5 651)	(451)	67	(6 035)	1 200
<b>3) Immobilisations encours</b>	<b>3 318</b>	<b>1 838</b>	<b>(2 765)</b>	<b>2 391</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 391</b>
Immobilisations corporelles encours	3 015	1 772	(2 765)	2 022	-	-	-	-	2 022
Immobilisations incorporelles encours	303	66	-	369	-	-	-	-	369
<b>Total</b>	<b>273 507</b>	<b>33 070</b>	<b>(4 510)</b>	<b>302 067</b>	<b>(83 094)</b>	<b>(5 829)</b>	<b>(3 216)</b>	<b>(92 140)</b>	<b>209 927</b>

## Note 1-7. Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 31.12.2020 un montant de 203 846 mDT contre un montant de 224 065 mDT et se détaillant comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
<b>Comptes d'attente et de régularisation</b>	<b>35 685</b>	<b>42 547</b>	<b>(6 862)</b>	<b>(16%)</b>
<u>Comptes d'attente</u>	<u>16 924</u>	<u>19 937</u>	<u>(3 013)</u>	<u>(15%)</u>
Comptes d'attente de la salle de marché	5 159	4 594	565	12%
Comptes d'attente de la compensation	8 247	9 489	(1 242)	(13%)
Autres comptes d'attente	3 518	5 854	(2 336)	(40%)
<u>Comptes de régularisation</u>	<u>18 761</u>	<u>22 610</u>	<u>(3 849)</u>	<u>(17%)</u>
<b>Autres</b>	<b>168 161</b>	<b>181 518</b>	<b>(13 357)</b>	<b>(7%)</b>
Stock en matières, fournitures et timbres	61	175	(114)	(65%)
Etat, impôts et taxes	20 130	22 653	(2 523)	(11%)
Allocation familiales	365	276	89	32%
Dépôts et cautionnements	308	294	14	5%
Opérations avec le personnel	84 513	80 783	3 730	5%
Débiteurs divers	53 267	65 038	(11 771)	(18%)
Créances sur l'Etat	646	773	(127)	(16%)
Autres	8 669	6 229	2 440	39%
Actif d'impôt différé	202	5 297	(5 095)	(96%)
<b>Total</b>	<b>203 846</b>	<b>224 065</b>	<b>(20 219)</b>	<b>(9%)</b>

Le détail des provisions sur les comptes de la rubrique AC7 se présentent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
<b>Provisions sur comptes d'attente et de régularisation</b>	<b>(15 870)</b>	<b>(16 531)</b>	<b>661</b>	<b>(4%)</b>
Provisions sur compte d'attente de la salle de marché	(7 331)	(7 331)	-	0%
Provisions sur compte d'attente de la compensation	(7 245)	(7 922)	677	(9%)
Provisions sur autres comptes d'attente	(1 294)	(1 278)	(16)	1%
<b>Provisions sur autres comptes de la rubrique AC7</b>	<b>(18 445)</b>	<b>(18 138)</b>	<b>(307)</b>	<b>2%</b>
Provisions sur opérations avec le personnel	(692)	(693)	1	(0%)
Provisions sur débiteurs divers	(1 647)	(1 668)	21	(1%)
Provisions sur autres comptes	(16 106)	(15 777)	(329)	2%
<b>Total</b>	<b>(34 315)</b>	<b>(34 669)</b>	<b>354</b>	<b>(1%)</b>

## 2- Notes explicatives sur le bilan- Passif

### Note 2-1. Banque Centrale de Tunisie et CCP

Au 31.12.2020, cette rubrique accuse un solde de 764 816 mDT enregistrant ainsi une baisse de (301 861) mDT par rapport au 31.12.2019.

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Comptes débiteurs auprès de la BCT	30 388	37	30 351	82030%
Emprunts auprès de la BCT Dinars	730 000	1 066 640	(336 640)	(32%)
Dettes rattachées aux emprunts auprès de la BCT	4 428	-	4 428	100%
<b>Total</b>	<b>764 816</b>	<b>1 066 677</b>	<b>(301 861)</b>	<b>(28%)</b>

## Note 2-2. Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 31.12.2020 un solde de 259 045 mDT contre un solde de 233 071 mDT au 31.12.2019 et se détaillent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
<b>Dépôts et avoirs des établissements bancaires</b>	<b>248 326</b>	<b>213 790</b>	<b>34 536</b>	<b>16%</b>
Avoirs sur établissements bancaires	83 560	72 297	11 263	16%
Emprunts auprès des établissements bancaires	164 766	141 493	23 273	16%
<b>Dépôts et avoirs des établissements financiers</b>	<b>10 719</b>	<b>19 281</b>	<b>(8 562)</b>	<b>(44%)</b>
Avoirs sur établissements financiers	10 692	19 274	(8 582)	(45%)
Emprunts auprès des établissements financiers	27	7	20	286%
<b>Total</b>	<b>259 045</b>	<b>233 071</b>	<b>25 974</b>	<b>11%</b>

## Note 2-3. Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 31.12.2020 un solde de 5 691 458 mDT contre un solde de 5 547 360 mDT au 31.12.2019 et se décomposent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
<b>Dépôts à vue</b>	<b>1 870 673</b>	<b>1 598 400</b>	<b>272 273</b>	<b>17%</b>
<b>Autres Dépôts et avoirs de la clientèle</b>	<b>3 820 785</b>	<b>3 948 960</b>	<b>(128 175)</b>	<b>(3%)</b>
Epargne	1 879 072	1 559 075	319 997	21%
Dépôts à terme	1 838 378	2 270 349	(431 971)	(19%)
Dépôts à terme en dinars	1 656 493	1 973 621	(317 128)	(16%)
Dettes rattachées sur Dépôts à terme en dinars	15 163	13 573	1 590	12%
Dépôts à terme en devises	165 948	281 798	(115 850)	(41%)
Dettes rattachées sur Dépôts à terme en devises	774	1 357	(583)	(43%)
<b>Autres sommes dues à la clientèle</b>	<b>103 335</b>	<b>119 536</b>	<b>(16 201)</b>	<b>(14%)</b>
<b>Total</b>	<b>5 691 458</b>	<b>5 547 360</b>	<b>144 098</b>	<b>3%</b>

## Note 2-4. Emprunts et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2020 à 966 072 mDT contre 874 676 mDT au 31/12/2019 se détaille comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Emprunts matérialisés	309 304	224 981	84 323	37%
Ressources spéciales	656 768	649 695	7 073	1%
<b>Total</b>	<b>966 072</b>	<b>874 676</b>	<b>91 396</b>	<b>10%</b>

Le solde des emprunts matérialisés se subdivise comme suit au 31.12.2020 et au 31.12.2019 :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Emprunts matérialisés	300 395	216 747	83 648	39%
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	8 909	8 234	675	8%
<b>Total</b>	<b>309 304</b>	<b>224 981</b>	<b>84 323</b>	<b>37%</b>

Le solde des ressources spéciales se subdivise comme suit au 31.12.2020 et au 31.12.2019 :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Ressources budgétaires	51 433	24 136	27 297	113%
Ressources extérieures	605 335	625 559	(20 224)	(3%)
<b>Total</b>	<b>656 768</b>	<b>649 695</b>	<b>7 073</b>	<b>1%</b>

## Note 2-5. Autres passifs

Les autres passifs se subdivisent comme suit au 31.12.2020 et au 31.12.2019 :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
<b>Provisions pour passifs et charges</b>	<b>10 645</b>	<b>7 034</b>	<b>3 611</b>	<b>51%</b>
Provisions sur engagements par signature	2 151	2 003	148	7%
Autres provisions pour passifs et charges	8 494	5 031	3 463	69%
<b>Comptes d'attente et de régularisation</b>	<b>203 083</b>	<b>196 836</b>	<b>6 247</b>	<b>3%</b>
Comptes d'attente	7 056	5 160	1 896	37%
Créditeurs divers	145 796	153 941	(8 145)	(5%)
Créditeurs divers sur comptes de la compensation	65 613	73 932	(8 319)	(11%)
Dépôts du personnel	6 522	5 524	998	18%
Charges à payer	73 661	74 485	(824)	(1%)
Etat, impôts et taxes	43 904	34 548	9 356	27%
Autres	6 327	3 187	3 140	99%
<b>Total autres passifs</b>	<b>213 728</b>	<b>203 870</b>	<b>9 858</b>	<b>5%</b>

## 3. Notes explicatives sur le bilan- Intérêts minoritaires

SOCIÉTÉ	31/12/2020	31/12/2019
Intérêts minoritaires dans les réserves de AMEN PROJECT	108	121
Intérêts minoritaires dans le résultat de AMEN PROJECT	11	6
Intérêts minoritaires dans les réserves de SOGEREC	-	-
Intérêts minoritaires dans le résultat de SOGEREC	-	-
Intérêts minoritaires dans les réserves de SICAR AMEN	1 582	1 552
Intérêts minoritaires dans le résultat de SICAR AMEN	375	349
Intérêts minoritaires dans les réserves de AMEN CAPITAL	742	600
Intérêts minoritaires dans le résultat de AMEN CAPITAL	212	174
Intérêts minoritaires dans les réserves de la Sté LE RECOUVREMENT	3	3
Intérêts minoritaires dans le résultat de la Sté LE RECOUVREMENT	1	2
Intérêts minoritaires dans les réserves de AMEN CORPORATE FINANCE	(25)	8
Intérêts minoritaires dans le résultat de AMEN CORPORATE FINANCE	1	(1)
Intérêts minoritaires dans les réserves d'AMEN INVEST	1 197	1 344
Intérêts minoritaires dans le résultat de AMEN INVEST	89	(148)
Intérêts minoritaires dans les réserves de GEST IMMO	1	1
Intérêts minoritaires dans le résultat de GEST IMMO	-	-
<b>Total</b>	<b>4 297</b>	<b>4 011</b>

#### 4- Notes explicatives sur le bilan- Capitaux propres

Le capital social s'élève au 31 décembre 2020 à 132 405 mDT composé de 26 481 000 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérées en totalité. Les contributions de chaque société faisant partie du périmètre de consolidation dans les capitaux propres du groupe se présentent comme suit :

SOCIÉTÉ	Éléments des CP	CP au 31/12/2020	CP au 31/12/2019	Observation
AMEN BANK	Capital	132 405	132 405	
	Réserves	863 306	755 051	
	Autres Capitaux Propres	423	423	
	Résultats reportés	37 091	26	
	Résultat	83 500	132 596	
	<b>Total</b>	<b>1 116 725</b>	<b>1 020 501</b>	
SICAR AMEN	Réserves	9 628	9 395	
	Résultat	2 804	2 609	
	<b>Total</b>	<b>12 432</b>	<b>12 004</b>	
LE RECOUVREMENT	Réserves	2 506	2 496	
	Résultat	507	1 361	
	<b>Total</b>	<b>3 013</b>	<b>3 857</b>	
AMEN PROJECT	Réserves	(4)	11	
	Résultat	13	7	
	<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>18</b>	
SOGEREC	Réserves	526	207	
	Résultat	389	319	
	<b>Total</b>	<b>915</b>	<b>526</b>	
AMEN CAPITAL	Réserves	555	391	
	Résultat	246	202	
	<b>Total</b>	<b>801</b>	<b>593</b>	
GEST IMMO	Réserves	-	-	
	Résultat	-	-	
	<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
AMEN CORPORATE FINANCE	Réserves	(29)	9	
	Résultat	2	(1)	
	<b>Total</b>	<b>(27)</b>	<b>8</b>	
AMEN INVEST	Réserves	570	823	
	Résultat	153	(255)	
	<b>Total</b>	<b>723</b>	<b>568</b>	
TUNISIE LEASING & FACTORING	Réserves	21 136	19 557	
	Résultat	4 917	(617)	
	<b>Total</b>	<b>26 053</b>	<b>18 940</b>	
MAGHREB LEASING ALGERIE	Réserves	2 781	11 662	
	Résultat	9 569	13 381	
	<b>Total</b>	<b>12 350</b>	<b>25 043</b>	
EL IMRANE	Réserves	1 279	1 197	
	Résultat	(180)	422	
	<b>Total</b>	<b>1 099</b>	<b>1 619</b>	
KAWARIS	Réserves	116	121	
	Résultat	80	77	
	<b>Total</b>	<b>196</b>	<b>198</b>	
TLG FINANCE	Réserves	(5 751)	(2 855)	
	Résultat	(4 558)	(3 373)	
	<b>Total</b>	<b>(10 309)</b>	<b>(6 228)</b>	
AMEN ALLIANCE SICAV	Réserves	(7)	-	
	Résultat	63	-	
	<b>Total</b>	<b>56</b>	<b>-</b>	

SOCIÉTÉ	Éléments des CP	CP au 31/12/2020	CP au 31/12/2019	Observation
HAYETT	Réserves	4 944	4 049	
	Résultat	1 589	1 645	
	Total	6 533	5 694	
TUNINVEST INNOVATION SICAR	Réserves	42	29	
	Résultat	18	13	
	Total	60	42	
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	Capital	12	14	
	Réserves	1	(2)	
	Total	13	12	
TUNISYS	Réserves	441	466	
	Résultat	34	2	
	Total	475	468	
AMEN SANTE	Réserves	(680)	(286)	
	Résultat	(286)	(1 342)	
	Total	(966)	(1 628)	
AMEN PREMIERE	Réserves	(41)	(41)	
	Résultat	3	4	
	Total	(38)	(37)	
SICAV AMEN	Réserves	(81)	(83)	
	Résultat	3	3	
	Total	(78)	(80)	
SUNAGRI	Réserves	(111)	(119)	
	Résultat	9	8	
	Total	(102)	(111)	
COMAR COTE D'IVOIRE	Réserves	243	242	
	Résultat	(423)	(433)	
	Total	(180)	(191)	
SOCIETE NOUVELLE DES BOISSONS	Réserves	(230)	(81)	
	Résultat	(12)	(70)	
	Total	(242)	(151)	
TOTAL	Capital	132 405	132 405	
	Réserves	901 152	802 254	
	Autres Capitaux Propres	423	423	
	Résultats reportés	37 091	26	
	Résultat	98 440	146 556	
	Total	1 169 511	1 081 664	

Le tableau des mouvements des capitaux propres du groupe par nature au 31.12.2020 :

DESCRIPTION	Capital souscrit	Réserves	Ecart de conversion	Report à nouveau	Total	Résultat de l'exercice	Capitaux propres Part du groupe
Situation à l'ouverture de l'exercice 2019.12	132 405	795 767	6 909	26	935 108	146 556	1 081 664
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	109 491	-	37 065	146 556	(146 556)	-
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation/ diminution du capital (apport en numéraire)	-	-	-	-	-	-	-
Changement du capital variable (SICAV)	-	477	-	-	477	-	477
Variation des titres assimilés à des CP et dettes rattachés (fonds social)	-	(256)	-	-	(256)	-	(256)
Variation de périmètre de consolidation	-	150	-	-	150	-	150
Variation des subventions d'investissements	-	(6)	-	-	(6)	-	(6)
Variation des taux de change (écart de conversion)	-	-	(10 958)	-	(10 958)	-	(10 958)
Part du groupe dans le résultat	-	-	-	-	-	98 440	98 440
Situation à la clôture de l'exercice 2020.12	132 405	905 624	(4 049)	37 091	1 071 071	98 440	1 169 511

## 5- Notes explicatives sur l'état des engagements hors bilan

### Note 5-1. Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 31.12.2020 à 767 961 mDT contre 767 594 mDT au terme de l'exercice 2019 et se détaille comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Cautions	720 961	718 193	2 768	0%
Avals	37 144	41 367	(4 223)	(10%)
Autres garanties données	9 856	8 034	1 822	23%
Total	767 961	767 594	367	0%

L'encours des cautions se détaille au 31.12.2020 comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Cautions en faveur des banques	502 689	504 161	(1 472)	(0%)
Cautions en faveur de la clientèle	218 272	214 032	4 240	2%
Total	720 961	718 193	2 768	0%

L'encours des avals se détaille au 31.12.2020 comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Avals en faveur de la clientèle	37 144	41 367	(4 223)	(10%)
Total	37 144	41 367	(4 223)	(10%)

### Note 5-2. Crédits documentaires

Les crédits documentaires sont passés de 201 896 mDT au 31.12.2019 à 191 607 mDT au 31.12.2020 et se détaillent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Crédits documentaires Import	150 320	163 231	(12 911)	(8%)
Crédits documentaires Export	41 287	38 665	2 622	7%
Total	191 607	201 896	(10 289)	(5%)

### Note 5-3. Actifs donnés en garantie

Le solde de cette rubrique correspond à la valeur comptable des bons de trésors et des effets refinançables donnés par la Banque en garantie du refinancement figurant au passif.

Le solde de cette rubrique se détaille au 31.12.2020 comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Effets financiers donnés en garantie	435 006	643 751	(208 745)	(32%)
BTA données en garantie	271 321	386 168	(114 847)	(30%)
Emprunt national donné en garantie	25 000	43 000	(18 000)	(42%)
<b>Total</b>	<b>731 327</b>	<b>1 072 919</b>	<b>(341 592)</b>	<b>(32%)</b>

### Note 5-4. Engagements donnés

Les engagements donnés s'élèvent au 31.12.2020 à 949 843 mDT et se détaillent comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Engagements de financement donnés	942 135	839 550	102 585	12%
Prêts interbancaires en devises confirmés et non encore livrés	-	4 715	(4 715)	(100%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	892 776	787 805	104 971	13%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à MT	157 423	430 213	(272 790)	(63%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à LT	7 732	66 285	(58 553)	(88%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur des établissements bancaires et financiers MT	28 273	39 384	(11 111)	(28%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle à CT	699 348	251 923	447 425	178%
Autorisation des crédits par carte	49 359	47 030	2 329	5%
Engagements sur Titres	7 708	7 950	(242)	(3%)
Participations non libérées	7 708	7 950	(242)	(3%)
Titres à livrer	-	-	-	0%
<b>Total</b>	<b>949 843</b>	<b>847 500</b>	<b>102 343</b>	<b>12%</b>

### Note 5-5. Engagements de Financement reçus

Les engagements de financement reçus accusent un solde nul au 31.12.2020

### Note 5-6. Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues s'élève au 31.12.2020 à 3 870 844 mDT contre 3 900 341 mDT au terme de l'exercice 2019. Cet encours correspond aux garanties admises prises en compte conformément aux dispositions de la circulaire BCT 91-24 et ce dans la limite de l'engagement.

Le solde de cette rubrique se détaille au 31.12.2020 comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Garanties reçues de l'Etat	231 341	176 908	54 433	31%
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	204 374	216 116	(11 742)	(5%)
Garanties reçues de la clientèle	3 435 129	3 507 317	(72 188)	(2%)
<b>Total</b>	<b>3 870 844</b>	<b>3 900 341</b>	<b>(29 497)</b>	<b>(1%)</b>

## 6- Notes explicatives sur l'état de Résultat

### Note 6-1. Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé en 2020 un montant de 601 208 mDT. Leur détail se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et la BCT	19 083	18 412	671	4%
Opérations avec la clientèle	547 502	591 620	(44 118)	(7%)
Autres intérêts et revenus assimilés	34 623	35 686	(1 063)	(3%)
Différentiel d'intérêt sur opérations de change	28 201	28 027	174	1%
Commissions à caractère d'intérêt	6 422	7 659	(1 237)	(16%)
<b>Total</b>	<b>601 208</b>	<b>645 718</b>	<b>(44 510)</b>	<b>(7%)</b>

### Note 6-2. Commissions en produits

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Chèques effets, virements, tenue et autres moyens de paiement	71 740	69 678	2 062	3%
Opérations sur placement et titres	2 752	1 851	901	49%
Opérations de change	1 368	1 747	(379)	(22%)
Opérations de commerce extérieur	3 979	4 428	(449)	(10%)
Gestion, étude et engagement	13 696	12 727	969	8%
Opérations monétiques et de Banque directe	18 911	19 518	(607)	(3%)
Bancassurance	3 181	2 294	887	39%
Banque d'affaire	-	10	(10)	(100%)
Autres commissions	1 649	890	759	85%
<b>Total</b>	<b>117 276</b>	<b>113 143</b>	<b>4 133</b>	<b>4%</b>

### Note 6-3. Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières se détaillent comme suit en 2020 et 2019 :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Gain net sur titres de transaction	3 758	2 932	826	28%
Gain net sur titres de placement	8 423	8 498	(75)	(1%)
Gain net sur opérations de change	27 335	44 161	(16 826)	(38%)
<b>Total</b>	<b>39 516</b>	<b>55 591</b>	<b>(16 075)</b>	<b>(29%)</b>

### Note 6-4. Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé en 2020 un montant de 89 189 mDT contre 77 096 mDT en 2019. Leur détail se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	85 016	74 985	10 031	13%
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation, entreprises liées, entreprises associées et co-entreprises	1 612	1 259	353	28%
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les participations avec convention de rétrocession	2 561	852	1 709	201%
<b>Total</b>	<b>89 189</b>	<b>77 096</b>	<b>12 093</b>	<b>16%</b>

## Note 6-5. Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé en 2020 un montant de 445 722 mDT. Leur détail se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Intérêts encourus et charges assimilées	(410 217)	(435 017)	24 800	(6%)
Opérations avec les établissements bancaires, financiers et BCT	(79 688)	(103 058)	23 370	(23%)
Opérations avec la clientèle	(296 256)	(300 249)	3 993	(1%)
Emprunts et ressources spéciales	(34 273)	(31 710)	(2 563)	8%
Autres Intérêts et charges	(35 505)	(55 629)	20 124	(36%)
Différentiel d'intérêt sur opérations de change	(13 821)	(35 428)	21 607	(61%)
Commissions de couverture contre le risque de change et autres commissions sur les lignes extérieures	(21 684)	(20 201)	(1 483)	7%
<b>Total</b>	<b>(445 722)</b>	<b>(490 646)</b>	<b>44 924</b>	<b>(9%)</b>

## Note 6-6. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé en 2020 un montant de 99 083 mDT, enregistrant une baisse de 14 191 mDT par rapport à l'exercice 2019. Son détail se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Dotations aux provisions sur créances douteuses	(40 069)	(74 356)	34 287	(46%)
Dotations aux provisions collectives Cir BCT 2012-02	(38 299)	(3 722)	(34 577)	929%
Dotations aux provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	(53 516)	(63 475)	9 959	(16%)
Dotations aux provisions sur autres éléments d'actifs et de passifs	(587)	(669)	82	(12%)
Dotations aux provisions sur autres risques et charges	(3 410)	(500)	(2 910)	582%
Dotations aux provisions sur congés payés	-	(2 538)	2 538	(100%)
<b>Total dotations</b>	<b>(135 881)</b>	<b>(145 260)</b>	<b>9 379</b>	<b>(6%)</b>
Pertes sur créances	(3 867)	(104 341)	100 474	(96%)
<b>Total dotations et pertes sur créances</b>	<b>(139 748)</b>	<b>(249 601)</b>	<b>109 853</b>	<b>(44%)</b>
Reprises de provisions sur créances douteuses	20 660	32 729	(12 069)	(37%)
Reprises de provisions courantes	-	-	-	0%
Reprises de provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	15 891	23 894	(8 003)	(33%)
Reprise / provision de créances additionnelles Cir BCT 2013-21 suite aux radiations et cessions	-	-	-	0%
Reprises de provisions collectives	-	-	-	0%
Reprises de provisions sur créances cédées et radiées	-	79 907	(79 907)	(100%)
Reprise de provisions sur autres éléments d'actifs	896	1 264	(368)	(29%)
Reprise de provisions sur autres risques et charges	-	-	-	0%
Reprises de provisions sur congés payés	1 903	-	1 903	100%
Reprise d'agios réservés sur créances cédées et radiées	-	24 269	(24 269)	(100%)
<b>Total Reprises</b>	<b>39 350</b>	<b>162 063</b>	<b>(122 713)</b>	<b>(76%)</b>
Recouvrement des créances radiées	1 315	2 646	(1 331)	(50%)
<b>Total des reprises et des récupérations sur créances</b>	<b>40 665</b>	<b>164 709</b>	<b>(124 044)</b>	<b>(75%)</b>
<b>Total</b>	<b>(99 083)</b>	<b>(84 892)</b>	<b>(14 191)</b>	<b>17%</b>

### Note 6-7. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé en 2020 un montant de 726 mDT, enregistrant une variation de 7 221 mDT par rapport à l'exercice 2019. Leur détail se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	(1 532)	(4 935)	3 403	(69%)
Reprise de provision pour dépréciation des titres d'investissement	4 671	4 177	494	12%
Plus-value sur cession sur titres d'investissement	1 010	7 992	(6 982)	(87%)
Moins-value sur cession sur titres d'investissement	(3 065)	(736)	(2 329)	316%
Étalement de la prime et de la décote sur BTA d'investissement	(1 810)	(3)	(1 807)	60233%
<b>Total</b>	<b>(726)</b>	<b>6 495</b>	<b>(7 221)</b>	<b>(111%)</b>

### Note 6-8. Charges opératoires d'exploitation

Les charges opératoires ont totalisé en 2020 un montant de 167 849 mDT, en hausse de 8 597 mDT par rapport à 2019. Leur détail se présente comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Frais du personnel	(117 859)	(111 886)	(5 973)	5%
Rémunération du personnel	(89 526)	(84 348)	(5 178)	6%
Charges sociales	(21 769)	(19 699)	(2 070)	11%
Impôts sur salaires	(1 907)	(1 761)	(146)	8%
Autres charges liées au personnel	(4 657)	(6 078)	1 421	(23%)
Charges générales d'exploitation	(42 476)	(39 821)	(2 655)	7%
Frais d'exploitation non bancaires	(12 014)	(11 808)	(206)	2%
Autres charges d'exploitation	(30 462)	(28 013)	(2 449)	9%
Dotations aux amortissements	(7 514)	(7 545)	31	(0%)
<b>Total</b>	<b>(167 849)</b>	<b>(159 252)</b>	<b>(8 597)</b>	<b>5%</b>

### Note 6-9. Solde en gain résultant des autres éléments ordinaires

La perte résultante des autres éléments ordinaires se présente comme suit en 2020 et 2019 :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Plus-values sur cession des immobilisations	115	-	115	100%
Moins-values sur cession des immobilisations	(373)	-	(373)	100%
Contribution sociale de solidarité CSS	(2 643)	(418)	(2 225)	532%
Autres résultats exceptionnels	230	536	(306)	(57%)
<b>Total</b>	<b>(2 671)</b>	<b>118</b>	<b>(2 789)</b>	<b>(2364%)</b>

### Note 6-10. L'impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices au titre de l'exercice 2020 se détaille comme suit :

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Impôts courants	(18 590)	(15 178)	(3 412)	22%
Impôts différés	(5 095)	(1 164)	(3 931)	338%
<b>Total</b>	<b>(23 685)</b>	<b>(16 342)</b>	<b>(7 343)</b>	<b>45%</b>

### Note 6-11. Solde en gain résultant des autres éléments extraordinaires

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Contribution conjoncturelle	(11 857)	(808)	(11 049)	1367%
Total	(11 857)	(808)	(11 049)	1367%

### Note 6-12. Résultat par action

Le résultat de base par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 est de 3,717 dinars contre 5,534 dinars au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

DESCRIPTION	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Résultat net en mDT	98 440	146 556	(48 116)
Nombre moyen d'actions	26 481 000	26 481 000	-
Résultat de base par action ( en DT)	3,717	5,534	(1,817)
Résultat dilué par action ( en DT)	3,717	5,534	(1,817)

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

## 7. Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la Banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la Banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de (149 081) mDT à (434 191) mDT, enregistrant une baisse de (285 110) mDT ou 191,25%.

Cette baisse est expliquée par des flux de trésorerie négatifs affectés à des activités d'exploitation à hauteur de 128 115 mDT et des activités d'investissement pour 258 382 mDT et par des flux de trésorerie positifs affectés à des activités de financement à hauteur de 101 387 mDT.

L'examen de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

#### Note 7.1 : Flux de trésorerie affectés à des activités d'exploitation

Le flux de trésorerie affecté aux activités d'exploitation est établi à (128 115) mDT au 31 décembre 2020. Il s'explique notamment par :

##### Flux nets positifs :

1. Le flux net des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour 302 396 mDT;
2. La variation des dépôts de la clientèle nets de retraits pour 140 020 mDT ;
3. Les autres flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation 58 452 mDT ;
4. Les encaissements nets sur titres de placement pour 61 645 mDT;

##### Flux nets négatifs :

1. La variation des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers nets de retraits pour 93 893 mDT.
2. La variation des prêts à la clientèle nets de remboursement pour 421 403 mDT.
3. Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des crédettes divers pour 156 827 mDT;
4. Les décaissements au titre de l'impôt sur les bénéfices pour 18 505 mDT ;

#### Note 7.2 : Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement :

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement sont établis à (258 382) mDT et sont inhérents notamment à la perception des intérêts et dividendes sur portefeuille d'investissement et au résultat net de l'acquisition et cession de titres d'investissement et des immobilisations.

#### Note 7.3 : Flux de trésorerie provenant des activités de financement :

Le flux de trésorerie affecté aux activités de financement est établi à 101 387 mDT au 31 décembre 2020 .Il s'explique notamment par :

##### Flux nets positifs :

1. L'émission d'emprunts pour 140 000 mDT ;
2. L'augmentation des ressources spéciales pour 7 073 mDT.
3. Le versement des dividendes pour 10 249 mDT ;

### Flux nets négatifs :

1. Les remboursements d'emprunts pour 55 676 mDT ;
2. Des mouvements sur fonds social et de retraite de 256 mDT ;

### Note 7.4 : Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est composée principalement des encaisses en dinars et en devises, des avoirs auprès de la Banque centrale et du centre des chèques postaux, des avoirs à vue auprès des établissements bancaires, des prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et du portefeuille titres de transaction.

Ces liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2020 à (434 191) mDT contre (149 081) mDT au 31 décembre 2019.

Le rapprochement des liquidités et équivalents de liquidités au 31.12.2020 s'est établi comme suit :

DESCRIPTION	2020	2019
<b>Actifs</b>	<b>584 229</b>	<b>1 009 425</b>
<b>Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT</b>	<b>425 611</b>	<b>788 620</b>
Caisse	46 268	55 023
Avoirs et prêts à la BCT	379 305	733 546
Comptes CCP	38	51
<b>Créances sur les Etablissements bancaires et financiers</b>	<b>158 617</b>	<b>122 484</b>
Créances sur les Etablissements bancaires < 90 jours	158 554	122 201
Créances sur les Etablissements financiers < 90 jours	63	282
Titres de transaction	-	98 322
<b>Passifs</b>	<b>1 018 420</b>	<b>1 158 506</b>
<b>Banque centrale, CCP</b>	<b>760 388</b>	<b>1 066 676</b>
Comptes débiteurs auprès de la BCT	30 388	37
Emprunts auprès de la BCT	730 000	1 066 639
<b>Dépôts et avoirs sur les Etablissements bancaires et financiers</b>	<b>258 032</b>	<b>91 830</b>
Dépôts et avoirs sur les Etablissements bancaires < 90 jours	247 340	72 556
Dépôts et avoirs sur les Etablissements financiers < 90 jours	10 692	19 274
<b>Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période</b>	<b>(434 191)</b>	<b>(149 081)</b>

## 8. Autres Notes

### 8.1 Identification des parties liées

Les personnes suivantes sont considérées comme étant des parties liées conformément à la norme comptable NCT 39 :

- La société PGI Holding du fait qu'elle détient 20,79% du capital de la société mère ;
- La société COMAR du fait qu'elle détient directement du capital de la société mère 30,74% des droits de vote ;
- La société ENNAKL AUTOMOBILES du fait qu'elle détient 7,93% du capital de la société mère ;
- La société HORCHANI FINANCE du fait qu'elle détient 5,45% du capital de la société mère ;
- La société STE EKUIY CAPITAL du fait qu'elle détient 5,00% du capital de la société mère ;
- La société PARENIN du fait qu'elle détient 4,66% du capital de la société mère ;
- Les sociétés contrôlées par AMEN BANK ou sur lesquelles celle-ci exerce une influence notable ;
- Les membres du Conseil de Surveillance de AMEN BANK, les membres du directoire ainsi que les membres proches de leurs familles.

### Description des transactions réalisées avec les parties liées au cours de 2020.

#### Société « PGI Holding »

- La société mère loue auprès de la société PGI Holding une partie du rez-de-chaussée de l'immeuble sis au 150, avenue de la liberté, Tunis. Le montant du loyer au titre de l'exercice s'élève à 156 mDT (HT).
- La société mère participe à une quote-part des frais relatifs aux moyens matériels, humains et informatiques et engagés par PGI holding dans le but de favoriser l'échange, le développement et à assurer l'assistance des différentes sociétés du Groupe. La quote-part de la société mère dans le cadre de cette convention est fixée à 0,5% du chiffre d'affaire de cette dernière sans dépasser la somme de 160 mDT (HT) par an. Le montant des frais au titre de l'exercice 2020 est de 160 mDT (HT).

#### Société « COMAR »

" La société mère " a réalisé avec la société "COMAR" qui détient 30,74% du capital de la banque, les conventions et opérations suivantes :

1. Le total engagement de la société COMAR auprès de la société mère s'élève à 638 mDT y compris un engagement Hors Bilan de 637 mDT ;
2. Des contrats de location en vertu desquels "COMAR" occupe trois locaux, propriétés de "AMEN BANK". Les revenus de loyers de ces immeubles au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à 20 KDT (HT).
3. Diverses polices d'assurance détaillées comme suit :

- Des polices d'assurance auto, multi garanties, vol, matériel informatique et monétique dont la prime annuelle globale au titre de l'exercice 2020 s'élève à 1 159 KDT ;

- Des polices d'assurance maladie, invalidité et décès au profit du personnel de la banque. Le montant global des cotisations versées à la COMAR au titre de l'exercice 2020 s'élève à 3 423 KDT (HT).

L'encours des dépôts de la société COMAR auprès d'AMEN BANK s'élève au 31.12.2020 à 31 000 mDT.

#### Société « PARENIN »

Le total des engagements de la société PARENIN auprès de la société mère s'élève à 96 757 mDT, y compris un engagement hors bilan de 46 387 mDT.

#### Société « ENNAKL »

Le total des engagements de la société ENNAKL auprès de la société mère s'élève à 127 458 mDT, y compris un engagement Hors bilan de 113 922 mDT.

#### Société « HORCHANI FINANCE »

Le total des engagements de la société HORCHANI FINANCE auprès de la société mère s'élève à 6 000 mDT.

#### Société « Amen Santé »

Au cours de l'année 2020, La société mère a procédé à la souscription de 233 012 nouvelles actions dans le capital de la société "Amen Santé" à la valeur nominale de 10 DT l'action soit un prix global de 2 330 KDT.

#### Société « SICAR Amen »

La société mère a réalisé avec la société SICAR AMEN dans laquelle elle détient 88,20% du capital les conventions et opérations suivantes:

1- Vingt-cinq (25) conventions de gestion de fonds portant sur un encours confié de 543 589 mDT. La commission de gestion au titre de 2020, calculée sur la base d'un taux annuel de 0,5 % des montants gérés nets des éventuelles provisions à constituer au titre de l'emploi des fonds (avenant 16/08/2018), s'élève à 2 525 mDT (HT).

2- En vertu d'une convention de gestion conclue le 1er janvier 2020, en remplacement de la convention du 18 Juin 1999, "AMEN BANK" est chargée de la gestion financière, administrative et commerciale de la société "SICAR AMEN". En contrepartie de ces services, la Banque perçoit les rémunérations suivantes :

- une rémunération annuelle forfaitaire de 100 mDT hors taxes ;
- une rémunération annuelle forfaitaire de 6 mDT brut par an au titre de la mission RCCI
- une rémunération annuelle forfaitaire de 6 mDT brut par an au titre de la mission de représentant FATCA ;
- une commission fixe de 500 dinars hors taxes par dossier de participation présenté au Conseil d'Administration. Cette commission est portée à 4 mDT hors taxes si le dossier est transmis pour déblocage effectif ;
- un intéressement représentant 7% hors taxes de la plus-value réalisée sur le portefeuille.

La rémunération au titre de l'exercice 2020, s'élève à 183 mDT (HT).

#### Société « Tunisie Leasing & Factoring »

La société mère a loué à la société Tunisie Leasing & Factoring, dans laquelle elle détient 35.99% du capital, un local à usage commercial à Houmet Essouk pour un montant qui s'élève à 16 KDT (HT) au titre de l'exercice 2020.

Le total des engagements de la société auprès de la société mère s'élève à 84 518 mDT. y compris un engagement hors bilan 48 474 KDT (HT) au titre de l'exercice 2020.

#### Société Nouvelle de boisson

Au cours de l'année 2020, de la société mère a procédé à la souscription de 80 nouvelles actions dans le capital de la société "SNB" à la valeur nominale de 100 DT l'action soit un prix global de 8 000 KDT.

#### Société « Le recouvrement »

La société mère a conclu en date du 1er janvier 2007 avec la société "Le Recouvrement" dans laquelle elle détient 99,88% du capital, une convention de gestion comptable et fiscale. En vertu de cette convention, "AMEN BANK" est chargée de la tenue de la comptabilité, de l'arrêté des comptes, de la préparation de la liasse de consolidation et de la préparation des déclarations fiscales de la société "Le Recouvrement". En contrepartie de ses services, la Banque perçoit une rémunération annuelle de 1 500 dinars (HT).

#### Société « Tunisys »

Le total des engagements hors bilan de la société Tunisys, détenue à hauteur de 20%, auprès d'AMEN BANK s'élève à 2 150mDT.

La société mère a réalisé des opérations d'acquisition, d'entretien et de maintenance de matériel informatique, au cours de l'exercice 2020, pour un montant de 2 300 mDT.

#### Société « Hayett »

Le total des engagements de la société « Hayett » auprès de la société mère s'élève, au 31.12.2020, à 213 mDT.

La charge supportée au titre du contrat d'assurance IDR, en 2020, s'élève à 1 709 mDT. La société mère perçoit des commissions au titre de la commercialisation des produits d'assurance Hayett. Le montant des commissions constaté en produits s'élève à 3 181 KDT au cours de l'exercice 2020.

L'encours des dépôts à terme de la société HAYETT auprès de la société mère s'élève au 31.12.2019 à 33 500 mDT.

#### Société « EL IMRANE »

Le total des engagements de la société EL IMRANE, détenue à hauteur de 20%, auprès d'AMEN BANK s'élève à 17 172 mDT, y compris un engagement hors bilan de 32 mDT.

#### Société « Amen Capital »

Amen Capital a conclu une convention de location avec AMEN BANK en vertu de laquelle, elle loue des locaux administratifs appartenant à AMEN BANK sis au Tour C de l'immeuble AMEN BANK, avenue Mohamed V 1002 Tunis. Au titre de l'exercice 2020, le produit locatif comptabilisé par AMEN BANK s'élève à 59 KDT et la cotisation d'AMEN CAPITAL dans les charges d'exploitation et les frais d'entretien s'élève à 12 KDT.

Le Directeur Général Adjoint de la société Amen Capital est détaché d'AMEN BANK et conserve de ce fait ses droits à l'avancement et à la retraite tels que stipulés dans l'article 41 de la convention collective nationale des banques et des établissements financiers.

Au cours du mois d'août 2019, il a été convenu d'appliquer une marge de 5% sur la refacturation des charges comptabilisées par La société mère pour les exercices 2017, 2018 et 2019. Cette marge s'élève au titre des exercices 2017, 2018 et 2019 à 23 099 TND. Ce taux sera ramené à 15% à partir de 2020.

La marge comptabilisée au 31 décembre 2020, s'élève à 41 493 TND dont 16 009 TND se rapportant à 2019.

#### Société « Amen Invest »

Amen Invest a conclu une convention de location avec La société mère en vertu de laquelle, elle loue des locaux administratifs appartenant à AMEN BANK sis au Tour C de l'immeuble AMEN BANK, avenue Mohamed V 1002 Tunis.

Le montant du loyer s'élève à 119 mDT (HT) au titre de l'exercice 2020.

#### Société « SOGEREC »

1. Au 1er janvier 2016, la société mère a conclu avec SOGEREC un contrat en vertu duquel AMEN BANK loue à la société SOGEREC un local de 10 bureaux sis au 2ème étage du tour C de l'immeuble AMEN BANK Avenue Mohamed 5, majoré de la participation de la SOGEREC aux charges d'exploitation et frais d'entretien inhérents au local loué et qui est fixé à 12 mDT (HT) par an accompagné d'une majoration annuelle de 5%. Ainsi le produit total perçu et comptabilisé au titre de l'exercice 2020 s'élève à 59 mDT.

La Banque a conclu avec SOGEREC un contrat en vertu duquel la société mère loue à la société SOGEREC un local situé à route de Bizerte Km7 Mnihla à usage de dépôt. Le loyer mensuel a été fixé à 1 mDT(HT) avec une majoration annuelle de 5%. Ainsi le produit total perçu et comptabilisé au titre de l'exercice 2020 s'élève à 12 mDT.

2. La SOGEREC a conclu courant 2017 une convention de mise à disposition de deux de ses collaborateurs auprès de l'AMEN BANK, Ainsi la charge annuelle relative à l'exercice 2020 est de 92 mDT (HT).

Au 31.12.2020, l'encours des placements de la société SOGEREC auprès d'AMEN BANK s'élève à 1 000 mDT.

3. Au cours de 2019, "AMEN BANK" a conclu un avenant à la convention de recouvrement conclue avec la "SOGEREC". Au titre de cet avenant, la SOGEREC s'oblige de :

- Prendre en charge, traiter et gérer tous les dossiers des créances qui lui sont remis ;
- Accomplir en qualité de mandataire en lieu et place de "AMEN BANK" tous les actes et opérations normalement du ressort de cette dernière en recouvrant et réglant toute somme, en liquidant tous bien et en concluant tous accords ;
- Assurer la conservation de tous les actes, titres et documents quelconques qui lui sont remis à la SOGEREC.

En Contrepartie de l'ensemble de ces prestations, la "SOGEREC" perçoit une commission hors taxes égale à 12% du montant de toutes créances recouvrées et ce à partir du 1er janvier 2020. Le montant des commissions au titre de 2020 s'élève à 1 180 KDT.

#### Société « MAGHREB LEASING D'ALGERIE »

Au cours de 2020, AMEN BANK a participé à l'augmentation du capital de la société MLA par la souscription à 836 793 actions pour un montant global de 16 435 mDT.

#### Société « Amen Project »

Au 31.12.2020, l'encours des placements de la société Amen Project auprès de la société mère s'élève à 165 mDT.

#### Société « EL KAWARIS »

Au 31.12.2020, l'encours des dépôts à vue de la société EL KAWARIS auprès de la société mère s'élève à 375 mDT et l'encours des placements auprès d'AMEN BANK pour 1 000 mDT.

#### Société « SUNAGRI »

Au 31.12.2020, l'encours des placements de la société SUNAGRI auprès de la société mère s'élève à 399 mDT.

#### Société « SICAV AMEN »

Au 31.12.2020, l'encours des placements de la société SICAV AMEN auprès de la société mère s'élève à 3 500 mDT.

#### Société « STE AMEN ALLIANCE SICAV »

Au 31.12.2020, l'encours des placements de la société STE AMEN ALLIANCE SICAV auprès de la société mère s'élève à 16 500 mDT.

### Société « TUNINVEST INNOVATIONS SICAR »

Au 31.12.2020, l'encours des placements de la société TUNINVEST INNOVATION SICAR de la société mère s'élève à 800 mDT.

#### SICAVs:

En vertu des conventions de dépositaire conclues avec SICAV Amen Première, SICAV Amen et Amen Alliance Sicav, les rémunérations revenant à l'AMEN BANK au titre de l'exercice 2020 se détaillent comme suit :

	AMEN ALLIANCE SICAV	SICAV AMEN	AMEN PREMIÈRE SICAV
Actif net au 31/12/2020 en mDT	89 582	36 548	70 442
Taux	0,2% HT DE L'ACTIF NET	0,07% TTC DE L'ACTIF NET	0,07% TTC DE L'ACTIF NET
Commission de dépositaire			
Minimum	-	7 080 DT TTC	7 080 DT TTC
Max	-	29 500 DT TTC	29 500 DT TTC
Montant Annuel Perçu	103 227 DT HT	25 000 DT HT	25 000 DT HT
Commission de distribution			
Taux	0,59% TTC DE L'ACTIF NET	0,59% TTC DE L'ACTIF NET	0,59% TTC DE L'ACTIF NET
Montant Annuel Perçu	258 758 DT HT	264 061 DT HT	467 035 DT HT

#### Note 8-2. Ratio de liquidité à court terme « LCR »

Le nouveau ratio de liquidité à court terme « le LCR » est entré en vigueur depuis janvier 2015 en application de la circulaire BCT 2014-14 du 10 novembre 2014, il mesure le taux de couverture des sorties nettes de trésorerie (sur 30 jours) par les actifs liquides de la banque.

A fin décembre 2020, le ratio de liquidité à court terme LCR pour le mois de janvier 2021 s'est établi à 138,4% en dépassement par rapport au niveau réglementaire minimum de 100,00% fixé par la BCT pour 2019.

#### Note 8-3. PASSIFS EVENTUELS

La société mère a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie portant sur les différents impôts, droits et taxes au titre de la période allant de 2016 à 2018. Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la Banque en décembre 2020, faisant ressortir un redressement de 15 092 KDT (dont 4 651 KDT de pénalités) et un crédit d'impôt et taxe dérogé par les contrôleurs et qui n'existe pas en actif de la Banque de 3 717 KDT soit un redressement net de 11 375 KDT.

Conformément aux dispositions de l'article 44 du Code des Droits et des Procédures Fiscaux, la Banque a formulé ses éléments de réponses sur les résultats de ladite vérification. L'administration fiscale n'a pas encore donné de suite auxdites observations jusqu'à la date du présent rapport. Comme présenté dans la note 2.5 « Autres passifs », la Banque a constitué, en couverture du risque associé à cette situation, une provision de 5 500 KDT dont 1 000 KDT en couverture des exercices 2019 et 2020.

Le risque final dépend du dénouement définitif du dossier de contrôle.

#### Note 8-4. Impact de la pandémie COVID-19 :

Face à la crise sanitaire, le gouvernement et la BCT ont pris les mesures suivantes :

- Le report par les banques des tombées des crédits (en principal et intérêts) échues durant la période allant du 1er mars 2020 jusqu'à fin septembre 2020 et l'allongement, en conséquence, de la durée de remboursement des crédits. Cette mesure concerne les crédits non professionnels accordés aux clients particuliers dont le revenu mensuel net est inférieur ou égal à 1000 dinars et qui sont classés 0 et 1 à fin décembre 2019 (Circulaire BCT N°2020-07).
- Le report par les banques des tombées des crédits (en principal et intérêts) échues durant la période allant du 1er avril 2020 jusqu'à fin juin 2020 et l'allongement, en conséquence, de la durée de remboursement des crédits. Cette mesure concerne les crédits non professionnels accordés aux clients particuliers dont le revenu net mensuel est supérieur à 1000 dinars et qui sont classés 0 et 1 à fin décembre 2019 (Circulaire BCT N°2020-08).
- Le report par les Banques des tombées des crédits en faveur des entreprises et des professionnels classés 0 et 1 à fin décembre 2019 pour la période allant du 1er mars 2020 jusqu'au 30 septembre 2020 (Circulaire BCT N°2020-06). Ce report est à la demande.
- La gratuité du service de retrait interbancaire de billets de Banque des Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) (Circulaire BCT N°2020-05).
- La suspension, pour toute transaction dont la valeur ne dépasse pas cent (100) dinars, du prélèvement de la commission appliquée aux facturiers et aux commerçants pour le service de paiement électronique (Circulaire BCT N°2020-05).
- La gratuité de délivrance de carte bancaire à tout client titulaire d'un compte, qui en fait la demande (Circulaire BCT N°2020-05).
- La baisse du taux directeur de 150 Bps passant de 7,75% à 6,75% au cours de mois de mars 2020 puis à 6,25% fin septembre 2020.
- La suspension – à la demande de la BCT – par les banques et les établissements financiers, de toute mesure de distribution de dividendes au titre de l'exercice 2019 et l'interdiction d'effectuer toute opération de rachat de leurs propres actions.
- La suspension du prélèvement des commissions sur les rejets de chèque
- La soumission des banques au paiement d'une redevance conjoncturelle de 2% au profit du budget de l'Etat.

#### Note 8-4-1. Continuité d'exploitation

Au niveau de la société mère, la situation actuelle ne présente en aucun cas un risque pour la continuité d'activité de la banque. En effet, pendant toute la période de confinement, et tenant compte de la sécurité des employés, le télétravail a été appliqué pour un grand nombre de l'effectif maintenant ainsi le même niveau de service offert à nos clients. En effet, AMEN BANK a entrepris des mesures qui veillent à prémunir la santé des collaborateurs et assurer la continuité des activités critiques en cas d'indisponibilité partielle ou totale des collaborateurs et ce à travers :

- La création d'une cellule de veille qui a pour mission de suivre et d'évaluer la situation de la Banque et d'entreprendre les mesures nécessaires permettant d'assurer la sécurité des collaborateurs et la continuité de l'activité ;
- La mise en place d'un plan de prévention pour assurer la sécurité des collaborateurs ;
- La mise à jour du plan de continuité d'activité (PCA) pour couvrir les différents scénarios envisageables liés à la pandémie.

## Note 8-4-2. Mesures relatives au débloqué et comptabilisation des revenus des prêts accordés à la clientèle

Suite aux dispositions des circulaires de la BCT n°2020-06, n°2020-07 et n°2020-08, la société mère a procédé dans une première étape à la suspension des échéances en principal et en intérêts pour les crédits aux particuliers et aux entreprises puis à la mise en place de nouveaux échéanciers.

Les intérêts décomptés durant la période de report, et qui ont été comptabilisés, sont constatés en résultat.

En application des circulaires de la BCT n°2020-06, n°2020-12, n°2020-14, n°2020-19 relatives aux mesures exceptionnelles de soutien aux entreprises et aux professionnels, la société mère a mis en place la plateforme électronique interactive « Ne@r », qui permet de recueillir les demandes de report ou d'un éventuel nouveau crédit de soutien et ce, pour sa clientèle entreprise.

## Note 8-4-3. Situation financière et performance de l'entreprise

Au terme de l'année 2020, les revenus sur les opérations avec la clientèle ont connu une baisse de 7,45% expliquée par le ralentissement de l'activité économique aussi bien au niveau national et international suite aux mesures de confinement prises, la baisse du taux directeur ainsi que par l'évolution des intérêts réservés comparés à fin 2019.

L'évolution des commissions en produits au cours de l'année 2020, a été impactée par les mesures prises par la Banque pour faire face à la pandémie covid-19 en offrant la gratuité de certains services et la suspension de perceptions sur certaines commissions (commissions sur chèques impayés, commissions sur les retrait Dab porteurs autres banques) ainsi que par la baisse de l'activité engendrée par le confinement.

Les gains nets sur les opérations de change ont baissé de 38,1% par rapport à l'année 2019 suite à la baisse du niveau l'activité essentiellement celui du commerce extérieur et du tourisme.

D'autre part, la suspension de la distribution des dividendes a affecté les gains sur titres par la non perception des dividendes de certaines participations. (Les dividendes perçus en 2019 des dites participations s'élèvent à 2,4 millions de dinars).

Par ailleurs, la Banque Centrale de Tunisie, anticipant une sensible dégradation de la qualité des portefeuilles, a modifié la méthodologie de calcul des provisions collectives entraînant une dotation de l'exercice de 38,3 millions de dinars contre 3,7 millions de dinars une année auparavant.

Des charges supplémentaires ont été constatées relatives à l'achat des masques, du gel hydro alcoolique et les frais des opérations de désinfection ainsi qu'à la mise en place du système de télétravail et de visioconférence.

Finalement, en vue d'accompagner les efforts menés par les Pouvoirs Publics et les Organismes de Santé de notre pays, dans la lutte contre le COVID-19, la société mère témoigne de son engagement fort, en apportant une contribution sous la forme d'un don de 11,4 millions de dinars, au profit du Fonds 1818, dédié à la lutte contre la pandémie.

Malgré l'étendue de cette crise et le manque de visibilité à ce stade sur les facteurs de risques pouvant avoir un impact défavorable sur le niveau d'activité de la banque, sur ses performances et sur son profil de risque la société mère dispose de facteurs de résilience et d'un coussin confortable de fonds propres lui permettant de mieux atténuer l'impact de la crise.

## Note 8-4-4. Le profil du risque de liquidité

L'année 2020 a été marquée par l'avènement d'une crise sans précédent suite à la pandémie Covid19 ce qui a entraîné une forte incertitude sur l'impact économique et sur les effets pesant sur la stabilité financière.

Dans ce contexte, la société mère s'est attelée particulièrement à des projections de scénarios de crise pour anticiper les évolutions des indicateurs de risque. Elle a tenu compte de ces projections au niveau de sa stratégie et de ses discussions avec la BCT en termes d'adaptation des mesures de politique monétaire.

Plusieurs itérations sur la projection du gap de liquidité ont été réalisées compte tenu de l'évolution de la situation. Les hypothèses ont été discutées au niveau des comités internes et des Comités des Risques. Les résultats ont confirmé une situation de liquidité soutenable et une résilience en cas de choc et ce compte tenu des efforts consentis avant la crise pour une meilleure adéquation entre les emplois et les ressources.

## Note 8-5. Évènements postérieurs à la date de clôture

Les présents états financiers sont autorisés pour publication par le Conseil de surveillance du 25/03/2021. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

# INFORMATIONS FINANCIERES SUR LES INSTITUTIONS D'AMEN GROUP



## INFORMATIONS FINANCIERES SUR LES INSTITUTIONS D'AMEN GROUP

AMEN Group compte plus d'une cinquantaine de sociétés opérant dans divers secteurs, réparties en cinq pôles : Pôle Agroalimentaire et Hôtelier, Pôle Bancaire, Pôle Assurance et Santé, Pôle Commerce de Biens d'Equipements et de Matériel de Transport et Pôle Services Financiers Spécialisés.

## LES INSTITUTIONS FINANCIERES D'AMEN GROUP

Plus d'une vingtaine d'institutions financières font partie d'AMEN Group.

### BANQUE DE DETAIL

#### AMEN BANK

Créée en 1971, AMEN BANK est une société anonyme au capital social de 132.405.000 dinars, détenu à hauteur de 66,34% par le groupe AMEN. Son objet social est l'exercice de la profession bancaire et notamment la mobilisation de l'épargne et l'octroi de crédits.

## INSTITUTIONS DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT

#### SICAR AMEN

La Sicar AMEN est une société d'Investissement à Capital Risque, dont le capital social s'élève au 31/12/2020 à 2,5 millions de dinars, détenue à hauteur de 88,20% par AMEN BANK. Agréée par le Ministère des Finances le 1<sup>er</sup> Août 1996, la Sicar AMEN a pour objet la participation pour son propre compte ou pour le compte de tiers, au renforcement des fonds propres des entreprises.

Au cours de l'année 2020, le chiffre d'affaires de la Sicar AMEN a atteint 3,486 millions de dinars contre 3,099 millions de dinars pour l'exercice 2019, enregistrant ainsi une hausse de 12,5%.

#### TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR

Tuninvest International Sicar est une société d'investissement à capital risque, créée en 1998, régie par la loi 95-87 et les textes subséquents. Elle intervient exclusivement au moyen de son capital dans les sociétés tunisiennes non cotées en bourse, en fonds propres ou quasi fonds propres par acquisition d'actions, de titres participatifs et d'obligations convertibles en actions. Tuninvest International Sicar est aujourd'hui en phase de désinvestissement. Elle a ramené son capital de 10 millions de dinars à 5 mille dinars, suite à plusieurs restitutions aux actionnaires, qui au total ont récupéré entre dividendes et remboursement du capital, 196,8% des montants investis. A fin 2020, son total bilan s'établit à 867 mille dinars et son état de résultat fait ressortir un bénéfice de 2 mille dinars.

#### TUNINVEST INNOVATIONS SICAR

Tuninvest Innovations Sicar est une société d'investissement à capital risque, créée en janvier 2002 et régie par la loi 95-87 et les textes subséquents. Elle investit en fonds propres dans les secteurs innovants ou liés à la technologie de l'information et des communications, notamment l'infrastructure télécom, les équipements informatiques, le développement et la distribution de software, l'intégration et le conseil en systèmes d'information ainsi que le domaine des sciences de la vie. Tuninvest Innovations Sicar est rentrée en phase de désinvestissement. Son capital social a été ramené de 5,5 à 0,5 million de dinars. En 2020 son total bilan s'est

élevé à 1,17 million de dinars et son résultat net s'est établi à 49 mille dinars. Le total des fonds restitués aux actionnaires sous forme de dividendes et de réduction du capital s'élève à 19,8 millions de dinars, représentant 275% des montants investis.

### AMEN PROJECT

AMEN PROJECT avait la forme d'une société d'investissement à capital fixe, créée en 1993. En 2018 elle a été transformée en société anonyme, ayant pour objet la gestion des participations. La société est dotée d'un capital de 200.000 dinars et compte à son actif 32 participations. A fin 2020, l'encours global brut du portefeuille de participations s'est élevé à 60.000 dinars et le bénéfice net a atteint 33.692 dinars.

## TITRES ET GESTION D'ACTIFS

### AMEN INVEST

En tant qu'intermédiaire agréé, AMEN INVEST est spécialisée dans les métiers des titres et les activités du marché financier. Au niveau de la gestion de l'épargne, AMEN INVEST offre des produits standardisés de valorisation des capitaux et/ou de dégrèvement fiscal et des solutions financières spécifiques et sur mesure. Sa gamme de produits d'épargne couvre tous les besoins des placements financiers de la clientèle et d'investissement sur le marché financier. Au niveau des services aux entreprises émettrices, AMEN INVEST propose une solution globale, qui va de l'étude du montage financier, à l'établissement du Business Plan, jusqu'à la levée des fonds nécessaires et au placement des titres nouvellement émis sur la bourse.

AMEN INVEST a réalisé 3 émissions obligataires privées en 2020, en bouclant des levées de fonds de 69 MD.

En cette année 2020, AMEN INVEST a réalisé un chiffre d'affaires de 1,8 million de dinars avec un total bilan de 5,5 millions de dinars. (son résultat net pour l'exercice 2020 est bénéficiaire).

### SICAV AMEN

Sicav AMEN est une Sicav constituée le 13 Juillet 1992 sous forme d'une Sicav mixte de distribution et entrée en exploitation le 1<sup>er</sup> Octobre 1992. L'Assemblée Générale Extraordinaire de Sicav AMEN tenue en date du 08 mars 2018 avait décidé de changer la catégorie de la Sicav de mixte à obligataire et de modifier ses orientations de placement en conséquence. Ces modifications sont entrées en vigueur le 02 janvier 2019. La sicav a obtenu l'agrément du CMF pour le changement de sa catégorie le 20 février 2018, sous le numéro 02-2018.

Sicav AMEN est une Sicav de capitalisation depuis 01-01-2004. Sicav AMEN a pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières. Elle a comme gestionnaire AMEN INVEST et comme dépositaire AMEN BANK. Son actif net s'est élevé à 37,917 millions de dinars à fin 2020. Il est composé à raison de 36,93%, en obligations d'Etat, 16,24% en obligations de sociétés, 3,95% en actions OPCVM et 2,64% en Pension Livrée.

Les 40,24% restants, sont placés en produits monétaires. Le rendement réalisé par Sicav AMEN en 2020 s'est élevé à 3,81% net d'impôts.

### AMEN PREMIERE SICAV

AMEN PREMIERE Sicav est une société d'investissement à capital variable de type obligataire. Créée en 1994, elle a pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Elle a comme gestionnaire AMEN INVEST et comme dépositaire et distributeur AMEN BANK.

Son actif net s'est élevé, à fin 2020, à 70,438 millions de dinars.

Le rendement réalisé durant l'année 2020, compte tenu de la variation de sa valeur liquidative et d'un dividende distribué de 5,838 dinars, s'élève à 3,71%

## Amen Alliance SICAV

AMEN ALLIANCE Sicav est un nouveau produit qui s'inscrit dans la panoplie de produits d'épargne et de placement offerts par AMEN BANK et qui s'adresse à des épargnants désireux d'opter pour ce type de placement mixte et acceptant un risque faible à modéré.

Son actif est en permanence composé d'actions dans la limite de 30% et d'une part prépondérante en Bons du Trésor Assimilables et Emprunts Obligataires.

Elle vise en priorité à assurer dans la mesure du possible, à ses actionnaires, les meilleures conditions de liquidité, de rentabilité et de sécurité.

«AMEN ALLIANCE Sicav», étant une Sicav de type capitalisation, les sommes distribuables ne seront pas distribuées, mais intégralement capitalisées chaque année.

Elle a été ouverte au public le 17/02/2020 et pu lever 89,6 MDT d'actif depuis sa création jusqu'en date du 31/12/2020.

## AMEN CAPITAL

AMEN CAPITAL est une société de gestion de fonds créée en 2010, régie par la loi 2008-78 et dotée d'un capital de 588 230 dinars. Son capital social est détenu par AMEN BANK à hauteur de 51%, par d'autres sociétés d'AMEN Group à hauteur de 34% et par la Caisse de Dépôt et de Consignation (CDC) à hauteur de 15%. L'objet social d'AMEN CAPITAL est la gestion des fonds communs de placement à risque, des fonds d'amorçage ainsi que la gestion sous mandat de sociétés d'investissements du type Sicar et Sicaf.

AMEN CAPITAL poursuit deux métiers. Le capital investissement en apportant un appui en fonds propres à des sociétés en création ou en croissance au travers de ses fonds sous gestion et le conseil financier au travers de sa filiale AMEN CORPORATE FINANCE créée fin 2013.

A fin 2020, les fonds sous gestion par AMEN CAPITAL s'élevaient à 77,159 millions de dinars et son résultat net a atteint 522 mille dinars.

## ASSURANCES

### COMAR

Après un demi-siècle d'existence, la COMAR continue de se positionner comme le premier assureur privé en Tunisie, grâce notamment à sa riche gamme de produits, la performance de son réseau de distribution et la rigueur dans la gestion technique et financière.

Après une année aussi inattendue que compliquée et grâce à l'adaptation rapide et rigoureuse à cette conjoncture exceptionnelle, COMAR Assurances continue à réaliser des performances : l'année 2020 s'est soldée par une croissance de plus de 7% de son chiffre d'affaires (216,3 millions de dinars) et un bénéfice net de 25,4 millions de dinars.

COMAR Assurances a réussi à consolider ses fonds propres et ses actifs et présente des ratios de solvabilité et de solidité financière dépassant largement le minimum réglementaire. En effet, le taux de couverture de ses engagements envers sa clientèle a atteint 107,82% et le taux de couverture de la marge de solvabilité minimale est de 595,80%.

Trois ans après son lancement, en septembre 2017, la filiale de la

COMAR en Côte d'Ivoire développe un chiffre d'affaires de 12,85 millions d'euros (plus de 41 millions de dinars) en 2020. La compagnie se classe ainsi 8ième sur les 21 compagnies d'assurance du marché non-vie en Côte d'Ivoire.

### HAYETT

Hayett a pu consolider sa position sur le marché de l'assurance vie en Tunisie, en suivant des méthodes de gestion rigoureuses et adaptées à la conjoncture de cette année.

En 2020, Hayett a réalisé une croissance de plus de 15% pour un chiffre d'affaires qui a atteint 58,4 millions de dinars et un bénéfice net de 6,4 millions de dinars.

Le taux de participation aux bénéfices accordé à la clientèle a été de 6% net.

Toutes ces performances ont permis à la société de consolider sa solidité financière et d'améliorer ses ratios réglementaires de couverture des engagements techniques (104,76%) et de couverture de la marge de solvabilité minimale (170,82%).

## METIERS SPECIALISÉS

### TUNISIE LEASING & FACTORING

Créée en 1984, Tunisie Leasing et Factoring est la première société de Leasing en Tunisie. Elle est à la tête d'un groupe de sociétés œuvrant dans les métiers du leasing, du factoring et de la location longue durée en Tunisie, en Algérie et en Afrique Sub-Saharienne.

Tunisie Leasing et Factoring est leader de son marché en Tunisie, avec 22,4% de parts de marché. Le groupe est également implanté depuis 2006 en Algérie à travers une filiale Maghreb Leasing Algérie (MLA). En 2015, Tunisie Leasing et Factoring en association avec son actionnaire de référence AMEN BANK et ses partenaires PROPARGO et RESPONSABILITY, a finalisé la transaction portant sur l'acquisition majoritaire de la société ALIOS FINANCE S.A. holding détenant des participations majoritaires dans plusieurs sociétés de leasing opérant dans 9 pays d'Afrique Subsaharienne.

L'activité de factoring a démarré en 1996. Enfin Tunisie Leasing et Factoring a été également la première à lancer la location longue durée par le biais de sa filiale captive Tunisie LLD. Par ailleurs, Tunisie Leasing et Factoring a développé les activités de capital investissements limités actuellement à Tuninvest Sicar et FCPR Croissance). En 2020 TLF a cédé sa participation dans Tunisie Valeurs.

Tunisie Leasing et Factoring est cotée à la bourse de Tunis, depuis 1992. En 2020, ses fonds propres consolidés y compris les intérêts minoritaires, se sont élevés à 404 millions de dinars et son résultat net consolidé part du groupe s'est établi à 8,9 millions de dinars.

### MAGHREB LEASING ALGERIE

La Société Maghreb Leasing Algérie est un établissement financier de leasing créé le 15 janvier 2006 sous forme d'une société par actions de droit algérien et promu par le groupe AMEN en partenariat avec plusieurs institutions financières internationales notamment les groupes Banque Mondiale, AFD et FMO.

Son capital a été renforcé en 2020 pour atteindre la contre-valeur de 134 Millions de Dinars Tunisiens, dont 75% détenu par le groupe AMEN, dont 54% par AMEN BANK et 21% par Tunisie Leasing & Factoring.

A la clôture de l'exercice 2020, le réseau de MLA est composé de 13 agences, et elle se positionne au premier rang du marché du Leasing en termes de Mises en force avec une production de l'ordre de 130 Millions de Dinars Tunisiens.

Selon les états financiers certifiés en IFRS au 31/12/2020, l'activité de MLA a généré des revenus nets de l'ordre de 35,5 Millions de Dinars Tunisiens et des bénéfices de l'ordre de 14,5 Millions de Dinars Tunisiens.

## TLG FINANCE

TLG Finance SAS – France, est une holding de participation de droit français constituée en octobre 2014 ; son capital actuel s'élève à 21,877 millions d'euros. Elle a été créée dans le but d'acquérir 59,34% du capital de la société ALIOS Finance SA, qui est une holding française détenant des participations majoritaires dans plusieurs sociétés de financement spécialisé, principalement dans le leasing, le crédit à la consommation, le crédit d'équipement et la location longue durée.

Ces sociétés opèrent dans 9 pays de l'Afrique Subsaharienne, à savoir la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Burkina Faso, le Mali, le Gabon, le Cameroun, la Zambie, le Kenya et la Tanzanie.

Au 31 décembre 2020 le total des capitaux propres d'Alios consolidés se sont élevés à 14 859 517 Euros avec un Produit Net Bancaire de 10 582 568 Euros et un résultat global consolidé négatif de 1 015 264 Euros.

## SOCIÉTÉ LE RECOUVREMENT

Constituée en avril 2001 avec un capital de 300 mille dinars, la Société Le Recouvrement a pour objet l'achat de créances pour son propre compte ainsi que le recouvrement des créances pour le compte des tiers et ce, en application de la loi 98-4 du 2/2/1998 telle que modifiée par les textes subséquents et notamment la loi n° 2003-42 du 9/6/2003. En 2020, elle a réalisé un bénéfice net de 535 894 dinars.

## SOGEREC

La SOGEREC, « Société La Générale de Recouvrement et de Réalisation de Créances », a été créée en 2009 pour épauler l'effort d'AMEN BANK en matière de recouvrement des créances et assister les entreprises de la place pour le recouvrement de leurs créances.

A fin 2020, son chiffre d'affaires s'est établi à 1,266 million de dinars avec un résultat net de 389 mille dinars.

## AUTRES PARTICIPATIONS

### AMEN SANTE

AMEN Santé a été créée en 2009 ; son capital actuel s'élève à 94,821 millions de dinars après une augmentation de capital réalisée en 2020 de 12,265 millions de dinars. Sa mission est d'assurer la gestion des cliniques du groupe AMEN, leur mise en conformité aux standards internationaux. Elle veille à assurer une haute qualité de soins et une maîtrise des coûts. A noter que le pôle Santé du groupe AMEN compte 6 cliniques en activité, situées à Mutuelleville, La Marsa, Gafsa, Béja, Bizerte et Nabeul. A fin 2020, le chiffre d'affaires consolidé de la société AMEN Santé s'est élevé à 51,457 millions de dinars.

### EL IMRANE

Fondée en 1984, la société EL IMRANE est une SA au capital actuel de 7 millions de dinars. Elle compte à son actif, plusieurs projets immobiliers situés dans des emplacements de choix, notamment à La Soukra et aux Jardins d'El Menzah I. Au 31/12/2020, son chiffre d'affaires a atteint 8,5 millions de dinars. Pour l'année 2021, la société compte démarrer des nouveaux projets et saisir des opportunités d'acquisition de nouveaux terrains dans des endroits stratégiques.

## TUNISYS

Cette société est spécialisée dans l'intégration de solutions informatiques, monétiques et de télécommunication à forte valeur ajoutée. Au 31/12/2020, le chiffre d'affaires réalisé a atteint 5 087 mille dinars contre 6 050 mille dinars au 31/12/2019. L'exercice s'est soldé par un résultat bénéficiaire de 168 mille dinars, contre 8 mille dinars en 2019.

## KAWARIS

La société KAWARIS est une société de mise en valeur et de développement agricole (SMVDA) créée en 1993. Son capital est de 3,3 millions de dinars, dont 20% détenus par AMEN BANK.

Lors de la campagne agricole 2019-2020, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 2,9 millions de dinars et un bénéfice net de 402 mille dinars contre respectivement un chiffre d'affaires de 2,7 millions de dinars et un bénéfice net de 386 mille de dinars, la campagne précédente.

# RESOLUTIONS



## Résolutions

### Première Résolution

Après avoir entendu lecture des rapports du Conseil de Surveillance et du Directoire sur l'exercice 2020 et lecture du rapport Général des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice 2020, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les rapports du Conseil de Surveillance et du Directoire, ainsi que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils lui ont été présentés.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne en conséquence, quitus entier et définitif au Directoire et au Conseil de Surveillance pour la gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à la majorité.

### Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux Comptes, établi conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales et des articles 43 et 62 de la loi 2016-48 approuve les conventions telles qu'elles lui ont été présentées.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à la majorité.

### Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport des Commissaires aux Comptes approuve les états financiers consolidés du groupe Amen Bank arrêtés au 31 décembre 2020.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à la majorité.

### Quatrième Résolution

Conformément aux dispositions de l'article 19 de la Loi de finances pour l'année 2014, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant des dividendes à distribuer aux actionnaires en franchises de retenue à la source par prélèvement sur les résultats reportés provenant des bénéfices des exercices antérieurs à 2014 (capitaux propres au 31 décembre 2013), à la somme de vingt-quatre millions cent soixante mille dinars (24 160 000,000 Dinars) provenant des réserves de réinvestissements devenus disponibles.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

### Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter un montant de 24 160 000 dinars de réserve spéciale de réinvestissement devenue disponible aux résultats reportés et décide d'affecter le montant à répartir comme suit :

AFFECTATION DU BENEFICE 2020	
<b>BENEFICE NET DE L'EXERCICE</b>	<b>99 658 700,251</b>
Report à Nouveau	37 091 018,880
Réserve spéciale de réinvestissement disponible	24 160 000,000
<b>MONTANT A REPARTIR</b>	<b>160 909 719,131</b>
Réserve Spéciale De Réinvestissement	99 371 000,000
Fonds Social	3 800 000,000
Fonds De Retraite	800 000,000
Dividendes : 43% (2,150d / action)	56 934 150,000
<b>REPORT A NOUVEAU</b>	<b>4 569,131</b>

En conséquence, le dividende par action est fixé à 2,150 Dinars par action, soit 43% du nominal des actions.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la date du paiement des dividendes pour le 6 mai 2021.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à la majorité.

### Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission d'emprunts sous forme obligataire ou autres pour un montant ne dépassant pas les 300 millions de dinars.

Elle délègue au Directoire les pouvoirs nécessaires pour fixer les montants successifs, les modalités pratiques et les conditions des émissions précitées. Cette autorisation est valable jusqu'à la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2021.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à la majorité.

### Septième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence au titre de l'année 2021, à deux cent vingt mille dinars (220.000 dinars).

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à la majorité.

### Huitième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération en jetons de présence des membres des différents comités au titre de l'année 2021, à un montant global de cent mille dinars (100.000 dinars).

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à la majorité.

### Neuvième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que les mandats des membres du Conseil de Surveillance dont les noms suivent, arrivent à échéance lors de la présente assemblée :

- Monsieur Rached FOURATI,
- Mme Selma BABBOU,
- Monsieur Nébil BEN YEDDER,
- Monsieur Slaheddine LADJIMI,
- Monsieur Rachid TMAR (membre indépendant),
- Monsieur Abdelkader BOUDRIGA (membre indépendant),
- Monsieur Ahmed BOUZGUENDA (Membre représentant les petits porteurs),
- La société PGI Holding
- La COMAR
- La société PARENIN
- La société Le PNEU
- La société EKUITY Capital (ex CTKD)

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer :

- Monsieur Rached FOURATI,
- Mme Selma BABBOU,
- Monsieur Nébil BEN YEDDER,
- Monsieur Slaheddine LADJIMI,
- Monsieur Rachid TMAR (membre indépendant),
- Monsieur Abdelkader BOUDRIGA (membre indépendant),
- Monsieur Ahmed BOUZGUENDA (Membre représentant les petits porteurs),
- La société PGI Holding
- La COMAR
- La société PARENIN
- La société Le PNEU
- La société EKUITY Capital (ex CTKD)

en qualité de membres du Conseil de Surveillance d'AMEN BANK pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur l'exercice 2023.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

## Dixième Résolution

Le mandat du commissaire aux Comptes, le cabinet BDO – Tunisie, représenté par M. Adnène ZGHIDI venant à expiration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler son mandat pour une durée de trois années aux mêmes conditions. Ce mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2023.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

## Onzième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des fonctions de responsabilité occupées par le Président et les membres du Conseil de Surveillance, ainsi que le Président et les membres du Directoire, dans d'autres sociétés en tant que gérant, Administrateur, Président Directeur Général, Directeur Général, membre de Directoire ou de conseil de Surveillance et ce, en application des dispositions des articles 233 et 241 nouveaux du code des sociétés commerciales.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à la majorité.

## Douzième Résolution

L'Assemblée générale Ordinaire confère au Président du Directoire ou à toute personne que celui-ci désignera, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publications légales ou autres.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à la majorité.



# INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Répartition du capital

#### STRUCTURE DU CAPITAL D'AMEN BANK AU 31/12/2020

ACTIONNAIRES	Nombre d'actions	Montant en Dinars Nominal Acts 5D	EN %
<b>A) ACTIONNAIRES TUNISIENS</b>	<b>26 326 504</b>	<b>131 632 520,000</b>	<b>99,42%</b>
<b>PERSONNES MORALES PRIVEES</b>	<b>22 229 934</b>	<b>111 149 670,000</b>	<b>83,95%</b>
STE ASSURANCE COMAR	8 140 268	40 701 340,000	30,74%
STE P.G.I HOLDING	5 505 983	27 529 915,000	20,79%
STE ENNAKL AUTOMOBILES	2 101 111	10 505 555,000	7,93%
STE PARENIN	1 234 632	6 173 160,000	4,66%
STE SICOF	585 572	2 927 860,000	2,21%
STE HORCHANI FINANCE	1 442 204	7 211 020,000	5,45%
STE BESTRIGO SARL	1 082	5 410,000	0,00%
STE EKUIY CAPITAL	1 324 070	6 620 350,000	5,00%
STE EL HANA	432 623	2 163 115,000	1,63%
STE EL HADAYEK	278 448	1 392 240,000	1,05%
STE AGRICOLE ALBARAKA	12 345	61 725,000	0,05%
STE PARTNER INVESTMENT	5 267	26 335,000	0,02%
STE MEUBLATEX	404 647	2 023 235,000	1,53%
STE S I H EL MOURADI	50 479	252 395,000	0,19%
STE MENINX HOLDING	317 499	1 587 495,000	1,20%
STE LE PNEU	137 630	688 150,000	0,52%
<b>AUTRES PERSONNES MORALES</b>	<b>256 074</b>	<b>1 280 370,000</b>	<b>0,97%</b>
<b>PERSONNES PHYSIQUES</b>	<b>4 096 570</b>	<b>20 482 850,000</b>	<b>15,47%</b>
BEN YEDDER KARIM	205 272	1 026 360,000	0,78%
BEN YEDDER HALIM	185 119	925 595,000	0,70%
BEN YEDDER HAKIM	183 713	918 565,000	0,69%
BEN YEDDER WASSIM	180 119	900 595,000	0,68%
BEN YEDDER AMEL	180 092	900 460,000	0,68%
BEN YEDDER MALEK	165 881	829 405,000	0,63%
BEN YEDDER NADHIM	158 274	791 370,000	0,60%
BEN GAIED LASSAD	315 480	1 577 400,000	1,19%
BEN GAIED SONIA	120 365	601 825,000	0,45%
BEN GAIED MOUHIBA	85 594	427 970,000	0,32%
BEN GAIED RIDHA	85 000	425 000,000	0,32%
BEN GAIED MAHBOUBA	51 208	256 040,000	0,19%
BEN GAIED ADEL	27 849	139 245,000	0,11%
DRISS MOHAMED SADOK	143 302	716 510,000	0,54%
KHALFAT AMOR	108 334	541 670,000	0,41%
<b>AUTRES PERSONNES PHYSIQUES</b>	<b>1 900 968</b>	<b>9 504 840,000</b>	<b>7,18%</b>
<b>B) ACTIONNAIRES ETRANGERS</b>	<b>154 496</b>	<b>772 480,000</b>	<b>0,58%</b>
ACTIONNAIRES ETRANGERS RESIDENTS	1 415	7 075,000	0,01%
ACTIONNAIRES ETRANGERS NON RESIDENTS	153 081	765 405,000	0,58%
<b>TOTAL GENERAL :</b>	<b>26 481 000</b>	<b>132 405 000,000</b>	<b>100,00%</b>

## Répartition des droits de vote

Article 35: « Chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions ».

## Condition d'accès à l'Assemblée Générale Ordinaire

Article 38 : « L'Assemblée Générale Ordinaire se compose des propriétaires de dix actions ou plus libérées de versements exigibles. Toutefois, les propriétaires de moins de dix actions doivent, afin de pouvoir user de ce droit de réunion, déposer leurs pouvoirs au siège social, cinq jours au moins avant la réunion de l'Assemblée ».

## Règle applicable à la nomination et au remplacement des membres du Conseil de Surveillance

Article 17 bis : Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et de douze membres au plus, pris parmi les personnes physiques ou morales actionnaires et nommées par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les personnes morales nommées au Conseil de Surveillance, seront tenues de désigner un représentant permanent qui sera soumis aux mêmes conditions et obligations que s'il était membre du Conseil en son nom propre.

Article 20 : Vacance de poste de membre du Conseil de Surveillance  
En cas de vacance d'un poste au Conseil de Surveillance, suite à un décès, une incapacité physique, une démission ou à la survenance d'une incapacité juridique, le Conseil peut, entre deux Assemblées Générales, procéder à des nominations à titre provisoire.

La nomination effectuée conformément à l'alinéa précédent est soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, au cas où l'approbation n'aura pas lieu, les délibérations prises et les actes entrepris par le Conseil n'en seront pas moins valables.

Lorsque le nombre des membres du Conseil de Surveillance devient inférieur au minimum légal, le Directoire doit convoquer immédiatement l'Assemblée Générale Ordinaire en vue du comblement de l'insuffisance du nombre des membres.

Lorsque le Conseil de Surveillance omet de procéder à la nomination requise ou si l'Assemblée n'est pas convoquée afin de se conformer aux dispositions prévues par l'alinéa précédent, tout intéressé peut demander en justice la désignation d'un mandataire chargé de convoquer l'Assemblée Générale en vue de procéder aux nominations nécessaires ou de ratifier les nominations prévues à l'alinéa premier du présent article.

## Autres informations

<b>Dénomination :</b>	<b>AMEN BANK</b>
<b>Forme juridique :</b>	Société anonyme de droit commun
<b>Nationalité :</b>	Tunisienne
<b>Siège social :</b>	Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
<b>Téléphone :</b>	216.71.148.000
<b>Fax :</b>	216.71.833.517
<b>Télex :</b>	18801/18800
<b>Swift :</b>	CFCTTNTXXX
<b>E-mail :</b>	amenbank@amenbank.com.tn
<b>Site web :</b>	www.amenbank.com.tn
<b>Site Internet Banking :</b>	www.amennet.com.tn
<b>Date de constitution :</b>	1967
<b>Durée :</b>	99 ans sauf dissolution anticipée ou prorogation.
<b>Registre de commerce :</b>	B 176041996
<b>Matricule fiscal :</b>	000 M A 00221/M
<b>Capital social :</b>	132.405.000 de dinars divisés en 26.481.000 actions de nominal 5 dinars chacune et détenu à hauteur de 0,58% par des actionnaires étrangers.
<b>Objet social :</b>	Toutes opérations de banque, d'escompte, de crédit, de commission, de change ou de bourse, toutes souscriptions et commissions, comme tous achats, ventes, changes et placements de fonds d'Etat, d'actions, d'obligations et autres valeurs quelconques ; tous recouvrements de toutes créances pour le compte de tiers et généralement sans exception, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à la profession du banquier.
<b>Exercice social :</b>	Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
<b>Régime fiscal :</b>	Droit commun.
<b>Législation particulière applicable :</b>	Loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016.
<b>Lieu de consultation des documents :</b>	AMEN BANK, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis.
<b>Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et TUNISIE CLEARING :</b>	Mr. Néji GHANDRI, Directeur Général.

## Réseau d'agences

AGENCE   TÉLÉPHONE	AGENCE   TÉLÉPHONE	AGENCE   TÉLÉPHONE	AGENCE   TÉLÉPHONE
<b>Zone Tunis I</b> (71) 148 000	<b>Zone Tunis V</b> (71) 148 000	<b>Zone Sousse</b> (73) 271 945	<b>Zone Sud</b> (75) 277 100
Lafayette (71) 783 120	Place Barcelone (71) 324 267	Sousse Port (73) 224 029	Jerba H. Souk (75) 652 666
Kheiredine Pacha (71) 906 657	Bab El Alouj (71) 565 602	Hammam-Sousse (73) 360 800	Gabes Jara (75) 276 066
Mandela (71) 148 067	El Omrane (71) 897 106	Sousse Senghor (73) 211 050	Mareth (75) 321 300
Montplaisir (71) 904 686	Le Passage (71) 348 422	M'saken (73) 291 121	Jerba Midoun (75) 730 666
<b>Zone Tunis II</b> (71) 148 000	Bab El Khadhra (71) 561 253	Sousse Khezama (73) 272 072	Medenine (75) 640 879
Place Pasteur (71) 780 741	Montfleury (71) 392 966	Sousse Erriadh (73) 303 956	Zarzis (75) 694 850
Les Olympiades (71) 808 668	Souk Ettrouk (71) 562 283	Sidi Abdelhamid (73) 321 338	Jerba Ajim (75) 661 666
Les Berges du Lac 2 (71) 961 782	Taieb M'hiri (71) 797 040	Sahloul (73) 822 992	Jerba El May (75) 676 243
La Chargaia 2 (71) 942 517	Bab Souika (71) 573 909	Kalaa Kebira (73) 317 777	Tataouine (75) 862 065
Les Berges du Lac (71) 965 303	Bab Jedid (71) 571 678	Sousse Bouhsina (73) 233 577	Ghannouch (75) 225 164
La Chargaia (71) 205 159	Bouchoucha (71) 566 520	Mall of Sousse (73) 815 100	Gabes Sud (75) 292 988
Alain Savary (71) 770 255	<b>Zone Tunis VI</b> (71) 148 000	<b>Zone Sahel</b> (73) 682 653	
La Soukra (70) 680 813	Place 14 janvier 2011 (71) 336 412	Ksar Helal (73) 451 053	
Centre Urbain Nord (70) 728 470	Les Jardins de la Soukra (70) 938 500	Monastir (73) 462 788	
Les Jardins du Lac (71) 197 022	La Marsa (71) 748 492	Mahdia (73) 692 241	
Dar Fadhal (71) 758 055	Le Kram (71) 730 253	Moknine (73) 435 434	
Les Pins - Berges du Lac II (71) 267 557	Sidi Bou Saïd (71) 980 012	Jammel (73) 484 310	
Avenue des Etats-Unis (71) 846 161	La Marsa Corniche (71) 983 150	El Jem (73) 633 699	
Lac Mall (71) 669 383	Carthage (71) 277 800	Sahline (73) 528 126	
Cité Jardins (71) 893 173	L'Aouina (70) 737 535	Ksour Essaf (73) 621 333	
Ain Zaghuan (70) 855 430	Gammarth (71) 917 362	<b>Zone Sfax</b> (74) 297 314	
<b>Zone Tunis III</b> (71) 148 000	La Goulette (71) 736 505	Sfax Chaker (74) 220 138	
El Menzah VI (71) 767 022	Soukra II (71) 865 555	Sfax Medina (74) 211 944	
Ariana (71) 715 903	Les Jardins de Carthage (71) 266 050	Sfax Gremda (74) 455 200	
El Menzah I (71) 752 582	La Marsa Saada (71) 983 606	Sfax El Jedida (74) 408 189	
El Manar (71) 886 190	<b>Zone Tunis VII</b> (71) 148 000	Sfax Ariana (74) 443 875	
Docteur Burnet (71) 792 729	Avenue de France (71) 340 511	Sfax Poudrière (74) 286 060	
Ariana Center (71) 709 099	Raoued (71) 858 470	Menzel Chaker (74) 285 292	
El Manar II (Campus) (71) 885 200	Le Bardo (71) 220 500	Sfax Thyna (74) 463 222	
Les Jardins d'El Menzah (71) 887 711	Ettahrir (71) 505 416	Sfax Ceinture (74) 425 630	
Ennasr II (71) 828 700	La Manouba (70) 615 148	Sfax Chihia (74) 850 132	
Ennasr (71) 818 374	Sidi H'sine Sijoumi (71) 935 766	Sfax Nasria (74) 418 152	
Carnoy (71) 238 941	Riadh El Andalous (70) 823 730	Sakiet Eddaier (74) 890 176	
Les Jardins d'El Menzah II (70) 733 557	Den Den (71) 608 700	Sfax Lafrane (74) 611 687	
El Menzah VII (70) 813 301	Ettadhamen (70) 564 490	Sakiet Ezzit (74) 250 185	
<b>Zone Tunis IV</b> (71) 148 000	El Agba (71) 646 111	<b>Zone Centre</b> (77) 232 640	
Ben Arous (71) 384 122	Borj Louzir (70) 698 170	Sidi Bouzid (76) 630 320	
Ezzahra (79) 486 594	M'nihla (70) 564 921	Kairouan (77) 232 860	
Hammam-Lif (79) 219 043	<b>Zone Nord</b> (71) 148 000	Kebili (75) 494 395	
Boumhal (71) 291 610	Bizerte (72) 431 668	Kasserine (77) 472 800	
Radès (71) 442 700	Béja (78) 450 020		
Radès Port (71) 449 700	Sidi Thabet (70) 553 702		
Megrine (71) 428 317	Jedeida (71) 638 510		
El Mghira (79) 408 422	Kalaat El Andalous (71) 558 104		
El Mourouj (71) 364 999	Zaghuan (72) 681 002		
El Mourouj IV (71) 475 767	Menzel Bourguiba (72) 518 610		
Soliman (72) 392 730	Jendouba (78) 610 000		
Borj Cedria (79) 326 250	Mornaguia (71) 550 420		
Mornag (71) 361 164	Le Kef (31) 102 758		
Nouvelle Medina (71) 315 155	Douar Hicher (71) 620 770		
	<b>Zone Cap Bon</b> (72) 271 666		

AMEN FIRST BANK  
95 099 709

Centre d'affaires  
Mohamed V (71) 148 055

Ces agences sont équipées de Distributeurs Automatiques de Billets

### DAB hors agences

- Kiosque Star Oil El Manar • Centre commercial Manar City • Hôtel Mövenpick Gammarth • Centre commercial ABC Berges du Lac • Centre commercial Lac Mall 2
- Ecole Américaine Ain Zaghuan • Port de la Goulette • Hôtel Africa Tunis • Hôtel Laico Tunis • Aéroport Enfidha • Siège Poulina Ezzahra
- Hôtel Molka Gammarth • Carthage Land Hammamet Sud • Hammamet Medina • Centre Pasino Jerba • Hôtel Rym Beach Jerba • Hôtel Vincci Helios Jerba
- Clinique El AMEN Bizerte • Esprit • Hôpital Militaire • Palais Présidentiel - Carthage • Aerolia • Caserne de la Garde Présidentielle - Gammarth.

### Espaces Libre Services

Agence la Marsa, Agence les Pins, Centre d'affaire Mohamed V, Agence Place 14 janvier, Agence Sousse Khezama et Agence du centre commercial Mall of Sousse .

Illustrations : oeuvres extraites du livre "La Splendeur de l'Argenterie Tunisienne", de Mr Rachid Regaieg - Editions : REGAIEG et Impression : SIMPACT.

Conception: Cyberstone

بنك الأمان  
**AMEN BANK**  
Le Partenaire de votre Succès



Avenue Mohamed V - 1002 Tunis - Tunisie  
Tél.: (+216) 71 148 000 - Fax : (+216) 71 833 517  
Centre de Relation Clients : 71 148 888



[www.amenbank.com.tn](http://www.amenbank.com.tn)

